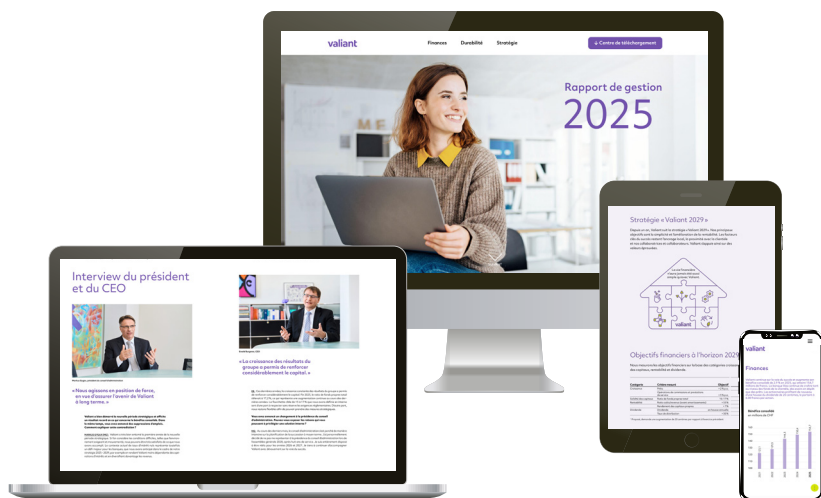


valiant

rapport de durabilité 2025



votre banque en toute simplicité



Le rapport de Valiant se compose des publications suivantes :

- rapport de gestion (PDF)
- rapport abrégé (PDF et imprimé)
- rapport de durabilité (PDF)

Les informations détaillées et les rapports complets sont disponibles sur le site Internet. Également disponibles : rapport de gestion en ligne avec des chiffres-clés interactifs, des vidéos et un centre de téléchargement



gb.valiant.ch

Rapport de durabilité

5 Avant-propos

6 Nos priorités en un coup d'œil

7 À propos de ce rapport

8 À propos de nous

15 Nos principaux thèmes de durabilité

23 Notre contribution aux ODD

25 Modèle d'affaires responsable

27 Corporate Governance

29 Gestion d'entreprise responsable

29 Stabilité et rentabilité

32 Politique durable en matière de risque et de crédit

36 Conformité socioéconomique

39 Impacts économiques indirects

40 Vie sociale locale

44 Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes

44 Transparence et intelligibilité des produits et services

46 Relations clientèle

50 Protection des données, sphère privée
et cybersécurité

53 Durabilité des produits et services

53 Durabilité des financements

55 Durabilité des placements

61 Émissions de gaz à effet de serre et consommation
d'énergie liées aux produits

66 Engagement et promotion du personnel

66 Modèles de travail

70 Santé physique et mentale

73 Formation et perfectionnement

76 Information et consultation du personnel

79 Inclusion et équité parmi le personnel

83 Aperçu général des chiffres-clés relatifs aux effectifs

84 Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société

84 Respect des droits humains

85 Pratiques d'achat

87 Émissions de gaz à effet de serre et consommation
d'énergie liées aux activités opérationnelles

Reporting climatique conforme à la TCFD 2025

- 93** À propos de ce rapport
- 94** Gouvernance
- 96** Stratégie
- 109** Gestion des risques
- 112** Chiffres-clés et objectifs
- 119** Notre plan de transition (feuille de route zéro net)

Indice GRI Rapport 2025

- 124** Introduction et déclaration
- 125** GRI 2 : Informations générales 2021
- 132** GRI 3 : Thèmes pertinents 2021
- 135** GRI Normes thématiques

Index IER Rapport 2025 (dont TCFD)

- 142** Index relatif aux questions non financières en vertu de l'art. 964b ss. CO
- 144** Index relatif au reporting climatique selon la TCFD

Informations complémentaires

- 145** Rapport de l'organe de révision
- 150** Glossaire

Avant-propos

Chère lectrice,
Cher lecteur,

Notre engagement et nos efforts en matière de durabilité couvrent divers thèmes significatifs. Dans le cadre de la stratégie « Valiant 2029 », la durabilité est ancrée au plus haut niveau stratégique avec l'axe « Promouvoir la durabilité » et nous intensifions nos investissements dans ce domaine. Nous nous concentrons sur deux thématiques. D'une part, la gestion du CO₂, avec l'alignement de notre activité commerciale sur les objectifs climatiques de la Suisse et l'Accord de Paris sur le climat. D'autre part, le traitement équitable de nos collaboratrices et collaborateurs que nous encourageons et la mise en place de modèles flexibles permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale. Avec ces mesures, Valiant poursuit l'objectif d'augmenter la proportion de femmes aux postes de cadres.

Dans le cadre de notre programme de gestion du CO₂, nous avons adopté nos premiers objectifs climatiques. Concrètement, nous voulons atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. À cet effet, nous avons défini des objectifs intermédiaires aussi bien pour les émissions opérationnelles que pour les émissions des activités hypothécaires. Nous voulons réduire nos émissions opérationnelles d'au moins 42 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2023. Concernant les activités hypothécaires, nous voulons réduire d'ici à 2030 d'au moins 54 % les émissions provenant des immeubles résidentiels financés et d'au moins 51 % celles provenant des

immeubles commerciaux financés, par rapport à l'année de référence 2023. Conformément à la feuille de route zéro net, nous avons déjà mis en œuvre diverses mesures et réalisé les premiers progrès.

« Nous continuons à développer notre feuille de route net zéro et intégrons en permanence les mesures prévues dans nos activités commerciales. »

Dans le rapport de durabilité et le reporting climatique qui l'accompagne, nous donnons un aperçu de nos activités et de nos progrès dans le domaine de la durabilité. Nous avons également perfectionné notre rapport par rapport à l'année précédente et augmenté la transparence. Comme l'année dernière, notre organe de révision externe PwC a vérifié et testé certains indicateurs de durabilité utilisés dans le présent rapport de durabilité.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.



Markus Gyga
Président du conseil
d'administration



Ewald Burgener
CEO

Nos priorités en un coup d'œil



Notre engagement en faveur de la protection du climat

Valiant prend au sérieux sa responsabilité en matière de protection du climat et s'engage activement pour un avenir durable. La publication « Notre chemin vers le zéro net d'ici 2050 », parue au cours de l'année sous revue, résume de manière simple et claire comment Valiant entend atteindre la neutralité climatique d'ici 2050.

→ Des informations plus détaillées sur notre chemin vers le zéro net d'ici 2050 se trouvent sur notre site Internet.



Durabilité des activités de placement et de gestion de fortune

Lors du conseil en placement et de la gestion de fortune, nos clientes et clients peuvent définir dans quelle mesure ils souhaitent que les critères ESG soient pris en compte dans leurs investissements. Ces critères englobent les trois piliers constitués par les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance. Nos conseillères et conseillers adaptent l'offre de produits et services en fonction des préférences ESG de chaque personne.

→ Plus d'informations à ce sujet aux pages 55–61.



L'efficacité énergétique constitue une priorité en matière de financement immobilier

Lors des entretiens-conseil portant sur le financement de la propriété du logement, nous discutons avec notre clientèle notamment des questions de maintien de la valeur à long terme, d'efficacité énergétique et de besoin prévisible de rénovation des biens immobiliers. De plus, Valiant encourage le financement de biens immobiliers économes en énergie et les rénovations énergétiques en proposant des taux hypothécaires réduits. L'hypothèque environnement lilas est devenue encore plus intéressante en 2025. Le montant maximal a ainsi été porté à CHF 1 million, la durée maximale à 10 ans et le produit a été ouvert à un cercle de clientèle plus large.

→ Plus d'informations à ce sujet aux pages 61–65.



Critères d'exclusion pour les financements

Valiant dispose de critères d'exclusion clairs dans les opérations de financement. Valiant évalue les financements de projets pour la clientèle entreprises à l'aune de thèmes sociaux et environnementaux controversés. Les opérations qui ne satisfont pas à nos normes sont refusées.

→ Plus d'informations à ce sujet à la page 53.



Égalité salariale entre les femmes et les hommes

Dans le cadre de l'axe stratégique « Promouvoir la durabilité », Valiant veut encourager de façon ciblée l'égalité de traitement de ses collaboratrices et collaborateurs. C'est pourquoi elle a encore réduit les inégalités salariales au cours de l'exercice sous revue, affichant d'excellents résultats en comparaison sectorielle.

→ Plus d'informations à ce sujet aux pages 79–82.

À propos de ce rapport

GRI 2-3, 2-4, 2-5

Le présent rapport de durabilité est conforme aux dispositions relatives à la transparence des informations non financières selon l'art. 964a ss CO ainsi qu'aux recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD, voir glossaire à partir de la page 150) et a été établi en accord avec la norme de développement durable internationalement reconnue GRI S 2021 (voir glossaire à partir de la page 150). Les indices correspondants aux dispositions du CO, à la TCFD et à la GRI se trouvent en annexe et facilitent la recherche de contenus spécifiques.

Le rapport de durabilité se concentre sur les activités commerciales de Valiant Holding SA et de la Banque Valiant SA. Conformément aux art. 964a ss CO, les informations pertinentes relatives aux différentes sociétés du groupe non prises en compte doivent être ajoutées au reporting de durabilité et attribuées de manière claire à la filiale concernée. Ce n'est pas le cas pour l'exercice sous revue.

Tout comme le rapport de gestion de Valiant Holding SA, le rapport de durabilité couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Le rapport de gestion et le rapport de durabilité sont publiés chaque année, depuis l'exercice 2024, sous forme de publications distinctes. Au cours de la période considérée, aucune rectification ni nouvelle présentation d'informations n'a été effectuée.

Comme pour l'exercice précédent, le conseil d'administration de Valiant a chargé la société d'audit indépendante PwC de soumettre le présent rapport de durabilité à un audit de gestion, avec une assurance limitée sur certains indicateurs de durabilité. Le rapport de PwC contenant les informations sur les indicateurs de durabilité audités se trouve aux pages 145–149.

Le rapport se fonde sur les principaux thèmes de durabilité, qui reposent sur les exigences du reporting non financier selon l'art. 964a ss CO et sur les thèmes de la norme de reporting GRI S 2021, ainsi que sur les impacts, risques et opportunités liés aux thèmes pertinents, leur traitement et les approches de gestion. Les mesures mises en œuvre depuis longtemps, qui ont fait leurs preuves dans la mise en œuvre stratégique et opérationnelle et qui sont donc institutionnalisées, sont expliquées dans la section « Approches de gestion ». Les mesures partiellement mises en œuvre sont expliquées dans le chapitre « Mesures mises en œuvre » ou « Mesures prévues », en fonction de leur état d'avancement. La structure des chapitres consacrés aux différents thèmes essentiels de durabilité peut donc varier légèrement. Cela dépend également des indicateurs qui ont été mesurés jusqu'à présent et des objectifs qui ont été fixés.

Contact pour les questions concernant la durabilité

Valiant Holding SA
Durabilité
Case postale
3001 Berne

valiant.ch/durabilite
nachhaltigkeit@valiant.ch
031 310 72 20

À propos de nous

Valiant

Valiant Holding SA a été fondée au milieu de l'année 1997, à la suite du regroupement de trois banques régionales: la Spar + Leihkasse à Berne, la Gewerbekasse à Berne et la BB Bank Belp. Les racines de Valiant remontent toutefois à 1824, date de la fondation de la Caisse d'épargne de Morat. À ce jour, 31 banques régionales et plusieurs filiales reprises d'autres banques tierces sont regroupées au sein de Valiant Holding SA. Société anonyme de droit suisse, Valiant Holding SA a son siège à Lucerne. Elle participe à toutes sortes d'entreprises, notamment dans les secteurs bancaire, financier et des services. Elle participe également à des actions communes et acquiert, vend et grève des biens immobiliers. Contrairement à sa société affiliée, la Banque Valiant SA, Valiant Holding SA ne possède pas le statut de banque.

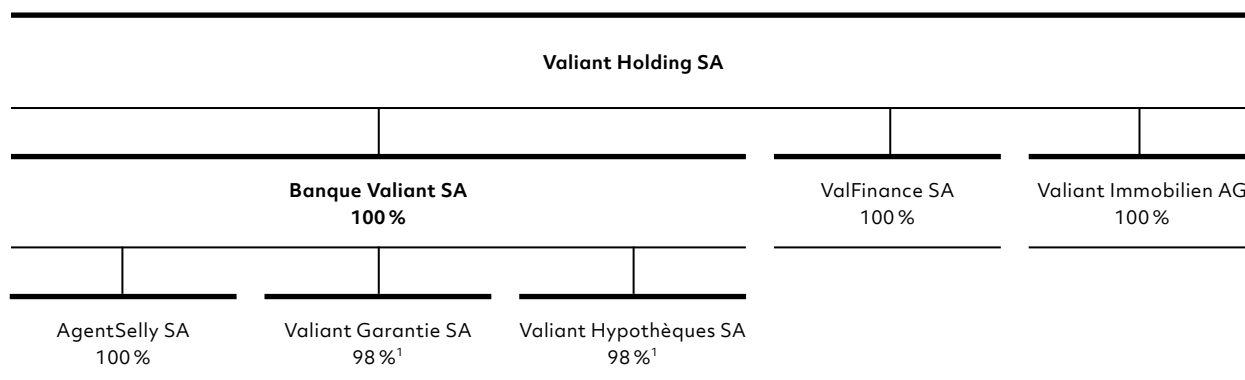
Le groupe Valiant (Valiant) se compose de Valiant Holding SA et de ses filiales Banque Valiant SA, ValFinance SA et Valiant Immobilien AG, ainsi que d'AgentSelly SA, Valiant Garantie SA et Valiant Hypothèques SA, toutes trois filiales de Banque Valiant SA. ValFinance SA, Valiant Immobilien AG, Valiant Garantie SA et Valiant Hypothèques SA n'ont pas de collaboratrices et collaborateurs fixes. Les mêmes personnes sont membres des conseils d'administration et des comités de direction de Valiant Holding SA et de la Banque Valiant SA (union personnelle).

D'autres informations sur les filiales de Valiant Holding SA, et notamment sur la Banque Valiant SA, sont mentionnées à la page 137 du rapport de gestion de Valiant Holding SA.

La Banque Valiant SA est un prestataire financier indépendant, qui gère les activités bancaires opérationnelles. Elle opère exclusivement en Suisse et propose à sa clientèle privée et aux PME une offre complète, simple et compréhensible pour toutes les questions financières. La Banque Valiant SA est établie au niveau local dans les quinze cantons suivants: Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Soleure, St-Gall, Thurgovie, Vaud, Zoug et Zurich. Elle est également présente dans toute la Suisse grâce à des prestations numériques innovantes.



Structure du groupe



¹ 2 % sont détenus par les membres externes du conseil d'administration

Notre charte

Vision

La vie financière n'aura jamais été aussi simple qu'avec Valiant.

Mission

Nous sommes un prestataire financier indépendant et exclusivement présent en Suisse. Nous conseillons les particuliers et les PME.

Nous veillons à maintenir un équilibre optimal entre rendement, croissance et risque. Nous offrons la sécurité grâce à une solide dotation en fonds propres.

Nous permettons à nos clientes et clients

de mener une vie financière sereine grâce à des solutions facilement accessibles et compréhensibles, une exécution rapide ainsi qu'un conseil personnalisé.

Nous créons de la plus-value financière pour **l'actionnariat**.

Nous sommes un employeur attrayant pour le **personnel** et entretenons une culture d'entreprise basée sur l'entraide et la recherche de résultats.

Nous adoptons un comportement responsable et durable envers **la société et l'environnement**.

Valeurs

Orientation clientèle

- Nos prestations et notre attitude sont guidées par les besoins de nos clientes et clients.
- Nous abordons notre clientèle de manière proactive, la conseillons et l'accompagnons de manière professionnelle, compétente et complète.

Orientation solutions

- Nous raisonnons de manière globale et proposons à tout moment des solutions simples et ciblées.

Sens des responsabilités

- Nous assumons avec sérieux notre responsabilité envers les parties prenantes internes et externes et considérons leurs intérêts.
- Nous tenons toujours compte de la rentabilité.

Intégrité

- Nos actions sont compréhensibles et contraignantes. Nous disons ce que nous faisons, et nous faisons ce que nous disons.
- Nous sommes honnêtes, crédibles et respectueux.
- Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement, de discrimination ou d'intimidation.

Notre marque

Valiant signifie courageux, puissant et fort. Nous voulons nous affirmer sur le marché, en tant que prestataire financier, avec des messages clairs et des produits simples. Nous poursuivons activement cet objectif, jour après jour. Pour ce faire, nos collaboratrices et collaborateurs ainsi que toutes nos activités et mesures s'orientent systématiquement sur notre vision, à savoir simplifier le plus possible la vie financière de la clientèle privée et des PME de Suisse. Les principes de notre charte servent de cadre et d'orientation.

Notre modèle d'affaires

Valiant est synonyme de simplicité sur le marché financier suisse. Ses atouts et son ADN sont au cœur des fonctions clés d'un prestataire financier pour la clientèle privée et les PME. Valiant propose à sa clientèle des produits et des services facilement compréhensibles dans les domaines du financement, des paiements, de l'épargne, de l'investissement et de la prévoyance. Pour ce faire, Valiant s'appuie sur ses atouts et sa culture éprouvée et se concentre sur quatre segments de clientèle: clientèle privée, clientèle privée fortunée, indépendant·e·s et petites entreprises, et entreprises de taille moyenne.

Modèle d'affaires

Des **services** complets et compréhensibles...



Financement



Paielements



Épargne

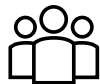


Placements



Prévoyance

... conçus sur mesure pour la **clientèle** privée et les **PME**...



Clientèle privée



Clientèle privée fortunée



Indépendant·e·s/petites entreprises



Entreprises de taille moyenne

... sur la base de nos **atouts** et de notre **culture d'entreprise** éprouvée



Relations étroites et de longue date avec la **clientèle** privée et les **PME**



Gestion de premier ordre des hypothèques et de la trésorerie



Une stratégie de commercialisation **innovante** grâce à la combinaison de **canaux** numériques et physiques



Secteur informatique **performant**, investissements dans de nouvelles **optimisations** de processus



Culture ancrée en **Suisse**, sur la base d'une **approche** partenariale

Notre orientation stratégique sur la durabilité

Depuis la fondation de Valiant, la durabilité et le développement durable constituent l'un des fondements de notre activité commerciale et sont profondément ancrés dans notre culture d'entreprise. Nous pensons et agissons à long terme, créant ainsi une valeur ajoutée durable (voir chapitre «Modèle d'affaires responsable» à la page 25). Nous concevons la durabilité comme l'interaction entre les trois dimensions que sont l'économie, la société et l'environnement. Valiant contribue de manière responsable à chacune de ces dimensions.

Avec ses financements basés sur l'économie réelle, Valiant poursuit l'objectif d'apporter une contribution positive sur le plan économique. La part des financements et des investissements dans l'économie réelle sert à cet égard d'indicateur pour le modèle d'affaires responsable. Sont considérés comme contribuant à l'économie réelle les crédits et les investissements affectés à la production de biens et de services réels ou au financement d'immeubles. Quelque 80 % du total du bilan de Valiant prennent la forme de prêts à l'économie réelle, ce qui reflète notre rôle de prestataire financier vis-à-vis de nos parties prenantes. Afin de perpétuer le succès de son modèle d'affaires à l'avenir, Valiant attache une importance toute particulière à une culture du risque responsable et vise à maintenir un équilibre optimal entre rentabilité, croissance et risques (Politique durable en matière de risque et de crédit, pages 32–36).

Valiant, en tant que partenaire financier fort, contribue au bien-être financier de la société. Par le paiement d'impôts, le versement de dividendes et de salaires, mais également en s'approvisionnant en produits et services locaux, Valiant contribue à la création de valeur à l'échelle régionale. Par exemple, les biens et services que nous acquérons proviennent ainsi en majeure partie de notre zone d'activité (pages 39–40).

Valiant est consciente de son influence sur l'environnement et la nature. Grâce à des produits et services ciblant la durabilité, nous soutenons les financements et placements durables de notre clientèle (pages 53–54 et 55–61). Nous encourageons également la transparence en divulguant l'intégralité de nos émissions opérationnelles

(page 116) ainsi que des émissions financées à travers les activités hypothécaires, les opérations avec la clientèle entreprises et les affaires de placement (page 117).

Dans le cadre de la stratégie «Valiant 2029», la durabilité est ancrée au plus haut niveau stratégique. Pour plus d'informations sur la stratégie «Valiant 2029», voir les pages 17–20 du rapport de gestion de Valiant Holding SA. Avec l'axe stratégique «Promouvoir la durabilité», Valiant assume ses responsabilités à l'égard des personnes et de l'environnement. Dans ce cadre, nous nous concentrons sur deux thématiques. Nous entendons, d'une part, réduire les émissions de CO₂ de manière ciblée en alignant notre activité commerciale sur les objectifs climatiques de la Suisse et l'Accord de Paris sur le climat (voir glossaire à partir de la page 150). D'autre part, Valiant encourage le traitement équitable de ses collaboratrices et collaborateurs en mettant en place des modèles de travail flexibles qui permettent de concilier vie professionnelle et vie familiale, ceci également dans le but d'augmenter la proportion de femmes aux postes de cadres.

À la demande du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration détermine chaque année les objectifs de l'entreprise, notamment en vue de piloter la mise en œuvre de la stratégie «Valiant 2029». Le niveau d'atteinte des objectifs est mesuré trimestriellement par le comité de direction et fait l'objet d'un rapport au conseil d'administration. Le taux d'atteinte des objectifs en fin d'année influe sur la rémunération variable des membres du comité de direction, qui est indiquée dans le rapport relatif aux rémunérations (voir pages 94–95 du rapport de gestion de Valiant Holding SA).

Au cours de l'exercice sous revue, Valiant a encore affiné ses ambitions et la gestion des thématiques clés en matière de durabilité afin de garantir une mise en œuvre efficace de l'axe stratégique «Promouvoir la durabilité». Sur cette base, une sélection de thématiques clés en matière de durabilité a été développée et des indicateurs, objectifs et mesures ont été élaborés. Valiant crée ainsi un cadre stratégique permettant de faire progresser de manière ciblée les aspects pertinents liés à la durabilité.

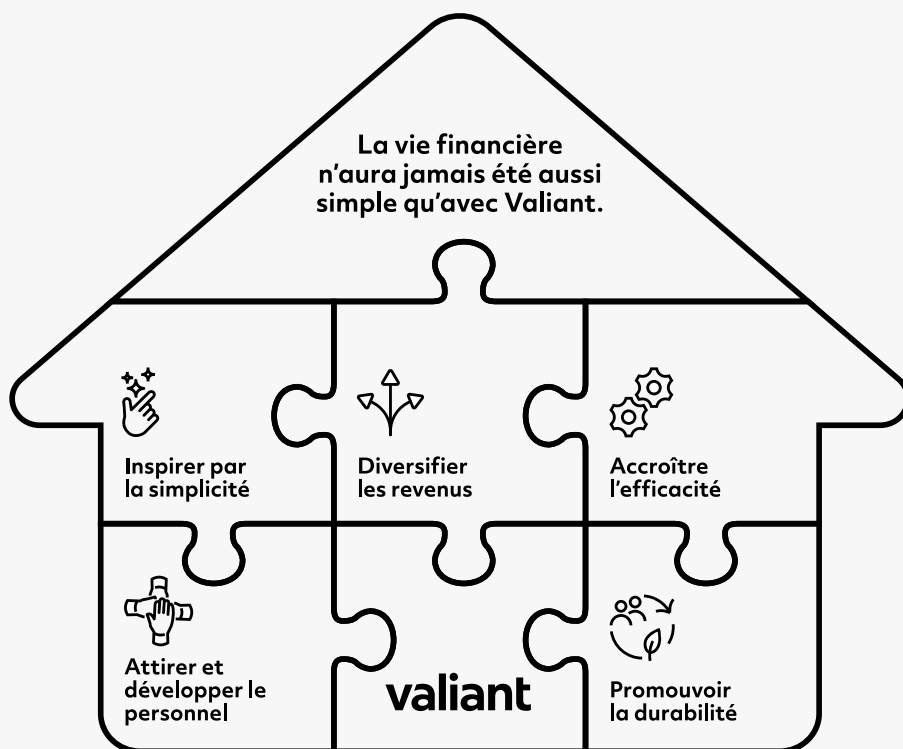
Pour que les intérêts des parties prenantes soient dûment pris en compte, Valiant a de nouveau mené une enquête en ligne au cours de

l'exercice sous revue. Les résultats sont intégrés tant dans le développement de la gestion de la durabilité que dans le reporting. À l'exception du groupe « autorités et politique », des représentantes et représentants de toutes les parties prenantes ont pris part à l'enquête (plus d'informations aux pages 15–19). Grâce au taux de réponse élevé de près de 75 %, nous avons pu recueillir de précieux enseignements, qui permettent de mieux comprendre les différentes perspectives et exigences. Les participant·e·s ont été interrogés sur leur perception des actuelles performances de Valiant en matière de durabilité et sur leurs attentes. Les activités et développements de Valiant ont été jugés majoritairement positifs et largement conformes aux attentes des parties prenantes. Les potentiels d'amélioration identifiés sont pris en considération dans le développement de la gestion de la durabilité. Les parties prenantes

ont également hiérarchisé les thématiques clés en matière de durabilité de Valiant selon leur évaluation individuelle. En s'appuyant sur ces résultats, Valiant a revu et adapté la hiérarchisation des thèmes essentiels (plus d'informations à cet égard aux pages 17–19). Nous faisons ainsi en sorte que les besoins des parties prenantes soient dûment pris en considération et que les thèmes de durabilité pertinents soient traités.

D'autres informations sur la stratégie « Valiant 2029 », y compris les objectifs de l'entreprise et les mesures mises en œuvre, figurent aux pages 17–20 du rapport de gestion de Valiant Holding SA.

Vision et axes stratégiques d'ici 2029



Le tableau ci-après propose une vue d'ensemble des objectifs généraux et des mesures pertinentes qui figurent au premier plan de nos thématiques clés en matière de durabilité.

Objectifs généraux et mesures

Thématiques clés en matière de durabilité	Objectif général	Mesures prises
Gestion d'entreprise responsable		
Stabilité et rentabilité ¹	Valiant place la stabilité, la fiabilité et la rentabilité au cœur de sa gestion d'entreprise. Une base de capital stable et une structure de capital solide, une solvabilité élevée ainsi que des résultats financiers sains assurent un développement responsable et pérenne. Le ratio de fonds propres total doit se situer entre 15 et 17 %.	– Diversification des revenus – Accroissement de l'efficacité grâce à des processus optimisés et automatisés ainsi qu'au contrôle des coûts – Renforcement de la simplicité, de l'ancrage local et du conseil personnalisé
Politique durable en matière de risque et de crédit ^{1,5}	Valiant applique une politique prudente en matière de risque et de crédit, qui intègre des critères de durabilité environnementaux, sociaux et économiques. Les risques sont systématiquement recensés et gérés et les aspects liés à la durabilité pleinement pris en compte afin de garantir une gestion de l'entreprise résiliente à long terme.	– Mise en œuvre de la circulaire FINMA sur les risques financiers liés à la nature – Identification et contrôle gradués d'autres risques de durabilité potentiels – Encouragement de la sensibilisation aux risques de durabilité au sein de l'entreprise
Conformité socio-économique ²	Valiant veille au respect systématique des prescriptions légales et réglementaires. Des processus clairs et des contrôles internes garantissent l'ancrage de l'intégrité et de la conformité au droit dans toutes les activités commerciales.	– Formations régulières à des sujets de conformité pertinents dispensées au personnel – Contrôle continu du système de gestion de la conformité
Impacts économiques indirects ¹	Par son activité commerciale, Valiant contribue à la création de valeur et d'emplois à l'échelle régionale dans l'objectif d'encourager le développement économique dans la zone de marché.	– Acquisition de biens et de services majoritairement dans la région – Création de postes de travail et de formation attrayants dans la zone d'activité
Vie sociale locale ¹	Valiant s'engage de manière ciblée dans les régions où elle exerce ses activités. Grâce à un soutien financier et à la mise en place de projets, elle défend la culture, le sport et les initiatives sociales.	– Soutien à de nombreux projets régionaux au travers de partenariats, d'activités de sponsoring et de dons
Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes		
Transparence et intelligibilité des produits et services ¹	Les produits et services de Valiant sont clairs, transparents et compréhensibles, de façon à permettre aux clientes et clients de prendre leurs décisions sur une base éclairée.	– Recueil et enrichissement ciblé des informations ESG disponibles sur les produits (voir glossaire à partir de la page 150) – Sensibilisation de la clientèle sur les informations ESG
Relations clientèle ¹	Valiant entretient des relations à long terme fondées sur la confiance avec ses clientes et clients. Les besoins et attentes de la clientèle figurent au premier plan et déterminent le développement des offres et des services.	– Contrôle et développement continus de la gamme de produits et services ainsi que des canaux d'interaction (physiques et numériques)
Protection des données, sphère privée et cybersécurité ¹	Valiant garantit un haut niveau de protection des données et une pleine protection des informations sensibles. Elle s'engage de manière proactive à détecter les activités criminelles à un stade précoce, à les combattre efficacement, à garantir la protection des données, la sécurité des données et la protection de la sphère privée ainsi qu'à lutter contre la cybercriminalité.	– Contrôle et développement continus des systèmes de sécurité internes – Sensibilisation de la clientèle et du personnel quant aux dangers potentiels
Durabilité des produits et services		
Durabilité des financements ^{4,5}	Les financements sont affectés selon des critères de durabilité clairement définis. Valiant soutient ainsi des projets environnementaux et sociaux, assurant un emploi des fonds responsable. La prise en compte d'autres aspects liés à la durabilité doit en outre être consolidée d'ici à 2029.	– Sensibilisation de la clientèle aux questions de durabilité lors du conseil en crédit et de l'octroi de crédits – Examen de l'intégration d'autres critères de durabilité pour les opérations hypothécaires et les crédits aux entreprises
Durabilité des placements ^{4,5}	Valiant intègre systématiquement des critères de durabilité dans le processus de placement et développe son offre en conséquence. Les clientes et clients ont ainsi la possibilité d'aligner leurs préférences en matière de durabilité sur l'offre correspondante.	– Sensibilisation et formation continue des conseillères et conseillers à la clientèle aux offres de placements durables – Développement de l'offre en ce qui concerne la durabilité
Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie des produits ⁵	Valiant examine systématiquement l'empreinte écologique de ses produits en vue de réduire continuellement les émissions et la consommation d'énergie, de promouvoir des solutions préservant les ressources et d'atteindre les objectifs définis. Les émissions du portefeuille hypothécaire doivent ainsi être abaissées d'au moins 51 % (immeubles commerciaux) et 54 % (immeubles d'habitation) d'ici à 2030, pour atteindre le zéro net à l'horizon 2050 (voir glossaire à partir de la page 150).	– Mise en œuvre et développement des approches existantes de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre conformément à la feuille de route zéro net (de plus amples informations sur la feuille de route zéro net figurent aux pages 119–121)

Affectation à un aspect lié à l'IER*: ¹ Aspect social ² Lutte contre la corruption ³ Aspect relatif aux employé·e·s ⁴ Respect des droits de l'Homme ⁵ Aspect environnemental
* IER = contre-projet à l'initiative Entreprises responsables (voir glossaire à partir de la page 150)

Thématiques clés en matière de durabilité	Objectif général	Mesures prises
Engagement et promotion du personnel		
Modèles de travail ³	En mettant en place des modèles de travail flexibles, Valiant favorise la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. Grâce à cela et à une robuste prévoyance en faveur du personnel, Valiant renforce son attractivité en tant qu'employeur.	- Promotion des modèles de travail flexibles comme l'emploi à temps partiel et le partage de poste aux fins de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale - Adaptation et modernisation continues de l'environnement de travail en fonction des évolutions du monde du travail - Renforcement de la prévoyance en faveur du personnel, en particulier pour les employé·e·s à temps partiel
Santé physique et mentale ³	Valiant met en place un environnement de travail favorable à la santé. Des offres de prévention et de formation ainsi que des postes de travail ergonomiques contribuent au bien-être et à la bonne santé à long terme de nos collaboratrices et collaborateurs.	- Développement des offres internes et des coopérations externes existantes pour la promotion de la santé physique et mentale des collaboratrices et collaborateurs
Formation et perfectionnement ³	Valiant encourage le développement individuel de ses collaboratrices et collaborateurs. Elle soutient l'élargissement de leurs compétences techniques et personnelles au travers de programmes internes et de possibilités ciblées de perfectionnement.	- Investissement permanent dans des programmes de formation continue sur mesure
Information et consultation des collaboratrices et collaborateurs ³	Valiant informe son personnel de façon proactive et transparente et l'intègre activement dans les processus décisionnels. Une communication ouverte et des possibilités de feed-back renforcent la confiance et la participation. Nous entendons ainsi maintenir la satisfaction et l'engagement du personnel à un niveau constamment élevé.	- Poursuite des formes de dialogue et de participation existantes, telles que les tournées du CEO et la possibilité d'adresser des propositions d'amélioration via la Batterie d'idées (outil de gestion des idées de l'entreprise) - Intégration des collaboratrices et collaborateurs lors du développement et de la hiérarchisation des thématiques en matière de durabilité
Inclusion et équité parmi le personnel ³	Valiant s'engage en faveur de conditions de travail équitables ainsi que de l'égalité de traitement de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Elle encourage le vivre ensemble inclusif et ne tolère aucune forme de discrimination. Valiant entend augmenter la proportion de femmes parmi les cadres (y compris direction/comité de direction) à 33 % d'ici 2029 et garantir un écart de salaire inférieur à 2 % entre les femmes et les hommes.	- Évaluation et mise en œuvre continues de différentes mesures telles que le mentoring, les manifestations de mise en réseau et d'échanges ainsi que le recrutement ciblé pour encourager la présence des femmes dans les postes de direction - Analyse annuelle de l'égalité salariale
Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société		
Respect des droits humains ⁴	Valiant s'engage à respecter les droits humains internationalement reconnus et intègre ces principes dans son activité commerciale. Valiant attend de ses partenaires commerciaux et fournisseurs qu'ils respectent les mêmes standards.	- Sensibilisation régulière du personnel aux comportements éthiques, y compris au respect des droits humains
Pratiques d'achat ¹	Valiant procède à ses achats de façon transparente et responsable. Dans la mesure du possible, nous nous procurons des produits et services dans la région. Nos fournisseurs doivent par ailleurs observer des normes environnementales et sociales qui sont régulièrement contrôlées et développées.	- Meilleure intégration des critères ESG dans la gestion des fournisseurs - Établissement d'un code de conduite pour les fournisseurs/entreprises partenaires
Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles ⁵	Valiant réduit en permanence les émissions liées aux activités opérationnelles. Les mesures d'accroissement de l'efficacité et de protection du climat contribuent à réduire continuellement l'empreinte carbone. Valiant entend abaisser les émissions liées aux activités opérationnelles d'au moins 42 % d'ici à 2030 pour atteindre le zéro net à l'horizon 2050. L'énergie utilisée fait l'objet d'un suivi systématique et d'une optimisation continue dans l'objectif de réduire la consommation et de promouvoir des solutions préservant les ressources.	- Augmentation de l'efficacité énergétique grâce au recours accru aux énergies renouvelables - Remplacement progressif des systèmes de chauffage au mazout et au gaz par des solutions respectueuses du climat - Passage à une électricité produite à partir d'énergies renouvelables - Participation à la notation CDP (Carbon Disclosure Project) (voir glossaire à partir de la page 150)

Affectation à un aspect lié à l'IER*: ¹ Aspect social ² Lutte contre la corruption ³ Aspect relatif aux employé·e·s ⁴ Respect des droits humains ⁵ Aspect environnemental
 * IER = contre-projet à l'initiative Entreprises responsables (voir glossaire à partir de la page 150)

Nos principaux thèmes de durabilité

Pour Valiant, la durabilité signifie assumer ses responsabilités tout au long de la chaîne de création de valeur. Nous avons pour ambition d'apporter une contribution positive à long terme – en faveur de notre clientèle, de notre personnel, de l'environnement et de la société. À cet égard, nous échangeons en permanence avec nos parties prenantes et avons une approche globale tant des principaux impacts positifs et négatifs de notre activité commerciale que des opportunités et risques qui découlent de celle-ci. Nous nous assurons ainsi de prendre nos décisions en toute connaissance de cause et d'encourager une création de valeur pérenne.

Dialogue avec nos parties prenantes

GRI 2-29

Pour Valiant, l'échange permanent avec les différentes parties prenantes constitue l'une des clés d'une gestion responsable et durable. L'échange systématique nous permet de mieux comprendre leurs points de vue, d'obtenir des retours précieux sur nos propres performances ainsi que de tenir compte de leurs besoins dans nos activités commerciales et nos efforts dans le domaine de la durabilité. Nous apprécions le dialogue ouvert, dans le cadre d'échanges tant formels qu'informels, et acceptons volontiers les feed-backs et les critiques.

Dans ce qui suit, nous décrivons les canaux via lesquels nous échangeons régulièrement avec les parties prenantes:

- **Clientes et clients:** beaucoup attendent de Valiant des produits et services financiers axés sur la durabilité, une communication et des rapports transparents ainsi qu'un impact positif sur la communauté et l'environnement. Répondre à ces attentes est une priorité pour Valiant, afin d'atteindre une satisfaction élevée et un lien étroit avec la clientèle.

Nous échangeons avec nos clientes et clients à travers différents canaux, physiques ou numériques selon leur choix. Quel que soit le canal, le conseil personnalisé revêt toujours une grande importance. En l'associant davantage à des éléments numériques, nous sommes en mesure de créer une expérience client globale de qualité et de simplifier encore la vie financière de notre clientèle.

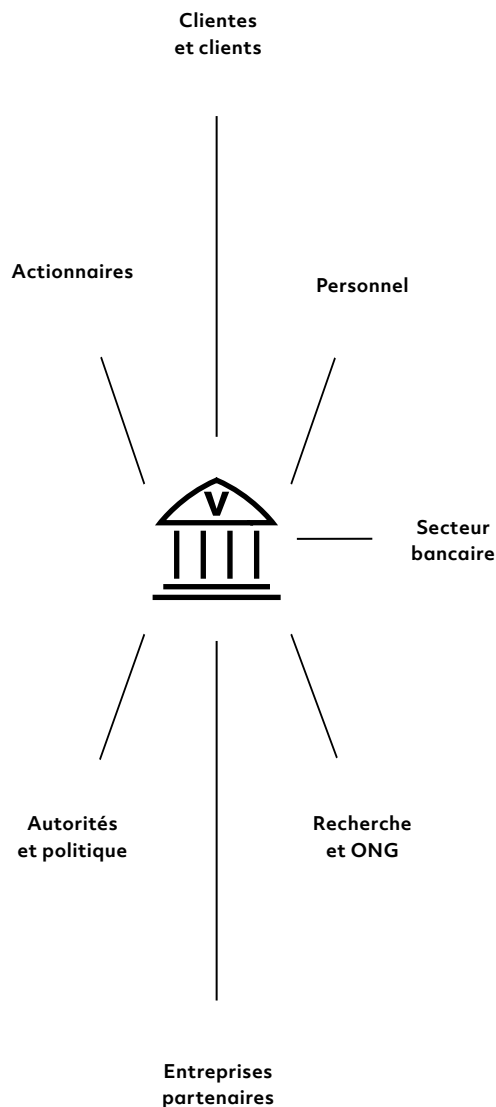
- **Actionnaires:** ces parties prenantes s'intéressent de plus en plus aux opportunités d'investissement durable, aux informations transparentes sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et à la stabilité financière à long terme. La satisfaction de ces besoins a une incidence positive sur l'environnement, la société et l'économie, tout en favorisant un actionnariat stable et un rendement durable.

Lors de l'assemblée générale annuelle, Valiant informe ses actionnaires sur l'exercice écoulé et, dans le cadre de l'approbation du rapport de durabilité, soumet à la discussion les différentes activités menées et mesures prises dans le domaine de la durabilité. Par ailleurs, Valiant participe à de nombreuses conférences et tournées de présentation et organise des rencontres avec les investisseuses et investisseurs en Suisse et à l'étranger.

- **Collaboratrices et collaborateurs:** le personnel accorde une grande importance à une culture d'entreprise durable, des conditions de travail équitables et flexibles, la

participation et un travail porteur de sens. Valiant tient à répondre aux demandes de ses collaboratrices et collaborateurs et à leur garantir une grande satisfaction au travail.

Outre les entretiens d'évaluation ordinaires, des enquêtes sont aussi organisées régulièrement. Nous mettons également à disposition d'autres structures formelles et informelles à des fins d'échange entre les collaboratrices et collaborateurs de tous les échelons: visites du CEO, événements pour le personnel, système de signalement des faits répréhensibles et consultations sociales externes.



- **Autorités et politique :** cette partie prenante tient à ce que Valiant applique des pratiques financières durables, respecte les normes éthiques et contribue à la réalisation d'objectifs environnementaux et sociaux. Pour ce faire, les autorités et responsables politiques adoptent des dispositions et des prescriptions que Valiant s'engage à respecter.

Valiant est en contact régulier avec ces derniers par le biais de différentes structures. Valiant étant une organisation politiquement neutre, nous ne finançons en revanche pas d'activités politiques ni de partis.

- **Secteur bancaire :** en tant que parties prenantes, les autres banques et établissements financiers attendent de Valiant qu'elle respecte les normes éthiques du secteur, qu'elle applique des pratiques financières transparentes et contribue à la stabilité du système financier. Pour Valiant, l'importance du secteur bancaire réside notamment dans la garantie de l'intégrité du secteur financier, la prévention des risques systémiques et la promotion d'un environnement financier durable, fiable et stable.

En tant que membre de l'Association suisse des banquiers et de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS), nous nous engageons activement au sein de différents comités. Les collaboratrices et collaborateurs de Valiant sont représenté·e·s dans différents groupes de travail et commissions spécialisées de l'Association suisse des banquiers, et notamment le groupe de travail Sustainable Finance.

- **Recherche et ONG :** les instituts de recherche et les ONG attendent de Valiant une orientation claire vers les investissements durables, le soutien aux projets environnementaux et aux initiatives sociales. Les enseignements tirés de la recherche et les exigences des ONG aident Valiant à évaluer et étendre ses efforts en matière de durabilité, et à contribuer au développement durable.

Outre son adhésion à des organisations telles que l'association öbu (Association pour une économie durable) ou le réseau Business & Professional Women Switzerland, Valiant interagit avec un grand nombre d'universités et de hautes écoles en Suisse, par exemple en participant à des études de benchmarking, en développant des innovations ou en qualité de partenaire d'entretien pour des travaux de diplôme à différents niveaux.

- **Entreprises partenaires:** dans le contexte de la durabilité, les partenaires commerciaux de Valiant attendent de plus en plus des pratiques commerciales durables, des chaînes d'approvisionnement responsables et la poursuite commune d'objectifs environnementaux et sociaux dans le cadre de la collaboration. Pour atteindre ces objectifs et promouvoir des relations d'affaires fondées sur le partenariat à long terme, Valiant attache une grande importance à une collaboration transparente et ouverte d'égal à égal.

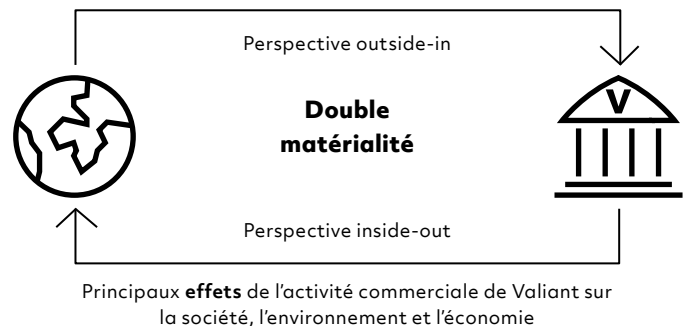
Les personnes en charge de la gestion des fournisseurs chez Valiant entretiennent des contacts réguliers avec les différentes entreprises partenaires et appliquent des processus institutionnalisés d'achat et de surveillance, qui intègrent des critères ESG. Les relations d'affaires avec les fournisseurs ainsi que les entreprises partenaires représentent un levier déterminant pour réduire les impacts négatifs des pratiques d'achat sur la société et l'environnement.

Double analyse de pertinence

Afin de déterminer les impacts négatifs et positifs de l'activité commerciale de Valiant sur l'environnement, la société et l'économie, nous avons abordé activement nos parties prenantes dans le cadre d'un processus structuré en 2017 (pour plus d'informations à ce sujet, voir les pages 17–19). Les enseignements tirés ainsi que les évaluations du comité de direction et du conseil d'administration ont servi de base à notre première analyse de pertinence. Cette dernière a été remaniée en 2021 dans le cadre d'un nouveau dialogue avec nos parties prenantes (plus d'informations aux pages 17–19) et la gestion de la durabilité a fait l'objet d'un ancrage stratégique dans l'entreprise.

En 2023, l'analyse de pertinence a été largement perfectionnée grâce à la prise en considération des opportunités et risques majeurs découlant des tendances et développements en matière de durabilité pour l'activité commerciale de Valiant. L'analyse repose ainsi sur le principe de la double matérialité (voir glossaire à partir de la page 150), qui prévoit la prise en compte tant des impacts de l'activité commerciale sur la société, l'environnement et l'économie (perspective inside-out), que des opportunités et risques présentés pour Valiant par les développements externes en matière de durabilité (perspective outside-in).

Opportunités et risques principaux que les tendances et développements en matière de durabilité en dehors de l'organisation ont sur les activités commerciales de Valiant



Pour déterminer les opportunités et risques majeurs, nous avons, lors d'une première étape, dressé une liste exhaustive des opportunités et risques potentiels au moyen d'une analyse interne ainsi que d'une analyse environnementale. Cette liste a ensuite été évaluée et hiérarchisée en termes de portée (1 à 5) dans le cadre d'un atelier externe. Lors de deux nouveaux ateliers externes, nous avons complété les impacts identifiés de l'activité commerciale de Valiant sur l'environnement, la société et l'économie par d'autres impacts potentiels. Chaque impact potentiel a fait l'objet d'une description détaillée et été évalué quant à son incidence (positive, négative), son intensité (1 à 5), sa probabilité de survenue (réelle, potentielle), son horizon de temps (court/long terme) et sa fréquence (systémique, incident isolé). Sur cette base, nous avons actualisé les principaux impacts et les avons adaptés conformément aux exigences de la norme de reporting GRI S 2021 internationalement reconnue et à l'obligation de rédiger un rapport sur les questions non financières visée à l'art. 964a ss. CO. Des collaboratrices et collaborateurs de Valiant issus de domaines de compétence et d'échelons hiérarchiques différents ont participé à tous les ateliers.

Aperçu des critères d'évaluation des principaux impacts:

-  positif
-  négatif
-  réel
-  potentiel
-  court terme (jusqu'à 3 ans)
-  long terme (plus de 3 ans)
-  systémique
-  incident isolé

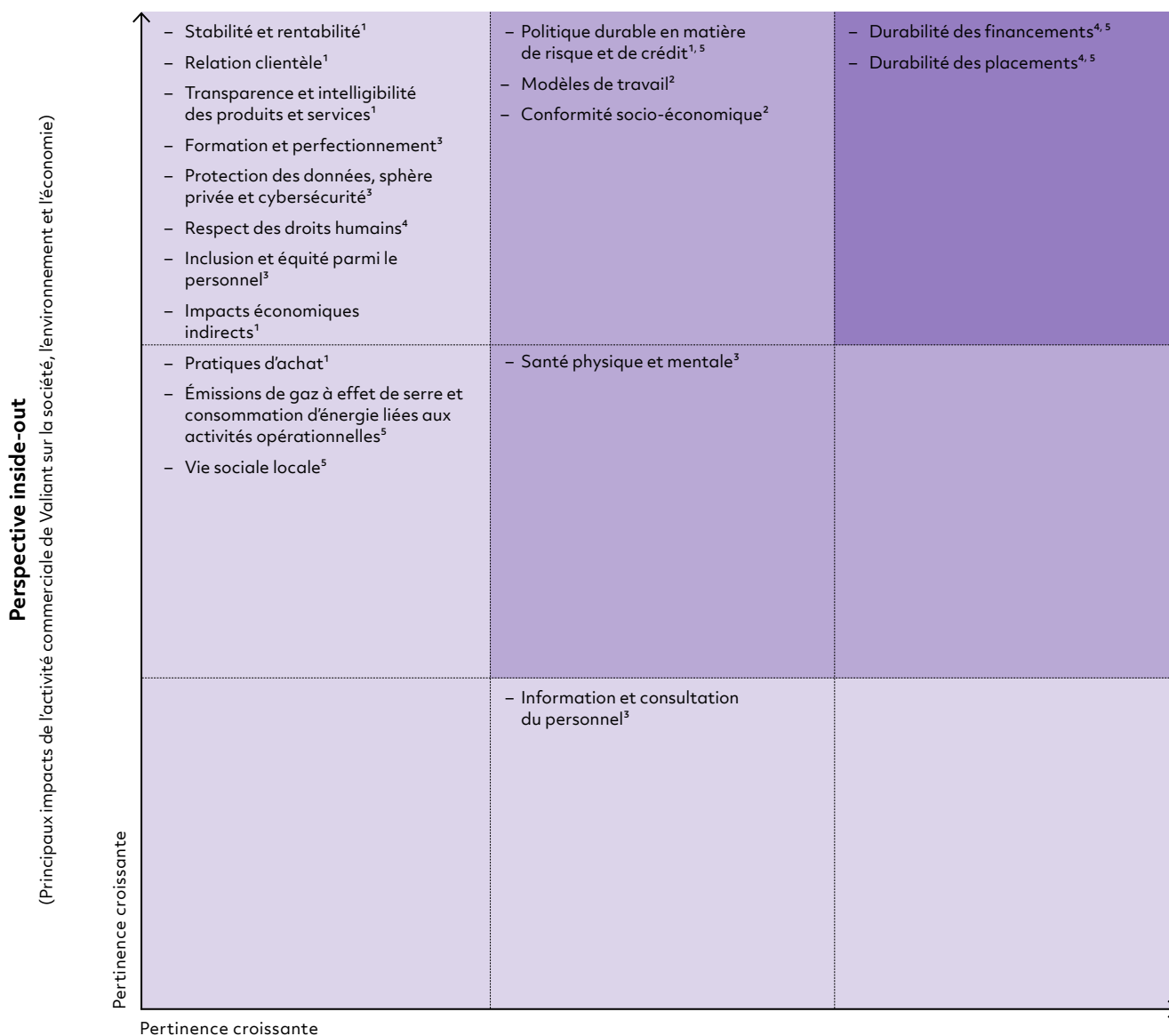
En vue du rapport 2025, nous avons de nouveau contacté nos parties prenantes (plus d'informations à ce sujet aux pages 15–17) afin d'examiner les principaux thèmes de durabilité et de revoir les priorités. Sur la base des conclusions, la hiérarchisation des thèmes essentiels a été revue afin de refléter de manière appropriée les intérêts des parties prenantes. Nous avons ainsi en particulier attribué une plus forte pondération aux aspects de durabilité liés aux produits et aux services dans notre analyse de pertinence. Les thèmes de la protection des données et de la conformité socio-économique ont également gagné en importance.

À la suite du remaniement, certains thèmes importants ont en outre pu être consolidés, dont par exemple la thématique des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles.

Par ailleurs, le thème pertinent «émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie des produits» n'est plus inclus dans l'analyse de double matérialité en tant que résultat distinct, car il est fortement lié aux thèmes «durabilité des financements» et «durabilité des placements». Étant donné toutefois que ces deux thèmes considèrent la durabilité à un niveau supérieur et que des données et objectifs spécifiques sont définis pour le thème «émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie des produits», ce dernier continue d'être présenté et expliqué séparément dans le rapport. Des explications relatives à la terminologie «émissions de gaz à effet de serre / émissions de GES» sont disponibles dans le glossaire à partir de la page 150.

Matrice de matérialité : matérialité des impacts, opportunités et risques

Seuls les thèmes s'inscrivant dans les seuils de matérialité (impacts, opportunités et risques) sont représentés dans le tableau suivant.



Affectation à un aspect lié à l'IER*

¹ Aspect social

² Lutte contre la corruption

³ Aspect relatif aux employé-e-s

⁴ Respect des droits humains

⁵ Aspect environnemental

* IER = contre-projet à l'initiative
Entreprises responsables

Aperçu des principaux impacts, opportunités et risques

Le tableau suivant donne un aperçu des principaux thèmes de durabilité de Valiant et montre les thèmes pour lesquels nous avons identifié des principaux impacts positifs et négatifs ainsi que des opportunités et risques importants. Des informations détaillées à ce sujet sont disponibles dans les chapitres respectifs.

Thématiques clés en matière de durabilité	Brève description et contenus primaires	Principaux impacts positifs/négatifs	Opportunités/risques principaux
Gestion d'entreprise responsable			
Stabilité et rentabilité ¹	– Rôle en tant que catalyseur dans le système économique – Solvabilité – Base de capital stable et structure de capital solide – Résultats financiers sains – Bonne position de liquidité et de financement – Qualité de crédit	+	–
Politique durable en matière de risque et de crédit ^{1,5}	– Gestion efficace des risques – Prêts stables – Sécurité de l'environnement système et de l'infrastructure informatique – Prise en compte des aspects sociaux et écologiques dans le système de gestion des risques – Gestion des partenaires commerciaux et des fournisseurs	+	–
Conformité socio-économique ²	– Lutte contre la corruption – Respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes sectorielles et des obligations de diligence – Sensibilisation au harcèlement, à la discrimination et au mobbing	+	–
Impacts économiques indirects ¹	– Bien commun et prospérité économique dans les structures locales – Impacts économiques indirects tels que les impôts, les achats locaux, la création de postes de travail et de formation	+	–
Vie sociale locale ¹	– Parrainage ou engagement caritatif – Effets sociaux positifs au-delà des activités commerciales	+	
Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes			
Transparence et intelligibilité des produits et services ¹	– Informations transparentes sur les opportunités et risques des produits et services – Prévention du écoblanchiment – Conseil indépendant et neutre	+	–
Relations clientèle ¹	– Bonne relation de confiance à long terme avec la clientèle – Expérience client – Qualité des conseils	+	–
Protection des données, sphère privée et cybersécurité ¹	– Confidentialité et respect de la sphère privée – Protection des données clientèle et bancaires – Sensibilisation et formation du personnel et de la clientèle	+	–

Affectation à un aspect lié à l'IER*: ¹ Aspect social ² Lutte contre la corruption ³ Aspect relatif aux employé-e-s ⁴ Respect des droits humains ⁵ Aspect environnemental
* IER = contre-projet à l'initiative Entreprises responsables

Thématiques clés en matière de durabilité	Brève description et contenus primaires	Principaux impacts positifs/négatifs	Opportunités/risques principaux
Durabilité des produits et services			
Durabilité des financements ^{4,5}	– Protection des consommateur/-trices et des investisseur/-euses – Qualité des produits et services – Promotion d'un développement durable des produits et services – Impacts de l'offre de produits et services sur la société et l'environnement	⊕ ⊖	
Durabilité des placements ^{4,5}	– Protection des consommateur/-trices et des investisseur/-euses – Qualité des produits et services – Promotion d'un développement durable des produits et services – Impacts de l'offre de produits et services	⊕ ⊖	
Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie des produits ⁵	– Promotion d'un développement durable des produits et services – Impacts de l'offre de produits et services sur la société et l'environnement	⊕ ⊖	⊕ ⊖
Engagement et promotion du personnel			
Modèles de travail ³	– Modèles de temps de travail – Conciliation du travail et des loisirs – Caisse de pension	⊕ ⊖	⊕ ⊖
Santé physique et mentale ³	– Santé physique et mentale – Gestion de la santé – Protection de la santé – Sensibilisation et formation du personnel – Ambiance de travail – Conseil social	⊕ ⊖	⊕ ⊖
Formation et perfectionnement ³	– Offre de formation et de perfectionnement (pour une amélioration constante de la qualité vis-à-vis de notre clientèle) – Gestion de la carrière et du parcours professionnel – Employabilité du personnel	⊕ ⊖	
Information et consultation du personnel ³	– Culture d'entreprise et de conduite – Possibilités de participation – Communication interne – Processus de prises de décisions et de rétroaction		⊕ ⊖
Inclusion et équité parmi le personnel ³	– Égalité de traitement indépendamment des caractéristiques individuelles – Égalité salariale – Absence de discrimination	⊕ ⊖	
Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société			
Respect des droits humains ⁴	– Respect des conventions internationales sur les droits humains – Obligations de diligence et de transparence dans la chaîne d'approvisionnement	⊕ ⊖	
Pratiques d'achat ¹	– Obligations de diligence et de transparence dans la chaîne d'approvisionnement – Critères ESG dans la gestion des fournisseurs	⊕ ⊖	
Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles ⁵	– Sollicitation de ressources naturelles – Impact environnemental de l'écologie d'entreprise au travers de la gestion interne de l'énergie, des déchets ou de l'eau, ainsi que la mobilité	⊕ ⊖	

Affectation à un aspect lié à l'IER*: ¹ Aspect social ² Lutte contre la corruption ³ Aspect relatif aux employé·e·s ⁴ Respect des droits humains ⁵ Aspect environnemental
* IER = contre-projet à l'initiative Entreprises responsables

Traitement des principaux impacts, opportunités et risques

Valiant attache une grande importance à l'établissement d'un rapport sur les impacts, opportunités et risques liés aux principaux thèmes de durabilité. La manière dont Valiant gère les principaux thèmes est répartie en quatre étapes de traitement, tant pour les impacts positifs et les opportunités que pour les impacts négatifs et les risques. Ces étapes de traitement se basent sur le cadre CDP (Carbon Disclosure Project).

En ce qui concerne les **impacts positifs** et les **opportunités**, les étapes de traitement sont les suivantes :

- **Omettre** : aucune mesure n'est prise pour saisir cette opportunité ou pour obtenir un impact positif grâce à cette option.
- **Augmenter** : des mesures sont prévues pour créer des conditions favorables à l'exploitation de cette opportunité ou à l'obtention d'effets positifs.
- **Partager** : l'exploitation des opportunités ou l'impact positif est amplifié par l'implication d'une tierce partie.
- **Mettre en œuvre** : des mesures sont prises pour saisir cette opportunité ou pour obtenir un impact positif.

Pour évaluer le traitement des **impacts négatifs** et des **risques**, Valiant a appliqué les étapes de traitement suivantes :

- **Éviter** : le risque et l'impact négatif ne sont ni suivis ni surveillés.
- **Accepter** : aucune mesure n'est mise en œuvre, mais le risque ou l'impact négatif est reconnu et surveillé.
- **Transférer** : les conséquences du risque ou la responsabilité des impacts négatifs sont transférées à une tierce partie.
- **Réduire** : des mesures de réduction et de contrôle du risque ou de l'impact négatif sont mises en œuvre.

Ces étapes de traitement offrent à Valiant une évaluation complète de sa gestion des principaux impacts, opportunités et risques.

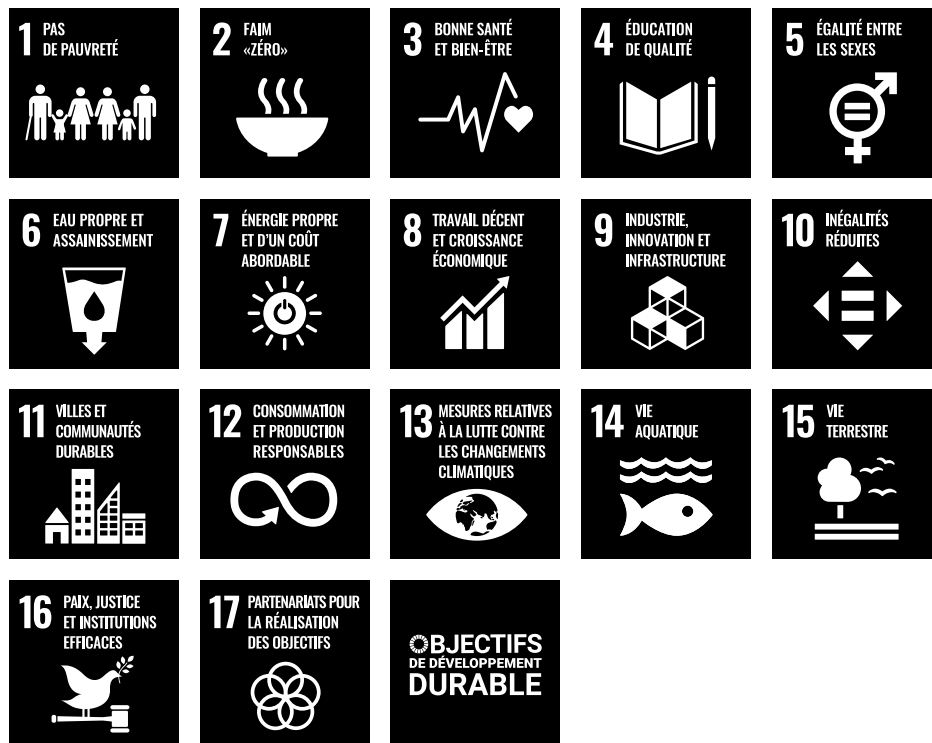
Notre contribution aux Objectifs de développement durable

En 2015, tous les États membres de l'ONU ont adopté l'Agenda 2030 pour un développement durable. L'Agenda 2030 constitue le référentiel de base sur lequel s'appuient tous les efforts déployés au niveau national et international pour relever des défis mondiaux. Il repose essentiellement sur 17 objectifs, appelés Objectifs de développement durable (ODD, voir glossaire à partir de la page 150).

Valiant s'engage à observer l'Agenda 2030 et les 17 ODD. En 2024, nous avons procédé à une analyse approfondie afin d'identifier les objectifs

sur lesquels, grâce à nos différents développements, mesures et activités, nous pouvons agir concrètement, ceux qui s'appliquent à notre entreprise ainsi que ceux qui nous permettent d'avoir une incidence positive sur la société et l'environnement. Pour ce faire, nous nous sommes orientés sur la pertinence des thématiques clés en matière de durabilité de Valiant (plus d'informations à ce sujet aux pages 17-19).

En ce qui concerne les ODD énumérés ci-après, Valiant peut, en raison de son positionnement en tant que prestataire de services financiers durable et de la diversité de ses mesures et activités, exercer une influence relativement plus importante sur les objectifs et sous-objectifs correspondants et contribuer activement à leur réalisation.



	ODD	Valiant exerce une influence sur les thématiques clés en matière de durabilité suivantes	En faveur de notre clientèle	En faveur de notre personnel	En faveur de notre société	En faveur de l'environnement	En faveur de notre espace économique
	Assurer l'accès de chacun à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de sa vie	- Vie sociale locale - Formation et perfectionnement - Information et consultation du personnel - Inclusion et équité parmi le personnel		++	+		+
	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et jeunes filles	- Information et consultation du personnel - Inclusion et équité parmi le personnel		++	+		+
	Garantir l'accès de tous à une énergie abordable, fiable, durable et moderne	- Impacts économiques indirects - Durabilité des financements - Durabilité des placements - Émissions de GES et consommation d'énergie des produits - Émissions de GES et consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles	+		++	++	+
	Promouvoir une croissance économique durable et inclusive, le plein emploi productif et un travail décent pour toutes et tous	- Stabilité et rentabilité - Impacts économiques indirects - Vie sociale locale - Relations clientèle - Protection des données, sphère privée et cybersécurité - Durabilité des financements - Durabilité des placements - Modèles de travail - Inclusion et équité parmi le personnel - Respect des droits humains		++	+		+
	Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et encourager l'innovation	- Durabilité de la politique en matière de risque et de crédit - Impacts économiques indirects - Durabilité des financements - Durabilité des placements			+	+	++
	Établir des modes de consommation et de production durables	- Durabilité des financements - Durabilité des placements - Émissions de GES et consommation d'énergie des produits - Pratiques d'achat - Émissions de GES et consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles	++		+	++	+
	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	- Durabilité de la politique en matière de risque et de crédit - Durabilité des financements - Durabilité des placements - Émissions de GES et consommation d'énergie des produits - Émissions de GES et consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles			+	++	+
	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de toutes et tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	- Conformité socio-économique - Transparence et intelligibilité des produits et services - Relations clientèle - Protection des données, sphère privée et cybersécurité - Information et consultation du personnel - Respect des droits humains	++	++	++		+

++ Influence importante

+ Influence moyenne

Modèle d'affaires responsable

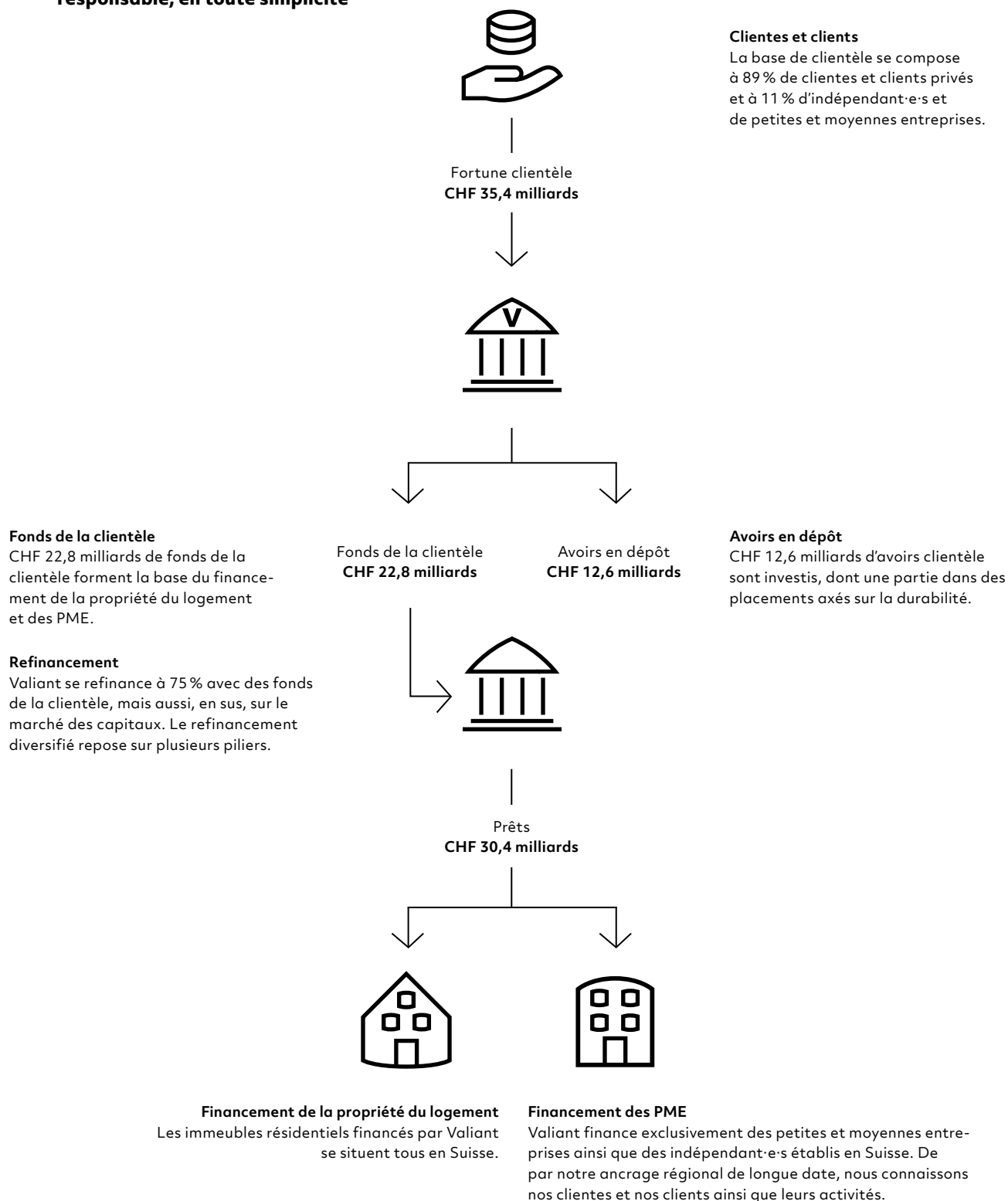
Notre modèle d'affaires est simple, compréhensible et exclusivement axé sur la Suisse. Pour plus d'informations, voir le chapitre Stratégie et objectifs aux pages 15–28 du rapport de gestion de Valiant Holding SA. Nous assumons notre rôle de lien important au sein de l'économie suisse et de la société. Nous réduisons les engagements risqués et éthiquement discutables en nous concentrant sur la clientèle privée et les PME en Suisse. Nous intégrons par ailleurs de plus en plus les critères de durabilité dans le conseil en placement et la gestion de fortune (pour plus d'informations, voir les pages 55–61).

Nous avons la conviction, à travers notre modèle d'affaires simple et responsable, de contribuer activement au développement économique, culturel et social de la Suisse, ce dont profite l'ensemble de la population. L'accent est ici mis sur nos tâches essentielles: recevoir de l'argent, le gérer soigneusement et le prêter. Nous bouclons ainsi le circuit monétaire au niveau national.

Répercussions environnementales du cœur de métier

Le modèle d'affaires responsable a toujours été fortement ancré au sein de Valiant. De nombreuses relations clientèle de longue date s'appuient sur notre histoire, marquée par la fusion de différentes banques régionales. Nous connaissons notre clientèle et celle-ci nous connaît. Notre modèle d'affaires simple et responsable s'articule autour d'une zone d'activité à la délimitation géographique claire au sein des frontières nationales, de notre positionnement de prestataire financier pour la clientèle privée et les PME et de la proximité avec la clientèle. Les fonds et l'épargne que notre clientèle nous confie servent à la fois à financer la propriété du logement par des hypothèques ainsi que les petites et moyennes entreprises. De plus, les prêts accordés sont répartis sur de nombreux montants petits et moyens. Les entreprises et les biens immobiliers financés se trouvent uniquement en Suisse et nous sont bien connus du fait de notre ancrage régional et de notre proximité avec la clientèle. Les quatre segments de clientèle bien définis excluent ipso facto pour Valiant les engagements de grande envergure assortis de risques

correspondants (pour plus d'informations, voir les pages 21–22 du rapport de gestion de Valiant Holding SA). Cette orientation permet une protection fondamentale des valeurs patrimoniales que nous confie notre clientèle. Valiant ne finance aucun projet à l'origine de violations des droits humains, de travaux forcés ou du travail d'enfants, ou qui pourrait entraîner de telles conséquences (pour plus d'informations sur les critères d'exclusion dans les opérations de financement, voir la page 53). Notre portefeuille de crédits actuel reflète la composition des branches économiques des PME en Suisse. Il est dès lors largement diversifié et ne comporte aucun gros risque.

**Notre modèle d'affaires
responsable, en toute simplicité**

Valiant exerce ses activités exclusivement en Suisse. Cette focalisation sur la Suisse favorise son modèle d'affaires simple et responsable.

Corporate Governance

GRI 2-9 à 2-21

Valiant assure des mécanismes efficaces de contrôle et de surveillance dans l'ensemble de l'organisation, et en particulier entre le conseil d'administration et le comité de direction. Les organes de direction supérieurs ont une composition équilibrée et leurs membres disposent d'une grande expertise individuelle.

Ancrage de l'objectif de durabilité au plus haut niveau

La durabilité est ancrée dans les objectifs d'entreprise au niveau supérieur de la hiérarchie. À la demande du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration détermine chaque année les objectifs de l'entreprise.

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie d'entreprise pour la période 2025–2029, Valiant renforce, une fois encore, l'attention qu'elle porte à la durabilité avec l'axe «Promouvoir la durabilité», et la positionne au plus haut niveau stratégique (plus d'informations sur la stratégie «Valiant 2029» aux pages 17–20 du rapport de gestion de Valiant Holding SA). La réalisation des objectifs et la mise en œuvre de l'axe stratégique sont mesurées, évaluées et rapportées au conseil d'administration dans le cadre du reporting stratégique trimestriel. La réalisation des objectifs à la fin de l'année a une influence sur la rémunération variable du comité de direction. Dans un souci de transparence, Valiant présente la réalisation des objectifs et les objectifs du comité de direction dans le rapport relatif aux rémunérations. Les publications correspondantes figurent aux pages 94–95 du rapport de gestion de Valiant Holding SA.

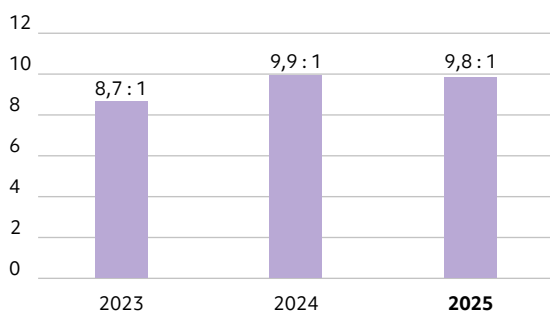
Corporate Governance

Une bonne gouvernance d'entreprise va bien entendu de soi pour Valiant qui garantit une gestion d'entreprise responsable, transparente et axée sur le succès à long terme. Dans le rapport Corporate Governance, préparé conformément à la Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance de SIX Exchange Regulation, les principes et mécanismes correspondants sont publiés de manière transparente à partir de la page 41 du rapport de gestion de Valiant Holding SA. Ceux-ci sont fondés sur le «Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance», et sont révisés si nécessaire et, le cas échéant, adaptés par le comité de direction et le conseil d'administration.

Une gestion d'entreprise responsable et durable exige des membres des organes de direction supérieurs une grande expertise individuelle ainsi que des formations et des perfectionnements constants dans les domaines professionnels pertinents. Outre des sessions de formation régulières pour le conseil d'administration et le comité de direction, notamment sur le thème des émissions financées et des objectifs climatiques, des formations individuelles sont également mises en avant pour les membres de ces deux instances. Ainsi, en 2024, le CFO de Valiant a, par exemple, suivi avec succès le CAS Finance Durable à la Haute école de gestion de Genève. Les compétences nouvellement acquises contribuent ainsi à l'orientation de plus en plus durable de Valiant.

Politique simple en matière de rémunération

Valiant dispose d'une politique simple en matière de rémunération et d'un système de rémunération compréhensible et transparent. Les éléments clés et principes fondamentaux de la politique de rémunération, les compétences en matière de fixation de la rémunération et les éléments de rémunération du conseil d'administration et du comité de direction sont expliqués en détail dans le rapport de gestion de Valiant Holding SA à partir de la page 77. Cette politique de rémunération responsable se reflète par exemple dans le fait que Valiant ne verse aucune indemnité d'entrée en fonction ou de départ, et dans le rapport entre le salaire maximal et le salaire médian, stable et modéré depuis des années.

Rapport entre les salaires les plus élevés et les salaires médians

Le calcul se base sur le salaire annuel majoré de la rémunération variable de l'année précédente, extrapolée à un temps plein. Le salaire médian se compose de l'ensemble des rémunérations de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs fixes et est extrapolé à des taux d'occupation de 100 %, en excluant les départs en cours d'année.

Gestion d'entreprise responsable

Une gestion d'entreprise responsable constitue la base pour prendre en compte non seulement les aspects économiques, mais également les aspects sociaux et environnementaux de la façon la plus équilibrée possible. Stabilité et rentabilité, politique de crédit et de risque durable ainsi que conformité socio-économique sont chez Valiant les trois piliers d'une gestion d'entreprise responsable.

Stabilité et rentabilité

GRI 201-1

Approches de gestion

Valiant veille à gagner et conserver la confiance des actionnaires grâce à une solide base de capital, un modèle d'affaires simple et compréhensible, et une politique commerciale axée sur la stabilité et le long terme. Valiant accroît sa rentabilité par un équilibre optimal entre risques, revenus et croissance. La réussite durable de notre entreprise est tributaire d'une assise financière solide. Assurer une robuste dotation en fonds propres est un moyen d'y parvenir. Ces dernières années, les autorités ont considérablement durci les exigences à cet égard. Par exemple, ce que l'on appelle le volant anticyclique de fonds propres a été réactivé pour les crédits garantis par des immeubles d'habitation en Suisse. Les banques doivent pour cela couvrir leurs créances hypothécaires avec davantage de capital afin d'être plus résistantes en cas d'évolution négative du marché de l'immobilier. Depuis 2001, l'agence de notation internationale Moody's mesure la solvabilité de Valiant. L'évaluation s'est stabilisée à un niveau élevé depuis plusieurs années, ce qui confirme une bonne qualité de débiteur (des informations plus détaillées sur la notation de Moody's se trouvent à la page 40 du rapport de gestion de Valiant Holding SA).

Impacts



Les activités de Valiant se fondent sur un équilibre optimal entre risques, rendement et croissance. Cela garantit la solvabilité, une base de capital stable et une structure de capital solide, renforçant ainsi la confiance des actionnaires et assurant la pérennité de Valiant.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Le danger est que Valiant sous-estime certains risques, surestime certaines opportunités, ou que des prévisions de marché s'avèrent inexactes. Cela pourrait avoir une influence négative sur la rentabilité de Valiant et sa résistance financière, avec potentiellement des répercussions négatives sur l'économie, les actionnaires, la clientèle ainsi que le personnel.

Manière de procéder : réduire et transférer

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire

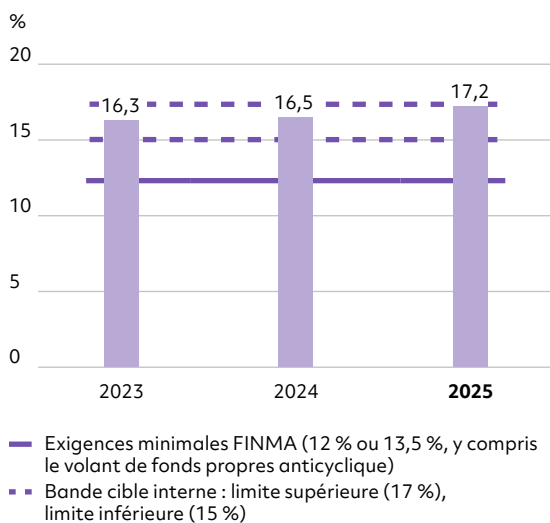
› Activité à l'origine de l'impact

En raison de son modèle d'affaires et en particulier de son offre de produits et de services ainsi que de la gestion de ses propres investissements, Valiant est exposée aux risques d'évolution conjoncturelle, de tensions géopolitiques et de mouvement des taux d'intérêt.

Objectifs

Une condition préalable importante de notre stabilité et de notre rentabilité est notre solide situation en matière de fonds propres. Sur cette base, nous pouvons continuer à générer une croissance rentable grâce à l'expansion réalisée au cours de la période stratégique 2020–2024. L'amélioration durable de la rentabilité de nos capitaux propres est un point essentiel pour atteindre nos objectifs financiers. Valiant entend avoir des réserves de capitaux propres qui surpassent les directives de la FINMA. Au niveau du groupe, Valiant a un ratio de fonds propres total de 17,2 %, et dépasse ainsi largement les exigences de la FINMA.

Ratio de fonds propres total



Chiffres-clés

Outre le ratio de fonds propres total, ce sont le taux de distribution et le dividende qui reflètent la stabilité économique et la rentabilité de Valiant. Le dividende doit augmenter chaque année, avec un taux de distribution supérieur à 50 %. Valiant vise une augmentation du bénéfice consolidé sur le long terme. Elle veut engendrer un rendement des fonds propres supérieur au coût du capital et créer ainsi de la valeur économique. Le ratio coûts/revenu doit se situer en dessous de 55 %. De plus amples informations sur les objectifs financiers à l'horizon 2029 se trouvent dans le rapport de gestion de Valiant Holding SA, à la page 20.

Rentabilité et dividende

	2025	2024	2023
Taux de distribution	61,2 %	60,9 %	60,2 %
Rendement des capitaux propres	7,2 %	7,7 %	8,0 %
Dividende en CHF	6.00*	5.80	5.50

* Proposé

Mesures mises en œuvre

› Analyse des scénarios en matière de planification du capital

La dotation en capital, dans le cadre de la planification du capital de Valiant, est calculée sur la base de plusieurs scénarios macroéconomiques et examinée au moins une fois par an. Les scénarios macroéconomiques sont eux aussi examinés régulièrement, et ils sont le cas échéant adaptés à l'évolution des conditions-cadres. La planification du capital est approuvée chaque année par le conseil d'administration.

› Objectif dans le contexte du ratio de fonds propres total

En matière de ratio de fonds propres total, nous nous situons à un niveau confortable, nettement au-dessus du ratio de fonds propres cible de 12 %, ou 13,5 % s'il comprend le volant anticyclique de fonds propres, exigé par le régulateur. Nous accordons une grande attention à l'optimisation des revenus de nos capitaux propres. En 2022, nous avons par conséquent posé les jalons pour y parvenir avec le programme d'amélioration de la rentabilité. La réduction des coûts a déployé son plein effet à partir de l'exercice 2024 et s'élève chaque année à 15 millions de francs.

Mesures prévues

› Priorité à l'augmentation de la rentabilité

L'objectif principal de la stratégie « Valiant 2029 » est d'augmenter la rentabilité. Valiant veut engendrer un rendement des fonds propres supérieur au coût du capital et créer ainsi de la valeur économique. Pour ce faire, nous mettons notamment l'accent sur la diversification de nos revenus et l'accroissement de notre efficacité.

En tant que banque des PME forte d'une longue tradition, nous voulons diversifier nos revenus en élargissant notre gamme de services destinés aux petites et moyennes entreprises. La priorité est de proposer une offre complète pour soutenir les entrepreneuses et entrepreneurs dans leur travail quotidien. De plus, Valiant développe le conseil en constitution de patrimoine et la prévoyance pour la clientèle privée. Il est également prévu d'élargir la gamme de prestations en partenariat.

Dans le but d'améliorer l'efficacité, Valiant a déjà réalisé au cours de la période stratégique précédente des économies substantielles et récurrentes d'année en année. Dans le cadre de l'axe stratégique « Accroître l'efficacité », un programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle a aussi été lancé. Son objectif est de renforcer la stabilité et la compétitivité à long terme de l'entreprise. Ce programme vise des économies d'au moins 15 millions de francs qui concerneront à la fois les charges de personnel et les charges d'exploitation. Dans ce cadre, 80 postes à temps plein vont être supprimés. Dans un contexte marqué par les fluctuations constantes des besoins de la clientèle, Valiant se concentre sur des processus fluides et transparents et un degré plus élevé d'automatisation. Des processus simplifiés et des interfaces standardisées doivent permettre d'augmenter la productivité. Nous nous assurons ainsi la marge de manœuvre nécessaire pour l'avenir et mettons à profit les compétences et les connaissances de nos collaboratrices et collaborateurs de manière ciblée.

Les facteurs clés centraux du succès restent l'ancrage local et le conseil personnalisé. Valiant veut ainsi s'assurer une marge de manœuvre pour les années à venir.

Conclusions

Notre ratio de fonds propres total dépasse largement les exigences de la FINMA. Cela montre que notre modèle d'affaires et notre politique commerciale ont su créer une base pour une activité stable et durable à long terme. Les résultats du programme d'amélioration de la rentabilité durant la période stratégique 2020–2024 soulignent également notre capacité à générer des économies supplémentaires en augmentant l'efficacité, grâce à diverses mesures issues de tous les secteurs. Les résultats de la période stratégique actuelle, notamment en matière d'amélioration de l'efficacité et de diversification des revenus, sont présentés aux pages 18–19 du rapport de gestion de Valiant Holding SA.

Politique durable en matière de risque et de crédit

Approches de gestion

En matière de risque et de crédit, Valiant poursuit une politique prudente. Elle vise à prendre sciemment des risques qui génèrent une valeur ajoutée et contribuent à la réalisation de nos objectifs d'entreprise. Les risques pris en connaissance de cause sont mesurés, limités et surveillés, et ils font l'objet d'un reporting, les risques nets devant rester constamment dans le cadre de la tolérance au risque définie. Grâce à cette politique prudente en matière de risque et de crédit, Valiant veille à satisfaire tant aux exigences réglementaires qu'aux impératifs du contexte économique. La politique de risque est soumise à l'ensemble des règlements et des directives, et elle constitue le concept cadre pour la gestion des risques de l'établissement conformément aux exigences de la FINMA.

Le principe de la répartition des risques s'applique. Quand cela n'est pas possible, les risques identifiables indissociables des activités doivent être réduits. Valiant encourage une culture du risque axée sur un comportement responsable. Les collaboratrices et collaborateurs sont responsables des profits et des pertes générés par les risques pris. La politique de risque est vérifiée au moins une fois par an avant d'être soumise à l'approbation du conseil d'administration.

Valiant évite délibérément les financements immobiliers très risqués et surveille constamment le marché immobilier afin d'identifier les risques suffisamment tôt. La stratégie de financement ne se base pas sur des prix de marché surfaits, mais sur un rapport risque/rendement équilibré.

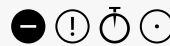
Valiant a étendu sa politique en matière de risques et de crédit aux risques financiers liés à la durabilité et à la nature. Consciente de l'importance croissante de la durabilité dans le secteur financier, Valiant s'efforce de réduire autant que possible les risques financiers liés à la durabilité et à la nature en adoptant des mesures ciblées tout en tenant compte des évolutions réglementaires ainsi que des impératifs du contexte économique.

Impacts



Grâce à l'intégration des risques financiers liés à la durabilité et à la nature dans sa politique en matière de risque et de crédit, Valiant est en mesure d'identifier et de gérer les défis environnementaux et sociaux. Elle exerce ainsi un impact positif sur l'environnement et la société par l'intermédiaire du conseil à la clientèle.

Manière de procéder : mettre en œuvre et augmenter



La politique en matière de risque et de crédit de Valiant ainsi que l'évaluation des risques sur laquelle elle repose se concentrent spécifiquement sur un certain nombre d'aspects, avant tout écologiques, liés à la durabilité, tels que le changement climatique. D'autres risques liés à la durabilité et à la nature pouvant avoir des effets négatifs sur l'environnement et la société peuvent ainsi passer inaperçus, comme le recul de la biodiversité ou la discrimination de certains groupes d'intérêt.

Manière de procéder : réduire et accepter

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires

› Activité à l'origine de l'impact

L'ensemble de l'activité commerciale de Valiant et notamment la conception des produits et services, les investissements propres et les relations clientèle se basent sur une politique exhaustive de risque et de crédit.

Opportunités et risques

Les thèmes sociétaux et environnementaux controversés sont exclus des financements de projets pour la clientèle entreprises ainsi que des placements financiers. La prise en compte d'aspects liés à la durabilité dans la politique en matière de risque et de crédit est susceptible d'entraîner un afflux de clientèle, une amélioration de la réputation ainsi qu'une augmentation de la compétitivité et de la rentabilité.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Une prise en compte insuffisante des intérêts des parties prenantes et des aspects liés à la durabilité dans la politique en matière de risque et de crédit peut conduire pour Valiant à une baisse de compétitivité et le cas échéant à des départs de client·e·s.

Manière de procéder : réduire

Le financement de biens immobiliers constitue depuis toujours le pilier de notre modèle d'affaires. Nous suivons donc le marché immobilier de très près, afin d'identifier suffisamment tôt les éventuels risques et de pouvoir engager, le cas échéant, les mesures qu'impose notre politique de crédit prudente. De plus, les immeubles financés sont évalués à l'aune de nos propres directives. L'évaluation des propriétés d'habitation occupées par le propriétaire se fait sur la base d'un modèle de dévaluation hédoniste qui compare des données de transactions immobilières sur la base des caractéristiques détaillées des immeubles. Par conséquent, nos financements immobiliers ne se basent pas sur les prix parfois surfaits du marché. Dans la procédure d'autorisation des financements immobiliers et grâce à nos processus de conseil institutionnalisés, nous nous sommes fixé comme objectif de ne pas exposer notre clientèle à des risques financiers inconsidérés. Nous évitons les financements immobiliers trop risqués.

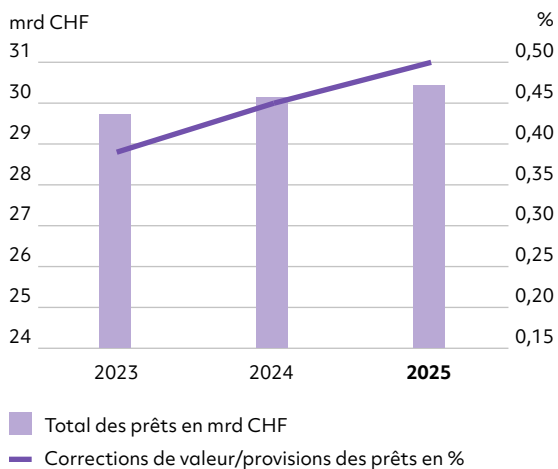
Objectifs

Dans le cadre de la stratégie « Valiant 2029 », la banque souhaite diversifier ses revenus en se concentrant sur des marchés de croissance à faible intensité capitalistique. Pour atteindre cet objectif, Valiant mise sur le développement du conseil en constitution de patrimoine et en prévoyance, sur la consolidation des affaires avec les PME ainsi que sur l'élargissement des services financiers dans le cadre de partenariats. Outre les activités de placement, le modèle d'affaires de Valiant repose pour l'essentiel sur les opérations de crédit. Dans ce contexte, Valiant continue de veiller à ce que les prêts soient de qualité élevée et de suivre sa politique prudente en matière de risques.

Chiffres-clés

Valiant finance principalement des biens immobiliers pour des particuliers, des indépendantes et indépendants, ainsi que des petites et moyennes entreprises. Les prêts avec une couverture non garantie par un gage immobilier revêtent une moindre importance dans notre activité commerciale. Ainsi, 96 % de nos prêts sont couverts par des hypothèques. Les biens immobiliers financés se composent à 90 % d'immeubles d'habitation et sont situés à raison d'environ 62 % dans les cantons de Berne, d'Argovie et de Lucerne. C'est pourquoi nous ne connaissons pas seulement nos clientes et clients personnellement, mais nous maîtrisons aussi les conditions du marché immobilier local. Autant de spécificités qui soulignent la qualité élevée de notre portefeuille de crédit et contribuent ainsi de manière déterminante à l'évolution durable et sûre de Valiant. Les corrections de valeur et provisions sont par ailleurs restées à un faible niveau, alors même que le volume de prêts a augmenté au cours de ces trois dernières années.

Politique de crédit prudente en chiffres



Portefeuille de crédit de qualité élevée



Garanties hypothécaires

98 % de nos prêts sont garantis, 96 % sont des hypothèques.



Base stable

Les immeubles financés se composent à plus de 90 % d'immeubles d'habitation.



Proximité avec les immeubles financés

95 % des prêts garantis par hypothèques se situent dans les quinze cantons de notre zone de marché.

Mesures mises en œuvre**› Culture du risque responsable**

Valiant encourage une culture du risque axée sur un comportement responsable. Il appartient à chaque collaborateur ou collaboratrice, en particulier aux supérieur·e·s de tous les niveaux hiérarchiques, de connaître et d'identifier les risques existant dans leur secteur d'activité et de promouvoir la compréhension des risques. Valiant a adopté et mis en œuvre des mesures de réduction des risques appropriées. Celles-ci font en sorte que Valiant agisse dans le respect de la tolérance au risque du conseil d'administration et des exigences réglementaires. Les mesures de réduction des risques comprennent en particulier les éléments suivants :

- directives globales
- exigences en matière de couverture et de qualité
- garanties et limites
- optimisation des processus
- double contrôle et contrôles clés
- instances de contrôle indépendantes telles que Legal et Compliance ainsi que contrôle des risques
- Business Continuity Management
- assurances
- formations

Gestion des risques climatiques

Les répercussions du changement climatique peuvent représenter des risques pour les établissements financiers. Au premier plan figurent, d'une part, les risques physiques résultant directement des conséquences du changement climatique et, d'autre part, les risques de transition liés à la décarbonation de l'économie. Les établissements doivent identifier à un stade précoce leurs principaux risques financiers liés au climat et les gérer de manière appropriée. Cela a amené Valiant à étudier de manière encore plus systématique les risques de durabilité et en particulier les risques climatiques, afin de les ancrer dans la gestion des risques de l'établissement. Les principes élaborés sont publiés dans le cadre du reporting climatique conformément aux recommandations reconnues au niveau international de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Le reporting climatique selon la TCFD est présenté aux pages 91–121.

Immobilisations financières propres

Dans le cadre de notre politique de risque prudente, nous avons aussi analysé nos placements financiers au bilan au regard des émissions de CO₂ et des risques liés à la durabilité qui pourraient en découler. Nous mettons fortement l'accent sur les lettres de gage suisses et les obligations du secteur public (cantons et villes) pour nos placements financiers au bilan. Pour une grande partie de ces placements, aucune donnée sur les émissions n'est disponible. Dans de telles conditions et au vu du volume relativement faible de ces positions, nous concentrons notre évaluation des risques sur les émissions de CO₂ et les risques de durabilité susceptibles de découler des opérations bancaires, ainsi que des activités de financement et de placement.

Mesures prévues

En décembre 2024, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a communiqué ses attentes concernant la gestion des risques financiers liés au climat et à la nature dans le cadre de sa nouvelle circulaire « Risques financiers liés à la nature ». L'objectif de cette circulaire est de renforcer la résilience des banques face à ces risques, protégeant ainsi leurs clientes et leurs clients ainsi que la place financière suisse. Pour les établissements de catégorie 3, une période de transition s'appliquera à partir de début 2027 pour les risques financiers liés au climat et à partir de 2028 pour tous les risques financiers liés à la nature. Valiant appartient à cette catégorie et réfléchit déjà à la manière de mettre en œuvre la circulaire et se conformer aux exigences accrues. Valiant a également l'intention de procéder à un examen critique de la gestion des risques existante en matière de durabilité. L'objectif est d'identifier d'autres thèmes potentiellement pertinents en lien avec la durabilité et de les intégrer progressivement dans la gestion des risques. Valiant prévoit en outre de sensibiliser la direction et certains services spécialisés aux risques potentiels en matière de durabilité et de leur dispenser des formations continues dans ce sens.

Conclusions

Notre approche claire et peu risquée s'est avérée judicieuse dans l'ensemble. Nous allons par conséquent continuer à encourager systématiquement une culture du risque axée sur un comportement responsable et son ancrage dans notre structure d'entreprise.

Les évolutions réglementaires, telles que le rapport climatique prévu par le Code des obligations ou la nouvelle circulaire de la FINMA sur les risques financiers liés à la nature, reflètent également le fait que les exigences en matière de gestion des conséquences du changement climatique font de plus en plus partie intégrante de la gestion des risques des établissements financiers. Nous entendons tenir compte de cette évolution en continuant à approfondir notre analyse des risques financiers liés à la nature.

Conformité socioéconomique

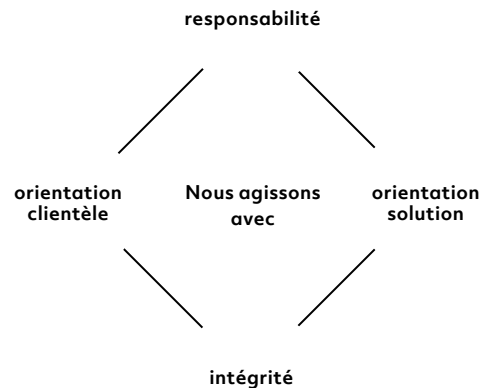
GRI 205-2, 205-3, 206-1, 406-1, 413-1, 417-2, 417-3

Approches de gestion

Les principes de management de Valiant définissent la manière dont nos valeurs doivent être mises en œuvre dans l'exercice de nos activités. Le comportement de Valiant est transparent et responsable. À l'interne, la banque encourage à ne pas ignorer les comportements répréhensibles et les outils implémentés permettent, si nécessaire, de les signaler de façon anonyme. Notre culture d'entreprise est formulée et consignée dans un code de conduite. Elle se fonde sur quatre valeurs qui dictent nos actions au quotidien. Ces valeurs définissent le cadre dans lequel nos collaboratrices et collaborateurs sont appelés à prendre leurs décisions au service des intérêts de Valiant et appliquer notre culture d'entreprise.

Les quatre valeurs de notre culture d'entreprise

Le code de conduite définit de manière contraignante l'attitude attendue du personnel et définit les limites d'un comportement non acceptable.



Elle définit aussi la procédure applicable lorsque les collaboratrices et collaborateurs suspectent ou constatent une violation dudit code de conduite. Outre les points de contact internes, un système de signalement indépendant et externe d'ENQUIRE est également disponible, grâce auquel des informations peuvent être fournies de manière anonyme. ENQUIRE est un cabinet d'avocats inscrit au registre des avocats de Zurich, spécialisé dans le domaine des investigations, du signalement des faits répréhensibles et de la compliance. ENQUIRE agit en l'occurrence de manière impartiale et indépendante. Grâce au système de signalement des faits répréhensibles, nos collaboratrices et collaborateurs peuvent signaler toute irrégularité dont elles ou ils ont connaissance sur leur lieu de travail. Les annonces peuvent être faites dans les catégories suivantes :

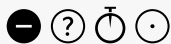
- questions de conformité, telles que la violation de directives ou du code de conduite
- questions personnelles comme le mobbing, la discrimination et le harcèlement
- infractions pénales telles que la corruption, la fraude, l'abus de confiance et le vol
- irrégularités non classables

Le code de conduite est régulièrement révisé et approuvé par le conseil d'administration.

Impacts

Les instruments établis de Valiant, et notamment le code de conduite et le système de signalement externe et indépendant ainsi que la formation ad hoc du personnel préviennent les comportements répréhensibles et les irrégularités, et renforcent ainsi la confiance de la société envers Valiant.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Malgré les instruments bien établis de Valiant pour lutter contre les comportements répréhensibles et les irrégularités, des cas de corruption peuvent survenir au sein de l'entreprise et de la chaîne d'approvisionnement, ce qui pourrait affaiblir la confiance de la société dans Valiant.

Manière de procéder : réduire

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires

› Activité à l'origine de l'impact

Les relations avec la clientèle bancaire et notamment les processus d'acquisition peuvent donner lieu à l'octroi d'avantages actifs ou passifs ou à de la corruption.

Opportunités et risques

En matière de lutte contre la corruption, les réglementations internationales et une surveillance accrue ont contraint les entreprises à améliorer leurs structures de compliance et à agir de manière plus transparente. Les mesures pour prévenir efficacement et lutter contre les actes de corruption fournissent à Valiant l'opportunité de renforcer encore la réputation positive de la banque.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Lorsque la corruption et les risques qui en découlent ne sont pas pleinement détectés et traités, cela peut entraîner pour Valiant des conséquences juridiques et financières qui, en raison de l'atteinte à la réputation, sont susceptibles d'occasionner des pertes de revenus et nuire à son image.

Manière de procéder : réduire

Objectifs

Pour Valiant, le respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes sectorielles et des obligations de diligence édictées par l'Association suisse des banquiers va de soi, et il est une priorité absolue en tout temps. Grâce à des processus clairs, des contrôles internes et la sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs, nous garantissons l'intégrité et la conformité juridique dans toutes nos activités commerciales. De plus, nous encourageons une culture de travail inclusive et équitable afin d'éliminer toute forme de harcèlement, de discrimination ou d'intimidation.

Chiffres-clés

Lors de l'exercice sous revue, comme déjà lors des deux exercices précédents, Valiant ne s'est vu infliger aucune amende ni sanction pénale pour manquement aux dispositions légales. Deux dénonciations ont été reçues par le biais du système externe indépendant de signalement des faits répréhensibles d'ENQUIRE et du point de contact interne concernant des violations observées ou présumées du code de conduite. Ces deux cas concernaient des questions personnelles et ont pu être clôturés au cours de l'exercice sous revue. Le système de signalement étant géré par un organisme externe et indépendant, la discrétion et la protection des lanceuses et lanceurs d'alerte sont garanties à tout moment. Pour autant bien sûr que la déclaration soit effectuée de bonne foi auprès de l'organisme prévu à cet effet.

Annonces transmises et traitées par le système de signalement des faits répréhensibles¹

	2025	2024	2023
Annonces reçues	2	0	0
Annonces traitées	2	0	0

¹ Tous les indicateurs de l'année 2025 dans le présent tableau ont été vérifiés par PwC.

Mesures mises en œuvre

Afin d'assurer en permanence ce haut niveau de respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes sectorielles et des obligations de diligence, nous procédons à des contrôles juridiques. Ces contrôles, auxquels participent des experts et expertes de Legal et Compliance ainsi que d'autres responsables provenant de différents secteurs, permettent d'assurer la conformité avec les prescriptions légales et réglementaires. Les nouvelles modifications réglementaires, par exemple en matière de corruption, sont identifiées, analysées et discutées. Nous voulons ainsi anticiper les évolutions en temps utile, respecter à tout moment les prescriptions en vigueur et agir avec intégrité.

En outre, le personnel est sensibilisé ou formé en permanence sur des thèmes spécifiques. Selon leur domaine d'activité, les nouveaux collaborateurs et collaboratrices bénéficient de toutes les formations nécessaires, en particulier en matière

de lutte contre le blanchiment d'argent, grâce à des modules d'e-learning. Ces formations doivent impérativement être suivies dans un délai de trois mois suivant l'entrée en fonction.

Au cours des dernières années, diverses mesures de sensibilisation ont été régulièrement mises en œuvre en matière de corruption, de harcèlement, de discrimination ou de mobbing. Les explications et les commentaires sur ces questions sont par exemple constamment mis à jour dans l'intranet afin de permettre aux collaboratrices et collaborateurs de s'informer encore mieux. Outre divers compléments et adaptations apportés aux modules d'e-learning « Compliance » y afférents, ces thèmes sont également traités au moment déjà de la journée d'introduction des nouveaux employé·e·s.

De plus, nous mettons régulièrement l'accent sur des thématiques spécifiques et les intégrons à notre offre de formation. Ces dernières années, nous avons par exemple organisé une formation sur les biais inconscients et la manière de gérer les distorsions cognitives. Pour plus d'informations sur la question des biais inconscients, voir la page 82.

Mesures prévues

La sensibilisation du personnel à la corruption, au dispositif en matière de blanchiment d'argent, au harcèlement, à la discrimination et au mobbing est un processus permanent. Dans ce contexte, nous évaluons régulièrement et en fonction des besoins les mesures de formation et de sensibilisation afin de renforcer la prise de conscience de nos collaboratrices et collaborateurs et de les accompagner de manière ciblée dans leurs interactions et leur comportement.

Conclusions

Le faible nombre d'annonces de violations observées ou supposées du code de conduite par le biais du système indépendant de signalement des faits répréhensibles montre que nous sommes globalement sur la bonne voie. Cela nous encourage également à poursuivre les mesures de formation et de sensibilisation dans ce sens et à les adapter le cas échéant aux évolutions et aux besoins changeants.

Impacts économiques indirects

GRI 201-1, 202-2, 203-2, 204-1, 413-2

Approches de gestion

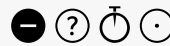
L'approche régionale de Valiant est l'élément central de la gestion des risques dans la chaîne d'approvisionnement et dans les achats. Valiant acquiert ses biens et services essentiellement localement, et elle crée des places de travail et des lieux de formation attrayants dans ses zones d'activité, que ce soit dans des régions urbaines ou rurales. Grâce au recrutement local de son personnel, Valiant renforce sa connexion avec la région et veille non seulement à connaître personnellement ses clientes et clients, mais également à être parfaitement au courant des particularités et des spécificités des marchés immobiliers locaux. Le respect de cet axe stratégique est mis en évidence grâce à des indicateurs tels que la part d'indépendant·e·s et de petites entreprises régionales dans les opérations avec la clientèle entreprises et aux charges fiscales annuelles (plus d'informations sur les segments de clientèle aux pages 21–22 du rapport de gestion de Valiant Holding SA). Grâce à son orientation vers les segments de clientèle des indépendant·e·s et des petites entreprises, Valiant soutient l'épine dorsale économique de la Suisse, et elle contribue, par sa prestation de services financiers, au bon fonctionnement de l'économie et de la société.

Impacts



Valiant a une influence positive sur l'économie locale, le marché du travail et l'environnement en cela qu'elle accorde une grande importance à l'acquisition de biens et services principalement dans la région. Grâce à son ancrage local, Valiant contribue au développement des possibilités de travail et de formation dans la région.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Même si les achats se font principalement au niveau local, l'acquisition de biens et de services peut entraîner des conséquences négatives sur l'environnement et la société, par exemple en contribuant à la pollution ou à la raréfaction des ressources.

Manière de procéder : accepter

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, entreprises partenaires

› Activité à l'origine de l'impact

Les relations d'affaires avec les fournisseurs locaux de biens et de services constituent un important levier pour réduire les effets négatifs des acquisitions locales.

Objectifs

Avec nos financements basés sur l'économie réelle, nous avons pour objectif d'exercer une influence positive sur le développement de la société, de l'économie et de l'environnement. La part des financements et des investissements dans l'économie réelle constitue un indicateur, dans la mesure où elle nous permet de mesurer notre modèle d'affaires responsable. Les crédits ou les investissements doivent être considérés comme contribuant à l'économie réelle et donc basés sur des valeurs lorsqu'ils sont au profit de secteurs économiques qui se distinguent par la production de biens et services réels ou sont affectés au financement d'immeubles et contribuent ainsi, directement ou indirectement, au développement durable de la société, de l'économie et de l'environnement au niveau local. Chez Valiant, quelque 80 % du total du bilan prennent la forme de prêts à l'économie réelle. Cela reflète notre responsabilité en tant que prestataire financier en faveur de l'ensemble de nos parties prenantes.

Chiffres-clés

En tant que solide partenaire financier, nous participons au bien-être financier général. Valiant contribue ainsi à la création de valeur dans sa zone de marché, par le paiement d'impôts, le versement de dividendes et de salaires, mais également en s'approvisionnant en produits et services locaux. Nos biens et prestations acquis proviennent ainsi en majeure partie de notre zone d'activité.

Au travers des circuits monétaires nationaux, nous contribuons au bien-être financier et en particulier à créer de la valeur par les éléments suivants :

- En 2025, les charges de personnel¹ se sont élevées à 163,2 millions de francs. Nos collaboratrices et collaborateurs sont presque exclusivement domiciliés dans la région d'activité de Valiant et soutiennent l'économie locale au travers de leur consommation.
- Les autres charges d'exploitation¹ s'élèvent pour l'exercice sous revue à 138,1 millions de francs. Dans la mesure du possible, nous couvrons nos besoins avec des produits et des services provenant de Suisse. Nous

soutenons ainsi l'économie locale et renforçons nos liens avec la région.

- Nos actionnaires ont perçu 94,8 millions de francs de dividendes¹.
- La charge fiscale¹ s'est élevée à 36,8 millions de francs en 2025, une contribution directe aux finances publiques.

Mesures mises en œuvre

Malgré notre concentration sur des achats principalement locaux, les risques liés à la durabilité dans la chaîne d'approvisionnement ne peuvent en soi pas être exclus. Afin de prendre davantage en compte cet aspect, nous avons fixé de premiers critères écologiques et sociaux dans la gestion des partenaires et des fournisseurs de Valiant. Des critères de durabilité sont appliqués tant pour le choix des principaux partenaires et fournisseurs que pour leur contrôle (des informations plus détaillées sur nos pratiques d'achat se trouvent aux pages 85–87).

Conclusions

L'ancrage local et la proximité avec notre clientèle et nos partenaires commerciaux font la spécificité de Valiant. Lors de l'expansion de ses activités commerciales, Valiant veille toujours à ce que cette proximité puisse être garantie même pour les nouveaux sites et continue à être intégrée dans sa culture d'entreprise.

Vie sociale locale

GRI 203-1, 413-1

Approches de gestion

Valiant s'engage activement dans la société en soutenant des projets dans les domaines du sport, de la culture, du social, de l'écologie et de l'économie. Ce faisant, Valiant se concentre sur des activités conformes à ses valeurs d'entreprise, à son modèle d'affaires et à ses intérêts. Valiant approuve chaque année un grand nombre de demandes de soutien et de partenariat, en donnant la priorité à des projets situés dans les régions de nos clientes et clients. Le nombre de projets soutenus souligne l'engagement sociétal de Valiant.

¹ Cet indicateur correspond aux comptes consolidés 2025 de Valiant et a été vérifié par PwC.

Valiant reçoit chaque jour plusieurs demandes de soutien financier ou de contribution en nature. Nous examinons soigneusement toutes les demandes et veillons à y répondre rapidement. Pour l'examen des demandes, il est fait appel à un certain nombre de lignes directrices. Les projets et les événements à caractère international, religieux ou politique, ainsi que les sportives et sportifs individuels ne peuvent par exemple pas être pris en compte dans le cadre de nos activités de sponsoring. Afin d'intégrer les aspects de durabilité également dans le soutien des événements culturels, sociaux et sportifs, Valiant a ajouté des critères de durabilité supplémentaires au processus d'évaluation et d'approbation des demandes respectives. Par exemple, les critères relatifs aux déchets, à l'approvisionnement ou à l'énergie sont inclus dans l'analyse.

L'engagement personnel de nos collaboratrices et collaborateurs envers la société ou la politique a également tout notre soutien. Valiant étant une organisation politiquement neutre, nous ne finançons en revanche pas d'activités politiques ni de partis.

Valiant renforce également son implication dans la vie sociale locale et ses relations avec le public en participant régulièrement à des enquêtes universitaires et en adhérant à diverses affiliations. L'affiliation de Valiant à öbu, une association dédiée à l'intégration de l'écologie dans la gestion d'entreprise, affirme par exemple son engagement dans ce domaine et souligne son rôle d'établissement financier responsable.

Impacts



L'engagement social de Valiant dans des domaines comme le sport, la culture, le social, l'écologie et l'économie ainsi que le soutien apporté à l'engagement personnel de ses collaboratrices et collaborateurs en faveur de la société a un impact positif sur le développement de la population locale, de la culture et de l'environnement.

Manière de procéder : mettre en œuvre

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, collaboratrices et collaborateurs, recherche et ONG, entreprises partenaires

› Activité à l'origine de l'impact

Grâce aux relations qu'elle entretient et favorise avec la société au niveau local, Valiant exerce une influence sur l'évolution des différentes régions.

Objectifs

Nous nous sommes fixé comme objectif de toujours être au plus près de notre clientèle. Valiant est traditionnellement ancrée au sein des régions et se veut proche des gens qui s'engagent avec la même passion pour atteindre leurs objectifs. Nous montrons notre attachement et notre proximité en soutenant différents projets et événements dans les domaines sportifs, culturels, sociaux, écologiques et économiques.

Chiffres-clés

Valiant soutient chaque année quelque 2000 petits et 30 grands projets pour un budget global de plus d'un demi-million de francs. Ce soutien est important pour le maintien et le bon fonctionnement de la société au niveau local. Valiant entend continuer à tenir compte de cet aspect à l'avenir.

Mesures mises en œuvre**› Soutien de projets régionaux**

À titre d'exemple de notre attachement régional, nous avons soutenu au cours de l'exercice sous revue, parmi bien d'autres, les projets suivants:

Murten Classics

Promouvoir des jeunes musiciens et musiciennes est l'un des objectifs artistiques clés du festival d'été Murten Classics. En collaboration avec Valiant, Murten Classics organise depuis 25 ans le Valiant Forum, un concours destiné aux jeunes artistes. Le lauréat ou la lauréate du Forum se produit l'année suivante en tant que soliste lors d'un concert avec orchestre. Cette année, le concours s'adressait aux jeunes saxophonistes.

Plus d'informations sur : www.murtenclassics.ch

slowUp

Jeunes ou moins jeunes, amateurs et amatrices de sport ou de plaisir: le slowUp est un événement pour toutes et tous. Pour permettre aux passionné·e·s de vélo et de roller de profiter d'une circulation libre, les routes sont fermées au trafic le temps d'un dimanche. Tout au long du parcours, animations, jeux et spectacles agrémentent l'événement.

En tant que co-sponsor national, Valiant soutient huit éditions dans sa zone de marché. D'une part, cela souligne notre engagement en faveur de l'ancrage régional, et d'autre part, nous contribuons ainsi à la pérennité du succès de cet événement durable.

La durabilité joue un rôle essentiel dans cette série d'événements et se reflète de plusieurs manières:

- Les routes des localités concernées sont fermées à la circulation motorisée.
- Le comité d'organisation national veille à ce que les sponsors ne distribuent que des cadeaux promotionnels qui offrent une valeur ajoutée durable aux participant·e·s et qui ne sont pas destinés à un usage unique. Depuis la saison slowUp 2024, la distribution de ballons est interdite. Les comités d'organisation régionaux sont récompensés par le comité national lorsqu'ils optent pour des gobelets réutilisables plutôt que jetables afin de réduire les déchets et préserver les ressources.

Plus d'informations sur : www.slowup.ch

› Un don de Noël plutôt que des cadeaux

Outre son soutien à divers projets, Valiant a de nouveau renoncé à envoyer des cadeaux de Noël au cours de l'année sous revue. Elle a préféré soutenir cinq organisations en leur versant chacune un don de 7000 francs. Il s'agit des institutions suivantes:

- Association ARFEC – soutien aux enfants atteints de cancer et à leur famille
- Dispensaire – soins gratuits pour les personnes socialement isolées
- Luzerner Jugendstiftung – projets avec des jeunes
- Rheumaliga Bern & Oberwallis – prévention et soins des rhumatismes
- Fondation Brüttelenbad – espace de vie pour personnes en situation de handicap
- Foyer Acherli – personnes en situation de handicap

Toutes ces institutions sont actives dans la zone de marché de Valiant. Une sélection supplémentaire de nos partenariats et sponsorings nationaux et régionaux figure sur le site valiant.ch/sponsoring.

› Valiant a fait un don à la Chaîne du Bonheur et à la fondation BAND

En mai 2025, le village de montagne de Blatten a été enseveli par un énorme éboulement. Une grande partie du glacier situé au-dessus du village s'est effondrée, détruisant de nombreuses maisons. Une catastrophe qui a signifié pour les habitantes et habitants la perte de leur maison et de leur lieu de vie. Valiant a été très affectée par les événements survenus à Blatten. Il s'agit de l'une des catastrophes naturelles les plus graves de l'histoire récente de la Suisse. Valiant a donc fait un don de 10 000 francs à la Chaîne du Bonheur pour la collecte « Catastrophe naturelle en Suisse, Blatten ». Outre ce don à la Chaîne du Bonheur, Valiant a également versé 10 000 francs à la fondation BAND au cours de l'exercice sous revue. Une fondation qui soutient les projets innovants de la coopérative du même nom, dans le but de renforcer l'inclusion et l'égalité des chances dans le monde du travail. L'engagement de Valiant encourage une société dans laquelle chacun·e trouve sa place.

Conclusions

En soutenant des projets, nous pouvons obtenir un impact qui va également au-delà de l'aspect purement financier. En introduisant des critères de durabilité dans le processus d'évaluation et d'approbation, nous avons ainsi fait un premier pas et accumulé des expériences positives. Dans le cadre de l'échange avec les requérant·e·s, nous avons le cas échéant pu aborder certaines thématiques comme le concept de gestion des déchets. Nous voulons poursuivre cette pratique à l'avenir.

Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes

Valiant communique de manière simple, honnête et compréhensible et se démarque de l'écoblanchiment. Accessibles et ouverts aux critiques, nous développons l'échange systématique avec nos diverses parties prenantes. Ce faisant, nous nous concentrons sur l'analyse et la prise en compte des exigences de nos parties prenantes. Nous utilisons le feed-back pour améliorer continuellement nos prestations et la communication.

Transparence et intelligibilité des produits et services

Approches de gestion

Valiant propose aux particuliers et aux PME des services financiers simples et compréhensibles, d'un seul tenant. Nous créons une expérience client positive sur tous les canaux. Nous utilisons le feed-back pour améliorer en permanence notre gamme d'offres en termes de clarté et de transparence. La communication ouverte de nos critères d'exclusion dans les opérations de financement, la publication « Politique de placement Sustainable », la description détaillée des critères de durabilité de cette dernière et le nouveau reporting ESG des solutions de placement Sustainable font partie intégrante de ces efforts. Ces publications exemplaires contribuent à améliorer la transparence sur nos produits.

Dans le cadre de nos services de conseil, nous attachons par ailleurs une grande importance à fournir des informations transparentes sur les opportunités et risques de nos produits financiers. Protéger les clientes et clients et prendre leurs besoins au sérieux signifie aussi pour Valiant, dans la gestion de fortune comme dans le conseil en placement, recommander uniquement des produits sans indemnité de distribution dans le cadre de notre activité de conseil. Si, malgré tout, des

indemnités de distribution sont versées à Valiant, elles sont transmises aux clientes et clients concernés et sont indiquées de manière transparente dans leurs relevés de fortune. Le même principe s'applique aux transactions Execution Only. Dans l'entretien-conseil, les conflits d'intérêts éventuels sont également mis en évidence vis-à-vis de nos clientes et de nos clients. L'engagement de Valiant en faveur de la transparence et de l'intelligibilité ainsi que sa distanciation claire par rapport à l'écoblanchiment se manifestent par ailleurs par son orientation en fonction des normes GRI dans ses rapports sur la durabilité et la publication des directives pertinentes et des documents fondamentaux.

Impacts



Par le biais de son offre simple et compréhensible de services financiers, Valiant crée une expérience client positive sur tous les canaux, ce qui renforce la confiance des clientes et des clients dans Valiant, mais également dans le secteur bancaire.

Manière de procéder : augmenter



L'absence d'intelligibilité ou de transparence de l'offre et la fourniture de conseils manquant d'objectivité sont susceptibles de porter atteinte à la confiance des clientes et des clients dans Valiant et dans le secteur bancaire et de créer de l'incertitude.

Manière de procéder : réduire

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires.

› Activité à l'origine de l'impact

Il peut exister un manque de transparence et d'intelligibilité dans le cadre de l'activité commerciale ordinaire de Valiant lors des conseils et de la distribution de produits bancaires aux clientes et aux clients.

Objectifs

Notre objectif est de continuer à accroître la transparence relative aux informations ESG des produits de Valiant et à améliorer continuellement nos prestations et la communication. À cet effet, nous cherchons à dialoguer à différents niveaux avec nos entreprises partenaires dans nos activités quotidiennes. Nous utilisons des systèmes de feed-back client, des canaux d'interaction bien établis et des enquêtes auprès de notre personnel et sur notre culture afin d'optimiser et de développer en permanence nos processus ainsi que nos produits et services, le tout dans un souci constant de transparence et d'intelligibilité.

C'est ainsi que la satisfaction de notre clientèle privée et entreprises est mesurée au moyen d'enquêtes régulières. Nous utilisons les résultats de ces enquêtes ainsi que les retours provenant des autres canaux établis pour des mesures d'optimisation et des développements continus. Vous trouverez plus d'informations sur la question des enquêtes de satisfaction auprès de la clientèle à la page 47.

Chiffres-clés

Nos produits et services sont conçus en fonction des exigences et des besoins de notre clientèle. Dans le cadre d'un processus structuré, nous avons déjà recherché activement le dialogue avec nos parties prenantes à trois reprises (en 2017, 2021 et 2025). Les résultats ainsi obtenus contribuent, en plus de la définition de nos principaux thèmes de durabilité, à l'amélioration de la transparence et de l'intelligibilité de notre offre et de notre communication dans son ensemble. Pour plus d'informations sur le dialogue structuré avec nos parties prenantes, voir les pages 17–19.

Mesures mises en œuvre

Nous voulons nous affirmer sur le marché en tant que prestataire financier, avec des messages clairs et des produits simples. Nous poursuivons activement cet objectif, jour après jour. Soucieuse

d'offrir des produits et services transparents, clairs et simples, Valiant a mis en œuvre diverses mesures qui sont énumérées à la rubrique « Approches de gestion », page 44. Dans l'intervalle, ces mesures se sont fermement établies au sein de l'entreprise.

En tant que membre de l'Association suisse des banquiers, nous nous impliquons dans les différentes instances et travaillons par exemple sur l'élaboration et le développement des autorégulations dans le domaine de la finance durable. Le but est notamment d'accroître la transparence des caractéristiques durables des produits et services financiers vis-à-vis de la clientèle et de diminuer encore le risque d'écoblanchiment.

La première version de l'autorégulation de l'Association suisse des banquiers dans le domaine du conseil en placement et de la gestion de fortune est entrée en vigueur en 2023. Elle énonce comment sonder notre clientèle sur ses préférences ESG pour lui proposer les produits et services adaptés. En conseillant notre clientèle avec compétence et en toute transparence sur les placements durables, nous contribuons de façon importante, en tant que prestataire financier, à la prévention de l'écoblanchiment. La position du Conseil fédéral concernant la prévention de l'écoblanchiment dans le secteur financier, adoptée en 2022, a également été prise en compte dans le cadre du développement des directives en 2024. On y trouve des précisions sur les conditions à réunir pour que des solutions de placement puissent être qualifiées de durables. Dès 2024, nous avons commencé les travaux nécessaires et mis en œuvre les directives ajustées de l'Association suisse des banquiers pendant les périodes de transition définies.

En 2023, en tant qu'établissement membre de l'Asset Management Association Switzerland AMAS, nous avons mis en œuvre l'autorégulation libre relative à la transparence et à la publication d'informations par les fortunes collectives se référant à la durabilité. Le secteur des placements durables ne cesse de croître et il évolue en permanence. Le secteur de la gestion de fortune joue un rôle central dans la prise en compte de la durabilité en matière de gestion des fortunes collectives et de création de placements collectifs de capitaux. Cette autorégulation définit des prescriptions obligatoires applicables à l'organisation

d'établissements financiers qui mettent en place et gèrent des fortunes collectives se référant à la durabilité ainsi qu'à l'obligation d'information applicable aux produits liés à la durabilité. Nous avons également mis en œuvre dans les périodes de transition définies les développements des autorégulations de l'AMAS entrés en vigueur en 2024.

Mesures prévues

Pour Valiant, des produits simples et compréhensibles et d'excellents services restent des prestations de marché prioritaires. L'amélioration de la transparence et de la publication d'informations est un processus permanent qui est déterminant pour garantir et renforcer durablement la confiance dans Valiant. Nous voulons à l'avenir également nous montrer à la hauteur de cette ambition. Ainsi, par exemple, nos prochains rapports intégreront les nouvelles normes thématiques GRI sur le changement climatique et l'énergie.

Conclusions

Nous misons sur l'intelligibilité et la transparence en échangeant régulièrement avec nos différentes parties prenantes. De même, nous établissons un reporting accessible, publions des documents pertinents et proposons des produits financiers simples et compréhensibles. Dans l'exercice de notre activité commerciale, nous tenons compte des besoins et des exigences de nos parties prenantes. Dans ce contexte, l'instauration au sein de notre entreprise d'une communication externe et interne ouverte que nous renforçons et développons en permanence par le biais de différentes mesures a fait ses preuves.

Relations clientèle

Approches de gestion

Le bon suivi des relations avec la clientèle est à la fois un élément important du positionnement de Valiant sur le marché et l'un de ses atouts. Notre priorité est de bâtir des relations clientèle sur le long terme en offrant des conseils compétents, complets et personnalisés systématiquement orientés en fonction des besoins individuels de notre clientèle. Dans le même temps, nous proposons des solutions pour des besoins spécifiques avec nos spécialistes ou, si nécessaire, avec des

entreprises partenaires externes. Nous mettons ainsi au premier plan le souhait de notre clientèle de bénéficier d'un conseil neutre et indépendant. Nous nous assurons en outre, lors de l'octroi de crédits, que nos clientes et clients ne sont pas exposés à des risques financiers inconsidérés. Valiant procède régulièrement à des enquêtes de satisfaction auprès de sa clientèle afin d'améliorer constamment ses relations avec elle.

Impacts



Valiant attache une grande importance à un conseil personnalisé et adapté aux besoins afin d'encourager des relations clientèle qui s'inscrivent dans la durée, positives et basées sur la confiance. Cette stratégie ne contribue pas seulement à la stabilité des relations clientèle; elle exerce également une influence positive sur la satisfaction des clientes et clients, sur le bien-être des collaboratrices et collaborateurs et sur les revenus des actionnaires.

Manière de procéder : augmenter



Le fait de ne pas conseiller ou informer la clientèle de manière appropriée peut mettre à mal les relations clientèle et avoir également des répercussions négatives sur le succès économique de Valiant.

Manière de procéder : réduire

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs.

› Activité à l'origine de l'impact

Prendre pleinement en compte les besoins de notre clientèle dans le cadre de l'activité commerciale de Valiant, notamment lors de la vente de produits bancaires, est essentiel pour bâtir des relations clientèle sur le long terme.

Objectifs

Nous garantissons à notre clientèle un conseil transparent et orienté client constamment adapté à ses besoins et priorités. Nous tenons notre engagement d'assurer en permanence et à un niveau très élevé le suivi et le renforcement de notre relation clientèle.

Chiffres-clés

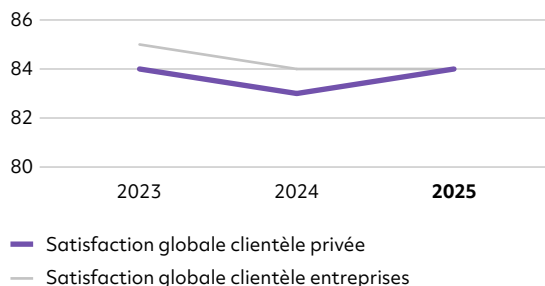
› Satisfaction de la clientèle

La satisfaction de notre clientèle privée et entreprises est mesurée au moyen de sondages réguliers, et d'éventuelles mesures d'optimisation sont définies. Au cours de l'année sous revue, l'enquête systématique réalisée sur mandat de Valiant par un institut indépendant de sondage d'opinion a eu lieu pour la neuvième fois pour la clientèle privée et pour la septième fois pour la clientèle entreprises. En plus de déterminer la satisfaction globale et le Net Promoter Score (NPS), la satisfaction à l'égard des différents aspects de notre offre a été scrutée pour les sujets suivants: produits et services, Online-Banking, site Internet, conseils personnels, contact téléphonique et traitement des plaintes. Les chiffres pour toutes les catégories de clientèle sont restés pratiquement identiques pour la plupart des aspects partiels. La note la plus élevée est toujours attribuée au conseil personnel, réalisant un très haut niveau de satisfaction de 90 points sur une échelle de 0 à 100 dans toutes les catégories. Par rapport aux autres entreprises du secteur des services financiers, nous sommes nettement au-dessus de la moyenne. Ces valeurs réjouissantes confirment notre orientation clientèle cohérente et constituent en même temps un engagement à la développer et à l'améliorer.

Dans le cadre de notre vision de simplifier le plus possible la vie financière de notre clientèle, l'enquête de 2025 a pour la deuxième fois mesuré la perception de Valiant en tant que banque «simple». Le résultat de 84 points (2024: 83 points) sur l'ensemble des segments montre que nous sommes globalement perçus comme

une banque simple, mais qu'il existe encore un potentiel d'amélioration dans le domaine de la «simplicité».

Enquête de satisfaction auprès de notre clientèle privée et entreprises (échelle de 0 à 100)



› Nouveaux besoins de la clientèle

Le déplacement des besoins de la clientèle vers les canaux numériques est clairement perceptible dans l'univers des prestations financières, comme dans de nombreux autres secteurs. La pandémie de coronavirus a par ailleurs accéléré la tendance. Ce déplacement est également particulièrement marqué chez Valiant depuis quelques années. Alors qu'en 2016, près de 60 % de tous les contacts clientèle étaient encore physiques, fin 2025, environ 90 % des contacts se faisaient par voie numérique.

Mesures mises en œuvre

› Développement de l'offre et des canaux

Beaucoup de nos clientes et clients utilisent différents canaux en parallèle, préférant un conseil personnel ou un service numérique en fonction de la situation et des besoins. Pour satisfaire à ces attentes, Valiant perfectionne tous ses canaux. Valiant a développé un nouveau concept de succursale qui combine toutes les prestations d'une succursale classique avec les technologies numériques. Nos clientes et clients peuvent convenir d'un rendez-vous ou, comme jusqu'à présent, passer spontanément à la succursale. Lorsqu'un conseil personnalisé n'est pas requis, nos clientes et clients ont à leur disposition une infrastructure en libre-service. Ce concept de succursale innovant présente plusieurs avantages: heures d'ouverture élargies, recours rapide à des spécialistes, éventail des possibilités en libre-service et

entretiens-conseil en soirée et le week-end également. Les expériences montrent que Valiant est bien placée en termes de numérisation et peut proposer ses services de manière simple et personnelle, même pendant des périodes exceptionnelles et dans des conditions difficiles.

Grâce à l'e-banking et à l'application Valiant, les clientes et les clients effectuent leurs transactions bancaires au moment et à l'endroit où ils le souhaitent, et ce, de manière simple, sûre et gratuite (pour plus d'informations sur la protection contre la cyberfraude, voir les pages 50–52). Ces deux canaux numériques ont été constamment développés ces dernières années, en fonction des nombreux besoins de la clientèle et de leur évolution.

Ainsi, avec myValiant, un espace personnel pour les clientes et clients a été créé sur le site Internet de Valiant dès 2022. myValiant offre de nombreux services tels que le changement d'adresse, la gestion des rendez-vous, le check hypothécaire et des aperçus de transactions améliorés. Le service de messagerie instantanée sécurisé intégré dans myValiant offre de multiples possibilités d'interaction efficaces. Non seulement les clientes et clients communiquent de manière rapide et simple avec leurs conseillères et conseillers à la clientèle via myValiant, mais ils échangent également des documents par ce biais. Il est même possible de signer des documents directement.

La nouvelle application Valiant a été déployée en 2024 pour l'ensemble de nos clientes et clients. Elle peut être activée en quelques étapes et utilisée immédiatement, indépendamment du fait qu'une relation clientèle existe déjà ou non. En plus des fonctions classiques dans les secteurs du financement, des paiements, de l'épargne, des placements et de la prévoyance, l'application permet également de contacter directement les conseillères et conseillers à la clientèle de Valiant ainsi que d'échanger des documents de manière sécurisée. Une série de fonctionnalités supplémentaires, telles que des outils pratiques en libre-service, la possibilité de prendre des rendez-vous directement ou des outils d'analyse complets pour les finances, les impôts et l'empreinte carbone, complètent les services proposés.

Aperçu des avantages de l'application Valiant

- Méthode de connexion sécurisée et validation rapide des ordres
- Devenir cliente ou client directement dans l'application et commencer la relation d'affaires
- En cas de questions, écrire à une conseillère ou un conseiller, échanger des documents ou prendre rendez-vous
- Payer des factures avec eBill ou scanner des QR-factures et les valider directement dans l'application Valiant
- Acheter et vendre une large gamme de titres cotés en bourse tout en gardant une vue d'ensemble de son dépôt
- Connexion rapide à l'e-banking ou à myValiant via l'application Valiant
- Analyser les dépenses avec l'assistant financier, créer des budgets et définir des objectifs d'épargne

Ces canaux continueront d'être développés pour permettre d'effectuer encore davantage d'opérations bancaires en toute autonomie sur un smartphone ou via l'e-banking. Valiant est la première banque suisse à proposer, depuis début septembre 2025, le multi-banking pour la clientèle privée. Avec l'application Valiant et l'e-banking, les clientes et clients peuvent accéder à leurs comptes Valiant et afficher ceux qu'ils détiennent auprès de banques tierces. Quelle que soit la banque qui gère le compte, le solde et les mouvements de compte s'affichent de façon claire. À condition toutefois que la banque tierce remplisse les conditions techniques nécessaires à l'open banking. Les possibilités d'analyse déjà utilisées, comme le module fiscal, l'analyse des dépenses ou le calculateur d'empreinte carbone, gagnent en pertinence. L'affichage des comptes détenus auprès de banques tierces permet pour la première fois à la clientèle privée d'avoir un aperçu complet des dépenses sur tous les comptes bancaires. Le lancement rapide de cette nouvelle prestation souligne les efforts que déploie Valiant pour faciliter la vie financière de sa clientèle. Valiant était déjà l'une des premières banques de Suisse à introduire le multi-banking pour sa clientèle commerciale en 2019.

Pour faciliter la vie financière de la clientèle, l'offre doit être simple et compréhensible et les prix clairs et transparents. En mars 2025, Valiant a

lancé le nouveau set lilas pour sa clientèle privée. Il se compose du set lilas gratuit, proposé avec trois options payantes au choix : Confort, Carte de crédit et Papier. Le set lilas Young a lui aussi été actualisé et reste gratuit jusqu'au 28^e anniversaire.

› Partenaire financier pour les PME

Les PME ainsi que les indépendant·e·s forment l'épine dorsale de notre économie. Valiant est depuis toujours une banque traditionnelle pour les PME, qui sont nombreuses, de même que les indépendant·e·s, parmi sa clientèle (plus d'informations sur les segments de clientèle aux pages 21–22 du rapport de gestion de Valiant Holding SA). Cette compréhension se reflète particulièrement dans la stratégie « Valiant 2029 », où nous continuons à renforcer notre position en tant que banque pour les PME et concentrons nos efforts en conséquence. De plus amples informations sur la stratégie « Valiant 2029 » sont disponibles dans le rapport de gestion de Valiant Holding SA aux pages 17–20. Afin de consolider notre compétence de banque pour les PME, nous développons en permanence nos services de conseil à l'intention des petites et moyennes entreprises et mettons en œuvre les mesures appropriées à cet effet. Nous épaulons par ailleurs nos clientes et clients au-delà des opérations financières journalières, par exemple dans le domaine de la planification successorale.

› Planification de la succession

La pérennité des PME et des indépendant·e·s est d'une importance capitale pour l'économie. Dans cette optique, le plan de relève dans une entreprise est un élément très complexe, sur le plan opérationnel comme financier et représente un défi de taille pour toutes les personnes concernées. L'élaboration d'un concept successoral sur mesure exige de recourir aux compétences de spécialistes.

C'est pourquoi nous proposons une offre complète avec le centre de compétences en matière de succession d'entreprise. Notre objectif est d'accompagner un transfert ou une reprise d'entreprise de A à Z. Nous accompagnons notre clientèle dans la planification et la mise en œuvre de ses plans de relève. Nous considérons que l'approche globale constitue un avantage pour notre clientèle. Nous pilotons ainsi l'entreprise vers un avenir fructueux et durable, pour le bien de

notre clientèle entreprises, des collaboratrices et collaborateurs de ladite entreprise, et de notre économie.

Mesures prévues

Pour nous, une information transparente, ouverte et orientée en fonction des besoins de notre clientèle fait partie intégrante d'un conseil de bonne qualité, fiable et crédible. Nous l'informons sur les opportunités et risques de nos produits financiers et développons en permanence notre gamme de produits et services tout comme nos canaux d'interaction. Afin d'être à l'avenir également en phase avec l'évolution des attentes et des besoins de notre clientèle, nous vérifions notre offre en permanence et mettons en œuvre de nouvelles mesures.

Conclusions

Nous fournissons à notre clientèle un conseil complet. Notre clientèle apprécie beaucoup notre conseil simple fourni à travers différents canaux, ce qui nous prouve que nous avons emprunté le bon chemin et que nous faisons usage des possibilités techniques conformément aux besoins de notre clientèle. Nous suivons en permanence les évolutions techniques et évaluons dans quelle mesure celles-ci sont susceptibles de fournir à notre clientèle un service optimal.

Protection des données, sphère privée et cybersécurité

GRI 418-1

Approches de gestion

Les objectifs en matière de sécurité de l'information – confidentialité, intégrité et disponibilité – sont prioritaires pour Valiant. La confidentialité et le respect de la vie privée sont essentiels pour l'activité commerciale de Valiant. Afin de garantir à l'avenir également la sécurité des données de sa clientèle, Valiant adapte et optimise continuellement ses processus d'affaires.

L'utilisation des médias électroniques ainsi que des données de la banque et de la clientèle par nos collaboratrices et collaborateurs fait l'objet de différentes directives internes, et a lieu dans le respect des prescriptions légales en matière de secret bancaire, de protection des données et d'archivage, notamment. Le basculement croissant des services financiers vers le numérique entraîne de nouvelles exigences en termes de protection des données clientèle et bancaires. Valiant participe activement à divers comités et groupes d'intérêts afin d'anticiper les nouvelles activités criminelles et de les combattre de manière ciblée. Avec Swisscom comme opérateur de notre système bancaire central, Valiant est épaulée par un partenaire professionnel expérimenté. Dans le cadre de l'audit prudentiel de base, l'organe de révision a entre autres examiné les secteurs informatiques et l'externalisation de domaines et processus d'activité.

Avec l'avancée de la numérisation, l'éventail des activités illégales ne cesse d'augmenter sur Internet comme dans le secteur financier. Afin de mettre notre clientèle autant que possible à l'abri des cyberfraudes, nous avons pris différentes mesures. Nous la mettons ainsi en garde contre de possibles dangers. Notre site Internet fournit des informations sur la sécurité sur Internet, des recommandations générales pour une utilisation sûre d'Internet ainsi qu'une offre de cours sur l'utilisation sécurisée de l'e-banking. Outre ces mesures proactives, nous recourons à l'intelligence artificielle pour surveiller les transactions de paiement inhabituelles ou suspectes. En cas de soupçon de fraude, nous bloquons les paiements et nous nous renseignons personnellement auprès de

nos clientes et clients afin de nous assurer que tout est en ordre.

Impacts



Valiant s'engage de manière proactive à détecter tôt les activités criminelles, à les combattre efficacement et à garantir ainsi la protection des données, la sécurité des données ainsi que la protection de la sphère privée et contre la cybercriminalité. Cela renforce de manière durable la confiance des différentes parties prenantes dans Valiant.

Manière de procéder : mettre en œuvre



En cas de comportement abusif dans le traitement des données clientèle et bancaires ou de failles de sécurité, des données confidentielles peuvent tomber entre de mauvaises mains ou être rendues publiques.

Manière de procéder : réduire

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires.

› Activité à l'origine de l'impact

Le basculement croissant des services financiers, des processus et des relations d'affaires vers le numérique entraîne de nouvelles exigences en termes de protection des données clientèle, bancaires et d'affaires.

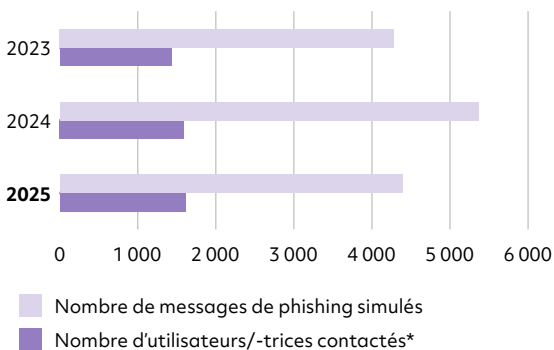
Objectifs

La confidentialité et le respect de la vie privée sont essentiels pour notre activité commerciale. Nous faisons tout notre possible pour que nos clientes et clients puissent s'en remettre pleinement à nous, en sachant que leurs biens patrimoniaux et leur sphère privée bénéficient de la confidentialité requise.

Chiffres-clés

Valiant organise régulièrement des campagnes de sensibilisation au phishing dans le but de mettre en place et de renforcer une protection efficace contre les cyberattaques et de protéger les données sensibles. Nos collaboratrices et collaborateurs reçoivent à cet effet des messages de phishing simulé dans le but de les sensibiliser et de les former à reconnaître encore plus rapidement et aisément des e-mails frauduleux et à réagir ensuite correctement.

Phishing dans le cadre de la campagne de sensibilisation

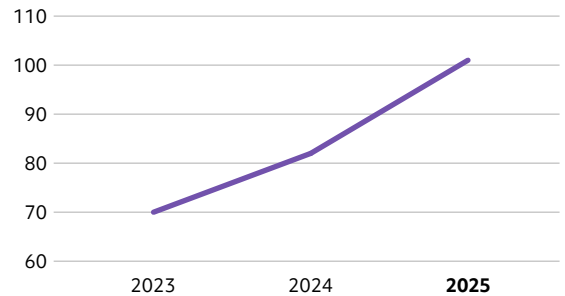


* Les collaboratrices et collaborateurs reçoivent parfois plusieurs messages

L'évolution du dénommé «Recipient Level» des collaboratrices et collaborateurs montre l'intérêt de ces mesures de sensibilisation. Le «Recipient Level» est un indicateur qui renseigne sur l'ensemble des interactions avec des messages de phishing simulé. Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs commencent au même niveau. Des points sont retirés en cas de gestion négative des messages de phishing simulé et ajoutés en cas d'interactions positives. Le nombre de points dépend de la façon dont sont gérés les messages simulés et peut être plus ou moins élevé. Le «Recipient Level» témoigne d'une progression au cours

des trois derniers exercices sous revue, confirmant ainsi la sensibilité croissante des collaboratrices et collaborateurs dans la gestion des messages de phishing.

Évolution du «Recipient Level» de tout le personnel



Mesures mises en œuvre

› Cybersécurité

Avec l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024 de la nouvelle circulaire FINMA 2023/1 «Risques et résilience opérationnels – banques», Valiant a mis en œuvre différents développements dans le domaine du Business Continuity Management. Valiant garantit ainsi qu'en cas de dysfonctionnement de la marche des affaires, les services centraux pourront se poursuivre ou être rapidement rétablis pour la clientèle.

Pour accroître la maturité en sécurité, le système de contrôle interne (SCI) a été complété de consignes supplémentaires plus détaillées. Grâce aux règles, mesures et procédés mis en place, Valiant assure la réalisation de ses objectifs en matière de sécurité et minimise ses risques. La surveillance de la sécurité des systèmes informatiques a été adaptée aux nouvelles possibilités technologiques. Les anomalies sont identifiées de manière précise et rapide, et les réactions nécessaires engagées. Par ailleurs, le site Internet de Valiant met à disposition des recommandations pour se protéger des escroqueries, afin de sensibiliser sa clientèle aux cyberrisques et aux risques liés à la protection des données et lui donner des pistes pour se protéger plus efficacement.

› Sensibilisation du personnel

Le personnel de Valiant est régulièrement sensibilisé et formé à la sécurité de l'information et à la protection des données. Valiant a conçu divers modules de formation que l'ensemble du personnel ou certains groupes spécifiques doivent suivre en ligne ou en présentiel. Ce module vise à aider les collaboratrices et collaborateurs à identifier les risques dans leur travail quotidien et à leur donner des instructions utiles pour agir correctement.

Durant l'exercice sous revue, nous avons mis l'accent sur neuf règles de sécurité lilas. Les collaboratrices et collaborateurs disposent ainsi des « outils » nécessaires pour se protéger des cyberattaques qui profitent souvent de l'inattention et de l'ignorance. Savoir comment réagir contribue fortement à la sécurité informatique de l'entreprise. Les neuf nouvelles règles de sécurité lilas portent sur les thématiques suivantes :

- Sécuriser ses connexions
- Verrouiller ses appareils
- Installer les mises à jour
- Protéger ses données
- Signaler les incidents / cas suspects
- Sauvegarder régulièrement ses données
- Administrer ses mots de passe
- Faire preuve de vigilance
- Clean Desk Policy

› Pirates éthiques et tests d'intrusion

Afin de protéger nos données et nos systèmes contre les activités illégales, Valiant travaille avec des pirates dits éthiques. Ces personnes sont des expertes ou des experts en sécurité informatique qui, sur mandat de Valiant, tentent de s'introduire dans notre environnement informatique comme le ferait un pirate criminel, pour détecter d'éventuelles vulnérabilités en matière de sécurité. Les erreurs ou les lacunes constatées par les pirates éthiques sont documentées et utilisées pour développer des mesures de sécurité supplémentaires dans l'environnement système informatique. Ces tests de sécurité interproduits et interservices sont très proches d'une attaque de pirates et diffèrent uniquement en ce qu'ils permettent de corriger d'éventuelles vulnérabilités avant qu'elles soient exploitées par des criminels.

Valiant vérifie régulièrement la sécurité de ses systèmes ainsi que l'efficacité de ses mesures de réponse aux cyberattaques. À cet effet, des tests d'intrusion ciblés et des simulations d'attaques réalistes sont menés afin d'identifier et de corriger les éventuelles vulnérabilités. Ces mesures contribuent à constamment renforcer la résilience de Valiant face aux cybermenaces.

Mesures prévues

Valiant prévoit des mesures afin d'accroître son aptitude à détecter précocement et à prévenir les fuites de données sensibles (DLP) par un traitement des cas décentralisé automatisé. Les collaboratrices et collaborateurs sont davantage sensibilisés aux risques par de nouvelles formations et l'introduction de « Security Champions » dans les secteurs clés. Valiant renforce également la sensibilisation de sa clientèle aux menaces du cyberspace et aux risques liés à l'ingénierie sociale, afin d'améliorer sa protection et sa sécurité.

Conclusions

De nos jours, on n'est jamais assez prudent en matière de protection des données, de sphère privée et de cybersécurité. Raison pour laquelle Valiant met en œuvre de nombreuses mesures dans ce domaine, sensibilise ses parties prenantes en conséquence et fait en sorte que le traitement responsable des données soit profondément ancré dans toute l'entreprise. Des audits réguliers des systèmes de l'entreprise pour détecter d'éventuelles failles de sécurité garantissent une optimisation continue et renforcent ainsi activement l'efficacité des mécanismes de protection des données.

Durabilité des produits et services

Dans nos produits et services, nous prenons en compte les aspects liés à la durabilité, et nous les développons de manière ciblée et en fonction des besoins sur l'ensemble de notre gamme de prestations. Nous connaissons et gérons les risques liés à la durabilité en ce qui concerne notre offre et nous utilisons les opportunités de durabilité pour des développements ponctuels sur le marché et pour générer des revenus. Nous réfléchissons régulièrement à nos offres du point de vue de la durabilité et intégrons systématiquement des considérations de durabilité dans leur développement.

Durabilité des financements

Approches de gestion

Grâce à son ancrage régional de longue date, Valiant connaît ses clientes et ses clients. Elle est ainsi déjà en mesure d'évaluer avec justesse le respect de critères écologiques ou sociaux dans le cadre des engagements de crédit. Afin de rendre les méthodes d'octroi de crédit plus contraignantes et d'intégrer le principe de gestion durable, auquel nous croyons, le conseil d'administration a édicté des critères d'exclusion dans les opérations de financement en 2019. Valiant évalue les financements de projets pour la clientèle entreprises à l'aune de thèmes sociaux et environnementaux controversés. Si des normes ne sont pas respectées, l'affaire est rejetée. Il s'agit en particulier des critères d'exclusion suivants :

- projets sans traçabilité des flux de financement
- financement direct de projets dans les secteurs de l'énergie nucléaire, du lignite et du charbon
- financement de projets en vue de la fabrication d'armes militaires complètes
- financement de projets aux retombées sociales négatives, en particulier en cas de violation des droits humains

- financements de projets dans l'agriculture et la sylviculture non durables, dans la pêche et la pisciculture non durables ou dans l'expérimentation animale

Les critères définis sont appliqués dans toutes les nouvelles opérations. Les conseillères et conseillers à la clientèle sont sensibilisés et formés en conséquence au moyen des supports de conduite et d'une documentation spécifique.

Impacts



Les financements de Valiant ont une influence sur divers aspects sociaux et environnementaux, tels que les différentes communautés, les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique, la biodiversité ainsi que l'utilisation de l'énergie, de l'eau, des ressources agricoles et des autres ressources. Grâce à l'utilisation de critères d'exclusion et de mesures ciblées, il est possible de réduire les conséquences négatives des financements.

Manière de procéder : mettre en œuvre et augmenter



Malgré les critères d'exclusion et d'autres mesures ciblées, les financements par Valiant peuvent avoir des effets négatifs sur les aspects environnementaux et sociaux.

Manière de procéder : réduire et accepter

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG

› Activité à l'origine de l'impact

Dans le cadre des financements comme l'octroi de crédits, l'activité commerciale de Valiant peut avoir une forte incidence sur l'économie, l'environnement et la société.

Objectifs

Afin d'assumer encore mieux notre responsabilité entrepreneuriale et d'intégrer encore davantage la durabilité dans notre cœur de métier, nous voulons d'une part tenir compte des différents aspects environnementaux également lors de l'octroi de crédits, des estimations immobilières et de l'examen des risques des financements, et d'autre part, sensibiliser nos clientes et clients aux questions de durabilité lors de la fourniture de conseils en matière de crédit et de l'octroi de crédits. À cet effet, nous formons nos conseillères et conseillers à la clientèle de manière appropriée.

Chiffres-clés

Les chiffres-clés en matière de «durabilité des financements» se concentrent actuellement en particulier sur les domaines des émissions de gaz à effet de serre et de l'énergie. Ils sont par conséquent présentés à la page 88 au chapitre «Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux produits». Notre objectif, afin de renforcer encore notre engagement dans ce domaine, est de développer à moyen terme encore d'autres chiffres-clés spécifiques.

Mesures mises en œuvre

Afin de rendre plus durable notre cœur de métier, les opérations de financement, nous avons mis en œuvre diverses mesures. Nous voulons notamment augmenter l'efficacité énergétique lors de la rénovation et de la construction de logements en propriété à usage personnel et accroître notre transparence concernant les émissions de CO₂ liées à un financement. Comme ces mesures concernent spécifiquement les aspects environnementaux que sont l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, elles sont traitées dans le chapitre «Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux produits» à la rubrique «Mesures mises en œuvre», aux pages 63–65.

Mesures prévues

Outre les mesures mises en œuvre, Valiant prévoit de procéder à un audit afin de déterminer si et dans quelle mesure d'autres aspects environnementaux peuvent être pris en compte pour les financements hypothécaires et financements des entreprises. Par ailleurs, d'autres mesures de réduction des émissions causées par les financements sont prévues, dans le but de rendre ces derniers toujours plus durables. Ces mesures se concentrent sur les aspects environnementaux que sont l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, et elles sont par conséquent expliquées plus en détail au chapitre «Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux produits» sous «Mesures mises en œuvre», à la page 65. De plus amples informations sur les mesures prévues sont disponibles dans le plan de transition (feuille de route net zéro, voir glossaire à partir de la page 150) de Valiant dans le reporting climatique aux pages 91–121 de ce rapport.

Conclusions

En matière de financement des projets pour la clientèle entreprises, les critères d'exclusion jouent un rôle essentiel dans la prise en compte des différents aspects liés à la durabilité dans les opérations de financement, et ils se reflètent dans les divers processus d'affaires. Nous pouvons ainsi ancrer encore plus fortement l'importance de la durabilité dans notre culture d'entreprise, et l'aborder et la concrétiser toujours davantage à l'occasion des entretiens-conseil avec notre clientèle.

Durabilité des placements

Approches de gestion

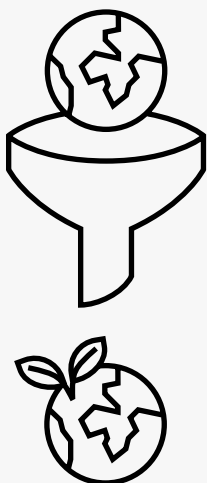
De plus en plus de clientes et clients souhaitent que leurs placements dégagent non seulement un rendement satisfaisant, mais qu'ils soient également en accord avec le développement durable de l'économie, de la société et de l'environnement. Valiant soutient ces efforts et a contribué à répondre aux besoins croissants de notre clientèle en matière de placements durables. Outre ses propres fonds de placement et mandats de gestion de fortune, Valiant propose sur ses listes de recommandations d'autres opportunités d'investissement permettant de répondre aux préférences ESG et aux besoins individuels de ses clientes et clients. Pour les fonds de placement et les mandats de gestion de fortune durables, Valiant établit des rapports de durabilité correspondants au niveau des produits, qui offrent une vue d'ensemble transparente sur le niveau de durabilité du patrimoine géré.

En 2021, le comité de direction a édicté des directives de placement en matière de durabilité qui constituent la base des activités de placement.

Ces directives ont été entièrement révisées en 2024. Elles s'appliquent à tous les nouveaux produits et services durables dans les activités de placement et constituent la base de la préférence ESG la plus élevée «très important» chez Valiant. Les directives de placement de Valiant en matière de durabilité, qui sont publiées sur son site Internet, constituent ainsi la base d'une orientation responsable à long terme du secteur des placements. Sur la base des directives de placement en matière de durabilité, Valiant a défini quatre objectifs de durabilité pour la gestion de ses propres solutions d'investissement durables. Ces objectifs sont poursuivis à l'aide des approches de durabilité¹ «exclusions», «best in class», «intégration ESG» et «placements thématiques» ainsi que de critères ESG spécifiques. Pour leur mise en œuvre, Valiant utilise des concepts d'évaluation ESG, des données ESG, des scores ESG et des notations ESG du prestataire renommé MSCI ESG Research LLC (voir glossaire à partir de la page 150).

¹ Approches de durabilité définies conformément à l'Autorégulation relative à la transparence et à la publication d'informations par les fortunes collectives se référant à la durabilité (version 2.0) de l'AMAS, en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2024.

Processus de filtrage



Outre les indicateurs financiers, des facteurs environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernance (G) sont intégrés dans l'évaluation. Ces facteurs ESG sont de plus en plus importants pour la durabilité à long terme et la réduction des risques d'une entreprise. Nous privilégions systématiquement les titres qui s'avèrent convaincants à l'issue de l'analyse ESG approfondie.

Univers initial

Titres monde

Filtres

- Notation ESG élevée
- Exclusion de pratiques, de produits et de prestations controversés
- Compatible avec certains objectifs de développement durable de l'ONU ou avec l'Accord de Paris sur le climat
- Accent mis sur la protection du climat

Univers de placement durable

Les titres respectent nos valeurs et sont, de notre point de vue, considérés comme durables.

Objectif de durabilité pour la gestion des solutions de placement propres

Directive de placement	Objectif de durabilité	Approches de durabilité	Critères ESG
Résultats de placement conformes au marché	Réduire, respectivement augmenter les opportunités et les risques financiers en lien avec les facteurs ESG	Exclusions et Best in Class et Intégration ESG	Exclusion des titres dont les émetteurs sont directement impliqués dans des controverses ESG graves Respect d'une note minimale élevée, qui évalue les opportunités et les risques financiers ESG des titres
Normes internationales et nationales et Placement responsable	Respect des normes mondiales et des valeurs limites pour les secteurs d'activité controversés	Exclusions	Exclusion en cas de sanctions ou de violations des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP), du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), des lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales (OCDE) et des normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT) Aucune participation à la production ou à la distribution d'armes controversées et internationalement interdites Respect des valeurs limites basées sur le chiffre d'affaires pour les secteurs d'activité controversés (armements conventionnels, énergie fossile, énergie nucléaire, tabac, divertissement pour adultes, jeux d'argent et génie génétique)
Placement aligné sur les objectifs d'impact	Compatibilité avec l'Accord de Paris sur le climat ou Compatibilité avec l'un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies suivants: 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), 9 (Industrie, innovation et infrastructure), 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), 14 (Vie aquatique) ou 15 (Vie terrestre) et Pas d'incompatibilité avec les objectifs de développement durable des Nations Unies 4 (Éducation de qualité), 5 (Égalité entre les sexes) et 8 (Travail décent et croissance économique)	Exclusions et Best in Class et Placements thématiques	Augmentation implicite de la température $\leq 2^{\circ}\text{C}$ ou Effet positif des produits/services ou des activités opérationnelles des entreprises ou des gouvernements sur les objectifs de développement durable mentionnés de l'ONU et Aucun impact négatif majeur des produits/services ou des activités opérationnelles des entreprises ou des gouvernements sur les objectifs de développement durable mentionnés de l'ONU

Impacts



Les solutions de placement de Valiant ont une influence sur divers aspects sociaux et environnementaux, tels que les différentes communautés, les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique, la biodiversité ainsi que l'utilisation de l'énergie, de l'eau, des ressources agricoles et des autres ressources. Grâce à l'application de la méthodologie en matière de durabilité de Valiant aux solutions de placement et à des mesures ciblées, il est possible de réduire les impacts sociaux et environnementaux négatifs des solutions de placement.

Manière de procéder : mettre en œuvre et augmenter



Malgré l'application de la méthodologie en matière de durabilité de Valiant aux placements et à d'autres mesures ciblées, ces solutions de placement sélectionnées avec soin peuvent avoir pour nos clientes et clients des effets négatifs sur d'autres aspects sociaux et environnementaux qui n'ont pas été pris en compte.

Manière de procéder : réduire et accepter

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG

› Activité à l'origine de l'impact

Dans le cadre de ses solutions de placement, l'activité commerciale de Valiant peut avoir une forte incidence sur l'économie, l'environnement et la société.

Objectifs

Au-delà de notre offre de produits et de solutions de placement durables, nous poursuivons l'objectif de développer en permanence la durabilité dans l'ensemble de nos activités de placement. Nous utilisons parfois des critères ESG pour l'analyse et la sélection des titres, ainsi que pour l'évaluation de nos produits de placement. L'intégration ponctuelle de ces critères ESG nous aide à développer, évaluer et gérer nos produits de placement au regard des aspects ESG et à prendre ainsi de meilleures décisions de placement à long terme pour et avec notre clientèle. Nous avons pour but de renforcer en permanence l'orientation durable de nos placements traditionnels dans le contexte des objectifs climatiques de la Suisse et d'examiner la possibilité de prendre en compte d'autres critères ESG. Nos efforts se reflètent dans nos produits de placement. Ainsi, nous avons défini comme exigence obligatoire interne le respect de la note ESG minimale « A » de MSCI, un fournisseur spécialisé bien établi sur le marché, pour tous nos fonds de placement. Comme l'année précédente, au cours de l'exercice sous revue, nous avons pu garantir la note minimale « A » pour les produits de placement susmentionnés et l'avons même dépassée pour plusieurs fonds.

Notre exigence interne obligatoire : une note ESG minimale « A » de MSCI¹

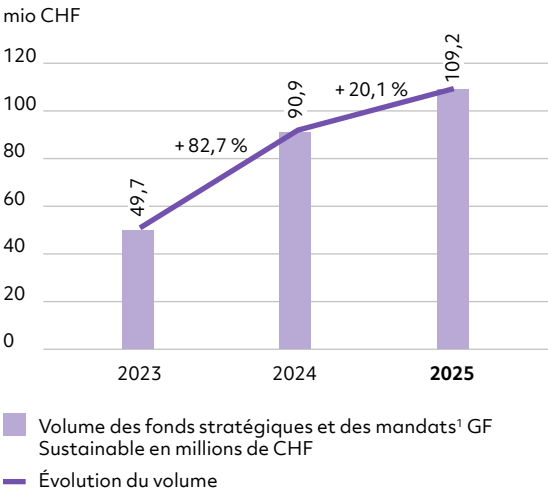
Fonds	Notation MSCI ESG
Swiss Equities SPI Index Plus	AA
Swiss Equities Small & Mid Cap	AA
Swiss Equities Dividend	AAA
Europe Equities	AA
North America Equities	A
Swiss Franc High Grade Bond	AA
Swiss Franc Corporate Bond	AA
Helvétique Conservative	AA
Helvétique Balanced	AA
Helvétique Dynamic	AA
Helvétique Capital Gain	AA
Sustainable Conservative	AA
Sustainable Balanced	AA
Sustainable Dynamic	AA
Sustainable Capital Gain	AA
Classique Conservative	A
Classique Balanced	A
Classique Dynamic	AA

¹ Tous les indicateurs de l'année 2025 dans le présent tableau ont été vérifiés par PwC.

Derniers de la file : CCC, B
Moyenne : BB, B, A En tête de file : AA, AAA
Valeurs au 31.12.2025

Chiffres-clés

Évolution des volumes de fonds stratégiques et de mandats de gestion de fortune Sustainable



¹ Mandats de gestion de fortune Sustainable proposés à partir de 2024

Mesures mises en œuvre
» Préférences ESG dans le conseil en placement

Valiant continue d'intégrer les critères de durabilité dans son conseil en placement et sa gestion de fortune. Les préférences ESG comprennent les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance, qui complètent ainsi les critères classiques tels que le rendement, la liquidité et la sécurité. Depuis le 1^{er} janvier 2024, Valiant utilise systématiquement un modèle de préférences à trois niveaux, avec un choix de trois degrés de préférence ESG : importance élevée, importance moyenne et importance faible. En exprimant leur préférence, nos clientes et clients déterminent dans quelle mesure, en sus de leurs objectifs financiers, ils désirent intégrer les facteurs ESG et les objectifs de développement durable dans leurs placements. Les solutions de placement conventionnelles et ESG peuvent présenter des profils de risque et de rendement différents. L'adaptation de l'univers de placement disponible en fonction de la préférence ESG peut avoir un impact tant positif que négatif sur le rendement et le risque.

Modèle de préférence ESG pour les activités de placement

Préférence ESG	Les critères ESG sont un filtre obligatoire dans le choix des placements en matière de gestion de fortune et de conseil en placement	Intention des placements
Importance élevée	Sélection active de placements qui tiennent compte des approches de durabilité « exclusion », « best in class » et « placements thématiques » Outre la notation minimale ESG « A » de MSCI, Valiant applique un grand nombre d'autres critères ESG pour la préférence ESG « importance élevée ». En font notamment partie : – des données climatiques – des pratiques commerciales et des produits controversés – des données concernant la conformité avec les objectifs de développement durable	Réduire, respectivement augmenter les risques et les opportunités en lien avec les facteurs ESG Respect des valeurs : exclure les placements dans les domaines d'activité qui ne correspondent pas aux normes internationales ou aux conceptions de Valiant en matière de durabilité Compatibilité avec les objectifs de durabilité : impact des activités de l'entreprise sur la société et l'environnement Par exemple impacts de l'émetteur de placements sur des objectifs de développement durable spécifiques de l'ONU et les objectifs climatiques de Paris Du point de vue de Valiant, ces placements sont considérés comme durables.
Importance moyenne	Notation minimale ESG « BBB » de MSCI (selon la méthodologie de notation ESG de MSCI*, notations de AAA à CCC)	Réduire, respectivement augmenter les risques et les opportunités en lien avec les facteurs ESG Ces placements respectent les critères ESG, mais ils ne sont toutefois pas explicitement considérés comme des placements durables.
Importance faible	Pas de prise en compte des critères ESG	Rendement et risque des placements traditionnels

* Si pour certains instruments de placement, il n'y a pas de données ESG de MSCI ESG Research LLC (fournisseur de données ESG) disponibles ou que celles-ci sont lacunaires, Valiant peut dans le cadre d'une analyse ESG approfondie procéder au classement dans une préférence ESG.

Source des données : Valiant a recours à MSCI ESG Research pour la procédure de sélection, le monitoring et la justification des critères ESG dans le dialogue avec la clientèle. Ces données évaluent les instruments d'investissement dans les différentes dimensions ESG.

Pour que nos clientes et clients puissent être conseillés de manière ciblée et compétente en ce qui concerne les préférences ESG, les conseillères et conseillers à la clientèle de Valiant se sont formés de manière approfondie à l'aide de deux modules développés spécifiquement à cet effet, le module Bases en matière de durabilité et le module Placements durables. Afin de renforcer encore nos compétences en conseil, nous avons organisé un «Investment Update Special» au cours de l'exercice sous revue. Dans ce cadre, nous avons détaillé les solutions de placement et l'approche d'investissement durables aux conseillères et conseillers à la clientèle et leur avons présenté les différents documents de conseil et nouvelles publications, comme la fiche informative sur la durabilité.

› Fonds de placement axés sur la durabilité

Sur la base des directives de placement ESG, Valiant a lancé ses propres fonds stratégiques durables en 2021, avec les profils de risque Conservateur, Équilibré et Dynamique. En décembre 2022 est venu s'ajouter le nouveau profil de risque Orienté plus-value. Avec leur politique de placement durable, les fonds investissent dans des organisations évaluées positivement en ce qui concerne les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Ils excluent autant que possible les modèles d'affaires critiques sur le plan ESG et sont compatibles avec les objectifs de durabilité établis, tels que l'Accord de Paris sur le climat ou certains objectifs de développement durable de l'ONU. Nos clientes et clients investissent ainsi principalement dans des organisations et des institutions qui tiennent compte des facteurs environnementaux et sociaux de manière responsable, et qui fournissent même parfois, par le biais de leurs activités opérationnelles et de leurs services et produits, une contribution positive aux objectifs de développement durable établis. Les fonds de placement peuvent être souscrits dans des dépôts avec service de conseil, comme solution Fondsinvest ainsi que dans la prévoyance.

› Fonds en actions : vote par procuration

Valiant fait exercer les droits de vote de ses fonds en actions par la direction de fonds Lombard Odier. Lombard Odier exerce ces droits de vote sur la base de ses Corporate Governance Principles (principes de gouvernance d'entreprise) et de ses Proxy Voting Guidelines (directives de vote par

procuration). Les directives de vote par procuration de Lombard Odier reposent sur son plan de transition vers une économie CLIC® et servent les deux principaux objectifs de son Stewardship (programme d'actionnariat actif) :

- a) Promouvoir l'alignement sur la transition vers la durabilité
- b) Promouvoir des rendements durables

Ainsi, des critères de durabilité sont systématiquement appliqués dans l'exercice des droits de vote des fonds en actions de Valiant. Les résultats des votes peuvent être consultés sur le Proxy Voting Dashboard (tableau de bord du vote par procuration) (sélectionner «LOAM Switzerland» pour les fonds en actions de Valiant investis en actions suisses et «LOF [Europe]» pour les fonds en actions de Valiant investis en actions étrangères).

› Engagement dans des fonds de placements directs

Bien que les aspects liés à la durabilité soient pris en compte de longue date déjà dans l'exercice des droits de vote pour les fonds en actions de Valiant, aucun engagement n'avait été opéré jusqu'en 2025. Cette situation a changé au troisième trimestre 2025 avec l'application de la Stewardship Policy (politique d'actionnariat actif) de la direction de fonds Lombard Odier pour tous les fonds de placements directs de Valiant. À l'instar de la Proxy Voting Policy (politique de vote par procuration), la politique d'engagement orientée résultats de la direction de fonds Lombard Odier repose sur son plan de transition vers une économie CLIC® durable. Chaque année, Lombard Odier fait état des progrès de ses activités d'engagement dans le cadre du Stewardship Report (rapport sur l'actionnariat actif). Avec l'intégration complète du Stewardship de Lombard Odier dans ses fonds de placements directs, Valiant a franchi une nouvelle étape dans le développement de ses solutions d'investissement.

› Mandat de gestion de fortune Sustainable

En décembre 2023, Valiant a complété son offre en matière de gestion de fortune avec une ligne de mandat Sustainable. Tout comme les fonds de placement axés sur la durabilité, la stratégie de placement Sustainable s'oriente en fonction de l'approche de durabilité de Valiant. Valiant offre le mandat de gestion de fortune Sustainable avec

les profils de risque Conservateur, Équilibré, Dynamique et Orienté plus-value.

› Mandats individuels durables de gestion de fortune

La clientèle institutionnelle, comme les caisses de pension, mais également la clientèle privée, forment des exigences concernant leurs placements, y compris en ce qui concerne les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Afin de répondre de manière ciblée à ces besoins individuels, Valiant, en matière de conseil en placement, se base sur des portefeuilles modèles durables. Ces portefeuilles peuvent être repris ou adaptés individuellement en adéquation avec les préférences de la clientèle en matière d'ESG.

› Conseil en placement assisté par ordinateur et contrôle du respect des préférences ESG

Nous avons encore optimisé le conseil en placement assisté par ordinateur au cours de l'exercice sous revue. Les instruments utilisés ont été complétés par des informations ESG complètes aux niveaux des titres et de la clientèle, ce qui permet de tenir compte de façon plus ciblée des préférences ESG de nos clientes et clients. Le respect de ces préférences fait l'objet d'un contrôle automatique quotidien; en cas de divergence entre une préférence ESG et les produits sélectionnés, les conseillères et conseillers à la clientèle sont notifiés qu'ils doivent procéder à une correction. Nous avons également élargi l'offre de solutions ESG dans l'outil de conseil. La proposition de placement mentionne aussi clairement si et dans quelle mesure les préférences ESG définies par les clientes et clients sont respectées.

› Reportings ESG pour nos fonds de placement et mandats de gestion de fortune Sustainable

Nous mettons à disposition des reportings ESG complets pour nos fonds de placement et mandats de gestion de fortune durables. Ces reportings offrent une vue d'ensemble transparente et compréhensible sur le niveau de durabilité respectif des produits d'investissement. Ils indiquent également la mesure dans laquelle les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance sont pris en considération. Les clientes et clients ainsi que les parties intéressées bénéficient par

conséquent d'une solide base pour évaluer la performance en matière de durabilité.

› Nouvelle publication « Politique de placement Sustainable »

La publication « Description de la politique de placement Sustainable » expose la politique de placement durable de Valiant en termes généraux. Elle décrit l'orientation durable fondamentale, explique les aspects pris en compte dans l'analyse ESG et montre le processus de filtrage structuré étape par étape. La politique de placement s'applique aussi bien aux mandats Sustainable qu'aux fonds stratégiques Sustainable. Le document est disponible sur notre page Internet.

› Nouvelle publication « Politique de placement Sustainable – Critères de durabilité »

Le document « Politique de placement Sustainable – Critères de durabilité » a été établi en complément de la description générale. Cette publication d'environ six pages qui contient des informations détaillées sur les critères de durabilité valent également pour les mandats Sustainable et les fonds stratégiques Sustainable. Concernant les mandats de gestion de fortune Sustainable, ce document fait désormais partie intégrante des documents contractuels. Cela permet de garantir que les clientes et clients disposent d'informations complètes et transparentes sur la mise en œuvre concrète de la politique de placement au moment de la conclusion du contrat. La publication est disponible sur notre site Internet.

› Nouvelle rubrique « Investir durablement » sur notre site Internet

Une nouvelle rubrique intitulée « Investir durablement » est désormais disponible sur le site Internet valiant.ch. Celle-ci donne des informations sur la conception de la durabilité de Valiant, explique la politique de placement de Valiant Sustainable (avec vidéo explicative) et présente l'organisation ainsi que le conseil en placement durable. Les solutions de placement durables disponibles y sont en outre clairement illustrées.

Mesures prévues

En introduisant des préférences ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune, nous thématisons de manière systématique les facteurs ESG et les objectifs de développement durable en

matière de conseil en placement. Nous voulons utiliser les retours de nos clientes et clients, tout comme ceux de nos conseillères et conseillers à la clientèle, pour procéder à des optimisations ponctuelles ainsi que pour améliorer et développer de manière appropriée nos compétences, notre conseil et notre offre en la matière.

› Formation et perfectionnement des conseillères et conseillers à la clientèle

Suite à l'offensive de formation généralisée de l'exercice 2023, nous prévoyons par exemple des séquences de formation continue régulières et ciblées dans les modules Bases en matière de durabilité et Placements durables.

› Reporting client

Nous entendons mettre en œuvre des améliorations constantes des processus de distribution et du soutien technique apporté à nos conseillères et conseillers à la clientèle. Les documents de vente sont régulièrement remaniés en vue de communiquer les aspects liés à la durabilité de façon encore plus ciblée à notre clientèle.

Les clientes et clients titulaires d'un dépôt-titres reçoivent un relevé de leurs valeurs de dépôt à intervalles réguliers. Ce relevé est développé afin d'offrir une vue d'ensemble élargie et transparente des caractéristiques ESG pertinentes et de l'orientation durable des placements détenus.

De plus amples informations sur les mesures prévues sont également disponibles dans le plan de transition (feuille de route zéro net) de Valiant, présenté aux pages 91–121 du reporting climatique.

Conclusions

Le mesures mises en œuvre au cours de l'exercice écoulé ont révélé qu'une communication simple, compréhensible et cohérente sur le thème de la durabilité est déterminante. Un conseil ciblé, des développements continus de nos prestations et la formation de nos conseillères et conseillers ont permis d'ancrer la durabilité comme standard dans le conseil à la clientèle et les processus internes. Les échanges internes réguliers contribuent très largement à l'établissement durable du thème au sein de l'entreprise et à son développement permanent. De plus, un reporting systématique aux niveaux des produits et de la

clientèle ainsi que la transparence accrue permettent d'obtenir un aperçu clair de nos offres et de leur incidence, ce qui soutient le conseil éclairé et l'optimisation continue de nos prestations.

Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux produits

GRI 201-1, 305-3, 305-4

Approches de gestion

Les aspects environnementaux tels que l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre font partie intégrante des différents produits, de l'octroi de crédits, des estimations immobilières et de l'examen des risques des financements. Les critères définissant les placements financiers à faibles émissions de carbone sont progressivement développés, et leur transparence est en constante amélioration.

Les normes existantes, les exigences réglementaires et des résultats de recherche largement reconnus et diversifiés dans ces domaines permettent à Valiant de définir plus aisément des objectifs adéquats et de mettre en œuvre des mesures concernant ses produits et services. Dans les domaines environnementaux de la pollution atmosphérique, de la biodiversité ainsi que de l'utilisation des terres et des ressources, le contexte est en particulier différent. Dans ces domaines, il manque encore des normes établies, des exigences réglementaires claires ou des approches suffisamment matures sur le marché. Valiant abordera ces sujets dans le cadre des prochaines étapes dès que des normes claires et des solutions viables émergeront, afin de les intégrer efficacement à la stratégie existante.

Impacts

Grâce à la prise en compte de l'efficacité énergétique et des émissions de gaz à effet de serre dans les produits financiers, Valiant soutient de manière ciblée les investissements respectueux de l'environnement. Cela peut contribuer à réduire l'impact environnemental et encourager une économie plus sensible à l'environnement.

Manière de procéder : mettre en œuvre et augmenter



Malgré la prise en compte des aspects énergétiques et relatifs aux gaz à effet de serre dans les produits financiers de Valiant, le risque existe que ceux-ci puissent avoir un impact négatif sur l'environnement.

Manière de procéder : réduire et accepter

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG

› Activité à l'origine de l'impact

Dans le cadre de ses produits financiers, l'activité commerciale de Valiant peut avoir une forte incidence sur l'économie, l'environnement et la société. Par conséquent, Valiant intègre de plus en plus des critères ESG dans ses processus de conseil ainsi que dans les produits et services proposés, en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique et les émissions de gaz à effet de serre.

Opportunités et risques

La prise en compte des risques climatiques physiques et des risques de transition liés au climat dans ses stratégies de financement et de placement donne à Valiant des opportunités d'augmenter sa compétitivité tout en contribuant à la réduction des risques liés au changement climatique.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Une planification et une mise en œuvre insuffisantes d'une stratégie d'adaptation des produits et services liée au changement climatique et orientée sur le long terme entraînent pour Valiant le risque de voir des ajustements à brève échéance occasionner des coûts élevés et avoir une influence négative sur la qualité du service et la rentabilité.

Manière de procéder : réduire, transférer et accepter

Objectifs

Avec l'intégration de critères de durabilité dans notre cœur de métier, nos activités de financement et de placement, nous nous sommes fixé pour objectif de contribuer à la réalisation des objectifs climatiques mondiaux et nationaux. Ainsi, depuis 2024, nous abordons les aspects liés à la durabilité dans les entretiens-conseil avec nos clientes et clients. En matière de financement de la propriété du logement, la priorité est donnée à l'efficacité énergétique et, ce faisant, au maintien de la valeur à long terme des bâtiments. Dans le cadre du conseil en placement, la clientèle est interrogée sur ses préférences ESG, et l'offre est harmonisée avec les préférences exprimées. Dans le cadre du reporting climatique, des objectifs ont été définis pour le portefeuille hypothécaire (immeubles d'habitation et commerciaux). Aucun

objectif climatique quantitatif n'a à ce jour été fixé pour les activités de placement et le financement des entreprises. De plus amples informations sur les objectifs sont disponibles dans le reporting climatique conforme à la TCFD aux pages 91–121 ainsi que dans le plan de transition (feuille de route zéro net) aux pages 119–121.

Chiffres-clés

Afin de soutenir notre clientèle lors de rénovations et de nouvelles constructions plus efficaces sur le plan énergétique, nous accordons sur notre solution de financement, l'hypothèque environnement lilas, une réduction allant jusqu'à 0,3 % sur les taux d'intérêt des hypothèques à taux fixe. Des indicateurs sur les émissions financées des hypothèques et des crédits aux entreprises ont également été collectés dans le cadre du reporting climatique. De plus amples informations sur les chiffres-clés sont disponibles dans le reporting climatique conforme à la TCFD aux pages 91–121 du présent rapport de durabilité ainsi que dans le plan de transition (feuille de route zéro net) aux pages 119–121.

Hypothèque environnement lilas (disponible depuis janvier 2024)

	2025	2024
Nombre d'opérations conclues	129	44
Volume total des opérations conclues en CHF	50 658 500	7 190 025

Mesures mises en œuvre

› Stratégie « Valiant 2029 »

Valiant a présenté sa nouvelle stratégie d'entreprise pour les années 2025–2029 à l'été 2024. La durabilité y a été ancrée au plus haut niveau. Valiant entend renforcer son engagement en faveur de la durabilité avec l'axe stratégique « Promouvoir la durabilité » articulé autour de la gestion du CO₂. L'activité de Valiant sera alignée sur l'Accord de Paris sur le climat ainsi que sur les objectifs climatiques de la Suisse. Les rapports annuels feront état des progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs stratégiques. De plus amples informations sur la nouvelle stratégie d'entreprise sont disponibles dans le rapport de gestion de Valiant Holding SA aux pages 17–20.

› Reporting climatique

En alignant son activité commerciale sur l'Accord de Paris sur le climat et sur les objectifs climatiques de la Suisse, Valiant s'engage activement dans la transition énergétique. Dans ce cadre, nous avons mesuré l'empreinte carbone de nos opérations de financement et d'une partie de nos placements conformément aux cadres en vigueur, défini des objectifs spécifiques et des trajectoires de réduction qui s'appuient sur des bases scientifiques et en avons déduit les mesures qui s'imposent. Depuis l'exercice 2024, nous en rendons compte dans notre reporting climatique conformément aux recommandations reconnues au niveau international de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Le reporting comprend, en plus de la divulgation des émissions de CO₂ et des objectifs climatiques, les premières mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il aborde également l'évaluation et le traitement des opportunités et des risques liés au changement climatique par le comité de direction et leur surveillance par le conseil d'administration. Le reporting climatique conforme à la TCFD est présenté aux pages 91–121.

› Efficacité énergétique dans le cadre de la propriété du logement

En Suisse, les bâtiments sont responsables d'environ un quart des émissions de CO₂ et de quelque 40 % de la consommation d'énergie. Environ deux tiers des bâtiments sont encore chauffés à l'énergie fossile ou électrique. Pour atteindre les objectifs décidés par le Conseil fédéral, plus d'un million de biens immobiliers doivent d'urgence faire l'objet d'une rénovation énergétique. Actuellement, seul 1 % environ du parc immobilier fait chaque année l'objet d'une rénovation énergétique. Comme les hypothèques comptent parmi les principaux postes à l'actif des bilans bancaires, il y a pour les prêteurs un grand potentiel d'intervention comme catalyseur de la transformation durable. Cela s'applique aussi à Valiant. Lors des entretiens-conseil portant sur le financement de maisons individuelles et de résidences secondaires, nous abordons avec notre clientèle privée notamment les questions de maintien de la valeur à long terme, d'efficacité énergétique et de besoin prévisible de rénovation des biens immobiliers à financer. Nous informons également nos clientes et clients sur les mesures d'encouragement

disponibles pour la rénovation des bâtiments et nous les aiguillons vers des services spécialisés indépendants pour des conseils spécifiques. Afin de pouvoir fournir un conseil de premier ordre également en matière de maintien de la valeur à long terme et d'efficacité énergétique des biens immobiliers, les conseillères et conseillers à la clientèle de Valiant reçoivent une formation ad hoc par le biais des deux modules spécialement développés à cet effet intitulés Bases en matière de durabilité et Placements durables. De plus, un outil de travail intuitif est mis à la disposition des conseillères et des conseillers à la clientèle. Il permet d'évaluer et d'analyser l'efficacité énergétique ainsi que les besoins prévisibles de rénovation des biens immobiliers à financer, et de les présenter de manière claire et compréhensible à la clientèle. Afin de soutenir davantage encore les conseillères et conseillers à la clientèle dans l'utilisation de l'outil de travail intuitif, différentes mesures d'information et de sensibilisation ont été mises en œuvre au cours de l'exercice sous revue.

› **Solution de financement pour des constructions et des rénovations efficaces sur le plan énergétique**

Pour pouvoir fournir à nos clientes et clients non seulement des conseils en matière d'efficacité énergétique de leurs biens immobiliers mais également un financement judicieux, Valiant a développé une offre correspondante qui vient compléter ses prestations de conseil: l'hypothèque environnement lilas. Pour financer des biens immobiliers qui sont déjà énergétiquement efficaces ou des rénovations qui améliorent les biens immobiliers au niveau de leurs émissions de CO₂, la clientèle privée peut bénéficier de conditions préférentielles attrayantes. Grâce à cette offre, Valiant souhaite accompagner sa clientèle sur le chemin d'une propriété du logement énergétiquement efficace et soutenir la décarbonation du parc immobilier suisse.

Afin d'encourager encore davantage les financements de biens immobiliers économes en énergie et les rénovations énergétiques, Valiant a renforcé l'attrait de l'hypothèque environnement lilas au cours de l'exercice sous revue. En particulier, le montant maximal a été porté à 1 million de francs et la durée maximale à dix ans, ce qui a permis d'ouvrir le produit à une clientèle plus large.

› **Plus de transparence grâce au calculateur d'empreinte carbone**

Valiant est l'une des premières banques suisses à avoir introduit un calculateur d'empreinte carbone au cours de l'exercice 2023. Notre clientèle privée peut ainsi obtenir rapidement et simplement un aperçu de ses émissions personnelles de CO₂. Le calculateur intègre toutes les transactions sur les comptes par Debit Mastercard® et carte de crédit, ainsi que tous les paiements y compris via eBill et TWINT, et il les convertit en une quantité d'émissions de CO₂. Le calculateur permet de voir d'un coup d'œil le niveau de l'empreinte carbone dans les différentes catégories et il fournit même à notre clientèle des conseils pour la vie quotidienne sur la façon d'influencer positivement sa contribution à l'environnement et à la durabilité. Le calculateur montre la consommation de CO₂ sur une base mensuelle ou annuelle, et il est possible d'ajouter ou de retirer au choix des comptes, des cartes et des personnes. Le calculateur d'empreinte carbone est une prestation gratuite de Valiant.

› **Test de compatibilité climatique de la Confédération**

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SIF) ont lancé en 2020 un vaste test de compatibilité climatique, examinant la compatibilité climatique des portefeuilles financiers. Le test de compatibilité climatique a pour but d'analyser la mesure dans laquelle des actions volontaires ont permis de progresser vers une orientation des flux financiers respectueuse du climat, ou si d'autres possibilités doivent être envisagées. Valiant a participé au test volontaire mené sous le titre PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment) en 2020, ainsi que lors des éditions suivantes en 2022 et 2024. La compatibilité climatique des actions et des obligations d'entreprises mondiales ainsi que des portefeuilles immobiliers et hypothécaires suisses a en premier lieu été mesurée. Des mesures qualitatives concernant le climat ont par ailleurs été prises en compte dans l'évaluation. Cette évaluation permet aux différents établissements financiers de déterminer dans quelle mesure leurs investissements et produits financiers sont respectueux du climat. Les données issues du test de compatibilité

climatique nous aident à gérer de manière ciblée notre évolution en matière de durabilité et de responsabilité entrepreneuriale, et à mesurer l'efficacité de nos progrès, par exemple dans les activités de placement.

Mesures prévues

Sur la base des mesures déjà mises en œuvre, nous allons approfondir les approches existantes et les intégrer progressivement dans nos activités dans le cadre de la planification de transition (feuille de route net zéro) de Valiant. Ce plan de transition sert de guide pour assurer la mise en œuvre rigoureuse de nos objectifs climatiques. De plus amples informations sur les mesures prévues sont disponibles dans le plan de transition (feuille de route zéro net) de Valiant dans le reporting climatique aux pages 91–121 de ce rapport.

Conclusions

Pour pouvoir fournir à nos clientes et clients des conseils encore plus judicieux concernant l'efficacité énergétique de leurs biens immobiliers, nous avons absolument besoin de données de bonne qualité. Nous recevons ces données concernant l'efficacité énergétique des différents biens immobiliers par le biais d'un prestataire tiers qui a lui-même recours aux registres publics de la Confédération et des cantons. La qualité des données est variable en fonction des cantons. La Confédération et les cantons tout comme l'économie privée font en sorte que la qualité des données soit constamment améliorée. Valiant contribue elle aussi à cet objectif, en vérifiant en permanence les données correspondantes avec ses clientes et clients.

Les critères ESG complètent systématiquement l'analyse financière pure. L'accent est particulièrement mis sur la protection du climat. Les placements liés à des chiffres d'affaires élevés provenant de sources d'énergie fossiles sont autant que possible exclus.

Engagement et promotion du personnel

Nos collaboratrices et collaborateurs s'impliquent activement à travers différents canaux et participent au développement de l'entreprise. Des processus de communication et décisions rapides grâce à des hiérarchies plates favorisent le dialogue. Un contenu de travail qui a du sens, des conditions de travail flexibles et des cadres qualifiés constituent la base de l'engagement des collaboratrices et collaborateurs. Notre point fort en tant qu'employeur réside en particulier dans le fait que nous offrons à notre personnel de nombreuses possibilités de participation. Nous nous distinguons par des interactions simples et respectueuses.

Dans le cadre de la stratégie « Valiant 2029 » et de l'axe « Attirer et développer le personnel », nous voulons orienter encore davantage notre culture d'entreprise sur nos objectifs stratégiques, faire évoluer les collaboratrices et les collaborateurs vers un conseil à la clientèle global et complet, et améliorer leurs possibilités d'évolution individuelles. Les collaboratrices et les collaborateurs jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la stratégie. Pour plus d'informations sur la stratégie « Valiant 2029 », voir les pages 17–20 du rapport de gestion de Valiant Holding SA.

Modèles de travail

GRI 401-1

Approches de gestion

L'évolution des exigences de la clientèle comme des collaboratrices et collaborateurs de Valiant se reflète dans les divers modèles de temps de travail. Alors qu'il y a encore une dizaine d'années, un temps plein avec des horaires de travail fixes s'exerçait du lundi au vendredi, ce modèle cède de plus en plus la place à des formules plus flexibles. Afin de parvenir à une situation mutuellement avantageuse pour le personnel et Valiant, différents modèles de travail flexibles et modernes sont utilisés.

Valiant offre à son personnel un large éventail de mesures et de possibilités pour adapter au mieux leur modèle de travail à leurs besoins individuels.

Modèles de travail flexibles**Horaires/temps de travail annualisés flexibles**

Les collaboratrices et collaborateurs de Valiant peuvent gérer eux-mêmes leur temps de travail. Les jours de compensation sont illimités.

**Achat de congés**

Les collaboratrices et collaborateurs peuvent acheter jusqu'à 20 jours de congé supplémentaires par an à des conditions avantageuses.

**Partage de poste/des responsabilités de direction**

Un poste est réparti entre deux personnes ou plus.

**Congés non rémunérés**

Il est possible de prendre des congés non rémunérés.

**Travail à temps partiel**

Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, ainsi que les cadres dirigeant·e·s, ont la possibilité de réduire leur taux d'occupation à 80 %.

**Congés sabbatiques**

Les collaboratrices et collaborateurs de Valiant (à partir d'un certain échelon de fonction) peuvent bénéficier d'une période de congé rémunérée pouvant aller jusqu'à 30 jours.

**Télétravail**

Valiant permet aux collaboratrices et collaborateurs d'effectuer une partie de leur travail à domicile.

**Congés de maternité**

Les congés de maternité sont supérieurs au minimum légal, avec une durée de 16 semaines et un maintien du salaire à 100 %.

**Lieux de travail flexibles**

Les collaboratrices et collaborateurs ont la possibilité de travailler de manière décentralisée sur un autre site de Valiant.

**Carrière en arc**

Les collaboratrices et collaborateurs plus âgé·e·s peuvent, après accord, réduire leur taux d'occupation et/ou renoncer à une éventuelle fonction de direction.

Impacts

En proposant des modèles de travail et des conditions de travail flexibles, Valiant permet à ses collaboratrices et collaborateurs de mieux adapter leurs tâches professionnelles à leurs besoins individuels dans leur vie privée. Cela favorise également leur bien-être et leur santé.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Malgré des modèles et des conditions de travail flexibles, il existe un risque de surmenage pour les collaboratrices et collaborateurs, et de déséquilibre entre engagement professionnel et privé. Cela peut entraîner une augmentation des absences.

Manière de procéder : réduire

› Parties prenantes concernées

Collaboratrices et collaborateurs

› Activité à l'origine de l'impact

Pour mener à bien les activités de Valiant, les collaboratrices et collaborateurs constituent à chaque étape un élément central de la chaîne de création de valeur. Il est donc essentiel de les protéger contre une charge excessive et un manque d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Opportunités et risques

L'ancrage de valeurs durables ainsi que l'engagement correspondant de l'entreprise permettent à Valiant d'augmenter son attractivité en tant qu'employeur. La productivité du personnel progresse par ailleurs également et les absences pour cause de maladie diminuent. Cela engendre une compétitivité et une rentabilité accrues.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Si Valiant délaisse les valeurs durables de l'entreprise, il existe un risque de perte d'attractivité en tant qu'employeur et donc de baisse de productivité et de rentabilité. Les coûts de recrutement et de formation pourraient en outre augmenter du fait d'un taux de rotation élevé et de conditions de recrutement plus difficiles.

Manière de procéder : réduire

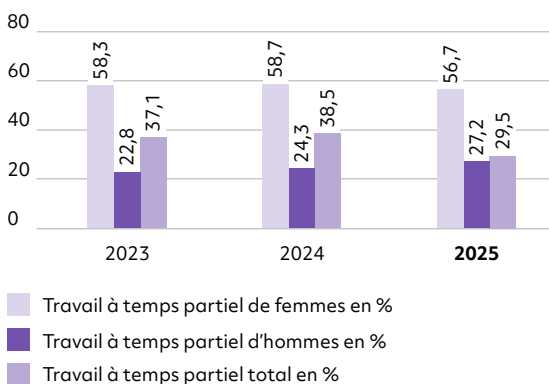
Objectifs

En tant qu'employeur progressiste, Valiant s'engage à offrir à son personnel des conditions de travail attrayantes qui facilitent la conciliation entre vie professionnelle et vie privée dans différents projets de vie. À cette fin, les collaboratrices et collaborateurs bénéficient de nombreuses possibilités de personnaliser leur travail quotidien et de l'adapter à leurs besoins personnels.

Chiffres-clés

Les chiffres présentés confirment que les différents modèles de travail flexibles et modernes sont très appréciés par les collaboratrices et collaborateurs et répondent à leurs besoins. Plus d'un tiers de nos collaboratrices et collaborateurs travaillent ainsi à temps partiel.

Développement du travail à temps partiel



Mesures mises en œuvre

› Un employeur responsable

Des collaboratrices et collaborateurs satisfait·e·s représentent un facteur de réussite important pour Valiant. C'est pourquoi Valiant a adapté ses conditions de travail et accorde à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs deux jours de congé supplémentaires par année civile depuis 2023. De plus, le congé de maternité a été augmenté de deux semaines. Par ces mesures, Valiant a promu une culture d'entreprise unique en son genre.

› Renforcement de la caisse de pension et modèle de rentes innovant

L'allongement de l'espérance de vie et par conséquent la plus longue période de perception de la rente ainsi que le contexte de taux d'intérêt bas posent d'importants défis aux caisses de pension. La sécurité financière à long terme de la caisse de pension est le premier élément que le conseil de fondation doit garantir sur le long terme. Outre la sécurité financière, il est essentiel qu'il parvienne à éviter les redistributions entre les personnes assurées actives et les bénéficiaires de rentes. Un « modèle de rentes variable » a été introduit pour les rentes à partir du 1^{er} juillet 2020. Cela signifie que les futurs bénéficiaires de rentes participent à la situation financière de la caisse de pension, que

l'évolution soit positive ou négative. Les prestations de la caisse de pension de Valiant dépassent le minimum légal. La caisse de pension de Valiant affiche un degré de couverture d'environ 112,8 % au 31 décembre 2025.

Valiant a célébré son 200^e anniversaire en 2024. Ses racines remontent en effet à 1824, date de la fondation de la Caisse d'épargne de Morat. À cette occasion, Valiant a décidé, afin d'augmenter son attractivité en tant qu'employeur, de renforcer la caisse de pension du personnel en 2024 avec une contribution spéciale de 10 millions de francs. Il est important pour Valiant que ses collaboratrices et collaborateurs puissent bénéficier d'une prévoyance stable et bien établie. La somme de 10 millions de francs a été comptabilisée au deuxième trimestre 2023, puis créditée sur les comptes de prévoyance individuels des assuré·e·s à l'été 2024.

› Nouveaux modèles de poste de travail

Ce ne sont pas seulement les exigences en matière de modèles de travail qui ont changé, mais aussi les exigences relatives aux postes de travail. Valiant a mis en œuvre le projet Modèles de poste de travail afin de concevoir un environnement de travail attrayant pour son personnel et l'adapter aux évolutions du monde du travail. L'adaptation de l'environnement de travail et les investissements visant à améliorer la qualité des locaux ont permis de mettre en place des bureaux modernes et fonctionnels, adaptés aux besoins du personnel, sur les sites de la région de Berne. La mise en place du partage de bureaux permet de libérer des surfaces et d'offrir des possibilités d'utilisation flexibles aux collaboratrices et collaborateurs, tout en contribuant à renforcer l'efficacité du travail en équipe. Avec ce projet, Valiant poursuivait les objectifs suivants :

- Une meilleure collaboration au sein des équipes et entre elles, ainsi qu'au sein de l'entreprise
- Des possibilités d'utilisation flexibles pour les différentes activités de travail des collaboratrices et collaborateurs
- Un aménagement de l'environnement de travail moderne et axé sur les besoins, qui contribue à la satisfaction et au bien-être du personnel

- Un environnement de travail plus attrayant grâce à des investissements dans la qualité de l'espace
- Une adaptation simplifiée de l'environnement de travail en cas de modifications

Mesures prévues

Nous sommes très attachés au bien-être de nos collaboratrices et collaborateurs. Après les différents ajustements réalisés (voir le chapitre « Mesures mises en œuvre »), nous suivons attentivement leurs évolutions, notamment au sujet des modèles de travail flexibles et de la prévoyance, et examinons si d'autres ajustements et améliorations sont nécessaires.

Conclusions

Les jeunes nés entre 1995 et 2010 sont appelés la génération Z. Cette génération pose de nouvelles exigences aux employeurs potentiels, notamment en ce qui concerne les modèles flexibles de temps de travail et de poste de travail. Cela se ressent également chez Valiant. Sur la base de ces constatations, et afin de s'assurer de rester un employeur attrayant, en particulier vis-à-vis de la génération Z, et compétitif dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, Valiant s'occupe spécifiquement des besoins de cette génération. En 2024, dans le cadre de ses séquences de formation et de perfectionnement, le conseil d'administration a ainsi reçu une formation par un spécialiste externe sur le thème de l'attractivité des employeurs pour les jeunes générations.

Santé physique et mentale

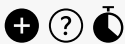
GRI 403-3, 403-5, 403-6, 403-10

Approches de gestion

Une forte sollicitation dans la vie professionnelle peut affecter la santé au niveau physique, mais surtout mental. Valiant applique le principe « Nous traitons nos collaboratrices et collaborateurs comme nous souhaiterions être traités » et mène une gestion de la santé afin de prévenir les maladies professionnelles ainsi que les risques pour la santé sur le lieu de travail. Des responsabilités clairement définies permettent de garantir le respect de la gestion de la santé. Ainsi, les supérieur·e·s hiérarchiques et les chargé·e·s de la sécurité sont responsables de la mise en œuvre de la protection de la santé. Elles/ils sont assistées à cet effet par un service de coordination interne et par le service du personnel. Afin d'identifier et de réduire les charges à temps, Valiant promeut un équilibre entre engagements professionnels et privés pour les collaboratrices et collaborateurs et un climat de travail agréable. Si des absences de longue durée pour cause de maladie se produisent néanmoins, les collaboratrices et collaborateurs concernés sont accompagnés dans leur processus de réintégration par le biais d'un Case Management professionnel. Valiant coopère en outre avec plusieurs spécialistes externes afin de soutenir de manière plus adéquate les personnes confrontées à des situations de vie ou professionnelles difficiles. Ces dernières peuvent ainsi discuter, dans le cadre du Conseil social Poste, avec un ou une spécialiste neutre et rechercher ensemble des solutions appropriées. Le service est disponible entre autres en cas de mobbing et de harcèlement sexuel, de problèmes financiers ou d'addiction ou d'autres conflits familiaux. Il est gratuit pour nos collaboratrices et collaborateurs, et la plus stricte confidentialité est garantie. En cas d'événements éprouvants dans l'entreprise ou de coups durs personnels, les collaboratrices et collaborateurs peuvent également se faire conseiller gratuitement par notre partenaire Carelink.

Le personnel de Valiant a accès à l'enquête sur la santé réalisée dans le cadre de la « Convention sur la saisie du temps de travail (CSTT) » par la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse. Les résultats de l'analyse nous fournissent des informations importantes anonymisées sur l'état de santé de nos collaboratrices et collaborateurs, ainsi que sur la manière de l'améliorer.

Impacts



Dans le cadre de la gestion de la santé, Valiant a lancé de nombreuses mesures visant à renforcer les connaissances et la sensibilisation au thème de la santé de l'ensemble du personnel. Cela a un impact positif sur la satisfaction et la santé du personnel.

Manière de procéder : partager



Malgré une gestion complète de la santé, les collaboratrices et collaborateurs de Valiant peuvent néanmoins contracter des maladies physiques et mentales, par exemple en raison d'un manque de soutien et de stratégies d'adaptation. Cela réduit la satisfaction du personnel et accroît la probabilité d'une augmentation des arrêts de travail.

Manière de procéder : accepter

› Parties prenantes concernées

Collaboratrices et collaborateurs

› Activité à l'origine de l'impact

Pour mener à bien les activités de Valiant, les collaboratrices et collaborateurs constituent à chaque étape un élément central de la chaîne de création de valeur. Pour les protéger, une gestion efficace de la santé est essentielle.

Opportunités et risques



La mise en place d'une gestion complète de la santé par Valiant offre la possibilité d'être perçu comme un employeur attrayant, de réduire la fluctuation du personnel et de faire face à une potentielle pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Négliger la protection de la santé de son personnel a un impact négatif sur la perception de Valiant par le public. Valiant risque ainsi de perdre en attractivité en tant qu'employeur et de voir ses collaboratrices et collaborateurs existant·e·s et potentiel·le·s se tourner vers la concurrence.

Manière de procéder : réduire



L'évolution démographique, comme le vieillissement des effectifs et la vague de départs à la retraite à venir, peut aggraver la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur bancaire. Il existe ainsi un risque pour Valiant que la charge de travail du personnel augmente, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur leur santé physique et mentale.

Manière de procéder : réduire

Objectifs

Valiant attache de l'importance à la santé de ses collaboratrices et collaborateurs et s'efforce d'avoir une influence positive sur leur santé, par exemple avec des mesures dans les trois domaines thématiques suivants :

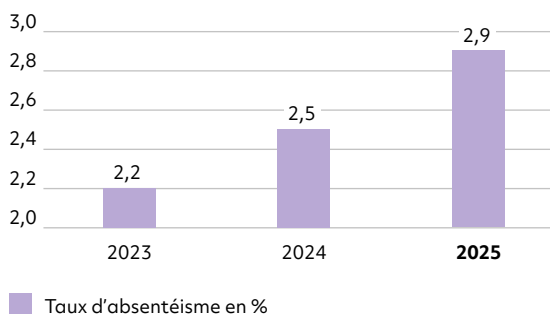
- Promotion de la santé dans l'entreprise
- Ergonomie du poste de travail
- Sécurité au travail

Valiant poursuit également son objectif de promotion de la santé de ses collaboratrices et collaborateurs grâce à des offres et des événements pertinents, une transmission complète des connaissances, une sensibilisation au thème de la santé et un renforcement de la prise de conscience à ce sujet. L'objectif est de maintenir le taux d'absentéisme à un niveau bas. Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs sont responsables de leur propre santé ; Valiant joue un rôle de soutien à cet égard et tient à assumer ses responsabilités en tant qu'employeur. Un personnel en bonne santé et des conditions de travail sûres sont des conditions importantes pour assurer une qualité élevée et une fourniture optimale des prestations.

Chiffres-clés

Valiant mesure et suit l'évolution des absences de ses collaboratrices et collaborateurs. Les absences peuvent résulter de maladies, d'accidents non professionnels ou d'accidents professionnels, ces derniers étant plutôt rares dans le secteur des marchés financiers.

Évolution du taux d'absentéisme



Le taux d'absentéisme se situe depuis un certain temps déjà à un niveau globalement bas. Néanmoins, Valiant s'efforce d'investir dans la santé de ses collaboratrices et collaborateurs et lance régulièrement des mesures et des initiatives en ce sens.

Mesures mises en œuvre

› Séquences de formation et de sensibilisation

Afin de protéger et promouvoir la santé physique et mentale de ses collaboratrices et collaborateurs, Valiant leur propose une sélection de séquences de formation et de sensibilisation. Adaptée d'une année à l'autre, l'offre comprend par exemple une formation sur le thème « Santé au travail ». Le monde du travail connaît de nombreux changements qui ont un impact non négligeable sur la santé humaine. Dans cette séquence de formation, l'accent est mis sur la santé au travail chez Valiant. Il s'agit d'aborder la santé physique, mais aussi la santé mentale et d'obtenir des indications concrètes sur la manière de reconnaître les signes avant-coureurs et de prendre des mesures utiles à temps. Les participant·e·s sont sensibilisé·e·s à la santé mentale à travers des cas pratiques concrets et reçoivent entre autres des indications sur la façon de recevoir de l'aide en cas de besoin.

Une charge de travail élevée et des situations stressantes dans la sphère privée peuvent avoir un impact négatif sur le corps et l'esprit. Pour remédier efficacement à cette situation, Valiant propose un programme visant à renforcer la résilience, c'est-à-dire la capacité personnelle de résistance. La résilience est la force mentale spécifique, qui permet de surmonter les charges et de conserver ses capacités d'action malgré des circonstances difficiles.

Les participant·e·s

- se familiarisent avec le concept de base de la résilience et les facteurs de protection inhérents ;
- apprennent à l'aide du « cercle d'influence » à diriger leur concentration, et donc leur énergie, vers des choses qu'elles/qu'ils peuvent contrôler ;
- élaborent des stratégies pour le quotidien en vue d'accroître leur propre résilience et
- apprennent comment aborder et mettre en pratique le concept de résilience auprès de leurs collaboratrices et collaborateurs.

Ces offres de formation et de sensibilisation en matière de santé physique et mentale, et d'autres encore, sont à la disposition de notre personnel et peuvent être consultées pendant le temps de travail.

› Collaboration avec la Vaudoise

Valiant collabore avec Vaudoise Assurances dans le domaine de la prévention en matière de santé physique et mentale. L'offre de la Vaudoise en matière de gestion de la santé comprend diverses mesures de prévention en collaboration avec d'autres partenaires de coopération spécialisés, par exemple pour l'optimisation ergonomique du poste de travail ou la prévention du burnout et de la discrimination.

Mesures prévues

Le programme de cours pour la protection et la promotion de la santé physique et mentale reste une priorité élevée, et doit être poursuivi à l'avenir et développé en fonction des besoins. Valiant examine comment développer les activités en place de façon ciblée et évalue à cet effet des approches de prévention et de sensibilisation ainsi que des instruments adaptés pour mesurer l'efficacité des mesures en place. Par ailleurs, nous étudions comment enregistrer le présentisme, c'est-à-dire le fait de venir travailler malgré des problèmes de santé, et le prendre en compte dans le contexte de la gestion de la santé dans l'entreprise.

Conclusions

Il est très important pour nous que notre gestion complète de la santé soit connue de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, et que celles-ci/ceux-ci soient formé·e·s et sensibilisé·e·s en conséquence. Avec nos modèles de travail flexibles, nous offrons à nos collaboratrices et collaborateurs de nombreuses possibilités de personnaliser leur travail quotidien et de l'adapter à leurs besoins et à leur santé. Nous avons ancré ces approches dans notre culture d'entreprise, nous les encourageons en permanence et nous attendons des dirigeant·e·s qu'ils montrent l'exemple.

Formation et perfectionnement

GRI 404-1, 404-2

Approches de gestion

Valiant offre des perspectives de carrière, des possibilités de formation et des parcours de développement intéressants et variés, par exemple dans la distribution. Nous encourageons activement notre personnel, lui permettant d'accomplir son travail au meilleur niveau possible et de répondre aux besoins de notre clientèle. Les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs sont pleinement accompagnés dans leurs nouvelles fonctions à travers un programme d'intégration professionnel. Valiant apporte par ailleurs un soutien aux mesures de formation et de perfectionnement de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, à tous les échelons, et leur propose des filières de carrière de spécialiste ou de cadre. Depuis 2017, Valiant certifie également ses conseillères et conseillers à la clientèle auprès de la Swiss Association for Quality (SAQ). SAQ est un centre de compétences neutre et reconnu pour la certification de personnes en Suisse. La certification SAQ comprend un examen écrit et un examen oral. Les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs sont certifiés SAQ dans le cadre de leur entrée en fonction selon le profil de leur poste. Les cours de certification nous permettent d'offrir une plus-value à toutes les parties prenantes. Nos clientes et clients profitent d'un conseil de premier ordre. Nos collaboratrices et collaborateurs disposent d'une certification reconnue dans le secteur des prestations financières, tandis que Valiant peut se prévaloir d'un excellent positionnement sur le marché grâce au label de qualité SAQ. La certification SAQ doit être renouvelée après trois ans, en principe par la reconnaissance de formations internes. Comme au cours des années précédentes, plusieurs conseillères et conseillers à la clientèle de Valiant ont déjà mené à bien ces procédures internes de recertification.

Impacts



Valiant offre à ses collaboratrices et collaborateurs une palette de possibilités de formation continue interne et externe ainsi qu'un soutien personnel et professionnel constant. Cela a un impact positif sur les compétences et le savoir technique des collaboratrices et collaborateurs et augmente leur motivation et leur engagement.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Malgré de nombreuses possibilités de formation et de perfectionnement, Valiant ne peut pas répondre aux besoins de l'ensemble du personnel. Certaines collaboratrices et certains collaborateurs peuvent ainsi se sentir défavorisés, ce qui diminue leur motivation et leur engagement.

Manière de procéder : éviter

› Parties prenantes concernées

Collaboratrices et collaborateurs

› Activité à l'origine de l'impact

Pour mener à bien les activités de Valiant, les collaboratrices et collaborateurs constituent à chaque étape un élément central de la chaîne de création de valeur. Des possibilités de formation et de perfectionnement afférentes favorisent la satisfaction du personnel.

Objectifs

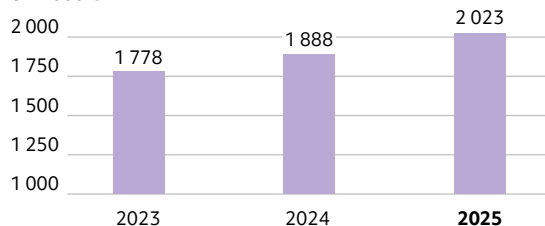
En apportant un soutien important aux formations initiales et continues, Valiant vise à renforcer au mieux la compétence professionnelle et l'employabilité de son personnel et à contribuer ainsi à pallier la pénurie de main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail suisse. Afin d'ancrer encore plus efficacement la durabilité dans l'entreprise, Valiant intégrera également différents thèmes liés à la durabilité dans la formation professionnelle et des cadres dans les années à venir.

Chiffres-clés

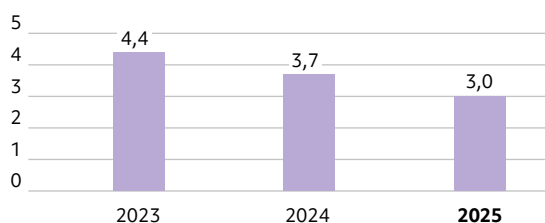
Au cours de l'année sous revue, de nombreuses formations ont été organisées en présentiel. Toutefois, lorsque nous estimons cela judicieux, nous continuons de miser sur des formations en ligne efficaces. Nos 1188 collaboratrices et collaborateurs ont suivi une formation continue, avec 3616 participations à 406 cours. Ce qui veut dire qu'en moyenne une personne a suivi plus de 3,5 sessions de formation.

Coûts de formation/de perfectionnement

en 1 000 CHF



Nombre moyen de sessions de formation continue suivies par personne



Chiffres-clés relatifs aux effectifs pour la formation et le perfectionnement

	2025	2024	2023
Nombre de personnes en formation	72	75	79
Nombre de stagiaires	16	24	31
Nombre d'apprenti·e·s	52	47	44
Nombre de Career Starters	4	4	4
Taux de poursuite des rapports de travail des personnes en formation ¹ en %	78	74	72
Personnes en formation en % de l'effectif total	6,1	6,5	7,0

¹ Stagiaires, apprenti·e·s et Career Starters

En 2025, 72 personnes étaient en formation chez nous, réparties en six types de formation. En plus de l'apprentissage d'employé·e de banque classique (47), Valiant propose également des stages de 18 mois de formation bancaire initiale pour titulaires de maturité (12) comme alternative aux études. À cela s'ajoute le stage services et administration pour les étudiant·e·s en commerce et en économie dans le centre clientèle et au sein du développement du personnel (4). Dans le centre clientèle, un·e agent·e relation clientèle suit sa formation de base. En complément des formations bancaires typiques, nous proposons des places de formation pour les médiamaticien·ne·s (3) dans le domaine de la communication. Pour les diplômé·e·s de l'enseignement supérieur, nous offrons un programme Career Starter de 2 ans. Au total, quatre personnes utilisent cette voie pour démarrer dans le monde du travail. En 2025, tou·te·s les apprenti·e·s et stagiaires ont de nouveau achevé leur programme de formation avec succès. 78 % des diplômé·e·s ont poursuivi leur carrière chez Valiant. Les 72 personnes en formation illustrent l'engagement exemplaire de Valiant en tant que banque formatrice en faveur des futures générations. Valiant propose des possibilités de développement passionnantes et complètes aux jeunes talents orientés vers la performance et possédant le potentiel requis.

Mesures mises en œuvre

La définition de parcours professionnels typiques chez Valiant permet d'offrir des perspectives aux collaboratrices et collaborateurs. Ces évolutions peuvent nécessiter de franchir les différents échelons au sein d'une fonction ou passent par un changement de fonction. Les carrières peuvent être aussi bien horizontales (même échelon de fonction) que verticales (passage à un échelon de fonction supérieur). Sur la base des compétences et des objectifs personnels des collaboratrices et collaborateurs, les lacunes par rapport aux exigences de la fonction visée sont comblées au moyen de mesures appropriées. Dans le cadre des parcours professionnels, la relève dans le conseil à la clientèle fait l'objet d'une attention particulière, matérialisée par des plans de développement ciblés. En plus des compétences de conseil, les collaboratrices et collaborateurs sont également formé·e·s en compétences de conduite.

La conduite est importante chez Valiant, pour les collaboratrices et collaborateurs comme pour le succès de l'entreprise. Au cours de l'année sous revue, des programmes de carrière ont de nouveau été proposés aux conseillères et conseillers à la clientèle privée, commerciale, entreprises et en gestion de fortune. Près de 60 personnes qui désiraient évoluer suivent un programme de carrière. Durant l'année sous revue, 32 ont terminé leur programme avec succès et accédé à la fonction visée.

Afin de renforcer encore son engagement dans la formation de base et de remédier à une potentielle pénurie de main-d'œuvre qualifiée, Valiant a proposé à l'été 2024 un nouvel apprentissage dans le domaine de la numérisation intitulé «CFC de développeur/euse de business numérique» dont les cours ont débuté en 2025. La place a été attribuée. Durant la première des quatre années d'apprentissage, en plus de l'enseignement obligatoire à l'école professionnelle, une initiation professionnelle approfondie et axée sur la pratique a lieu. Cela permet de garantir que les apprenti·e·s soient parfaitement préparé·e·s à la poursuite de leur apprentissage dans l'entreprise. À partir de la deuxième année, les apprenti·e·s travaillent dans l'équipe Infrastructure informatique. Les tâches principales comprennent l'optimisation des processus commerciaux, l'évaluation et l'analyse des données et la participation à différents projets.

Mesures prévues

Des collaboratrices et collaborateurs motivé·e·s et bien formé·e·s constituent la clé d'un succès durable. Valiant poursuit son investissement permanent dans des programmes de formation continue sur mesure afin de pouvoir offrir différentes possibilités de développement à ses collaboratrices et collaborateurs et renforcer ainsi durablement les compétences et la satisfaction au sein de l'équipe.

Conclusions

L'expérience a montré qu'un développement continu des programmes de formation et de perfectionnement pour les collaboratrices et collaborateurs a fait ses preuves. Une promotion ciblée tenant compte des besoins individuels du personnel fait désormais partie intégrante de la culture d'entreprise.

Information et consultation du personnel

Approches de gestion

Valiant attache une grande importance à l'information précoce de ses collaboratrices et collaborateurs, à leur implication dans les décisions importantes et à la préservation de sa culture d'entreprise ouverte et axée sur le dialogue. Cela se reflète dans les différentes directives et mesures internes, par exemple dans la revue du personnel.

De plus, dans la culture de Valiant, il est essentiel que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs aient la possibilité d'échanger directement avec le comité de direction, de communiquer leurs attentes et de prendre position sur les thèmes qui les préoccupent. À cette fin, le comité de direction et le conseil d'administration tiennent chaque année des réunions dans les différentes régions et y discutent des défis et des possibilités d'optimisation à l'occasion de repas de midi communs avec le personnel. Le comité de direction témoigne ainsi de sa présence et de son ancrage local. Cette proximité avec la direction est encore renforcée par la tournée du CEO au cours de laquelle le CEO de Valiant se rend régulièrement dans différents départements afin d'obtenir des informations directement sur place et d'échanger avec les collaboratrices et collaborateurs. Des journées d'introduction pour les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs sont par ailleurs organisées, où des membres du comité de direction sont personnellement présent·e·s et participent activement. La Batterie d'idées est un outil permettant d'adresser des propositions à Valiant, avec lequel les collaboratrices et collaborateurs peuvent apporter leurs idées pour améliorer les processus. Les meilleures propositions sont récompensées. Les collaboratrices et collaborateurs peuvent en outre s'exprimer quant à leur satisfaction au travail et à la culture de Valiant et mettre en évidence des possibilités concrètes d'amélioration dans le cadre d'enquêtes régulières.

Opportunités et risques



La transmission d'informations pertinentes aux collaboratrices et collaborateurs et leur consultation renforcent leur motivation et a un impact positif sur la culture d'entreprise, car Valiant connaît les besoins des collaboratrices et collaborateurs et peut les prendre en compte.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Une transmission insuffisante d'informations pertinentes aux collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'un manque de consultation présentent le risque pour Valiant que la motivation de ses collaboratrices et collaborateurs diminue, ainsi que son attrait en tant qu'employeur, étant donné que les collaboratrices et collaborateurs ne sont pas informés des décisions importantes et que leurs besoins ne sont pas suffisamment pris en compte.

Manière de procéder : réduire

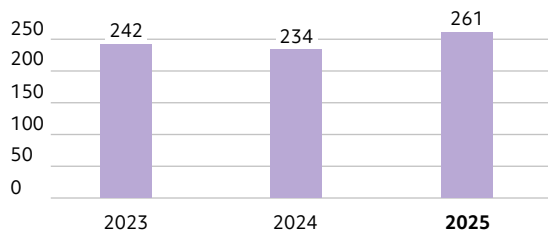
Objectifs

Valiant s'est fixé pour objectif de maintenir la satisfaction et l'engagement du personnel à un niveau constamment élevé. Ces deux aspects sont régulièrement évalués. Les résultats des enquêtes sont discutés au sein du comité de direction et communiqués au conseil d'administration et des mesures ciblées en sont déduites. Cela inclut également des sujets tels que l'information et la consultation des collaboratrices et collaborateurs.

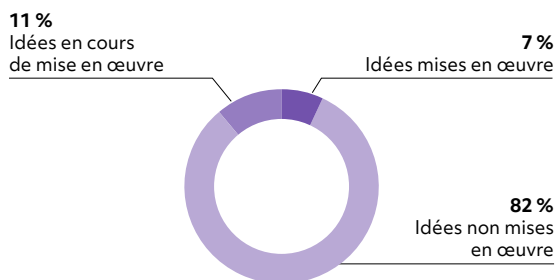
Chiffres-clés

Il y a plus de dix ans, Valiant a lancé la Batterie d'idées, qui permet de faire des suggestions à l'entreprise. Cet outil est à la disposition des collaboratrices et collaborateurs, afin qu'ils puissent apporter leurs idées sur les améliorations possibles. Des idées sur l'optimisation des processus, les améliorations du système, les nouveaux produits ou les tendances dans l'environnement bancaire sont notamment présentées. L'objectif est d'améliorer encore la qualité, de simplifier les processus, d'épargner des coûts et d'identifier les nouveaux besoins du marché.

Propositions soumises avec la Batterie d'idées



Statut de mise en œuvre 2023–2025



Le succès de la Batterie d'idées et donc la forte participation du personnel se reflète dans le fait que près d'un cinquième des idées soumises sont mises en œuvre. Avec un peu de chance, les idées seront non seulement mises en œuvre, mais aussi récompensées. Le CEO et un·e autre membre de la direction participent à la remise des prix. Les idées présentées qui ont déjà été discutées dans les différents domaines de compétence en raison d'une autre initiative sont considérées comme des idées non mises en œuvre.

Mesures mises en œuvre

› Élaboration de la stratégie 2025–2029

Au début de l'exercice sous revue, nous avons lancé la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'entreprise. Plus d'informations sur la stratégie «Valiant 2029» aux pages 17–20 du rapport de gestion de Valiant Holding SA. L'un des cinq axes de la nouvelle stratégie consiste en l'orientation durable de Valiant. Les collaboratrices et collaborateurs ont aussi activement participé à l'élaboration de la nouvelle stratégie et apporté leurs idées et leurs points de vue. Ils ont eu la possibilité de s'impliquer activement dans la conception et le développement des axes au sein d'équipes spécialisées ou de réfléchir, en participant à des réunions stratégiques, aux résultats obtenus et de donner des retours. L'objectif était de faire naître, grâce à l'implication active du personnel, une action commune largement soutenue en interne, qui conduira Valiant vers un avenir prospère.

› Enquête auprès du personnel

En vue d'évaluer la satisfaction au travail et de prendre le pouls des collaboratrices et collaborateurs, l'enquête régulière auprès du personnel a été menée pour la cinquième fois en mai 2024, en collaboration avec l'entreprise Empiricon. Les résultats à l'échelle de l'ensemble de la banque se sont révélés globalement stables et bons, avec toutefois des valeurs légèrement inférieures à celles de l'enquête de 2021. Ils ont été analysés et discutés au sein du comité de direction et du conseil d'administration. Au niveau de l'ensemble de la banque, il a été décidé de maintenir les mesures existantes, comme le programme de mentoring, la tournée du CEO ou encore les réunions du comité de direction dans les différentes régions. Les résultats spécifiques de l'enquête concernant les structures de conduite dans les diverses unités d'organisation ont par ailleurs été repris dans le cadre du suivi. Les supérieur·e·s ont discuté des résultats avec les collaboratrices et collaborateurs afin d'identifier et de définir des domaines d'actions et mesures propres à l'organisation. Ces mesures et domaines d'actions spécifiques sont surveillés par la Gestion des ressources humaines et consignés dans le reporting destiné au comité de direction et au conseil d'administration.

› Enquête sur la culture

La culture d'entreprise lilas est un facteur de réussite important pour Valiant. Nous avons donc réalisé une nouvelle enquête sur le sujet durant l'exercice sous revue. L'enquête a été menée de manière anonyme et confidentielle. Nous voulions mieux comprendre comment nos collaboratrices et collaborateurs vivent notre culture d'entreprise, ce qui leur plaît et ce qui pourrait être amélioré. Par rapport à l'enquête menée en 2023, le ressenti est largement similaire sur les différents sites, dans les différentes équipes et aux différents niveaux hiérarchiques. Par contre, il varie en ce qui concerne la simplification des processus, la gestion de la nouveauté et la volonté de s'investir.

› Consultation sur le thème de la durabilité

En 2023, Valiant a sensibilisé et formé ses quelque 250 cadres sur le thème de la durabilité. La séquence de formation de deux heures a fourni aux participant·e·s des connaissances de base sur la durabilité dans le secteur bancaire. Outre les développements et tendances actuels, il a été enseigné comment la durabilité peut être établie dans l'activité principale et comment Valiant gère la finance durable. Les séquences de formation ont par ailleurs servi à répondre aux attentes des participant·e·s concernant les performances de Valiant en matière de durabilité ainsi que des idées de développement. Les précieux retours ont notamment été intégrés dans le développement de l'actuelle stratégie d'entreprise.

› Dialogue avec les parties prenantes

Dans le cadre du développement stratégique de la durabilité, nous avons à nouveau cherché à dialoguer avec nos parties prenantes en 2025. Nous avons également demandé à nos collaboratrices et collaborateurs d'apporter leurs points de vue sur les priorités et autres développements dans le domaine de la durabilité. De plus amples informations sur l'échange avec nos parties prenantes et l'analyse des parties prenantes sont disponibles aux pages 15–19.

Mesures prévues

L'enquête sur la culture réalisée au 4^e trimestre 2025 (voir le chapitre « Mesures mises en œuvre ») sera analysée par un partenaire externe en 2026. Les résultats seront ensuite débattus au sein du comité de direction qui décidera de mesures. Les collaboratrices et collaborateurs seront informés des résultats de l'enquête dans un esprit de transparence.

Conclusions

En tant qu'entreprise, il est de notre devoir d'informer nos collaboratrices et collaborateurs à tous les niveaux de la hiérarchie de manière rapide et efficace, et de leur permettre de s'impliquer activement sous diverses formes. Dans le cadre de la feuille de route ESG 2024 (pour plus d'informations, voir pages 69–71 du rapport de durabilité), le comité de direction s'est penché sur les différentes possibilités de participation au sein de Valiant et en a déduit des ajustements ponctuels.

Inclusion et équité parmi le personnel

GRI 405-1, 405-2

Approches de gestion

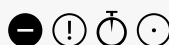
L'égalité de traitement et l'égalité des chances sont des principes fondamentaux de Valiant. Comme stipulé dans le code de conduite, l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs doit être traité de manière juste et équitable, dans le respect des principes d'égalité. Cela vaut également pour l'octroi d'un poste vacant. Valiant prend toujours en considération la personne la plus appropriée. Nous sommes convaincus qu'un bon équilibre sur le plan culturel, mais aussi entre hommes et femmes au sein du personnel, améliore le climat de travail, la satisfaction du personnel ainsi que les résultats. De plus, Valiant applique le principe de l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, et cela vaut bien entendu pour toutes les femmes comme pour tous les hommes. Depuis 2017, Valiant effectue chaque année une analyse de l'égalité salariale. La loi sur l'égalité impose aux entreprises employant plus de 100 personnes de mener une analyse interne des salaires et de faire vérifier cette dernière par un organe indépendant. C'est pourquoi les salaires de Valiant en date du 30 septembre 2020 ont été analysés selon la méthode Logib, le modèle d'analyse standard développé par la Confédération. L'entreprise de révision indépendante PwC confirme que Valiant satisfait à toutes les exigences légales en matière d'égalité salariale. Valiant est donc exemptée par la loi d'autres analyses des salaires. La réduction des différences salariales entre les hommes et les femmes restera néanmoins une priorité, et les écarts seront mesurés régulièrement. La réduction des différences salariales entre les hommes et les femmes restera néanmoins une priorité, et les écarts seront mesurés régulièrement. Dans le cadre de l'axe stratégique «Promouvoir la durabilité», Valiant veut encourager de façon ciblée l'égalité de traitement de ses collaboratrices et collaborateurs. C'est pourquoi elle a encore réduit les inégalités salariales au cours de l'exercice sous revue, affichant d'excellents résultats en comparaison sectorielle.

Impacts



Valiant applique les principes fondamentaux de l'égalité de traitement et de l'égalité des chances, et en favorise la sensibilisation et la compréhension. Ces efforts ont un effet positif sur la satisfaction, le bien-être et la motivation du personnel et favorisent la diversité au sein de l'entreprise.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Malgré les efforts de Valiant, des cas d'inégalité de traitement et d'inégalité des chances peuvent encore se produire. De tels cas ont un impact négatif sur l'environnement de travail et entraînent mécontentement et malaise parmi le personnel.

Manière de procéder : éviter

› Parties prenantes concernées

Collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique

› Activité à l'origine de l'impact

Les collaboratrices et collaborateurs sont un élément central de l'activité de Valiant à chaque étape de la chaîne de création de valeur. La garantie de l'égalité de traitement et de l'égalité des chances augmente la satisfaction du personnel, ce qui a un impact sur l'activité commerciale.

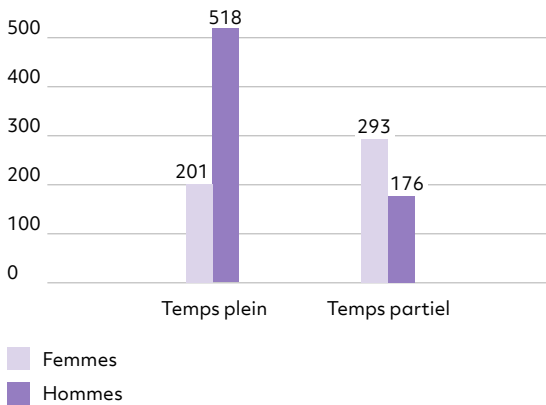
Objectifs

La garantie de l'égalité de traitement et de l'égalité des chances est une priorité pour Valiant. Nous vérifions régulièrement l'application de nos principes et sensibilisons les collaboratrices et collaborateurs sur des sujets spécifiques. Pour promouvoir la diversité, nous voulons augmenter à 33 % la proportion de femmes parmi les cadres d'ici 2029, en tenant compte de l'approche « Best Fit » établie chez Valiant. Nous voulons également institutionnaliser encore plus l'égalité des chances entre les genres et garantir un écart de salaire annuel inférieur à +/- 2 % entre les femmes et les hommes. La conciliation entre vie professionnelle et vie familiale joue un rôle central et qu'il faut encourager.

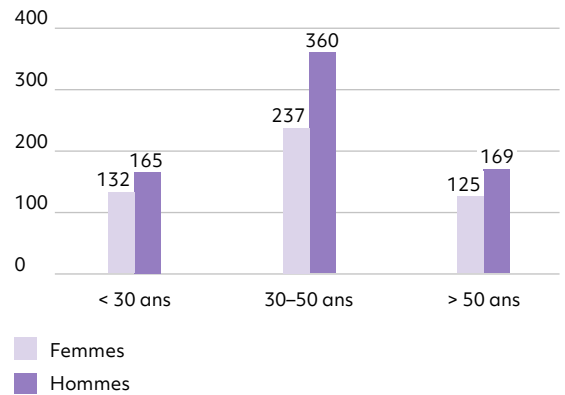
Comme les deux années précédentes, tou·te·s les cadres dirigeant·e·s de Valiant se sont par conséquent vu attribuer un objectif de diversité correspondant dans la fixation des objectifs pour l'exercice sous revue, dont la réalisation est mesurée dans le cadre de la gestion de la performance.

Chiffres-clés

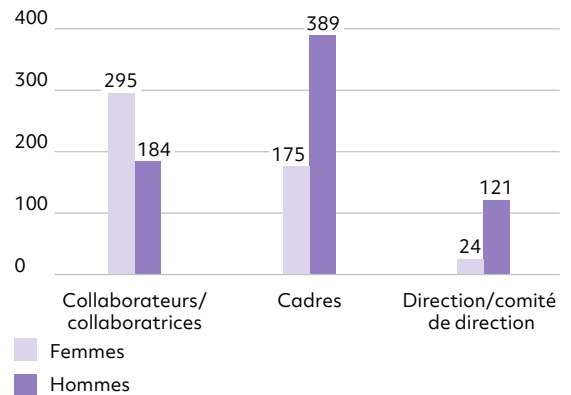
Effectifs par sexe



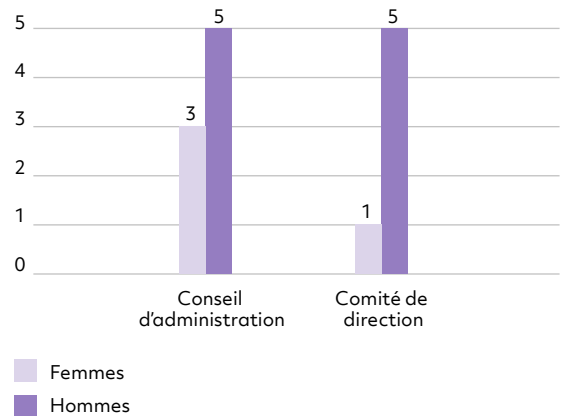
Effectifs par âge



Effectifs par rang



Composition du conseil d'administration (CA) et du comité de direction (CD)



Mesures mises en œuvre**› Promotion des femmes aux postes de direction**

Depuis 2020, le comité de direction a pris différentes mesures afin de renforcer la présence des femmes dans les postes de direction et, donc, d'accroître les possibilités de nommer des femmes au comité de direction. Il s'agit en particulier des mesures suivantes, qui ont été poursuivies au cours de l'exercice.

- **Programme de mentoring pour les collaboratrices:** les collaboratrices sélectionnées bénéficient pendant environ un an de l'accompagnement et du soutien d'un-e membre du comité de direction agissant en tant que mentor.
- **Échange avec des membres du conseil d'administration pour les femmes cadres et spécialistes:** des femmes cadres et spécialistes ont pu participer à plusieurs rencontres avec des membres féminins du conseil d'administration de Valiant, consacrées à l'échange d'expériences et à la promotion des femmes.
- **Réseau interne de femmes:** Valiant a mis en place un réseau interne de femmes. Plusieurs événements ont été organisés dans le cadre de ce réseau.
- **Adhésion au réseau Business & Professional Women:** Valiant est membre de la plus grande association suisse de femmes d'affaires depuis le 1^{er} juillet 2022.
- **Objectif pour toutes et tous les cadres:** chaque cadre s'est vu fixer comme objectif pour l'exercice sous revue de prendre des mesures concrètes pour augmenter la proportion de femmes dans les fonctions de conseil à la clientèle, les postes de spécialistes et de responsables hiérarchiques.
- **Recrutement:** la sélection finale (liste restreinte) pour le recrutement de membres du comité de direction doit comporter au moins une femme.

- **Reporting:** le comité de direction effectue des évaluations semestrielles sur le thème de la promotion des femmes. Ces évaluations portent sur les thèmes suivants: nombre de candidatures féminines et décision de sélection ainsi que fluctuation et motifs de départ des femmes.

Chez Valiant, une promotion ciblée des femmes est l'une des mesures les plus importantes dans le cadre de l'égalité des chances. Pour l'élaboration de mesures ciblées, nous avons de nouveau participé à une analyse comparative de l'Université de St-Gall (HSG). En collaboration avec l'Association patronale des banques en Suisse, la HSG effectue chaque année un Diversity Benchmarking pour le secteur financier. L'objectif est de permettre une mesure fondée dans les secteurs de la diversité, de l'égalité et de l'inclusion, de mettre en évidence les progrès accomplis et d'identifier les domaines d'action aussi bien pour les banques participantes que pour l'ensemble de la branche.

Des événements spéciaux pour les cadres féminins et les expertes ont par ailleurs été organisés chez Valiant. Après une présentation ciblée d'une membre du conseil d'administration de Valiant, les participantes ont discuté des questions et des défis pertinents pour les collaboratrices lors d'un échange guidé.

Depuis juillet 2022, Valiant est membre de Business & Professional Women Switzerland (BPW), la plus grande association suisse de femmes d'affaires. BPW soutient les femmes actives dans les domaines professionnels, culturels et sociaux. Cette adhésion bénéficie à Valiant ainsi qu'à tout son personnel. Nos collaboratrices ont entre autres accès à environ 40 clubs et peuvent participer à des événements. Au moyen d'exposés introductifs, BPW a indiqué aux collaboratrices intéressées de Valiant les différentes possibilités offertes par le réseau.

Les mesures énumérées se rapportent en particulier à l'égalité des chances et à la promotion des collaboratrices. Il va de soi que Valiant offre des structures de développement personnel comparables à l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs, indépendamment de caractéristiques individuelles telles que le genre, l'origine, ou l'orientation sexuelle. En 2024 par exemple, un programme de mentoring spécifiquement dédié aux hommes a été lancé, tandis qu'un événement

réseau sur le thème « mode et style » a été proposé aux femmes et aux hommes.

Ces dernières années, de multiples événements sur la thématique du genre ont été organisés, parmi lesquels les présentations incitatives déjà connues, qui visent à sensibiliser les cadres dirigeantes et les collaboratrices et collaborateurs à ce sujet ainsi qu'à aborder la gestion des différences entre les sexes. Ces mesures doivent permettre de tirer profit de façon ciblée de la diversité du personnel de Valiant.

Dans l'optique de préserver la diversité de nos collaboratrices et collaborateurs, l'ensemble des quelque 100 cadres dirigeant·e·s du secteur de la clientèle privée et commerciale a suivi une formation sur les biais inconscients, c'est-à-dire la gestion des distorsions cognitives, en 2024. Pour faire face au flux quotidien d'informations, notre cerveau les réduit drastiquement, afin de pouvoir fonctionner de manière efficace et utile. Mais cela donne lieu à des préjugés non intentionnels: les «biais inconscients», qui peuvent par exemple être responsables du fait que les meilleurs talents sont «négligés» lors des recrutements ou des promotions. Dans certains cas, il s'agit de femmes. Cette formation explique comment ces préjugés inconscients se forment et comment nous pouvons les identifier et les surmonter dans notre travail quotidien.

Mesures prévues

Valiant a déjà pris un certain nombre de mesures visant à promouvoir l'inclusion et l'équité parmi ses collaboratrices et collaborateurs, qui ont été mises en œuvre avec succès. Les mesures seront évaluées et éventuellement optimisées, et une grande partie de celles-ci seront poursuivies. Dans le cadre de l'axe stratégique «Promouvoir la durabilité», une priorité accrue est donnée à l'égalité de traitement du personnel, parallèlement à la gestion du CO₂. Dans les cinq prochaines années, nous entendons ainsi placer l'accent sur les thèmes suivants:

- Augmenter la proportion de femmes parmi les cadres
- Promouvoir la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale
- Maintenir l'égalité salariale

Durant l'exercice sous revue, des mesures complémentaires ont été élaborées sur ces thématiques. Les mesures concrètes seront élaborées plus en détail au fur et à mesure du déploiement de la stratégie d'entreprise, coordonnées en interne et mises en œuvre progressivement. L'état d'avancement et de réalisation des différentes mesures sera communiqué à l'avenir dans le cadre du rapport de durabilité.

Conclusions

Valiant a acquis des connaissances précieuses grâce à son engagement fort en faveur de l'égalité des chances et de l'égalité des droits. La reconnaissance de la diversité comme facteur de réussite et la promotion ciblée des femmes dans les postes de direction sont devenues partie intégrante de la stratégie de l'entreprise. Ces conclusions sont constamment intégrées dans la création d'un environnement de travail équitable et inclusif et sont fermement ancrées dans la stratégie d'entreprise de Valiant.

› Premiers résultats

Les récents recrutements aux postes de direction chez Valiant montrent que les nombreuses mesures engagées portent de premiers fruits. Le 1^{er} septembre 2025, Kathrin Wehrli a pris la suite de Marc Praxmarer comme nouvelle responsable Clientèle institutionnelle et entreprises et membre du comité de direction de Valiant. Au cours de l'exercice, il a également été statué sur la relève à la direction du secteur Communication. Ce service, intégré sur le plan organisationnel aux services CEO avec les départements Communication d'entreprise et Communication marketing, sera lui aussi dirigé par une femme.

Aperçu général des chiffres-clés relatifs aux effectifs

	2025	2024	2023
Effectifs ¹	1188	1153	1136
Part totale de femmes en % ¹	41,6	41,4	40,1
Part de femmes cadres, membres de la direction et du comité de direction en % ¹	30,8	29,8	28,6
Emplois à temps plein ¹	1052	1018	1003
Emplois à temps plein en moyenne annuelle ¹	1033	1013	987
Employé·e·s à temps partiel ¹	469	444	421
Taux de travail à temps partiel en % ¹	39,5	38,5	37,1
Taux de travail à temps partiel des femmes en % ¹	59,3	58,7	58,3
Taux de travail à temps partiel des hommes en % ¹	25,4	24,3	22,8
Taux de fluctuation ² en %	9,4	13,1	12,0
Nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs	144	160	162
Durée d'engagement moyenne en années	9,1	9,0	9,0
Nombre de personnes en formation ¹	72	75	79
Nombre de stagiaires ¹	16	24	31
Nombre d'apprenti·e·s ¹	52	47	44
Nombre de Career Starters ¹	4	4	4
Taux de poursuite des rapports de travail des personnes en formation ³ en %	78	74	72
Personnes en formation en % de l'effectif total	6,1	6,5	7,0
Coûts de formation/de perfectionnement en milliers de CHF	2023	1887	1778
Nombre moyen de sessions de formation continue par collaboratrice ou collaborateur	3,0	3,7	4,4
Taux d'absentéisme en %	2,9	2,5	2,2
Rapport entre les salaires les plus élevés et les salaires médians ⁴	9,8 : 1	9,9 : 1	8,7 : 1
Assuré·e·s de la caisse de pension	1220 ⁵	1188	1175
Bénéficiaires de rentes de la caisse de pension	425 ⁵	430	434
Degré de couverture de la caisse de pension en %	112,8 ⁵	108,0	101,5

¹ Cet indicateur de l'année 2025 a été vérifié par PwC.

² Fluctuation nette: tous les départs initiés par l'employé·e ou l'employeur, y compris la retraite anticipée sur souhait de l'employé·e

³ Stagiaires, apprenti·e·s et Career Starters

⁴ Le calcul se base sur le salaire annuel majoré de la rémunération variable de l'année précédente, extrapolée à un temps plein. Le salaire médian se compose de l'ensemble des rémunérations de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs fixes

⁵ Données provisoires

Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société

Valiant attache une grande importance à la stabilité et au long terme, ce qui se reflète dans notre politique commerciale et représente le fondement de notre conception de l'action responsable et entrepreneuriale. La continuité et le suivi des relations sont des caractéristiques centrales de notre modèle d'affaires, de notre manière d'endosser notre rôle et d'exercer nos responsabilités envers l'environnement, la société et les différentes parties prenantes.

Respect des droits humains

GRI 408-1, 409-1, 411-1, 414-2

Approches de gestion

Dans l'ensemble de ses activités commerciales, Valiant s'engage pour le respect des droits humains. La culture d'entreprise s'ancre sur le code de conduite, qui repose sur quatre valeurs clés: la prise de responsabilités, l'orientation solutions, l'intégrité et l'orientation clientèle. Valiant veille à ce que le personnel connaisse ces valeurs, les comprenne et les suive. Les actions de Valiant sont compréhensibles et engagent son personnel à tout moment. Ce dernier adopte un comportement honnête, crédible et valorisant. En outre, la culture de Valiant encourage la discussion de comportements répréhensibles et leur signalement de façon anonyme si nécessaire. À cet effet, un point de contact interne et un système de signalement externe sont disponibles (vous trouverez de plus amples informations dans le chapitre « Conformité socio-économique » aux pages 36–38). Deux signalements ont été faits par ces canaux pendant l'exercice sous revue.

La culture d'entreprise de Valiant s'ancre dans le code de conduite. Ces documents définissent le comportement attendu du personnel et les procédures en cas d'infraction au code. Ils assurent le respect et la protection des droits humains, et

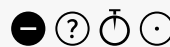
garantissent que toute infraction éventuelle soit mise au jour et cesse le plus rapidement possible. Valiant accorde une priorité absolue au respect des prescriptions légales, réglementaires et internes, ainsi que des normes sectorielles et des règles fixées par l'Association suisse des banquiers. Des instances de contrôle indépendantes, dont un point de contact Compliance, veillent en outre au respect de ces prescriptions.

Impacts



Dans ses activités commerciales, Valiant tient compte des conventions internationales sur les droits humains et applique des normes éthiques élevées dans ses interactions avec tous les groupes d'intérêt. Cela a un impact positif sur le personnel, la justice sociale et l'égalité des chances dans la société.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Malgré la prise en compte des conventions internationales sur les droits humains et la mise en œuvre de mesures correspondantes par Valiant, des comportements non éthiques et des infractions de l'accord suisse peuvent se produire.

Manière de procéder : réduire

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires.

› Activité à l'origine de l'impact

Les conventions internationales sur les droits humains, et les infractions potentielles à ces dernières, ont un impact sur notre personnel et sur ses partenaires commerciaux qui interviennent avec leurs activités, leur offre de produits et de prestations sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur.

Objectifs

En agissant de manière responsable, intègre et orientée sur la clientèle et les solutions, Valiant mène son activité commerciale conformément à des principes éthiques et moraux. Valiant s'engage à réaliser cet objectif, qui implique de façon implicite le respect des droits humains.

Chiffres-clés

Depuis sa fondation en 1997, Valiant ne s'est vu infliger aucune amende ni sanction pénale pour manquement au respect des droits humains.

Mesures mises en œuvre

Dans le cadre du contre-projet à l'initiative populaire sur les entreprises responsables (IER), les nouvelles dispositions incluent, parallèlement au reporting extra-financier, des obligations de diligence et de transparence en ce qui concerne le travail d'enfants. Dans le cadre de sa responsabilité entrepreneuriale, Valiant a vérifié l'applicabilité des dispositions relatives aux obligations de diligence et de reporting. Cette vérification a montré que Valiant ne faisait état d'aucun risque significatif en matière de travail d'enfants dans le cadre de son activité commerciale sur l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement. Par conséquent, les obligations élargies de diligence et de transparence ne s'appliquent pas.

Pratiques d'achat

GRI 308-2, 414-2

Approches de gestion

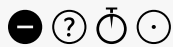
Pour les pratiques d'achat aussi, le code de conduite de Valiant définit les principes d'actions pour l'ensemble du personnel. Valiant adopte une approche régionale pour sa chaîne d'approvisionnement et ses achats. Sous l'effet, notamment, des exigences légales applicables en Suisse et dans l'espace européen, la responsabilité de la chaîne d'approvisionnement fait l'objet d'une attention croissante. Même si Valiant se procure ses marchandises et prestations en majeure partie dans sa zone d'activité, elle est soucieuse de prendre ses responsabilités et de tenir compte de cet aspect.

Chez Valiant, les achats, par exemple, de supports publicitaires, sont réalisés dans un souci permanent de durabilité. C'est pour cela que Valiant travaille avec Pandinavia, fabricant d'articles publicitaires basé à Kloten et leader sur le marché suisse de produits et services durables. Depuis 2021, Valiant utilise le CO₂-Checker de Pandinavia. Ce dernier analyse l'empreinte écologique liée à la fabrication des produits. Au rang des mesures concrètes, nos sacs de sport très appréciés ainsi que nos sacs à dos par exemple sont fabriqués à partir de PET recyclé, le rPET. De plus, Valiant a banni systématiquement les gourdes en plastique de son assortiment d'articles promotionnels pour les remplacer par une variante réutilisable à long terme. Par ailleurs, les ballons sont composés exclusivement de caoutchouc naturel. Le ballon ainsi que la fermeture sont ainsi biodégradables à 100 %. Ces exemples montrent que Valiant entend privilégier dans la mesure du possible les fournisseurs régionaux, pour favoriser des pratiques d'achat responsables et respectueuses de l'environnement.

Impacts

L'intégration des aspects liés à la durabilité dans la surveillance de nos fournisseurs majeurs a un impact positif sur la durabilité écologique et favorise l'adoption de normes éthiques à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Malgré la prise en considération des aspects de la durabilité lors des achats, des impacts négatifs sur la société et l'environnement peuvent se produire à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement de Valiant.

Manière de procéder : accepter

› Parties prenantes concernées

Entreprises partenaires, collaborateurs et collaboratrices

› Activité à l'origine de l'impact

Les relations d'affaires avec les fournisseurs ainsi que les entreprises partenaires représentent un levier déterminant pour réduire les impacts négatifs des pratiques d'achat sur la société et l'environnement.

Objectifs

À l'avenir, nous souhaitons que nos entreprises partenaires et nos fournisseurs s'engagent encore davantage à respecter notre conception de la durabilité et à tenir compte de la durabilité sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de façon systématique. Par l'adoption d'un code des fournisseurs et la vérification régulière des indicateurs ESG au sein de la gestion des fournisseurs, nous voulons progressivement atteindre un caractère plus contraignant.

Chiffres-clés

Grâce à l'intégration de premiers critères ESG dans les processus d'achat et de surveillance de la gestion des fournisseurs (voir le paragraphe « Mesures mises en œuvre »), nous réalisons une due diligence accrue pour un volume d'achat annuel de plus de 90 millions de francs.

Mesures mises en œuvre**› Sélection et contrôle des fournisseurs**

Nous appliquons de premiers critères ESG à la surveillance des principaux fournisseurs de Valiant et les avons intégrés dans nos rapports au comité de direction et au conseil d'administration. Lors de la sélection de nouveaux fournisseurs, nous voulons appliquer des critères ESG de manière ciblée et judicieuse. Par ailleurs, nous utilisons dès la phase d'appel d'offres des questionnaires ESG créés à cet effet et personnalisables. Notre objectif est d'ancrer la durabilité comme critère déterminant dans la sélection de nos partenaires.

› Obligations de diligence relatives aux minerais issus de zones de conflit

Parallèlement à la vérification des obligations de diligence et de transparence relatives au travail des enfants (plus d'informations à ce sujet à la page 85), Valiant a mis en œuvre un contrôle similaire concernant les minerais issus de zones de conflit. Les résultats montrent que Valiant n'est pas exposée aux minerais issus de zones de conflit, si bien que les obligations élargies de diligence et de transparence ne s'appliquent pas.

Mesures prévues

Pour donner davantage de poids à la durabilité dans le domaine de la gestion des fournisseurs, nous allons élaborer un code de conduite contraignant pour les fournisseurs. Celui-ci définira clairement ce que nous attendons de nos fournisseurs en matière d'action responsable. La signature et le respect du code seront désormais exigés tant des nouveaux fournisseurs que des fournisseurs existants.

Conclusions

L'évaluation des fournisseurs et des entreprises partenaires sur la base des critères ESG influencera les processus de gestion des fournisseurs et gagnera en importance. Les premières applications ont été bien accueillies par les différents fournisseurs. Nous intégrerons en continu les enseignements tirés et procéderons aux ajustements nécessaires, dans une dynamique d'évolution permanente.

Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles

GRI 201-2, 302-1, 302-2, 302-3, 305-1, 305-2, 305-3, 305-4, 305-5

Approches de gestion

Conformément à sa culture d'entreprise, Valiant a une approche respectueuse et attentive de l'environnement, et s'efforce d'éviter au maximum les conséquences négatives de ses activités. Valiant contribue à la réalisation des objectifs climatiques nationaux et mondiaux et vise à réduire fortement ses émissions de gaz à effet de serre à long terme. Valiant mise sur les énergies renouvelables et améliore l'efficacité énergétique de l'entreprise lors d'adaptations architectoniques. Par ailleurs, Valiant utilise les revenus de la taxe fédérale sur le CO₂ pour rendre l'exploitation de ses biens immobiliers plus respectueuse du climat. En plus d'encourager l'utilisation des transports publics pour tous les trajets domicile-travail, Valiant surveille sa consommation d'électricité, trie et recycle ses déchets dans la mesure du possible. Certaines publications sont uniquement disponibles en ligne et ne sont plus imprimées. Parmi les autres mesures, Valiant envoie des relevés de compte sur du papier recyclé écologique depuis 2020.

Pour suivre la portée de ses efforts environnementaux, Valiant publie chaque année depuis 2016 ses émissions de gaz à effet de serre et sa consommation d'énergie dans le cadre d'un bilan carbone complet. Celui-ci est établi par la société de conseil Swiss Climate conformément aux exigences de la norme ISO 14064-1, reconnue à l'international, et aux directives du Greenhouse Gas

Protocol (voir le glossaire à partir de la page 150). La société d'audit indépendante true&fair.expert a vérifié les bilans durant huit années consécutives, entre 2016 et 2023. Comme l'année dernière, l'organe de révision externe PwC a également vérifié le bilan carbone durant l'exercice sous revue dans le cadre d'un audit de gestion avec une assurance limitée. Vous trouverez le rapport de l'expert-comptable indépendant, qui précise les indicateurs de durabilité sélectionnés pour cet audit, aux pages 145-149.

Impacts



Grâce à la réduction des besoins en énergie, à l'intensification de la gestion du CO₂ et à la mise en œuvre de mesures supplémentaires visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, Valiant contribue à limiter le changement climatique et à atteindre les objectifs nationaux et mondiaux de protection du climat.

Manière de procéder : augmenter



Les activités de Valiant consomment de l'énergie, encore majoritairement produite à partir de gaz naturel ou de mazout. Malgré l'intensification des efforts de gestion du CO₂, Valiant continue d'émettre des gaz à effet de serre et de polluer l'environnement.

Manière de procéder : réduire et accepter

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires.

› Activité à l'origine de l'impact

Les activités opérationnelles et les succursales de Valiant utilisent de l'énergie, notamment sous la forme d'électricité, pour leurs activités et la fourniture de services sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur (et donc, aussi dans les entreprises partenaires) et génèrent des émissions de gaz à effet de serre.

Objectifs

L'Accord de Paris sur le climat (voir le glossaire à partir de la page 150) vise à limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle, tout en s'efforçant de le limiter à 1,5°C. Dans le cadre de la votation sur la loi sur le climat et l'innovation, en juin 2023, la Confédération helvétique a défini des trajectoires de réduction précises pour les secteurs des bâtiments, des transports et de l'industrie, qui devraient la mener à la neutralité climatique ou à zéro émission nette d'ici à 2050 (voir le glossaire à partir de la page 150).

Valiant aussi contribue à ces objectifs nationaux et internationaux. Valiant a défini un objectif de réduction concret pour ses émissions opérationnelles de scope 1 et 2 (voir glossaire à partir de la page 150) avec l'objectif final de zéro émission nette d'ici à 2050 et d'une réduction d'au moins 42 % d'ici à 2030 par rapport à l'année de référence 2023. De plus amples informations sont disponibles dans le bilan énergétique et le bilan carbone 2025 aux pages 87–89 et dans le reporting climatique conforme à la TCFD aux pages 112–116.

Chiffres-clés

Depuis 2011, Valiant publie officiellement les chiffres relatifs à sa consommation d'énergie en établissant un bilan carbone selon les directives du Greenhouse Gas Protocol et conformément aux exigences de la norme ISO 14064-1, reconnues à l'international. Au cours de l'exercice sous revue, les émissions totales de gaz à effet de serre ont été nettement réduites par rapport aux deux années précédentes. Les réductions portent sur les trois catégories d'émissions (scope 1, 2 et 3) et dé-

coulent des différentes mesures mises en place (voir le paragraphe « Mesures mises en œuvre » dans ce chapitre).

› Utilisation économe des ressources

Valiant exploite de nombreuses petites succursales, qui consomment plus d'énergie de chauffage par mètre carré que des sites ou bâtiments administratifs plus grands. L'énergie de chauffage utilisée pour les différents sites représente la majeure partie de son bilan énergétique et dépend fortement des températures hivernales, par exemple. En plus de se concentrer sur l'énergie de chauffage, Valiant a veillé à une utilisation parcimonieuse de l'électricité, du papier et de l'eau dans toute l'entreprise.

	Quantité 2025	t CO ₂ e ¹ 2025	t CO ₂ e ¹ 2024	t CO ₂ e ¹ 2023
Chauffage (gaz naturel, mazout, bois)	2 576 128 kWh	588	744	684
Chauffage (chauffage à distance)	1 744 272 kWh	50	64	61
Consommation électrique	3 277 381 kWh	0	211	231

¹ Équivalents en tonnes de CO₂

› Notation climat de CDP

Dans le cadre de ses possibilités, Valiant s'engage pour la protection du climat et met en œuvre en permanence des mesures, petites ou grandes. L'organisation CDP (voir le glossaire à partir de la page 150) a confirmé au mois de décembre 2025 que Valiant était sur la bonne voie. Dans le cadre de la notation climatique actuelle, la CDP a de nouveau attribué la note « B » à Valiant. Ce résultat réjouissant, et l'amélioration par rapport à l'exercice précédent, montrent que Valiant est sur un pied d'égalité avec d'autres entreprises de renom dans le domaine de la protection du climat. Dans le même temps, cette notation positive nous encourage à continuer à assumer activement nos responsabilités envers l'environnement.

Mesures mises en œuvre

Valiant a élaboré différentes mesures de réduction de ses émissions dans le cadre de son plan de transition (feuille de route zéro net). Les stratégies visant à réduire les émissions de CO₂ des activités opérationnelles se concentrent principalement sur

l'électrification des véhicules professionnels achetés par Valiant, la provenance de l'électricité, l'utilisation de davantage d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique des propres bâtiments bancaires.

› Valiant mise sur les véhicules électriques

Pour continuer à réduire nos émissions opérationnelles de carbone, nous avons décidé durant l'exercice sous revue que Valiant achèterait systématiquement des véhicules électriques. Le passage aux véhicules électriques se fera progressivement au cours des quatre prochaines années et se reflétera dans la réduction des émissions de scope 1. En optant pour des véhicules professionnels électriques, nous contribuerons fortement à la réalisation de nos objectifs de réduction. Avec l'objectif final de zéro émission nette d'ici 2050, nous voulons déjà réduire nos émissions opérationnelles d'au moins 42 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2023.

› Du courant issu à 100 % de sources renouvelables

Nous tenons compte des offres les plus durables lors de l'achat de produits électriques. Pour garantir l'origine du courant consommé, Valiant mise à présent sur les garanties d'origine (GO). Celles-ci certifient en toute transparence de quelles sources d'énergies renouvelables provient le courant acheté. Les GO sont émises pour les sites de production installés en Suisse puis annulés à l'issue de l'année de consommation. Cette mesure permet de réduire considérablement les émissions de scope 2 et contribue significativement à la réalisation des objectifs climatiques opérationnels de Valiant.

Bilan énergétique et carbone 2025 – Émissions opérationnelles¹

	Quantité 2025	t CO ₂ e ² 2025	t CO ₂ e ² 2024	t CO ₂ e ² 2023
Scope 1 – émissions directes				
Chauffage (gaz naturel, mazout, bois)	2 576 128 kWh	588	744	684
Voyages d'affaires (véhicules professionnels essence et diesel)	97 035 l	241	288	250
Total émissions directes		829	1 032	934
Scope 2 – émissions indirectes				
Consommation électrique	3 277 381 kWh	0	211	231
Chauffage (chauffage à distance)	1 744 272 kWh	50	64	61
Voyages d'affaires (véhicules professionnels électriques) ³	23 038 kWh	1	0	0
Total émissions indirectes		51	275	292
Scope 3 – émissions indirectes issues de la chaîne de création de valeur ⁴				
Scope 3 Catégorie 1 – achats de biens et de services (papier, ordres d'impression, eau)	Divers	146	156	152
Scope 3 Catégorie 3 – émissions liées aux combustibles et à l'énergie	Divers	290	472	485
Scope 3 Catégorie 6 – voyages d'affaires (moyens de transport externe tels que train, avion, voiture privée)	1 840 159 km	140	127	128
Scope 3 Catégorie 7 – trajets domicile-travail ⁵	9 274 856 km	627	599	589
Scope 3 Catégorie 13 – actifs loués en aval ³	225 330 kWh	36	0	0
Total des émissions indirectes issues de la chaîne de création de valeur⁴		1 239	1 354	1 354
Total des émissions opérationnelles de CO₂		2 119	2 661	2 580

¹ Tous les indicateurs de l'année 2025 dans le présent tableau ont été vérifiés par PwC.

² Équivalents CO₂ en tonnes

³ Nouvelle catégorie d'émissions répertoriée à partir de l'exercice 2025

⁴ Les émissions financées (scope 3, catégorie 15) ne sont pas incluses dans les émissions indirectes issues de la chaîne de création de valeur.

⁵ Y compris la consommation d'électricité en télétravail

› Efficacité énergétique des bâtiments de bureaux

Afin de réduire la consommation d'énergie dans son ensemble, le personnel est sensibilisé à cette nécessité, la température ambiante dans les bâtiments est réduite, les éclairages des bâtiments sont autant que possible éteints et les écrans publicitaires dans les vitrines ne sont utilisés que de manière réduite. Dans ses espaces de travail, Valiant a recours de manière croissante à des capteurs de mouvement et des minuteries.

› Une infrastructure informatique plus économe en énergie

En 2023, Valiant a modernisé et renouvelé l'ensemble de son infrastructure de travail. Au total, plus de 1300 ordinateurs portables et plus de 3600 écrans, imprimantes et stations d'accueil ont ainsi été remplacés. Les collaboratrices et collaborateurs de Valiant travaillent désormais avec du matériel informatique dernière génération économe en énergie. Sur une période de trois ans, nous pourrions économiser 118 tonnes de CO₂ au total.

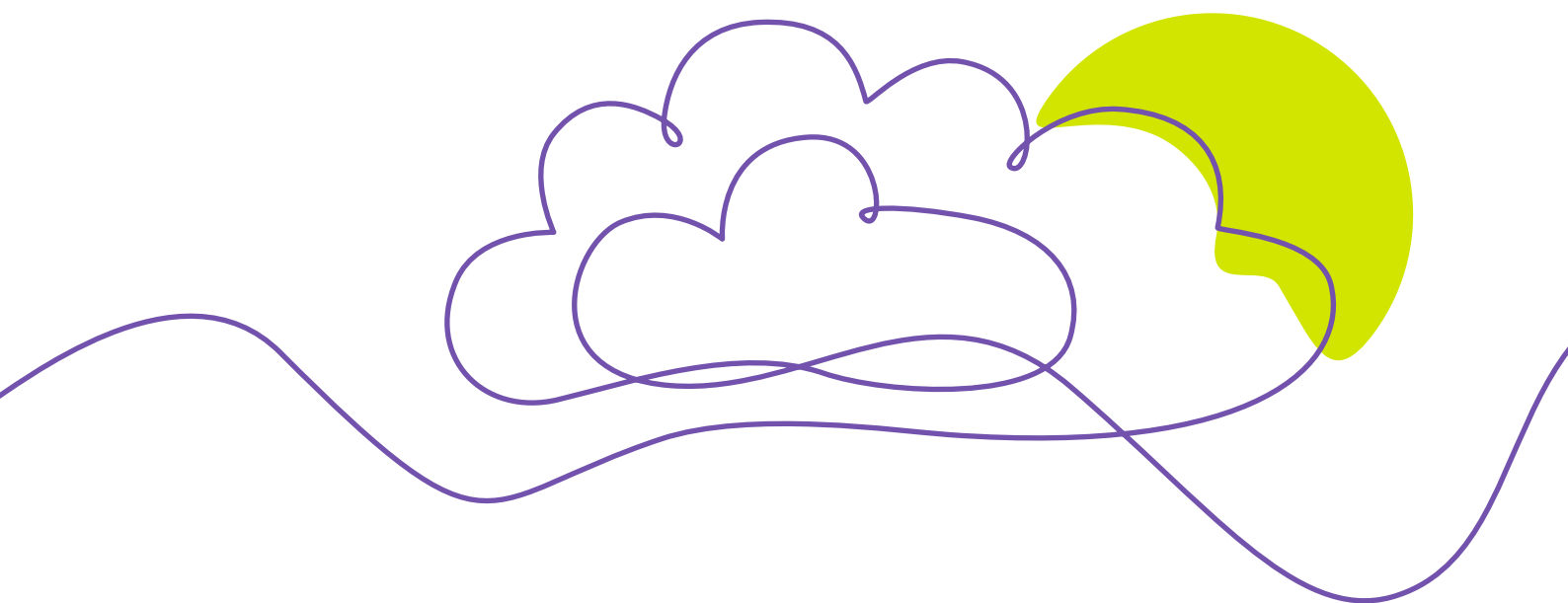
Mesures prévues

Parallèlement aux mesures déjà engagées (électrification des véhicules professionnels) et mises en œuvre (achat d'électricité issue de sources renouvelables), Valiant continue de se concentrer sur l'amélioration de l'efficacité énergétique de ses bâtiments bancaires. Des investissements dans des technologies de capture du CO₂ sont à l'étude afin d'éliminer de l'atmosphère les émissions résiduelles que Valiant ne peut pas éviter du fait de ses activités. Vous trouverez de plus amples informations sur le plan de transition (feuille de route net zéro) de Valiant dans le reporting climatique aux pages 119–121.

Conclusions

La qualité des données est un paramètre décisif pour le calcul des émissions et la détermination des trajectoires de réduction, notamment la définition des objectifs et des mesures correspondantes. Valiant s'efforce d'améliorer continuellement la qualité des données et d'optimiser la gestion du CO₂ émis dans le cadre des activités opérationnelles.

Reporting climatique conforme à la TCFD 2025



Reporting climatique conforme à la TCFD 2025

- 93** À propos de ce rapport
- 94** Gouvernance
- 96** Stratégie
- 109** Gestion des risques
- 112** Chiffres-clés et objectifs
- 119** Notre plan de transition (feuille de route zéro net)

À propos de ce rapport

Le présent rapport décrit les progrès de Valiant dans la mise en œuvre de ses engagements en matière de protection du climat et est présenté en tant que nouvelle publication depuis l'exercice 2024. Il offre une synthèse et un aperçu des mesures prises par Valiant pour optimiser la gestion des opportunités et des risques liés au climat. Valiant est consciente que le changement climatique peut représenter non seulement un risque tangible pour la société et la nature, mais également pour ses activités, sa clientèle et ses partenaires. C'est pourquoi Valiant soutient la transition globale vers des émissions nettes nulles grâce à un engagement climatique constant, tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau du financement des immeubles, des entreprises et des activités de placement. La transition vers un avenir à zéro émission nette peut non seulement avoir des effets positifs sur l'environnement mais aussi créer des avantages financiers à long terme pour toutes les parties prenantes de Valiant, y compris sa clientèle, ses actionnaires, son personnel et la société en général.

Le présent rapport climatique a été élaboré conformément à l'ordonnance adoptée par le Conseil fédéral sur le reporting climatique obligatoire pour les sociétés cotées suisses, les banques et les assurances, et garantit ainsi la mise en œuvre contraignante des recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). En tant que prestataire de services financiers, Valiant est tenue de publier un rapport climatique conforme à la TCFD.

Le présent rapport est structuré selon les recommandations de la TCFD en quatre domaines principaux: gouvernance, stratégie, gestion des risques ainsi que chiffres-clés et objectifs.

Un résumé des éléments essentiels du rapport climatique suivant est disponible dans notre plan de transition (feuille de route zéro net) aux pages 119–121.

Gouvernance

Recommandation de la TCFD : description de la surveillance par le conseil d'administration des opportunités et des risques climatiques

Les opportunités et les risques liés au climat peuvent potentiellement affecter tous les secteurs de Valiant et son activité commerciale, tant ses propres activités que ses relations d'affaires avec la clientèle.

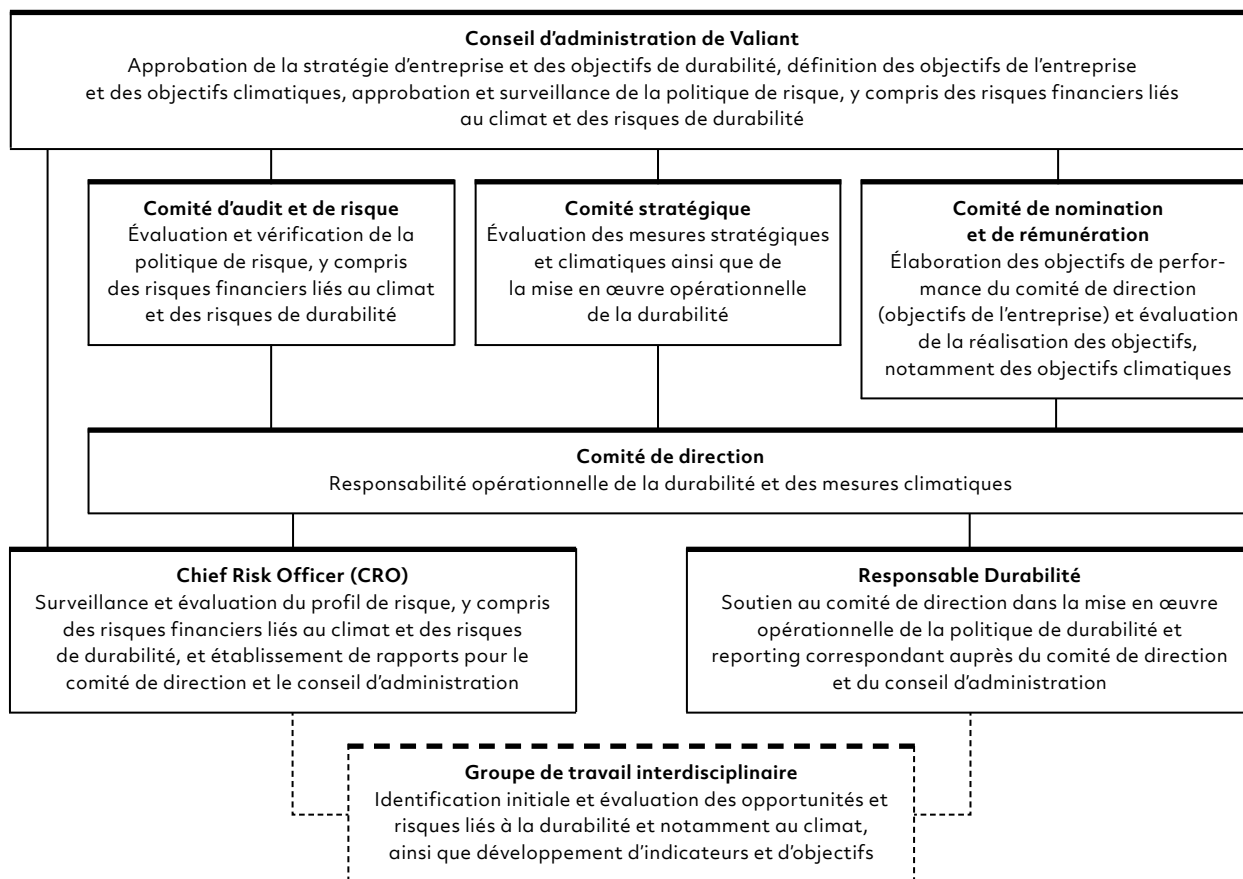
En tant qu'organe de direction supérieur, le conseil d'administration est chargé de la gestion stratégique de la responsabilité entrepreneuriale et de la durabilité, y compris la protection du climat, ainsi que de la définition des objectifs correspondants. À cet égard, il lui revient d'approuver la politique de durabilité, de surveiller directement

les opportunités et risques liés au climat et de les intégrer dans la stratégie et la planification financière. Le conseil d'administration donne en outre son aval à la politique de risque et au profil de risque de Valiant, qui prend également en compte les risques liés au climat.

Le comité de direction est responsable de la surveillance et du contrôle des objectifs et exigences climatiques de Valiant. Il est chargé de mettre en œuvre la gestion des risques et de veiller à ce que le processus d'évaluation des risques soit réalisé de manière exhaustive. Le comité de direction informe le conseil d'administration des évolutions, des mesures et des progrès en matière de durabilité et de climat chaque semestre.

Le Chief Risk Officer (CRO) dirige le contrôle des risques, en étroite collaboration avec le département Compliance. Le contrôle des risques supervise les activités de gestion des risques de Valiant, y compris les aspects liés au climat. Le reporting des risques climatiques s'effectue via les

Gouvernance climatique de Valiant



processus de gestion des risques établis et institutionnalisés. Le CRO rend compte du contrôle des risques au comité d'audit et de risque ainsi qu'au conseil d'administration chaque trimestre par l'intermédiaire du comité de direction.

Recommandation de la TCFD : description du rôle du management dans l'évaluation et la gestion des opportunités et risques liés au climat

Au niveau opérationnel et au sein du comité de direction, la responsabilité incombe au CEO. Le responsable Durabilité, placé sous l'autorité du CEO, a pour mission d'ancrer et de développer le thème de la durabilité et les aspects liés au climat dans les différents domaines d'activité.

L'identification initiale et l'évaluation des opportunités et des risques climatiques, ainsi que l'élaboration et le développement d'indicateurs et d'objectifs destinés au comité de direction et au conseil d'administration, ont été réalisés par un groupe de travail interdisciplinaire. Ce groupe était composé d'expert·e·s issus de différentes fonctions opérationnelles de Valiant selon les besoins spécifiques, notamment de la Gestion des risques, du Développement de l'entreprise et de la Gestion des produits.

Système d'information du management de Valiant relatif à la durabilité et au climat

Rapport	Périodicité	Destinataires
Reporting sur la durabilité	Semestrielle	Conseil d'administration Comité stratégique du conseil d'administration Comité de direction
Reporting stratégique incluant l'axe stratégique durabilité	Trimestrielle	Comité stratégique du conseil d'administration et du comité de direction
	Semestrielle	Conseil d'administration
Reporting du contrôle des risques incluant les risques financiers liés au climat et les risques de durabilité	Trimestrielle	Comité d'audit et de risque du conseil d'administration Comité de direction
	Semestrielle	Conseil d'administration
Vérification de la politique de risque incluant les risques financiers liés au climat et les risques de durabilité	Annuelle	Conseil d'administration Comité d'audit et de risque du conseil d'administration Comité de direction

Stratégie

Recommandation de la TCFD : description des opportunités et des risques liés au climat identifiés par l'organisation à court, moyen et long terme

La protection de l'environnement et du climat est une priorité élevée chez Valiant, et est inscrite au plus haut niveau dans sa stratégie d'entreprise 2025–2029. Nous analysons les effets du changement climatique à l'aide d'analyses de scénarios et d'évaluations des risques, afin de gérer de manière ciblée les conséquences financières et opérationnelles pour nos affaires ainsi que pour nos parties prenantes, y compris les actionnaires, la clientèle et les partenaires commerciaux. Valiant soutient les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat et contribue à limiter le réchauffement climatique à moins de 2 degrés Celsius. Notre contribution couvre la structuration de nos portefeuilles conformément aux critères ESG, l'analyse des opportunités et des risques liés au climat et la présentation de leur impact sur nos décisions d'investissement. Ainsi, les financements de projets pour la clientèle entreprises sont évalués à l'aune de thèmes environnementaux et sociaux controversés, et rejetés si nos normes ne sont pas respectées. Nous intégrons des aspects de durabilité dans nos produits et services et élargissons notre offre de prestations de manière ciblée et en fonction des besoins sur l'ensemble de notre gamme de prestations.

Nous voulons mettre en œuvre rapidement nos propres mesures de protection du climat et soutenir notre clientèle dans une transition ordonnée vers le zéro net. À cette fin, nous avons identifié les opportunités et les risques liés au climat pertinents pour notre modèle d'entreprise et les avons évalués à court, moyen et long terme.

Sur la base des recommandations de la TCFD, nous avons identifié et, dans une première étape en 2024, déduit qualitativement les risques physiques, les risques de transition et les opportunités liés au climat. Dans une deuxième étape réalisée durant l'exercice sous revue, nous avons commencé à analyser et à évaluer de façon approfondie les risques liés au climat à l'aide d'analyses de scénarios quantitatifs, ainsi qu'à quantifier les possibles répercussions financières de différents scénarios

climatiques. Les opportunités et les risques liés au climat peuvent affecter non seulement notre réputation, mais aussi notre marché, notre activité commerciale, notre engagement réglementaire et nos résultats financiers. Les opportunités et les risques pertinents ont été identifiés et évalués par un groupe interdisciplinaire de cadres dirigeants et de spécialistes sélectionné·e·s.

Opportunités liées au climat

Nos principales priorités pour les futures **opportunités climatiques** sont ancrées dans les domaines suivants :

- **Accroître les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique**
Nous nous engageons à réduire l'empreinte carbone de notre activité commerciale. Nous voulons ainsi soutenir les objectifs climatiques internationaux et suisses visant à atteindre des émissions de gaz à effet de serre nettes nulles d'ici 2050. À cet effet, nous expliquons nos mesures destinées à réduire notre empreinte carbone et informons de manière transparente sur nos objectifs climatiques à court, moyen et long terme dans le cadre du reporting annuel en matière de durabilité, ou le reporting climatique. Avec l'objectif final de zéro émission nette d'ici 2050, nous voulons déjà réduire nos émissions opérationnelles d'au moins 42 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2023. Nous nous sommes ainsi fixé des objectifs concrets de réduction des émissions directes (scope 1) et indirectes (scopes 2 et 3). Un aperçu de nos émissions des scopes 1, 2 et 3 figure dans le bilan énergétique et carbone 2025, à la page 116. Pour les émissions de scope 1 et 2, diverses mesures dans le secteur de l'approvisionnement en énergie et de l'efficacité énergétique, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en électricité provenant à 100 % de sources renouvelables et le chauffage des bâtiments, sont les principales raisons de la nette baisse des émissions. Le réinvestissement ciblé du produit de la taxe carbone dans des mesures visant à accroître l'efficacité énergétique de nos bâtiments bancaires

a contribué à la réduction sensible des émissions au cours des dernières années. Cela inclut, par exemple, l'utilisation de l'éclairage LED et des sources d'énergies renouvelables. Des économies supplémentaires ont été réalisées grâce à une diminution des besoins en chauffage et au changement ponctuel de systèmes de chauffage. Dans le scope 3 opérationnel, l'accent est principalement mis sur les domaines thématiques suivants : fourniture d'énergie, déplacements professionnels, déplacements pendulaires du personnel, promotion de la numérisation pour réduire les travaux d'impression et la consommation de papier ainsi que la consommation d'eau. De plus amples informations sur nos objectifs de décarbonation figurent dans la section « Chiffres-clés et objectifs », aux pages 112–118.

– **Création et développement de produits et de services durables dans les secteurs du financement et de l'investissement**

En tant que prestataire de services financiers, notre empreinte carbone se situe principalement dans le domaine des émissions financées (scope 3.15). Nous voyons ici les meilleures opportunités pour notre modèle d'affaires dans la création et le développement de produits et services durables dans les secteurs du financement et de l'investissement, car ils permettent de bénéficier de nouveaux potentiels de marché, de répondre aux exigences réglementaires à un stade précoce et de réduire les risques climatiques. Valiant se concentre sur la clientèle privée, les indépendant·e·s et les PME, et finance les besoins en investissement des entreprises avec des crédits commerciaux, en plus des immeubles commerciaux et d'habitation. Valiant contribue ainsi de manière significative à la croissance économique et à la stabilité du système financier suisse. Le calcul annuel de l'intensité carbone de nos émissions financées au niveau du portefeuille depuis 2023 montre que Valiant n'investit que très peu dans les secteurs à fort impact climatique. Dans les opérations de financement, nous appliquons depuis 2019 des critères d'exclusion afin de minimiser les incidences environnementales et

sociales controversées de nos investissements. Dans le secteur hypothécaire, nous proposons des produits tels que l'hypothèque environnement lilas, qui comprend des intérêts hypothécaires réduits pour les nouvelles constructions et les rénovations écoénergétiques de maisons ou de propriétés par étages. Durant l'exercice sous revue, l'hypothèque environnement lilas est devenue encore plus intéressante. Le montant maximal a été porté à un million de francs et la durée maximale à dix ans, ce qui a permis d'ouvrir le produit à une clientèle plus large. Notre objectif est de rendre notre offre globalement plus durable en prenant davantage en compte les aspects environnementaux lors des estimations immobilières et des évaluations des risques liés aux financements, et en sensibilisant notre clientèle à la durabilité et à la protection du climat dans le cadre d'entretiens. Par ailleurs, nous élargissons continuellement les connaissances de nos conseillères et conseillers à la clientèle en matière d'ESG et de climat par le biais de formations et de mesures de sensibilisation internes.

En ce qui concerne notre portefeuille de placements, nous avons introduit au 1^{er} janvier 2024 un modèle de préférence avec trois degrés de prise en compte des facteurs ESG dans la gestion des investissements et du patrimoine. Pour tous nos fonds de placement, nous définissons une notation ESG minimale de « A » selon MSCI, un fournisseur spécialisé bien établi sur le marché. Nous renforçons notre expertise interne en matière de gestion durable de portefeuilles de placements et augmentons la transparence vis-à-vis de notre clientèle. Nos conseillères et conseillers à la clientèle ont été formés avec les modules de formation « Bases en matière de durabilité » et « Placements durables » spécialement développés à cet effet, et sont ainsi en mesure de conseiller notre clientèle sur les critères ESG et les stratégies de placement durable. Nous publions l'évolution des volumes des fonds stratégiques et des mandats de gestion de fortune Sustainable (plus d'informations à la page 58) et visons à augmenter conti-

nuellement la part des investissements à faible intensité de carbone. Cela réduira ainsi l'intensité carbone future du portefeuille (de plus amples informations sur les chiffres-clés et les objectifs figurent aux pages 112–116).

La concrétisation de ces opportunités et la transition vers des investissements durables permettront de développer un modèle d'affaires dans l'ensemble plus résilient face au changement climatique.

Risques climatiques

Si les changements liés à la transition vers une économie plus sobre en carbone offrent des opportunités considérables pour Valiant, ils s'accompagnent également de risques. Nous avons identifié les principaux risques climatiques suivants pour notre modèle d'affaires.

La description des risques climatiques est basée sur la catégorisation selon la TCFD. Les risques identifiés sont dans un premier temps classés selon la catégorisation TCFD, puis affectés aux catégories de risque internes de Valiant dans le cadre de notre gestion des risques.

Risques physiques

Les risques physiques liés au climat peuvent être causés par des événements spécifiques extrêmes ou par des changements climatiques chroniques à long terme. Les risques physiques aigus, tels que les événements météorologiques extrêmes et les changements chroniques des conditions climatiques, peuvent avoir des répercussions sur les risques traditionnels de Valiant en tant que facteurs de risque aux niveaux micro et macroéconomiques. Par rapport à d'autres pays, la Suisse est bien plus exposée aux conséquences du réchauffement climatique, avec une multiplication des canicules, des étés plus secs, de fortes précipitations plus fréquentes et plus intenses, et des hivers peu enneigés. Ces répercussions climatiques physiques augmentent les risques pour les clientes et clients bancaires dans différents secteurs économiques et pour les actifs immobiliers dont la valeur constitue une garantie importante dans le porte-

feuille de crédit des banques. Les scénarios climatiques «Climat CH2025»¹ prévoient un net réchauffement climatique, aux fortes répercussions physiques sur la Suisse. En lien avec les risques de transition réglementaires et économiques, les banques de détail et d'affaires vont faire face à des défis de taille. Les exigences face aux risques de crédit et stratégiques vont devoir se renforcer.

– Risque opérationnel (aigu)

Les événements climatiques aigus tels que des pluies torrentielles, des crues soudaines ou des glissements de terrain peuvent entraîner des dommages aux bâtiments ou des interruptions d'activité prolongées, réduisant ainsi les valeurs patrimoniales de Valiant et entraînant des coûts supplémentaires pour la réparation des dégâts. Les plus de 80 sites et succursales de Valiant sont tous situés en Suisse et sont donc couverts par l'assurance immobilière habituelle. Ils sont également diversifiés sur le plan géographique, ce qui signifie que les dommages attendus en cas d'événements météorologiques extrêmes sont considérés comme faibles du point de vue de l'entreprise dans son ensemble. La probabilité d'interruptions des activités dues à des dommages climatiques est moindre pour Valiant, compte tenu de l'infrastructure informatique redondante et gérée de manière professionnelle. En outre, une Business Impact Analysis est réalisée pour toutes les fonctions et tous les processus critiques dans le cadre du Business Continuity Management (BCM) et de la préparation aux éventuelles situations de crise. En coordination avec les prestataires d'outsourcing, des Business Continuity Plans (BCP) et des Disaster Recovery Plans (DRP) ont par ailleurs été élaborés, et une stratégie de communication durant les situations de crise, tant interne qu'externe, a été définie. Dans l'ensemble, nous estimons que le risque de défaillance du centre de données en raison du changement climatique ne s'accroît que marginalement.

¹ <https://www.nccs.admin.ch/nccs/fr/home/changement-climatique-et-impacts/schweizer-klimaszenarien-ch2025.html>

– **Risque opérationnel (chronique)**

Le changement climatique en cours comporte des risques physiques non seulement aigus, mais aussi chroniques, qui peuvent avoir un impact négatif sur les risques opérationnels de Valiant. Des périodes de chaleur prolongées peuvent par exemple nuire à la santé physique et mentale du personnel et donc à sa capacité de travail. Valiant propose à son personnel diverses mesures de sensibilisation ainsi que des programmes de promotion de la santé physique et mentale. La gestion de la santé dans l'entreprise, qui vise à protéger et à promouvoir la santé physique et mentale, reste une priorité, et sera adaptée et développée en fonction des besoins (pour plus d'informations sur ce sujet, voir les pages 70–73).

– **Risque de défaillance
(risque primaire – aigu et chronique)**

Les risques climatiques physiques aigus et chroniques ont le potentiel d'influencer les opérations de crédit et d'accroître le risque de défaillance des hypothèques et des crédits aux entreprises. Dans le cas des hypothèques, ils ont d'abord une incidence sur la valeur des garanties ou du bien immobilier financé. Par exemple, un événement d'inondation spécifique pourrait engendrer des coûts de rénovation importants pour les biens concernés. Les entreprises sont par ailleurs confrontées à des risques latents d'interruptions des activités et d'impact potentiel sur les chaînes d'approvisionnement, pouvant donner lieu à des pertes de revenus. Les variations de prix soudaines, comme dans l'immobilier ou les biens de consommation, augmentent le risque de défaillance de crédit ou de dévaluation des garanties («stranded assets»). Outre ces effets microéconomiques, des effets macroéconomiques dus à des risques physiques accrus sont également envisageables. Ceux-ci pourraient entraîner un ralentissement économique, une réduction des comportements de consommation et une augmentation des conflits sociaux et économiques dans les régions touchées par la hausse du chômage. En Suisse, l'assurance immobilière atténue les risques liés aux opérations

hypothécaires, y compris les dommages aux bâtiments dus à des événements naturels. Les risques physiques aigus tels que les inondations, la grêle, les glissements de terrain ou les tempêtes ne devraient donc pas causer une correction de valeur significative. Les règlements suisses sur les constructions et les zones garantissent que les nouvelles constructions sont en grande partie évitées dans les zones fortement exposées aux risques climatiques. En outre, les phénomènes météorologiques extrêmes se produisent souvent à l'échelle locale, ce qui n'aurait donc qu'un impact mineur sur le portefeuille de crédit géographiquement diversifié de Valiant. Dans de tels cas, des mesures de soutien en faveur des victimes sont généralement mises en place par l'État, ce qui réduit encore le risque de défaillance pour Valiant. Il est toutefois difficile de déterminer dans quelle mesure ces mécanismes de compensation restent efficaces face à un nombre croissant d'événements météorologiques extrêmes et à une exposition accrue aux risques. Dans l'ensemble, les opérations de crédit de Valiant axées sur le marché hypothécaire suisse peuvent être considérées comme relativement résistantes aux risques climatiques physiques à court et moyen terme.

Risques de transition

Les risques de transition résultent du passage à une économie à faible intensité de carbone, et sont dus à des changements en matière de politique, de technologie, de préférences du marché et de réputation. Valiant a identifié les risques de transition suivants :

– **Risque stratégique (risque global)**

Les risques stratégiques sont des risques découlant de mauvaises décisions commerciales (choix du modèle d'affaires par exemple), d'une mise en œuvre insuffisante des décisions (mise en œuvre de la stratégie par exemple) ou d'une capacité d'adaptation inadéquate face aux évolutions de l'environnement professionnel (cadre juridique ou évolutions macroéconomiques défavorables

par exemple). En matière de risques de transition liés au climat, l'évolution des préférences de la clientèle et les exigences croissantes des différentes parties prenantes du fait d'une volatilité accrue du marché posent de nouveaux défis à Valiant. En particulier, la demande croissante de produits et services financiers respectueux de l'environnement incite les banques à adapter leurs modèles d'affaires et leurs offres. Si l'offre de produits et de services n'est pas suffisamment ciblée et adaptée, il existe un risque de perte de parts de marché au profit de concurrents qui offrent des produits et des services équivalents. Cela pourrait par la suite entraîner des baisses de chiffre d'affaires et des pertes de bénéfices. Il existe en outre un risque que Valiant soit perçue comme trop passive en matière de durabilité et de conscience environnementale, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives sur la fidélisation de la clientèle et l'acquisition de nouveaux clients et nouvelles clientes. Pour contrer ces risques, Valiant prend des mesures proactives, qui incluent notamment le développement et la promotion de produits financiers durables, l'investissement dans les technologies vertes et une communication transparente des objectifs de durabilité. Une observation continue du marché et l'obtention de retours d'information des différentes parties prenantes sont également essentielles pour détecter les changements sur le marché à un stade précoce et pouvoir y réagir de manière ciblée et conforme à la stratégie.

– **Risque de réputation (risque global)**

Les risques de réputation comportent notamment le risque qu'une publicité négative sur l'activité commerciale ou les relations d'affaires de Valiant, qu'elle soit justifiée ou pas, compromette la confiance dans l'intégrité de l'établissement financier. Les risques de réputation peuvent avoir de lourdes répercussions économiques négatives. La clientèle, les investisseuses et investisseurs, les responsables politiques ainsi que le grand public formulent des exigences de plus en plus élevées envers les établissements financiers en matière de conscience environne-

mentale, de publication des actions climatiques et de pratiques durables. Les banques qui ne publient pas suffisamment sur ce sujet ou qui ne respectent pas les exigences risquent de voir leur réputation ternie. Il existe un risque de réputation potentiel pour Valiant en ce qui concerne le changement climatique. En adoptant des stratégies de protection du climat peu crédibles et trop peu ambitieuses, Valiant pourrait perdre la confiance de ces parties prenantes importantes. Le financement potentiel de domaines à forte intensité de carbone, tels que certains secteurs du transport ou des industries lourdes comme l'aluminium, le fer et l'acier, pourrait lui aussi peser sur la réputation de Valiant. Les banques qui financent les industries à forte intensité de carbone sont de plus en plus critiquées par le grand public. Le risque de réputation est directement lié à l'engagement actuel et futur de Valiant en matière de climat ainsi qu'aux mesures prises pour mettre en œuvre son plan de transition (feuille de route zéro net) par rapport à ses concurrents et aux autres acteurs du marché.

– **Risque de défaillance (risque primaire)**

Le risque de défaillance est le risque majeur de Valiant du fait de son modèle d'affaires. Il comprend le risque d'une perte si les bénéficiaires d'un crédit n'honorent que partiellement ou pas du tout leurs engagements de paiement ou si les biens patrimoniaux qui garantissent la créance perdent tout ou partie de leur valeur. Le portefeuille de crédit de Valiant est exposé dans une certaine mesure aux risques de défaillance liés au climat, en particulier dans le domaine de l'immobilier et des entreprises : les bâtiments aux fortes émissions de CO₂ et les entreprises aux modèles d'affaires peu durables pourraient perdre de leur valeur ou présenter des probabilités de défaillance plus élevées. Des changements sur le marché, en particulier une baisse de la demande pour certains produits ou services, peuvent avoir des effets négatifs sur les modèles d'affaires de la clientèle entreprises et donc sur leur solvabilité ainsi que sur la valeur des garanties, qui, à leur tour, sont utilisées pour la couverture

des crédits. Le marché immobilier suisse est actuellement stable. Par conséquent, il est peu probable que les garanties soient dépréciées à court terme et entraînent une augmentation des risques de défaillance. Mais à long terme, ce risque pourrait devenir plus important pour les banques et donc pour Valiant. Les risques de défaillance de crédit liés au climat pourraient notamment découler d'une concentration accrue du portefeuille hypothécaire en biens immobiliers à l'efficacité énergétique moyenne ou mauvaise. Les changements sur le marché, tels que la baisse de la demande pour certains biens immobiliers ou types de produits, pourraient découler de facteurs liés au climat, comme l'évolution économique de certaines industries ou les progrès technologiques. Ces facteurs pourraient affecter la valeur des garanties à long terme. L'importance de ce risque pourrait encore augmenter à mesure que les réglementations s'intensifient, notamment dans le domaine de la protection du climat et de la durabilité. Ainsi, des prescriptions et des exigences environnementales plus strictes pourraient accroître les coûts d'exploitation de certains biens immobiliers et réduire leur attractivité. Le processus de transformation lié au climat accélère le recours à de nouvelles technologies à faibles émissions de carbone et fait évoluer des technologies et des infrastructures établies dans différents secteurs. Les risques technologiques pourraient par exemple toucher des entreprises financées par Valiant, d'où un accroissement des risques de défaillance de crédit pour Valiant. Le remplacement progressif des systèmes de chauffage fossiles par des pompes à chaleur, l'utilisation accrue de technologies de construction à haute efficacité énergétique et le passage des moteurs à combustion aux véhicules électriques pourraient faire perdre de leur attractivité aux entreprises à forte intensité d'émissions ou les obliger à investir pour conserver leur attrait économique. Ceci pourrait impacter la valeur intrinsèque des garanties et influencer la stabilité des revenus des entreprises sur le long terme. En résumé, nous pouvons conclure qu'une augmentation des risques de défaillance pour

Valiant ne doit pas être considérée comme un risque à court terme, mais plutôt comme un défi à long terme. En évaluant suffisamment tôt son exposition aux répercussions du changement climatique dans son analyse des risques et en adaptant ses stratégies d'octroi de crédit, Valiant peut prendre des mesures pour se préparer à ces évolutions sur le long terme et minimiser les impacts financiers.

– **Risque opérationnel**

En tant que prestataire de services financiers, Valiant dépend d'un grand nombre de prestataires et de fournisseurs externes. Le non-respect des objectifs climatiques par les prestataires de services et les fournisseurs peut compromettre la réalisation des propres objectifs de durabilité de Valiant et, partant, sa crédibilité en matière de responsabilité environnementale. Si les fournisseurs n'atteignent pas leurs objectifs climatiques, ils peuvent être exposés à des sanctions réglementaires, à une perte d'image et à des charges financières qui pourraient nuire à leur capacité opérationnelle et leur réputation. Cela pourrait entraîner des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, et affecter de la sorte le fonctionnement opérationnel et la disponibilité des services de Valiant. En outre, avec la non-réalisation des objectifs climatiques, les fournisseurs pourraient à l'avenir devoir faire face à des coûts d'exploitation plus élevés en raison d'exigences environnementales plus strictes et de prix de l'énergie plus élevés, et répercuter ces coûts à leur clientèle et à Valiant. Cela entraînerait une hausse des dépenses d'exploitation et obérerait l'efficacité financière de Valiant. En outre, Valiant s'est engagée à atteindre des objectifs ambitieux de durabilité et de décarbonation. Le scénario décrit ci-dessus ne présente toutefois pas de risque opérationnel significatif pour Valiant à ce stade. En outre, nous réduisons constamment la portée de ce risque par des mesures proactives telles que la sélection minutieuse et le contrôle périodique des prestataires de services et des fournisseurs, ainsi que par l'intégration de critères de durabilité dans les processus d'acquisition.

– **Risque (de conformité) ESG
(risque opérationnel)**

Un risque de conformité peut survenir pour Valiant si les exigences réglementaires existantes et nouvelles ne sont pas mises en œuvre par les entreprises, ou le sont insuffisamment. Valiant a identifié deux types de risques de conformité sur le plan climatique :

- Type 1 : mesures politiques qui restreignent les activités néfastes pour le climat ou soutiennent de manière ciblée l'adaptation au changement climatique.
- Type 2 : risques juridiques liés au non-respect des lois et prescriptions ou à la survenance d'un litige lié au climat.

Les conséquences directes peuvent par exemple se traduire par des efforts de conformité supplémentaires avec des coûts croissants pour les processus internes et les rapports, ainsi que par des frais de justice potentiels. Le risque d'augmentation des exigences réglementaires et de conformité est très important pour Valiant. Le respect de ces prescriptions est essentiel pour éviter des conséquences juridiques et financières et préserver la confiance des parties prenantes. Valiant prend donc d'ores et déjà des mesures proactives pour renforcer ses capacités de conformité, adapter ses processus internes et s'assurer que toutes les exigences réglementaires sont remplies à temps, intégralement et conformément aux exigences.

Horizons de temps pertinents

Les effets du changement climatique varient considérablement en fonction du calendrier et peuvent se faire sentir à court terme, à moyen terme ou seulement à long terme. L'horizon de temps est par conséquent un aspect important pour évaluer les opportunités et les risques liés au climat. Si certains peuvent se produire à court terme, d'autres peuvent être plus importants à long terme. Valiant a donc examiné les horizons de temps pertinents utilisés pour évaluer l'impact des questions climatiques, conformément à son plan de transition (feuille de route zéro net). Nous avons défini des horizons de temps qui sont conformes aux prescriptions de l'ordonnance suisse relative au rapport sur les questions climatiques :

- Court terme : de 0 à 5 ans
(horizon de temps actuel : jusqu'en 2030)
- Moyen terme : de 5 à 10 ans
(horizon de temps actuel : 2035)
- Long terme : de 10 à 30 ans
(horizon de temps actuel : 2050)

Les horizons de temps ci-dessus ont par ailleurs été évalués sur la base de considérations relatives à nos activités, aux indicateurs et objectifs existants, aux droits existants contenus dans les réglementations de la Suisse et de l'UE, aux évolutions actuelles du marché et à l'agenda climatique national et international.

Les sections suivantes donnent un aperçu de l'impact des opportunités et des risques liés au climat pour Valiant aux horizons à court, moyen et long terme mentionnés ci-dessus.

Recommandation de la TCFD : description de l'incidence des opportunités et des risques liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière de l'organisation

Les conséquences du changement climatique pour Valiant découlent des opportunités et des risques identifiés liés au climat. Pour les opportunités et risques principaux, Valiant a évalué le degré de répercussion (classification des risques) en fonction des critères suivants :

- **Probabilité d'occurrence (faible, modérée, élevée) :** probabilité que le risque climatique se produise ou que l'opportunité liée au climat puisse être réalisée dans un horizon de temps donné.
- **Effet (faible, modéré, élevé) :** appréciation de l'impact pour Valiant des opportunités et des risques liés au climat dans l'horizon de temps défini. Les éventuelles mesures d'adaptation, le gain ou la perte de réputation ainsi que les pertes financières, par exemple en cas d'interruption des activités, et les potentiels bénéfices sont pris en compte.
- **Horizon de temps (court terme, moyen terme, long terme) :** horizon de temps le plus proche où les effets se produiront, conformément aux horizons de temps pertinents pour Valiant.

Le tableau ci-dessous présente les critères de classement des opportunités et des risques à la base de l'analyse :

Effet		Probabilité d'occurrence	
Signification	Explication	Signification	Explication
Faibles répercussions	L'entreprise n'est que très faiblement concernée par les risques ou opportunités en question. Les répercussions sont faibles et n'exigent pas d'ajustement ou de mesure d'envergure. Le risque d'interruptions de l'activité ou de pertes financières est faible, et les opportunités d'en tirer avantage sont limitées. – Dommages/bénéfices : moins d'un million de francs – Gains/pertes de réputation : aucun	Faible probabilité	L'événement est très peu probable et se produit rarement (un événement risque de se produire au maximum une fois tous les cinq ans). La probabilité est inférieure à 20 %.
Répercussions modérées	L'entreprise est modérément concernée par les risques ou opportunités en question. Certains ajustements ou mesures sont nécessaires pour faire face à ces répercussions. Le risque d'interruptions de l'activité ou de pertes financières est modéré, et les opportunités d'en tirer avantage par des mesures ciblées sont modérées. – Dommages/bénéfices : d'un à trois millions de francs – Gains/pertes de réputation : de faibles évolutions qui ne modifient pas significativement le comportement de la clientèle	Probabilité modérée	L'événement est modérément probable (un événement risque de se produire tous les 1 à 4 ans). La probabilité est comprise entre 20 et 80 %.
Répercussions élevées	L'entreprise est fortement concernée par les risques ou opportunités en question. De vastes ajustements ou mesures sont nécessaires pour faire face à ces répercussions. Le risque d'interruptions de l'activité ou de pertes financières est très élevé, et les opportunités d'en tirer avantage par des mesures stratégiques globales sont élevées. – Dommages/bénéfices : plus de trois millions de francs – Gains/pertes de réputation : atteinte élevée à la réputation qui influence le comportement de la clientèle	Probabilité élevée	L'événement est très probable et se produit dans la plupart des cas (un événement risque de se produire quasiment chaque année). La probabilité est supérieure à 80 %.

Notre analyse des risques climatiques se concentre sur l'identification, la quantification et la description des répercussions financières et stratégiques liées au climat sur notre modèle d'affaires et notre stratégie. Une description détaillée de ces répercussions est présentée dans les pages suivantes. L'intégration de ces répercussions sur notre plani-

fication financière fait actuellement l'objet de travaux afin de renforcer encore notre résilience. Des investissements continus et planifiés de mise en œuvre des mesures de décarbonation sont d'ores et déjà pris en compte dans la planification financière dans le cadre de la stratégie « Valiant 2029 ».

Recommandation de la TCFD : description de la résilience de la stratégie de l'organisation en tenant compte des différents scénarios climatiques, y compris d'un scénario à 2 °C ou moins

En 2024 et pour la première fois, Valiant a élaboré une analyse de scénarios qualitative globale qui évalue systématiquement les interactions entre les risques climatiques et nos objectifs stratégiques sur le long terme. L'analyse considérait les opportunités et les risques d'un point de vue inhérent, c'est-à-dire indépendamment de futures mesures ou instruments de gestion. Cette approche a permis d'évaluer de manière non biaisée les opportunités et les risques climatiques sous-jacents, ce qui constitue une base objective pour les décisions stratégiques. L'analyse d'impact a été réalisée par un groupe de travail interdisciplinaire, sous la conduite d'expertes et d'experts externes, et a livré de précieuses conclusions sur les répercussions, les probabilités d'occurrence et les horizons de temps des thématiques liées au climat. Ces résultats servent de base à la hiérarchisation des initiatives futures et à l'évaluation de l'importance relative de différents facteurs de risques. Les questions suivantes ont guidé notre identification et notre analyse d'impact des opportunités et des risques majeurs liés au climat :

- Comment les opportunités et les risques liés au climat influencent-ils notre stratégie d'entreprise et notre modèle d'affaires ?
- Quels sont les changements stratégiques à entreprendre pour saisir ces opportunités ou gérer les risques ?
- Quels sont les effets et les probabilités d'occurrence de ces questions liées au climat pour Valiant et notre modèle d'affaires ? Quel est l'effet de ces risques sur des aspects spécifiques aux produits dans les domaines des placements et de la prévoyance, ainsi que du financement et des hypothèques ?
- Dans quelle mesure Valiant serait-elle touchée par un risque dans le contexte de différents scénarios climatiques (vulnérabilité) ?
- Avec quel horizon de temps le risque et l'opportunité auront-ils un impact ?

Pour améliorer la pertinence de l'étude sur les risques climatiques et renforcer la base de décision pour le management, Valiant a commencé à élargir l'analyse qualitative d'évaluations quantitatives de l'effet des risques et opportunités liés au climat en utilisant des logiciels de modélisation climatique reconnus. L'analyse quantitative permet une comparaison objective entre les scénarios, une hiérarchisation plus précise des champs d'action et une meilleure intégration des conclusions dans les processus de risque et d'affaires existants. Les analyses susmentionnées sont une nouvelle étape importante pour renforcer durablement la résilience du pilotage stratégique et financier face aux différentes trajectoires de transition possibles du changement climatique.

Dans le cadre de l'analyse de scénarios, Valiant a analysé les opportunités et les risques principaux selon les scénarios climatiques « Net Zero 2050 », « Current Policies » et « Delayed Transition » de l'organisation « Network for Greening the Financial System » (NGFS) afin d'évaluer leur degré de répercussion sur le modèle d'affaires et les options d'action qui en résultent. Les scénarios NGFS fournissent une base structurée pour analyser les évolutions potentielles des opportunités et des risques liés au climat dans différentes conditions de politique climatique et de marché :

- **« Net Zero 2050 »** : ce scénario décrit une transition ordonnée vers une économie à faible intensité de carbone, qui vise à limiter la hausse des températures mondiales à 1,5 degré Celsius d'ici 2050. Il suppose des mesures ambitieuses de protection du climat, qui se traduisent par des réglementations plus strictes et un développement rapide des énergies renouvelables. Les risques de transition tels que la hausse des coûts des modèles d'affaires à forte intensité de CO₂ sont ici particulièrement importants.
- **« Current Policies »** : ce scénario part du principe qu'aucune mesure de protection du climat supplémentaire ne sera initiée et mise en œuvre, à l'exception de celles qui existent actuellement. Il implique une forte hausse des températures moyennes mondiales, entraînant des risques physiques élevés dus aux changements climatiques, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes et les changements environnementaux à long terme.

- **« Delayed Transition » :** dans ce scénario, les mesures de protection du climat sont prises avec un certain retard, ce qui ne conduit dans un premier temps qu'à une transformation minimale du climat. Après ce retard, une transition abrupte et intensive est nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques, ce qui implique des risques de transition accrus dus aux changements réglementaires, technologiques et économiques. Dans le même temps, les risques physiques restent plus élevés que dans le scénario Net Zero 2050, car le réchauffement continue de s'accélérer avant l'intervention.

L'analyse de ces scénarios nous permet de formuler des hypothèses fondées sur la manière dont les différentes évolutions de trajectoire dans l'ensemble de la société ou les scénarios liés au climat pourraient influencer notre modèle d'affaires. Cela nous permet de garantir que notre stratégie est résistante aux évolutions futures incertaines et que nous pouvons agir de manière proactive en ce qui concerne les opportunités et les risques.

Les résultats de l'évaluation des scénarios climatiques sont présentés ci-dessous et incluent ponctuellement de premières conclusions de l'analyse de risque quantitative.

Résultats de l'analyse des scénarios NGFS « Net Zero 2050 »

	Horizon de temps					
	court terme, 0 à 5 ans		moyen terme, 5 à 10 ans		long terme, > 10 ans	
	Probabilité d'occurrence	Effet	Probabilité d'occurrence	Effet	Probabilité d'occurrence	Effet
Principales opportunités climatiques						
Développement de produits et services durables (financements)						
Développement de produits et services durables (placements)						
Principaux risques climatiques						
Risques physiques						
Risque primaire						
Risques de transition						
Risque (de conformité) ESG						
Risque de réputation						
Risque stratégique						

Degré de répercussion (classification des risques):

faible
 modéré
 élevé

Résultats de l'analyse du scénario NGFS « Current Policies »

	Horizon de temps					
	court terme, 0 à 5 ans		moyen terme, 5 à 10 ans		long terme, > 10 ans	
	Probabilité d'occurrence	Effet	Probabilité d'occurrence	Effet	Probabilité d'occurrence	Effet
Principales opportunités climatiques						
Développement de produits et services durables (financements)						
Développement de produits et services durables (placements)						
Principaux risques climatiques						
Risques physiques						
Risque primaire						
Risques de transition						
Risque (de conformité) ESG						
Risque de réputation						
Risque stratégique						

Degré de répercussion (classification des risques): faible modéré élevé

Résultats de l'analyse du scénario NGFS « Delayed Transition »

	Horizon de temps					
	court terme, 0 à 5 ans		moyen terme, 5 à 10 ans		long terme, > 10 ans	
	Probabilité d'occurrence	Effet	Probabilité d'occurrence	Effet	Probabilité d'occurrence	Effet
Principales opportunités climatiques						
Développement de produits et services durables (financements)						
Développement de produits et services durables (placements)						
Principaux risques climatiques						
Risques physiques						
Risque primaire						
Risques de transition						
Risque (de conformité) ESG						
Risque de réputation						
Risque stratégique						

Degré de répercussion (classification des risques): faible modéré élevé

Les résultats de l'évaluation des différents scénarios climatiques permettent d'établir une carte de chaleur statique globale qui illustre graphiquement l'importance des opportunités et des risques liés au climat analysés pour le modèle d'affaires de Valiant. La carte de chaleur répartit ainsi les opportunités et les risques liés au climat dans les différents scénarios (« Net Zero 2050 », « Current Policies » et « Delayed Transition ») ainsi que dans les horizons de temps analysés: court terme (< 5 ans), moyen terme (5 à 10 ans), long terme (> 10 ans).

En ce qui concerne les opportunités, l'analyse montre que l'importance du développement de produits et services durables axés sur les activités de financement et de placement pour le modèle d'affaires de Valiant n'augmentera pas de manière significative à long terme dans le scénario « Net

Zero 2050 ». Cela s'explique par le fait que les produits financiers durables s'imposent de plus en plus comme une norme grâce à la mise en œuvre cohérente des objectifs climatiques dans tous les secteurs et pays, et ne devraient donc pas offrir une différenciation ou des avantages concurrentiels substantiels. Dans le scénario « Delayed Transition », on s'attend en revanche à une augmentation de l'importance à moyen et long terme, car le mouvement de protection du climat, qui intervient tardivement, mais ne cesse de croître, offre à Valiant la possibilité de conquérir de nouveaux segments de clientèle avec de nouveaux produits et services durables. Dans le scénario « Current Policies », cette opportunité reste peu significative, car la demande et les exigences réglementaires ne devraient évoluer que lentement et l'absence de normes internationales devrait restreindre davantage la dynamique du marché.

Résultats consolidés de l'analyse de scénarios

	Net Zero 2050			Current Policies			Delayed Transition		
	Court terme	Moyen terme	Long terme	Court terme	Moyen terme	Long terme	Court terme	Moyen terme	Long terme
Opportunités liées au climat									
Développement de produits et services durables (financements)									
Développement de produits et services durables (placements)									
Risques climatiques									
Risques physiques									
Risque primaire									
Risques de transition									
Risque (de conformité) ESG									
Risque de réputation									
Risque stratégique									

Degré de répercussion (classification des risques): faible modéré élevé

Pour ce qui est des risques physiques, Valiant estime que le risque de défaillance lié à la hausse des phénomènes météorologiques extrêmes est faible dans tous les scénarios, notamment en raison de la diversification et, par conséquent, de la proportion relativement faible de biens immobiliers financés dans des zones à risque.

Concernant les risques de transition, Valiant évalue le risque de conformité à court terme comme modéré dans tous les scénarios, car il existe actuellement une multitude d'obligations de divulgation liées aux exigences réglementaires. Dans les scénarios «Net Zero 2050» et «Current Policies», on s'attend toutefois à une diminution de ce risque, car les exigences peuvent être satisfaites efficacement malgré leur niveau élevé grâce à la sécurité de planification et à des mesures prises en temps opportun. Dans le scénario «Delayed Transition», l'importance du risque de conformité reste en revanche constante, car Valiant part du principe que des exigences ESG plus strictes devront dans ce cas être respectées.

Quant au risque de réputation, Valiant ne s'attend à une augmentation significative dans aucun des scénarios analysés. Grâce aux mesures déjà engagées et prévues pour atténuer le changement climatique, Valiant s'estime bien positionnée, notamment dans les scénarios «Net Zero 2050» et «Current Policies» en ce qui concerne l'engagement actuel et futur en faveur du climat ainsi que les mesures de mise en œuvre de son plan de transition (feuille de route zéro net). Nous ne nous attendons donc pas à une perte sensible de réputation. Ce n'est que dans le scénario «Delayed Transition» que le risque de réputation est considéré comme modéré à long terme, car des changements brusques du marché pourraient conduire à ce que Valiant soit perçue comme insuffisamment préparée.

L'analyse montre en outre que même lorsque les opportunités stratégiques et les besoins des parties prenantes ne sont pas pris en compte, le risque de perte de parts de marché n'est pas significativement accru. Bien que la probabilité d'occurrence augmente modérément avec le temps, les effets potentiels restent faibles dans tous les scénarios.

Ces résultats de l'analyse qualitative des scénarios montrent que Valiant est actuellement bien positionnée par rapport aux opportunités et aux risques liés au climat. Plusieurs éléments contri-

buent à la résilience de notre stratégie climatique : la principale opportunité liée au climat, à savoir accroître les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, est directement associée à la gestion du CO₂ émis dans le cadre des activités opérationnelles. Valiant mesure son empreinte carbone et se fixe des objectifs ambitieux pour réduire ses émissions à court, moyen et long terme. Ceux-ci sont soutenus par des mesures efficaces de décarbonation de nos émissions directes et indirectes. Vous trouverez de plus amples informations dans la section «Chiffres-clés et objectifs» aux pages 112–116. Nous intégrons en permanence les risques climatiques comme moteurs dans notre gestion des risques existante et dans les processus qui y sont associés. Valiant s'efforce en permanence d'améliorer ses méthodes de détermination de l'impact des risques pour ses activités et utilise déjà diverses méthodes pour identifier et gérer les risques climatiques. De plus amples détails sur le processus d'évaluation des opportunités et des risques liés au climat figurent dans la section «Gestion des risques», aux pages 109–111.

Les opportunités et les risques liés au climat influencent notre modèle d'affaires et notre stratégie. C'est pourquoi nous avons élaboré un plan de transition (feuille de route zéro net) qui servira de guide à notre entreprise dans sa transition vers une économie et une société à faibles émissions de carbone. Le plan de transition (feuille de route zéro net) figure aux pages 119–121 et fait l'objet d'un développement continu. Dans la perspective actuelle, nous partons du principe que la transformation se fera de manière ordonnée, compatible avec un scénario de réchauffement climatique de moins de 2 degrés Celsius et conforme au scénario NGFS «Net Zero 2050». Les objectifs et mesures définis par Valiant sont en accord avec ce scénario.

Gestion des risques

Recommandation de la TCFD : description des processus internes visant à identifier et évaluer les risques climatiques

Description des processus internes visant à maîtriser les risques climatiques

Description de la manière dont les processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés dans la gestion des risques globale de l'organisation

Notre cadre de gestion des risques liés au climat

Valiant dispose de structures complètes, de responsabilités claires et d'outils efficaces en matière de gestion des risques. De plus amples informations sur la gestion des risques sont détaillées dans le rapport de gestion de Valiant Holding SA aux pages 119–129. L'instrument fondamental de gestion des risques est le règlement de la politique de risque. Il définit la tolérance et les limites au risque ainsi que leur gouvernance. Il régit également l'identification, la mesure, l'évaluation, la gestion et le compte-rendu des risques.

Conformément à la conception de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA concernant la gestion du risque climatique, nous considérons celui-ci comme un facteur déterminant pour les catégories de risques classiques reconnues dans le secteur financier. Les risques liés au climat, sous la forme de risques physiques et de risques de transition, ne sont donc pas considérés comme une catégorie distincte, mais gérés dans le cadre de la gestion existante des risques. Les risques de transition, causés par des préoccupations technologiques, politiques et juridiques relatives au marché ou à la réputation, ainsi que par des risques physiques chroniques et aigus, sont gérés par les processus existants de gestion des risques financiers et non financiers. La représentation des risques liés au climat par rapport à nos catégories de risques traditionnelles

ainsi que les définitions de la classification des risques correspondante sont présentées dans la section « Stratégie » aux pages 96–108. Compte tenu de la circulaire FINMA 2026/1 « Risques financiers liés à la nature »², nous élargirons à l'avenir la portée de la gestion des risques en lien avec le climat afin d'y intégrer davantage les risques financiers liés à la nature, y compris les risques climatiques. Au cours de l'exercice sous revue, nous avons commencé une première analyse afin d'approfondir nos connaissances sur notre exposition et notre résilience aux risques financiers liés à la nature – outre les risques climatiques – dans différents domaines d'activité.

La gouvernance des risques existante est présentée dans la section « Gouvernance », aux pages 94–95, et s'applique en particulier aux risques climatiques. À l'avenir, elle sera toutefois étendue aux risques financiers liés à la nature. Dans le cadre de notre politique de risque et de notre gestion des risques ainsi que des contrôles qui y sont liés, nous avons mis en place des processus pour :

1. l'identification et la mesure des risques
2. l'évaluation et la gestion des risques
3. le reporting au sujet des risques

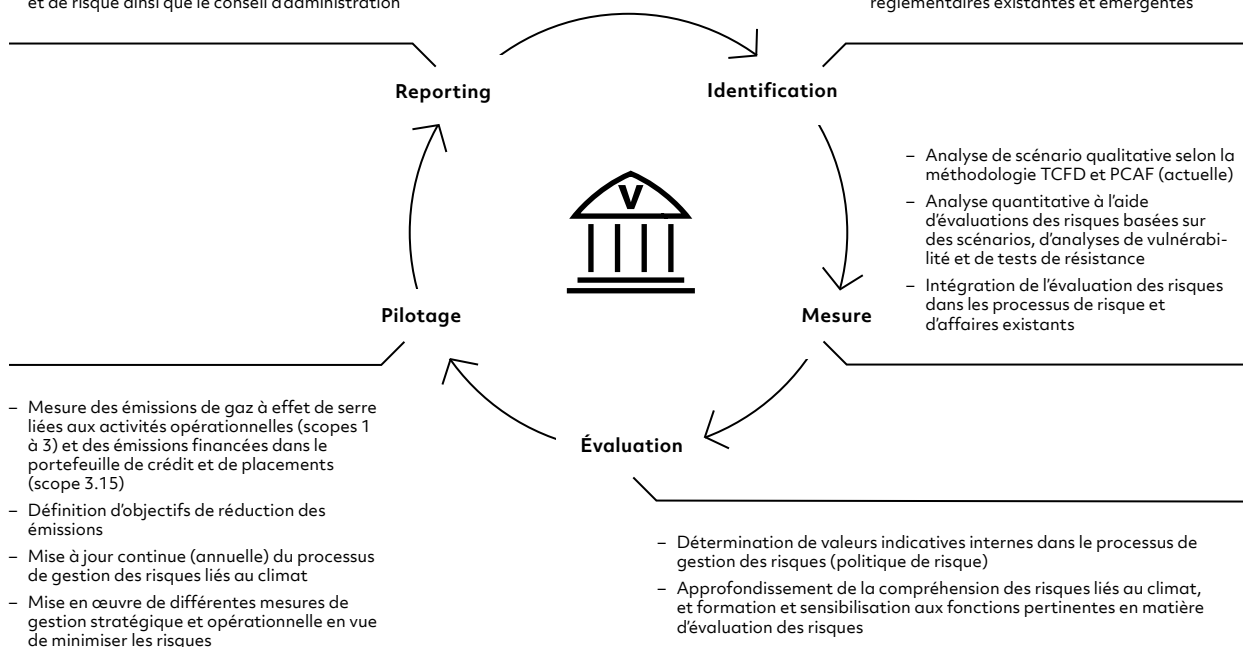
Afin de s'assurer que les risques liés au climat sont identifiés, évalués et maîtrisés, ceux-ci sont intégrés, dans le cadre de la politique de risque à l'échelle du groupe, dans les processus de gestion et de contrôle des risques mentionnés ci-dessus.

² voir https://www.finma.ch/fr/~media/finma/dokumente/dokumentencenter/myfinma/rundschreiben/finma-rs-2026-01.pdf?sc_lang=fr&hash=017A95F3DFD9FFABB3C1A4EDE1285E16

Gestion des risques liés au climat

- Divulcation conformément au rapport sur les questions non financières et aux obligations de reporting climatique
- Présentation des risques, des opportunités et des mesures de réduction des risques
- Examen par le comité de direction, le comité d'audit et de risque ainsi que le conseil d'administration

- Identification basée sur des scénarios des risques climatiques majeurs par l'analyse des impacts, de la probabilité d'occurrence et de l'horizon de temps
- Screening et évaluation pour déterminer les risques naturels pertinents (p. ex. évaluation des risques pour le portefeuille hypothécaire)
- Screening continu et intégration des exigences réglementaires existantes et émergentes



Identification et mesure des risques

Sur la base d'une analyse de risque exhaustive, Valiant a identifié les principaux risques climatiques. Tant les effets aigus à court terme que les effets chroniques à long terme du changement climatique sont pris en compte. L'objectif de cette analyse détaillée est de comprendre les risques et de présenter de manière transparente les liens de cause à effet.

L'évaluation des risques financiers liés au climat s'effectue principalement dans le cadre d'un processus qualitatif, basé sur l'expertise, qui évalue tous les risques climatiques pertinents pour Valiant en termes d'impact, de probabilité et d'horizon temporel associé. Le processus permettant de prendre des décisions en matière de matérialité est décrit en détail dans la section « Stratégie » aux pages 96–108.

Outre cette évaluation qualitative, nous avons commencé pour la première fois au cours de l'exercice sous revue à mettre en œuvre pour le portefeuille hypothécaire de Valiant des analyses de scénarios quantitatives détaillées, réalisées à l'aide d'outils, ainsi que des évaluations des risques. En raison de son importance dans le modèle commercial de Valiant, l'activité hypothécaire a constitué l'objet principal de notre enquête. Dans ce contexte, nous avons évalué et quantifié les risques climatiques physiques au sein du portefeuille hypothécaire de Valiant. Nous avons également procédé à une évaluation primaire des risques de tous les dangers naturels pertinents, selon les termes du cadre européen Corporate Sustainability Reporting Disclosure (CSRD) et de la taxonomie européenne correspondante. Une analyse des répercussions des risques spécifiques sur l'entreprise en fonction du site a également été réalisée, avec évaluation des principaux risques climatiques par site et par hypothèque. Par le biais

d'une analyse de vulnérabilité, les répercussions financières des dommages potentiels ont ensuite été quantifiées pour chaque financement hypothécaire individuel et, dans une perspective consolidée, pour l'ensemble du portefeuille hypothécaire de Valiant, sur la base de l'évaluation primaire des risques.

En complément, nous avons réalisé au cours de l'exercice sous revue des analyses de scénarios qualitatives et quantitatives approfondies pour les crédits aux entreprises et les sites propriété de Valiant. Les conclusions et résultats détaillés tirés des analyses quantitatives décrites seront examinés de manière approfondie en 2026, puis intégrés dans le reporting de durabilité.

Valiant a mis en place des processus d'identification et de mesure des risques à l'échelle de l'entreprise. Afin d'institutionnaliser l'évaluation des risques climatiques, les résultats des analyses sont continuellement intégrés dans les processus existants spécifiques aux risques et/ou aux activités, tels que l'évaluation annuelle des risques.

Les risques climatiques et leurs répercussions financières sur Valiant sont quantifiés dans la mesure du possible. Pour ce faire, nous utilisons des méthodes éprouvées telles que les analyses de scénarios, les évaluations des risques et les analyses de vulnérabilité, et nous nous appuyons sur des modèles climatiques scientifiques et des analyses de risques. Si un risque ne peut être quantifié, nous décrivons à la place ses effets potentiels. La procédure d'identification et d'évaluation des risques climatiques suit les recommandations de la TCFD, en combinaison avec la méthodologie du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF).

Évaluation et gestion des risques

Valiant dispose de processus pour atténuer, transférer, accepter ou gérer les risques financiers, y compris ceux liés au climat.

Pour ces derniers, nous mesurons d'une part les émissions de gaz à effet de serre directement générées (scope 1) et d'autre part, celles indirectement générées par l'achat d'énergie (scope 2). En outre, le volume des émissions de gaz à effet de

serre financées (scope 3) au sein du portefeuille de crédit, concrètement les hypothèques et les crédits aux entreprises, ainsi que dans le portefeuille de placements, est un indicateur important pour l'évaluation des risques. Valiant fixe ses objectifs de réduction des émissions selon l'approche scientifique de la « Net Zero Banking Alliance » (NZBA). Les indicateurs climatiques relatifs à nos émissions de gaz à effet de serre sont présentés dans la section « Chiffres-clés et objectifs » aux pages 112-118.

Comme les liens de causalité sont souvent difficiles à identifier dans le cas des risques climatiques et que la qualité des données correspondantes doit être améliorée, Valiant n'a pas encore fixé de limites ou de seuil de tolérance pour certains indicateurs. L'accent est mis dans un premier temps sur une meilleure compréhension des risques climatiques identifiés. Néanmoins, lors de l'intégration des risques climatiques dans le processus existant de gestion des risques, Valiant a défini les premières valeurs indicatives internes qui seront continuellement intégrées et affinées au cours des prochaines années.

En plus des principales méthodes de gestion des risques, Valiant a déjà défini en 2019 des critères d'exclusion pour le financement de projets. Afin de mieux gérer les risques climatiques identifiés, Valiant prévoit d'examiner les critères d'exclusion existants pour le financement de projets. Le cas échéant, d'autres thèmes environnementaux controversés qui sont directement en rapport avec les risques climatiques identifiés devront être intégrés. Les critères existants doivent par ailleurs être affinés et, le cas échéant, leur champ d'action adapté ou élargi, et le thème « Évaluation des risques climatiques » doit être intégré dans les actions de sensibilisation et les formations périodiques des conseillères et conseillers à la clientèle.

Reporting au sujet des risques

Valiant s'aligne sur les prescriptions réglementaires en vigueur concernant la divulgation des risques. Dans ce cadre, Valiant prend en compte et remplit les exigences réglementaires en matière de rapports non financiers conformément à l'art. 964b CO, ainsi que celles de l'ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques. Cette dernière contient des informations détaillées quant à l'influence des activités commerciales sur les opportunités et les risques liés au climat et quant aux mesures visant à réduire ces risques. Cette divulgation permet aux parties prenantes d'évaluer l'efficacité de l'identification, de la limitation et de la surveillance des risques majeurs, primaires, opérationnels et climatiques. La divulgation de ces risques fait partie intégrante du reporting annuel de durabilité, qui est évalué et approuvé par le comité de direction, le comité d'audit et de risque et le conseil d'administration.

Chiffres-clés et objectifs

Recommandation de la TCFD : communication des indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les opportunités et les risques liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques

Sur la base des recommandations de la TCFD et de notre stratégie de durabilité, nous mesurons et surveillons les indicateurs afin d'évaluer les opportunités et les risques climatiques identifiés dans la section « Stratégie » aux pages 96–108. La définition des indicateurs économiques suit les recommandations de la TCFD et en particulier celles de la « Supplemental Guidance for Banks ». Celles-ci invitent les banques à publier des indicateurs permettant d'évaluer l'impact des risques climatiques sur l'octroi de crédits et d'autres activités commerciales. Il s'agit plus précisément de publier des indicateurs décrivant la part des valeurs patrimoniales liées au carbone par rapport au patrimoine total, ainsi que des indicateurs décrivant dans quelle mesure les octrois de crédit sont alignés sur un scénario climatique inférieur à 2°C. Il est également recommandé de publier des indicateurs relatifs aux émissions de gaz à effet de serre mentionnées dans le prochain chapitre. La TCFD fournit par ailleurs des exemples d'indicateurs intersectoriels liés au climat, sur lesquels nous nous sommes basés pour définir les indicateurs pertinents pour Valiant. Nous nous sommes également inspirés des exemples de bonnes pratiques d'établissements financiers comparables en Suisse. Les indicateurs ont été définis par un groupe de travail interdisciplinaire sous la direction d'expertes et d'experts externes. Nous considérons les indicateurs suivants comme pertinents pour accélérer la transition de notre modèle économique vers une économie à zéro émission nette.

Émissions de gaz à effet de serre

Depuis 2016, Valiant recense ses émissions de gaz à effet de serre (GES) selon la méthodologie du Greenhouse Gas (GHG) Protocol internationalement reconnu et publie les valeurs correspondantes dans son rapport de durabilité. Depuis l'exercice 2023, Valiant recense en outre les émissions de GES financées selon la méthodologie du PCAF.

Les indicateurs suivants sont recensés :

- émissions directes (scope 1), indirectes (scope 2) et autres émissions indirectes pertinentes (scopes 3.1–3.14) conformément au GHG Protocol
- émissions financées (scope 3.15, voir glossaire à partir de la page 150) en lien avec le portefeuille hypothécaire selon la norme PCAF et sur la base des données du CIFI*
- émissions financées (scope 3.15) en lien avec les crédits aux entreprises selon la norme PCAF et sur la base des données d'Exiobase

* CIFI : prestataire suisse d'analyses du marché immobilier.

- émissions financées (scope 3.15) en lien avec le portefeuille de placements selon la norme PCAF et sur la base des données de MSCI

Pour ces indicateurs, sont définis des mesures à moyen et long terme ainsi que des objectifs de réduction scientifiquement fondés et orientés sur des normes établies telles que la Science Based Targets initiative (SBTi) et la Net Zero Banking Alliance (NZBA) ainsi que sur les prescriptions réglementaires. Les valeurs indiquées doivent être interprétées en tenant compte d'une situation de données encore imprécise et du caractère récent des normes adoptées. La section « Chiffres-clés et objectifs » contient de plus amples informations à ce sujet aux pages 112–118 de ce rapport.

Les objectifs, indicateurs et mesures définis nous aident à réduire notre empreinte carbone ainsi qu'à évaluer et surveiller notre engagement dans des secteurs vulnérables au changement climatique. Ils sont également essentiels pour le suivi de nos principales opportunités relatives au climat, telles que la progression des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ainsi que le développement de produits et services durables dans les activités de financement et de placement.

Risques physiques

Les indicateurs suivants ont été élaborés pour la surveillance des risques physiques identifiés. Ces valeurs servent d'indicateurs clés de risque (Key Risk Indicators – KRI) et visent à fournir des indications sur une modification de la situation en matière de risques.

Risque	Domaine	KRI	Unité
Risque opérationnel (aigu)	Exploitation	Niveau de risque synoptique par succursale	Niveau
Risque primaire (risque de défaillance)	Bâtiments financés (hypothèques)	Part en % du volume hypothécaire dans le niveau de risque « élevé »	%
Risque primaire (risque de défaillance)	Crédits aux entreprises	Part en % du portefeuille de crédit dans des secteurs à forte intensité d'émissions ¹	%

¹ Secteurs à forte intensité d'émissions selon le PACTA et la NZBA : agriculture, aluminium, ciment, charbon, pétrole et gaz, fer et acier, production d'électricité et transports

Risques de transition

Les indicateurs suivants ont été élaborés pour la surveillance des risques de transition identifiés. Ces valeurs servent d'indicateurs clés de risque (Key Risk Indicators – KRI) et visent à fournir des indications sur une modification de la situation en matière de risques.

Risque	Domaine	KRI	Unité
Risque stratégique	Crédits aux entreprises	Part en % du portefeuille de crédit dans des secteurs à forte intensité d'émissions ¹	%
Risque stratégique	Gestion de fortune	Part en % du patrimoine géré investi dans des secteurs à forte intensité d'émissions (charbon, pétrole et gaz)	%
Risque de défaillance	Bâtiments financés (hypothèques)	Part en % des hypothèques par niveau « Energy Rating » (CIFI)	%
Risque opérationnel	Autre	Réduction de CO ₂ relative (scopes 1 et 2) des fournisseurs	t CO ₂ / unité de référence
Risque opérationnel	Autre	Évaluation ESG des fournisseurs	Score ESG
Risque de réputation	Crédits aux entreprises	Part en % du portefeuille de crédit dans des secteurs à forte intensité d'émissions ¹	%
Risque de réputation	Gestion de fortune	Part en % du patrimoine géré investi dans des secteurs à forte intensité d'émissions (charbon, pétrole et gaz)	%

¹ Secteurs à forte intensité d'émissions selon le PACTA et la NZBA : agriculture, aluminium, ciment, charbon, pétrole et gaz, fer et acier, production d'électricité et transports

Outre les indicateurs quantitatifs du suivi des risques, des indicateurs qualitatifs sont également utilisés :

- Afin de réduire le risque stratégique inhérent à la perte de parts de marché, les thèmes liés à la durabilité et aux tendances ESG sont analysés périodiquement dans le cadre du radar des tendances et du conseil institutionnalisé de l'innovation, et font l'objet d'un rapport.
- Par ailleurs, les résultats ESG des agences de notation courantes sont analysés et communiqués en permanence.
- L'analyse des produits et des tendances joue également un rôle clé dans la gestion des risques climatiques identifiés, en particulier pour la surveillance et l'évaluation de la dépréciation des garanties due à des changements du marché, tels que les baisses de la demande.

Les enseignements tirés de l'analyse des produits et des tendances contribuent à la diversification du portefeuille de garanties, afin de gérer le risque et de minimiser les potentielles diminutions de valeur.

En ce qui concerne la gestion des risques de conformité identifiés, il existe des processus de gestion institutionnalisés qui permettent de surveiller en permanence l'évolution des réglementations et des exigences en matière de publication d'informations relatives à la durabilité et au climat, et de rendre compte périodiquement des nouveautés.

Opportunités liées au climat

En fournissant des indicateurs sur les opportunités liées au climat, le reporting climatique vise à donner un aperçu de la position des entreprises sur le marché par rapport à leurs concurrents. Ces indicateurs sont conçus pour aider les parties prenantes externes, telles que les investisseuses et investisseurs et les autorités de surveillance, à mieux comprendre les trajectoires de transition possibles ainsi que les variations potentielles du chiffre d'affaires et de la rentabilité d'une organisation au fil du temps.

Pour mesurer ses propres opportunités climatiques, Valiant s'appuie principalement sur les indicateurs clés de performance (Key Performance Indicators – KPI) suivants :

- **Énergies renouvelables et efficacité énergétique :** émissions opérationnelles de CO₂ (scopes 1–3) ainsi que réductions d'émissions de CO₂ absolues ou relatives des scopes opérationnels 1–3 depuis l'année de référence 2023
- **Énergies renouvelables et efficacité énergétique :** part relative des énergies renouvelables dans les émissions indirectes (scope 2)
- **Développement de produits et services durables (financements) :** part en pourcentage des hypothèques à intérêts réduits pour mesures d'assainissement énergétique, critères d'exclusion qualitatifs concernant les thèmes environnementaux et sociaux controversés et indication des assainissements éligibles pour les hypothèques à intérêts réduits
- **Développement de produits et services durables (placements) :** respect de la notation minimale ESG « A » de MSCI pour tous nos fonds de placement, indication de la part en pourcentage du volume des fonds traditionnels et durables, et mention de l'intégration d'approches d'investissement ESG (exclusion, best-in-class et placements thématiques)

Avec ces mesures, Valiant encourage de manière ciblée les investissements et financements durables, soutient la réduction des émissions de CO₂ et renforce sa position en tant que fournisseur

suisse de produits financiers respectueux de l'environnement.

Prix interne du CO₂

Valiant n'applique actuellement pas de tarification interne du carbone, principalement pour les raisons suivantes :

- Nous ne sommes pas directement soumis au système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQUE-UE) ou de la Suisse.
- Nous ne sommes pas une organisation complexe et n'avons pas un modèle d'affaires complexe qui nécessite un système sophistiqué de tarification du carbone.
- Les indicateurs décrits ci-dessus sont considérés comme suffisants pour créer des incitations et encourager les décisions commerciales permettant la transition vers une économie à zéro émission nette.

La mise en place d'un prix interne du carbone, par exemple pour les voyages d'affaires, fera désormais l'objet d'un examen continu.

Rémunération

La mise en œuvre de la stratégie, notamment en ce qui concerne la durabilité, est ancrée dans les objectifs de l'entreprise au plus haut niveau hiérarchique. À la demande du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration détermine chaque année les objectifs de l'entreprise. Cela inclut également les objectifs liés à l'axe stratégique « Promouvoir la durabilité » dans le cadre de la stratégie « Valiant 2029 ». De plus amples informations sur la stratégie d'entreprise sont détaillées aux pages 17–20 du rapport de gestion de Valiant Holding SA. Les progrès dans la réalisation des objectifs à partir de l'axe stratégique « Promouvoir la durabilité » sont mesurés et évalués chaque trimestre, et font l'objet d'un rapport au conseil d'administration. L'atteinte des objectifs en fin d'année a une influence sur la rémunération variable du comité de direction, qui est indiquée de manière transparente dans le rapport relatif aux rémunérations (voir rapport de gestion de Valiant Holding SA, pages 94–95).

**Recommandation de la TCFD : indications
sur les émissions de gaz à effet de serre
(GES) des scopes 1, 2 et, le cas échéant, 3,
ainsi que sur les risques associés**

La section suivante présente les émissions de GES pour les scopes 1 et 2, le scope 3 opérationnel et les émissions financées (scope 3.15) de nos activités commerciales. Les valeurs indiquées des émissions financées (scope 3.15) doivent être interprétées en tenant compte d'une situation de données encore imprécise et du caractère récent des normes adoptées.

Bilan énergétique et carbone 2025 – Émissions opérationnelles¹

	Quantité 2025	t CO ₂ e ² 2025	t CO ₂ e ² 2024	t CO ₂ e ² 2023
Scope 1 – émissions directes				
Chauffage (gaz naturel, mazout, bois)	2 576 128 kWh	588	744	684
Voyages d'affaires (véhicules professionnels essence et diesel)	97 035 l	241	288	250
Total émissions directes		829	1 032	934
Scope 2 – émissions indirectes				
Consommation électrique	3 277 381 kWh	0	211	231
Chauffage (chauffage à distance)	1 744 272 kWh	50	64	61
Voyages d'affaires (véhicules professionnels électriques) ³	23 038 kWh	1	0	0
Total émissions indirectes		51	275	292
Scope 3 – émissions indirectes issues de la chaîne de création de valeur ⁴				
Scope 3 Catégorie 1 – achats de biens et de services (papier, ordres d'impression, eau)	Divers	146	156	152
Scope 3 Catégorie 3 – émissions liées aux combustibles et à l'énergie	Divers	290	472	485
Scope 3 Catégorie 6 – voyages d'affaires (moyens de transport externe tels que train, avion, voiture privée)	1 840 159 km	140	127	128
Scope 3 Catégorie 7 – trajets domicile-travail ⁵	9 274 856 km	627	599	589
Scope 3 Catégorie 13 – actifs loués en aval ³	225 330 kWh	36	0	0
Total des émissions indirectes issues de la chaîne de création de valeur⁴		1 239	1 354	1 354
Total des émissions opérationnelles de CO₂		2 119	2 661	2 580

¹ Tous les indicateurs de l'année 2025 dans le présent tableau ont été vérifiés par PwC.

² Équivalents CO₂ en tonnes

³ Nouvelle catégorie d'émissions répertoriée à partir de l'exercice 2025

⁴ Les émissions financées (scope 3, catégorie 15) ne sont pas incluses dans les émissions indirectes issues de la chaîne de création de valeur.

⁵ Y compris la consommation d'électricité en télétravail

Émissions financées 2025

Valeur patrimoniale	Total des valeurs patrimoniales (milliards de CHF)	Couverture des données	Valeurs patrimoniales considérées (milliards de CHF)	Part du total des valeurs patrimoniales considérées
Hypothèques	29,1	99 %	28,9	86 %
Crédits aux entreprises*	0,8	100 %	0,8	2 %
Patrimoine géré	5,3	77 %	4,1	12 %
Total			33,8	100 %

* Hors crédits garantis par gage immobilier pour le financement explicite de biens immobiliers, car ils sont déjà inclus dans les hypothèques.

Hypothèques ¹		2025	2024	2023
Immeubles d'habitation – Intensité par surface de référence énergétique (kg CO ₂ e / m ²)		32,2	33,4	34,3
Immeubles d'habitation – Intensité par investissement (t CO ₂ e / mio CHF)		7,5	9,0	8,7
Score de qualité des données selon PCAF (1 à 5; 1 correspondant à la meilleure qualité)		4	4	4
Immeubles commerciaux – Intensité par surface de référence énergétique (kg CO ₂ e / m ²)		27,5	27,7	30,8
Immeubles commerciaux – Intensité par investissement (t CO ₂ e / mio CHF)		11,8	11,5	7,6
Score de qualité des données selon PCAF (1 à 5; 1 correspondant à la meilleure qualité)		4	4	4
Crédits aux entreprises ¹		2025	2024	2023
Émissions des scopes 1 et 2 (t CO ₂ e)		24 081	29 148	22 231
Émissions de scope 3 (t CO ₂ e)		144 287	169 243	157 173
Intensité des émissions (t CO ₂ e / mio CHF investis)		219	226	246
Score de qualité des données selon PCAF (1 à 5; 1 correspondant à la meilleure qualité)		4	4	4
Crédits aux entreprises dans des secteurs à forte intensité d'émissions ²		12 %	12 %	12 %
Crédits aux entreprises dans des secteurs à forte intensité d'émissions (charbon, pétrole et gaz)		2 %	4 %	3 %
Patrimoine géré de manière discrétionnaire ¹		2025	2024	2023
Émissions de scope 1 et 2 (t CO ₂ e)	Fonds de placement de prestataires tiers	49 335	51 413	42 049
	Fonds de placement de Valiant	111 592	104 616	99 868
	Placements directs	11 159	10 656	8 714
	Total	172 086	166 684	150 631
Émissions de scope 3 (t CO ₂ e)	Fonds de placement de prestataires tiers	354 757	276 151	243 894
	Fonds de placement de Valiant	825 492	539 646	559 242
	Placements directs	33 151	23 745	25 098
	Total	1 213 400	839 542	828 234
Empreinte carbone (EVIC) (t CO ₂ e / mio CHF)	Fonds de placement de prestataires tiers	413,4	362,0	402,9
	Fonds de placement de Valiant	321,8	299,6	353,9
	Placements directs	238,6	243,7	282,5
	Total	345,5	318,3	363,6
Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity – WACI) (ventes) (t CO ₂ e / mio CHF)	Fonds de placement de prestataires tiers	923,0	802,2	892,9
	Fonds de placement de Valiant	780,2	746,1	823,6
	Placements directs	767,1	627,5	717,0
	Total	821,7	760,5	837,0
Score de qualité des données selon PCAF (1 à 5; 1 correspondant à la meilleure qualité)		1–4	2–4	3–4

¹ Tous les indicateurs de l'année 2025 dans le présent tableau ont été vérifiés par PwC.

² Aluminium, fer et acier, production d'électricité, charbon, agriculture, pétrole et gaz, transports, ciment

Recommandation de la TCFD : description des objectifs de l'organisation pour gérer les opportunités et les risques liés au climat, ainsi que du niveau actuel de réalisation des objectifs

Valiant a défini des mesures et objectifs à moyen et long terme pour sa propre exploitation ainsi que pour les activités commerciales pertinentes. Nous voulons ainsi nous assurer que nous respectons notre engagement à faciliter la transition vers une économie à zéro émission nette. Les objectifs sont orientés sur nos horizons à moyen et long terme. Les objectifs définis doivent être interprétés en tenant compte d'une situation de données encore imprécise et du caractère récent des normes adoptées. Valiant validera donc en permanence ses premiers calculs des objectifs de réduction publiés, et les précisera si nécessaire. Pour atteindre les objectifs ambitieux de Valiant en matière de CO₂ pour son portefeuille hypothécaire, nous sommes tributaires, en plus de nos propres mesures globales, de conditions cadres ambitieuses sur le plan de la politique climatique et de la contribution individuelle des différents acteurs économiques.

Les mesures et objectifs suivants ont été définis :

- objectif de CO₂ pour les activités bancaires (scopes 1 et 2) : réduction d'au moins 42 % d'ici 2030 (année de référence 2023), zéro net d'ici 2050
- objectif de CO₂ des immeubles d'habitation compris dans le portefeuille hypothécaire : réduction d'ici 2030 d'au moins 54 %¹ sur la base de 34,3 kg CO₂/m² en 2023, zéro net d'ici 2050
- objectif de CO₂ des immeubles commerciaux compris dans le portefeuille hypothécaire : réduction d'ici 2030 d'au moins 51 %¹ sur la base de 30,8 kg CO₂/m² en 2023, zéro net d'ici 2050

Aucun objectif climatique quantitatif n'a à ce jour été fixé pour les activités de placement et le financement des entreprises. Dans les deux secteurs d'activité pertinents pour Valiant, nous nous concentrons en premier lieu sur l'amélioration de la base de données et la définition de mesures appropriées pour surveiller la compatibilité climatique. Nous suivons activement les développements futurs, notamment en ce qui concerne les données sur les émissions, et intégrerons de manière continue les mesures et objectifs climatiques qui s'imposent. Afin de réaffirmer notre engagement à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat d'ici 2050, nous envisageons par ailleurs de rejoindre des alliances climatiques.

Degré d'atteinte des objectifs

La réalisation des objectifs pour les émissions opérationnelles (scope 1 et 2) est réjouissante, avec une réduction de près de 28 % par rapport à l'année de référence 2023. Les mesures initiées (plus d'information aux pages 88–89 et 96–97) ont eu un effet positif sur l'objectif de réduction d'au moins 42 % par rapport à l'année de référence 2023.

Les émissions du portefeuille hypothécaire ont aussi diminué au cours de l'exercice sous revue, tant pour les immeubles d'habitation que pour les immeubles commerciaux. Des premières avancées ont été réalisées par rapport à l'année de référence 2023, avec un recul d'environ 6 % pour les immeubles d'habitation et de près de 11 % pour l'immobilier commercial. Pour atteindre les objectifs ambitieux de Valiant en matière de CO₂ pour son portefeuille hypothécaire, nous sommes tributaires, en plus de nos propres mesures globales, de conditions cadres ambitieuses sur le plan de la politique climatique et de la contribution individuelle des différents acteurs économiques.

Un plan de décarbonation détaillé avec des mesures concrètes de réduction sur la base du contenu de notre reporting conforme à la TCFD est présenté dans notre plan de transition (feuille de route net zéro) aux pages 119–121 ci-après et concrétisé et développé en permanence.

¹ L'objectif pour 2030 est conforme à l'Accord de Paris. L'Accord de Paris sur le climat vise à limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle, tout en s'efforçant de le limiter à 1,5°C.

Notre plan de transition (feuille de route zéro net)

Le plan de transition (feuille de route zéro net) de Valiant donne un aperçu des thèmes portant sur la gouvernance, la stratégie et la gestion des risques, ainsi que des chiffres-clés et des objectifs relatifs à la transition vers zéro émission nette d'ici 2050. Il résume les éléments essentiels du reporting climatique de manière compacte.

Stratégie climatique globale	La protection de l'environnement et du climat est solidement ancrée dans la stratégie de Valiant. Nous adoptons une approche holistique du changement climatique, en analysant ses effets sur nos activités, notre clientèle, mais aussi sur nos actionnaires et nos partenaires. Valiant soutient les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat et contribue à limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C.
Gouvernance – notre cadre de collaboration	Afin de mettre en œuvre nos objectifs climatiques de manière cohérente, les responsabilités sont clairement définies à tous les échelons. La responsabilité climatique est une priorité au plus haut niveau de la direction afin que la durabilité de nos agissements reste fermement ancrée dans notre stratégie d'entreprise. – Le conseil d'administration répond de la gestion responsable de l'entreprise et de la définition des objectifs climatiques. Il approuve la politique de durabilité, surveille les opportunités et les risques liés au climat et veille à ce qu'ils soient intégrés dans notre stratégie, y compris dans la planification des mesures à prendre et des aspects financiers. Tous les six mois, le comité de direction informe le conseil d'administration des développements, des progrès et des mesures prises dans le domaine de la durabilité et du climat, ce qui permet à Valiant de rester flexible et réagir face aux nouveaux défis qui se posent. – La responsabilité opérationnelle incombe au comité de direction, assisté par le/la Chief Risk Officer et le/la Responsable Durabilité. Le/la Responsable Durabilité encourage et coordonne l'intégration des aspects liés au climat dans tous les domaines d'activité. – Incitations à agir de manière durable: les objectifs de durabilité sont ancrés dans les objectifs de notre entreprise. La réalisation des objectifs de notre orientation stratégique «Promouvoir la durabilité» fait l'objet d'un rapport trimestriel au conseil d'administration. La réalisation des objectifs de l'entreprise influence la rémunération variable du comité de direction et des membres du personnel. Cette approche nous permet de créer des incitations supplémentaires pour atteindre nos objectifs climatiques de manière cohérente. – Développer des compétences pour la protection du climat: nous investissons de manière ciblée dans la pérennité des compétences de nos collaboratrices et collaborateurs. Les aspects climatiques font partie intégrante des formations périodiques et des mesures de sensibilisation. Nous nous assurons ainsi que l'ensemble de notre personnel est parfaitement préparé pour mettre en œuvre notre feuille de route zéro net et atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.
Rendre les objectifs climatiques tangibles: mesures prises¹	Nous voulons atteindre nos objectifs ambitieux grâce aux mesures suivantes: – Produits et services durables: nous intégrons en permanence les aspects liés à la durabilité dans l'ensemble de notre gamme de produits et de services. – Financement responsable des projets: Valiant examine les nouveaux financements de projets concernant la clientèle entreprises sous l'angle des normes environnementales et sociales. Nous refusons les projets qui ne répondent pas à ces standards. – Intégration des risques climatiques: les risques liés au climat sont pris en compte dans nos décisions d'investissement et dans notre gestion des risques. – Évaluation régulière des opportunités et des risques: nous évaluons constamment les opportunités et les risques liés au climat à court, moyen et long terme afin de pouvoir réagir avec souplesse aux changements. – Structuration durable des portefeuilles: nous analysons et structurons nos portefeuilles d'investissement et de financement selon des critères de durabilité établis. – Transparence du reporting: nous rendons compte chaque année de manière transparente de nos progrès afin de donner à nos parties prenantes une image claire de notre engagement. Des informations détaillées sont fournies dans le reporting climatique, basé sur les recommandations internationalement reconnues du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD), et figurent dans le rapport de durabilité.

¹ Les objectifs définis pour le portefeuille hypothécaire doivent être interprétés en tenant compte du fait que les données sont encore imprécises et les normes adoptées relativement récentes. Valiant validera donc en permanence ses premiers calculs des objectifs de réduction publiés et les précisera si nécessaire. Pour atteindre les objectifs ambitieux de Valiant en matière de CO₂ pour son portefeuille hypothécaire, nous sommes tributaires, en plus de nos propres mesures exhaustives, de conditions cadres ambitieuses sur le plan de la politique climatique et de la contribution individuelle des différents acteurs économiques.

	Indicateurs clés de performance	Objectifs	Mesures
Réduction des émissions opérationnelles de CO ₂ (scopes 1 et 2)	Réduction des émissions absolues (t CO₂ eq) selon la trajectoire cible par rapport à l'année précédente	- Réduction d'au moins 42 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2023 - Atteindre le zéro net d'ici 2050	- Calculer et publier le bilan énergétique et carbone - Remplacer progressivement les systèmes de chauffage au mazout et au gaz par des solutions respectueuses du climat - S'approvisionner en électricité issue de sources d'énergie renouvelable
Réduire les émissions de CO ₂ des immeubles d'habitation compris dans le portefeuille hypothécaire	Diminuer l'intensité carbone (kg CO₂ eq/m²) pour les hypothèques (immeubles d'habitation)	- Atteindre d'ici 2030 une réduction d'au moins 54 %¹ sur la base de 34,3 kg CO₂/m² en 2023 - Atteindre le zéro net d'ici 2050	- Aborder la question de l'efficacité énergétique et des besoins de rénovation dans le cadre du financement - Informar sur les mesures d'encouragement à la rénovation des bâtiments - Former et perfectionner les conseillers et conseillères à la clientèle sur les questions de durabilité et de financement durable
Réduire les émissions de CO ₂ des immeubles commerciaux compris dans le portefeuille hypothécaire	Diminuer l'intensité carbone (kg CO₂ eq/m²) pour les hypothèques (immeubles commerciaux)	- Atteindre d'ici 2030 une réduction d'au moins 51 %¹ sur la base de 30,6 kg CO₂/m² en 2023 - Atteindre le zéro net d'ici 2050	- Appliquer des critères d'exclusion concernant les questions environnementales et sociales controversées dans le financement de projets - Former et perfectionner les conseillers et conseillères à la clientèle sur les questions de durabilité et de financement durable
Réduire les émissions de CO ₂ dans les crédits aux entreprises et dans la gestion de fortune	Aucun objectif climatique quantitatif n'a encore été fixé pour les activités de placement et le financement des entreprises. Dans ces deux secteurs d'activité pertinents pour Valiant, nous nous concentrons en premier lieu sur l'amélioration de la base de données et la définition de mesures appropriées pour surveiller la compatibilité climatique. Nous suivrons activement les évolutions futures, notamment en ce qui concerne les données sur les émissions, et intégrerons de manière continue les mesures et objectifs climatiques pertinents.		
Saisir les opportunités, façonner l'avenir	La transition vers une économie à faible émission de carbone offre à Valiant de nombreuses opportunités. Nous nous concentrons en cela sur trois domaines essentiels : Financements durables : grâce à des produits innovants tels que l'hypothèque environnement lilas, nous gagnons de nouveaux clients et clientes, et renforçons la fidélité de notre clientèle existante. En encourageant les biens immobiliers à haute efficacité énergétique et en intégrant de plus en plus les aspects environnementaux dans notre évaluation, nous créons des avantages concurrentiels et garantissons des revenus stables. Placements orientés vers l'avenir : grâce à notre modèle de préférence ESG, qui tient compte de critères écologiques, sociaux et éthiques, et à la notation ESG minimale « A » attribuée par MSCI à nos propres produits d'investissement, nous pouvons répondre de manière ciblée à la demande croissante d'opportunités d'investissement durables. En développant continuellement les compétences ESG de nos conseillères et conseillers à la clientèle et en communiquant ouvertement sur nos produits durables, nous renforçons la confiance de notre clientèle. Dans le même temps, nous encourageons la disposition à investir dans des produits de placement durables. Réduire l'empreinte carbone : grâce à l'utilisation accrue des énergies renouvelables et des systèmes de chauffage géothermiques, nous réduisons nos coûts d'exploitation et renforçons notre indépendance énergétique. Nous utilisons stratégiquement les produits de la redistribution des recettes de la taxe sur le CO₂ aux entreprises pour financer des mesures visant à soutenir nos objectifs de zéro émission nette et notre position concurrentielle.		

¹ L'objectif pour 2030 est conforme à l'Accord de Paris. L'Accord de Paris sur le climat vise à limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle, tout en s'efforçant de le limiter à 1,5°C.

Gérer les risques, renforcer la résilience

Le changement climatique représente un défi de plus en plus important pour les entreprises et exige de ce fait une gestion prévisionnelle des risques. Nous avons développé une approche qui aborde de manière ciblée les risques physiques et de transition et met en œuvre des mesures afin de soutenir au mieux tant notre clientèle que nos entreprises partenaires.

Risques physiques : ces risques résultent des effets directs du changement climatique, tels que les inondations, les vagues de chaleur ou le dégel du pergélisol. De tels événements affectent les valeurs patrimoniales, perturbent les chaînes d'approvisionnement et menacent la stabilité économique.

Gestion des risques physiques :

- Risques aigus : grâce à notre gestion de la continuité des activités (Business Continuity Management), nous anticipons et minimisons les répercussions possibles des événements météorologiques extrêmes sur nos activités commerciales.
- Risques chroniques : nous mettons en place pour nos collaboratrices et collaborateurs des mesures de sensibilisation et des programmes de santé qui tiennent également compte des effets du changement climatique.

Risques de transition : ces risques résultent de la transition vers une économie plus respectueuse du climat. Ils sont notamment dus aux progrès technologiques, aux mesures politiques ou à l'évolution des comportements de consommation, par exemple en raison de normes environnementales plus strictes ou d'une baisse de la demande en combustibles fossiles. Notre stratégie se propose de relever activement ces défis.

Gestion des risques de transition :

- Risques de marché : nous promouvons les produits financiers durables, investissons dans les technologies vertes et communiquons de manière transparente afin de minimiser les risques de marché et d'assurer une croissance durable.
- Risques de défaillance : grâce à des analyses de risques prévisionnelles et à des stratégies d'octroi de crédit adaptées, nous minimisons les répercussions financières potentielles.
- Risques opérationnels : nous sélectionnons soigneusement nos prestataires de services et intégrons des critères de durabilité dans nos processus d'acquisition.
- Risques de réputation : nous réduisons le financement des secteurs à forte intensité carbone et communiquons de manière transparente sur nos mesures de protection du climat afin de renforcer la confiance de nos parties prenantes.

Stratégie d'élimination du CO₂

La science reconnaît que même en déployant des efforts considérables pour réduire les émissions, un certain niveau d'émissions subsistera. À cet effet, nous étudions entre autres l'utilisation de solutions de haute qualité permettant d'éliminer le CO₂ de l'atmosphère dans le cadre de nos émissions résiduelles et de le stocker durablement, par exemple dans le sol.

Notre engagement

Afin de renforcer encore notre engagement en faveur de la protection du climat, nous définissons nos objectifs climatiques sur la base de directives claires. Pour ce faire, nous nous basons à la fois sur la législation suisse et sur des normes mondiales établies telles que la Science-Based Targets Initiative (SBTi) et les directives de la Net-Zero Banking Alliance (NZBA). Cette orientation nous aide à fixer des objectifs ambitieux et scientifiquement fondés qui permettent de mesurer notre contribution à la limitation du réchauffement climatique. D'une part, nous nous concentrons sur les émissions de gaz à effet de serre liées à nos activités opérationnelles. Cela comprend les émissions directes provenant de sources internes ou contrôlées (scope 1), telles que la consommation de combustibles fossiles dans nos bâtiments ou par nos véhicules de fonction. Nous prenons également en compte les émissions indirectes provenant de l'énergie achetée (scope 2), par exemple l'électricité ou le chauffage à distance. D'autre part, en tant que prestataire de services financiers, il est primordial à nos yeux de réduire les émissions financées, qui proviennent de nos activités d'investissement et du financement de biens immobiliers et d'entreprises. Elles représentent la majeure partie de notre empreinte carbone.

Résilience de notre modèle d'affaires

Les effets du changement climatique sur notre modèle d'affaires peuvent être multiples. Tout dépend du scénario climatique qui se réalisera et de la rapidité et de l'efficacité de la mise en œuvre des mesures. Tout retard à agir accentue le réchauffement climatique et augmente à la fois les risques de transition et les risques physiques. Afin de mieux comprendre les risques liés au changement climatique auxquels Valiant est confrontée et de réduire les incertitudes, nous avons examiné différents scénarios climatiques. Nous nous sommes basés sur les scénarios climatiques du Network for Greening the Financial System (NGFS), qui diffèrent dans leurs prévisions concernant le développement économique et dans l'ampleur des risques pour le climat.

- **Scénario « Net Zero 2050 » :** ce scénario part du principe que les objectifs de zéro émission nette seront atteints d'ici 2050, ce qui permettra de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5°C.
- **Scénario « Current Policies » :** ce scénario décrit un avenir dans lequel seules les mesures de protection du climat déjà décidées seront mises en œuvre, sans autres interventions politiques. L'augmentation incontrôlée des émissions ne permet pas d'atteindre les objectifs de zéro émission nette et l'avancée du changement climatique entraîne de graves risques physiques.
- **Scénario « Delayed Transition » :** ce scénario dépeint une politique climatique tardive mais résolue après 2030. Les objectifs climatiques seront certes atteints, mais seulement grâce à des mesures tardives et abruptes, qui sont coûteuses et pèsent lourdement sur les entreprises.

Dans le cadre de notre processus de gestion des risques, nous évaluons régulièrement les opportunités et les risques liés au climat pour Valiant dans les trois scénarios climatiques. Nous publions les conclusions de ces analyses dans notre rapport climatique annuel. Cette évaluation nous guide dans notre orientation future et nous aide à nous préparer au mieux aux opportunités et risques potentiels grâce à des mesures concrètes.

Indice GRI Rapport 2025

Indice GRI Rapport 2025

124 Introduction et déclaration

125 GRI 2 : Informations générales 2021

132 GRI 3 : Thèmes pertinents 2021

135 GRI Normes thématiques

Introduction et déclaration

Dans le cadre du reporting sur la durabilité, nous avons aussi fortement investi dans l'amélioration de la transparence. Le rapport de durabilité a notamment été établi conformément aux exigences des normes de reporting Global Reporting Initiative (GRI), reconnues à l'international. En appliquant les normes GRI, nous soulignons notre engagement à fournir à nos parties prenantes des informations transparentes et intelligibles.

Le rapport de durabilité est publié sur la page Internet de Valiant, à l'adresse valiant.ch/fr/a-propos-de-valiant/votre-valiant-durabilite.

Déclaration: Valiant a effectué son reporting conformément aux normes GRI pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

La version allemande fait office de référence.

GRI 1 appliquée: GRI 1 : Fondation 2021

Norme(s) sectorielle(s) GRI applicable(s) : aucune norme sectorielle GRI n'a été appliquée. La norme sectorielle GRI pour le secteur financier est en cours d'élaboration.

GRI 2 : Informations générales 2021

L'organisation et ses pratiques de reporting

2-1 Détails sur l'organisation

Société anonyme de droit suisse, Valiant Holding SA est active en Suisse. Ses sites principaux se situent à l'adresse suivante :

Adresse de domicile

Valiant Holding SA
c/o Banque Valiant SA
Pilatusstrasse 39
6003 Lucerne

Autres adresses

Valiant Holding SA
Bundesplatz 4
3001 Berne

Un aperçu de l'ensemble des succursales et sites figure sur la page Internet.

2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation

Au regard de leur importance, le rapport de durabilité se concentre sur la gestion des affaires et les activités commerciales de Valiant Holding SA et de la Banque Valiant SA (page 7). Contrairement à la Banque Valiant SA, Valiant Holding SA ne possède pas le statut de banque. La structure de l'actionnariat est illustrée dans le rapport de gestion de Valiant Holding SA, page 39. Vous trouverez des informations détaillées sur la structure du groupe dans le rapport de gestion de Valiant Holding SA, pages 44-47 et des informations sur le périmètre de consolidation, page 136.

Le rapport de durabilité fait l'objet d'une publication distincte, mais fait partie intégrante du rapport de Valiant Holding SA.

2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting

Valiant effectue son reporting conformément aux normes GRI pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025. La période de reporting pour les informations non financières correspond à celle du rapport de gestion de Valiant Holding SA, publié chaque année. Pour l'exercice 2025, le rapport a été publié le 24 mars 2026.

Contact pour les questions concernant la durabilité

Valiant Holding SA
Durabilité
Case postale
3001 Berne

valiant.ch/durabilite
nachhaltigkeit@valiant.ch
031 310 72 20

2-4 Reformulation d'informations

Aucune information n'a dû être reformulée.

Les reformulations ont lieu lors de corrections significatives ou de modifications des messages clés.

2-5 Assurance externe

Le périmètre de l'assurance externe relative aux informations publiées dans le rapport de gestion de Valiant Holding SA est détaillé dans les rapports de l'organe de révision, pages 101–103 et 150–155. PwC, en tant qu'organe de révision externe, vérifie et teste certains indicateurs de durabilité utilisés pour le reporting de durabilité, dans le cadre d'un audit de gestion avec une assurance limitée. Vous trouverez le rapport de l'expert-comptable indépendant, qui précise les indicateurs de durabilité sélectionnés pour cet audit, dans le rapport de durabilité, pages 145–149.

Activités et personnel

2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires

La Banque Valiant SA est un prestataire financier indépendant, qui gère les activités bancaires opérationnelles. Elle opère exclusivement en Suisse et propose à sa clientèle privée et aux PME une offre complète, simple et compréhensible pour toutes les questions financières. La Banque Valiant SA est établie au niveau local dans les quinze cantons suivants: Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Soleure, St-Gall, Thurgovie, Vaud, Zoug et Zurich. Elle est également présente dans toute la Suisse grâce à des prestations numériques innovantes (voir le rapport de gestion de Valiant Holding SA, page 44).

Vous trouverez des informations sur l'évolution des affaires durant l'exercice dans le rapport de gestion de Valiant Holding SA, pages 29–32.

Valiant propose à sa clientèle des produits et des services facilement compréhensibles dans les domaines du financement, des paiements, de l'épargne, de l'investissement et de la prévoyance (voir le rapport de gestion de Valiant Holding SA, page 16). De plus amples informations sur le modèle d'affaires, y compris la présentation de la création de valeur, et sur la marque Valiant sont disponibles à la page 16 du rapport de gestion de Valiant Holding SA ainsi qu'aux pages 9–10 et 25–26 du rapport de durabilité. Des informations détaillées sur les segments de clientèle et sur notre offre figurent aux pages 21–24 du rapport de gestion de Valiant Holding SA. Valiant ne distribue aucun produit ou service interdit sur certains marchés, faisant l'objet de réserves de la part des parties prenantes ou suscitant un débat public.

Avec ses financements basés sur l'économie réelle, Valiant a pour objectif d'exercer une influence positive sur le développement de la société, de l'économie et de l'environnement. En tant que solide partenaire financier, Valiant participe au bien-être financier général. Valiant contribue ainsi à la création de valeur dans sa zone de marché par le paiement d'impôts, le versement de dividendes et de salaires, mais également en s'approvisionnant en produits et services locaux. Nos biens et services acquis proviennent ainsi en majeure partie de notre zone d'activité (pages 11 ; 39–40).

2-7 Employé·e·s

- Chiffres-clés relatifs aux effectifs: pages 80 et 83.
 - Les données relatives à la date de référence pour l'exercice sous revue ont été relevées le 18 décembre 2025.
 - Valiant étant exclusivement active en Suisse, nous ne présentons pas de chiffres ventilés par région.
 - Aucune catégorisation n'a non plus été effectuée en fonction du type de contrat de travail (à durée déterminée ou indéterminée). La grande majorité des collaboratrices et collaborateurs sont engagés pour une durée indéterminée.
 - Aucune fluctuation majeure des effectifs n'a été constatée au cours de l'exercice sous revue.
 - Les données se basent sur le système de gestion du personnel interne à la banque.
 - Le taux de fluctuation est resté stable au cours des trois dernières années, oscillant entre 9,4 et 13,1 %.
- Les fluctuations extraordinaires font l'objet d'une analyse appropriée.
- Voir aussi GRI 2-8

2-8 Travailleuses et travailleurs qui ne sont pas des employé·e·s

Valiant n'emploie pas de travailleuses et travailleurs qui ne sont pas des employé·e·s sur la base d'un horaire de travail non garanti.

Gouvernance**2-9 Structure et composition de la gouvernance**

- Informations relatives au conseil d'administration : rapport de gestion de Valiant Holding SA, pages 50–63
- Informations relatives au comité de direction : rapport de gestion de Valiant Holding SA, pages 64–66
- Représentation des sexes au sein du conseil d'administration et du comité de direction : pages 80 et 83, rapport de gestion de Valiant Holding SA, pages 99–100
- Règlement d'organisation 2021

Le pilotage de la durabilité et la définition d'objectifs ad hoc incombent au conseil d'administration. Ce dernier approuve les rapports réguliers publiés dans le cadre du rapport de durabilité. Il se consacre au moins deux fois par année à l'analyse de la durabilité. À l'échelon du comité de direction, la responsabilité est assumée par le CEO.

Le/la président·e et les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale pour un mandat d'une année. L'assemblée générale et respectivement l'actionnariat représentent différentes parties prenantes de Valiant, dont la clientèle ainsi que les investisseuses et investisseurs.

2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé

La sélection des membres du conseil d'administration est effectuée selon le siège ou la fonction à pourvoir. Les critères d'indépendance au sens du Code suisse de bonnes pratiques pour la gouvernance d'entreprise d'économie suisse sont pris en compte. Vous trouverez davantage d'informations sur le conseil d'administration aux pages 50–63 du rapport de gestion de Valiant Holding SA. Davantage d'informations sur la nomination et la sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé et sur la prise en compte de la diversité figurent dans la GRI 2.9.

2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé

Ni le ou la président·e du conseil d'administration, ni aucun autre membre de ce dernier ne fait partie du comité de direction.

- Composition du conseil d'administration : rapport de gestion de Valiant Holding SA, pages 50–51
- Missions et compétences du/de la président·e du conseil d'administration : règlement d'organisation 2021, page 5
- Aperçu des groupements d'intérêts : rapport de gestion de Valiant Holding SA, pages 52–53

2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts

- Voir GRI 2-9, 2-13, 2-28 et 2-29
- Règlement d'organisation 2021
- Organisation interne du conseil d'administration et règles de compétence : rapport de gestion de Valiant Holding SA, pages 54–63
- Exécution de la gouvernance en matière climatique : reporting climatique conforme à la TCFD, pages 91–121
- Objectifs de développement durable : dans le cadre de la stratégie d'entreprise « Valiant 2029 », la durabilité est ancrée au plus haut niveau stratégique. Avec l'axe stratégique « Promouvoir la durabilité », Valiant assume ses responsabilités à l'égard des personnes et de l'environnement. Dans ce cadre, nous nous concentrons sur deux thématiques. Nous entendons, d'une part, réduire les émissions de CO₂ de manière ciblée. D'autre part, nous encourageons le traitement équitable de nos collaboratrices et collaborateurs en mettant en place des modèles de travail flexibles qui permettent de concilier vie professionnelle et vie familiale. À la demande du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration détermine chaque année les objectifs de l'entreprise (rapport de durabilité, page 11 et rapport de gestion de Valiant Holding SA, page 89).

- Des informations détaillées sur l'implication des parties prenantes et l'intégration du dialogue avec celles-ci sont disponibles aux pages 11–12 et 15–17. Les principaux thèmes de durabilité ainsi que les différents objectifs et indicateurs sont soumis au conseil d'administration, notamment dans le cadre de l'approbation du reporting annuel.

2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts

Les thèmes de la responsabilité d'entreprise et de la durabilité sont pilotés de manière transversale par le/la responsable Durabilité de Valiant. Dans cette fonction, il/elle rapporte directement au conseil d'administration, au CEO et au comité de direction (voir GRI 2-9) et veille notamment à la mise en œuvre de l'axe stratégique « Promouvoir la durabilité » (pages 11–27). Le système d'information du management de Valiant comprend notamment le rapport de durabilité semestriel à l'intention du conseil d'administration. Un compte rendu trimestriel est effectué au conseil d'administration concernant la réalisation des objectifs de l'entreprise et, en particulier, des objectifs de l'axe stratégique « Promouvoir la durabilité ».

Les thèmes, mesures et projets spécifiques sont mis en œuvre au sein des unités spécialisées (ressources humaines, développement de produits...) qui en assument aussi la responsabilité.

2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité

Voir GRI 2-9

2-15 Conflits d'intérêts

- Indépendance et groupements d'intérêts des membres du conseil d'administration : rapport de gestion de Valiant Holding SA, pages 52–53
- Les membres du conseil d'administration doivent déclarer les groupements d'intérêts. Ces derniers sont alors évalués et, le cas échéant, écartés par le comité de nomination et de rémunération conformément au règlement du CA.
- Les directives stipulent que les collaboratrices et collaborateurs doivent obligatoirement déclarer les mandats professionnels et privés. Ces derniers font l'objet d'un examen afin d'évaluer un potentiel conflit d'intérêts, qui doit le cas échéant être évité.
- Les processus établis pour évaluer et éviter les conflits d'intérêts tiennent aussi compte des conflits d'intérêts relatifs à des participations croisées avec des fournisseurs et d'autres parties prenantes, à l'existence d'actionnaires majoritaires et à des parties liées, leurs relations, leurs transactions et leurs factures en souffrance.

2-16 Communication des préoccupations majeures

Des processus de communication et de remontée hiérarchiques en cas de non-respect des limites financières sont clairement définis dans les règlements et directives applicables. Selon la nature et le degré de gravité d'une préoccupation majeure ou d'un incident (par exemple, une modification déterminante de la solvabilité d'une cliente ou d'un client, ou une infraction à la sécurité des données), le comité de direction et, le cas échéant, le conseil d'administration sont immédiatement informés et impliqués, hors des processus internes de reporting réguliers. Afin de respecter le secret professionnel, le nombre total et la nature des préoccupations majeures ne sont pas communiqués à l'externe.

2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé

Le conseil d'administration suit chaque année des sessions de formation sur différents thèmes, qui incluent notamment la technologie, les ressources humaines, les systèmes de rémunération, la durabilité et la gestion des émissions de CO₂, le reporting non financier, la réglementation et la compliance ainsi que les risques informatiques et les cyberrisques. Vous trouverez davantage d'informations sur l'expertise et les domaines d'activité des membres du conseil d'administration dans le rapport de gestion de Valiant Holding SA, pages 50–51.

2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé

Les données relatives à l'évaluation de la performance du comité de direction et du conseil d'administration figurent dans le rapport de gestion de Valiant Holding SA, pages 89–90. La mise en œuvre de l'axe stratégique « Promouvoir la durabilité » est un objectif pris en compte pour évaluer la réalisation des objectifs et déterminer la rémunération variable.

2-19 Politiques de rémunération

- Les éléments clés et principes fondamentaux de la politique de rémunération sont décrits à la page 27 et dans le rapport de gestion de Valiant Holding SA, pages 80–87 (voir aussi GRI 2-18).
- Dans le cadre du système de rémunération simple et transparent de Valiant, aucune récupération liée à la politique de rémunération des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé et des cadres supérieurs n'est prévue.
- Les membres du conseil d'administration pour lesquels Valiant est soumise à l'AVS et qui ne sont pas assurés à titre obligatoire dans le cadre d'une activité professionnelle principale ou n'exercent pas d'activité indépendante comme activité professionnelle principale peuvent se faire assurer auprès de la caisse de pension de Valiant Holding SA.
- Les membres du comité de direction et de la direction sont également affilié-e-s à une caisse complémentaire.

Pour l'exercice 2026, le conseil d'administration a décidé de procéder à deux modifications du système de rémunération. Ces ajustements renforceront encore le lien entre la rémunération et le succès à long terme de Valiant :

- La période de conservation des actions Valiant reçues par les membres du conseil d'administration et du comité de direction dans le cadre de leur rémunération passe de trois à cinq ans.
- Une obligation de détention d'actions Valiant à hauteur de 200 % (CEO) et 100 % (autres membres) du salaire net fixe est introduite pour les membres du comité de direction. Le portefeuille correspondant doit être constitué sur une période de cinq ans.

2-20 Processus de détermination de la rémunération

- Informations sur le processus de détermination de la rémunération : rapport de gestion de Valiant Holding SA, pages 82–83
- Approbation de la rémunération par l'assemblée générale ou les actionnaires : rapport de gestion de Valiant Holding SA, page 91
- Il n'a été fait appel à aucun service de conseil externe pour déterminer la rémunération.

2-21 Ratio de rémunération totale annuelle

Pages 28 et 83

Vous trouverez des informations détaillées sur le ratio entre la rémunération de la personne la mieux payée et la rémunération médiane dans le pied de page du tableau « Aperçu général des chiffres-clés relatifs aux effectifs ». Le ratio entre le pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée de l'organisation et le pourcentage médian d'augmentation de la rémunération annuelle totale de l'ensemble du personnel n'a toutefois pas été communiqué explicitement.

Stratégie, politiques et pratiques

2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable

- Déclaration : page 124
- Page 5

2-23 Engagements politiques

Les principaux engagements figurent dans les documents et emplacements suivants :

- Les statuts, le règlement d'organisation et le code de conduite peuvent être consultés sur la page Internet.
- Notre contribution aux ODD : pages 23–24
- Gestion d'entreprise responsable : pages 29–43
 - Éthique professionnelle et compliance : pages 36–38
- Impacts environnementaux et protection du climat : pages 87–90 et pages 91–121
- Droits humains : pages 84–85
- Durabilité des produits et services : pages 53–65
 - Aspects environnementaux lors de l'octroi de crédit : pages 53–54
 - Directives de placement de Valiant en matière de durabilité, pages 55–61
 - Compatibilité climatique du portefeuille financier : pages 64–65
- Obligations de diligence et de transparence en ce qui concerne le travail d'enfants et les minerais issus de zones de conflit, pages 85–86
- Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles : pages 87–90

2-24 Intégration des engagements politiques

Voir GRI 2-13. Vous trouverez des informations sur la formation aux pages 27, 61, 63, 64 et 77.

2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs

Valiant adopte différentes stratégies et approches pour remédier aux impacts négatifs dans différents domaines ayant trait à la responsabilité de l'entreprise et à la durabilité. Vous trouverez davantage d'informations sur les impacts spécifiques dans la description des approches de gestion et des mesures relatives aux thèmes de durabilité. Les collaboratrices et collaborateurs disposent en interne de différents canaux pour signaler les incidents et irrégularités (potentielles), avec notamment un système de signalement externe anonyme (pages 36–38).

2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations

- Selon le domaine spécialisé ou thématique, les collaboratrices et collaborateurs peuvent s'adresser, en interne, à différentes fonctions et unités spécialisées. Les compétences de chacune d'entre elles sont notamment décrites dans les directives internes.
- En cas d'infraction potentielle au code de conduite, ou d'autre incident ou irrégularité, ils/elles peuvent s'adresser aux points de contact internes ou faire usage du système de signalement externe anonyme (pages 36–38).

2-27 Conformité aux législations et aux réglementations

En 2025 comme déjà lors des trois exercices précédents, Valiant ne s'est vu infliger aucune amende ni sanction pénale pour manquement aux dispositions légales (page 38).

2-28 Adhésions à des associations

Valiant a institutionnalisé les échanges avec diverses parties prenantes, notamment en adhérant à des organisations et initiatives nationales et internationales. Valiant est notamment membre des organisations suivantes :

- Asset Management Association Switzerland (AMAS) / Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA) (pages 45–46)
- Business & Professional Women Switzerland (page 81 et rapport de gestion de Valiant Holding SA, page 100)
- Association suisse des banquiers (ASB). Elle est aussi représentée dans différentes commissions spécialisées et groupes de travail, notamment le groupe de travail Sustainable Finance (page 45)
- Verband für nachhaltiges Wirtschaften (öbu), une association dédiée à l'intégration de l'écologie dans la gestion d'entreprise (page 41)

Engagement des parties prenantes

2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes

Accessibles et ouverts aux critiques, nous développons l'échange systématique avec nos diverses parties prenantes. Ce faisant, nous nous concentrons sur l'analyse et la prise en compte de leurs exigences.

Diverses structures formelles et informelles sont utilisées pour l'échange avec les parties prenantes, notamment : l'assemblée générale, les séances d'informations organisées par Investor Relations, les enquêtes auprès de la clientèle, les contacts avec les clientes et clients dans le cadre des activités quotidiennes, les retours et réclamations de la clientèle, les entretiens d'évaluation, les enquêtes auprès du personnel, l'adhésion à des associations de défense des intérêts ou des associations sectorielles. Ces échanges aident Valiant à connaître et mieux comprendre les attentes et visions de ses parties prenantes, et à intégrer ces dernières dans le dialogue et la communication. En outre, Valiant obtient des retours précieux sur ses propres performances, ce qui lui donne des idées pour se développer et se perfectionner en permanence.

Afin d'évaluer nos thématiques clés en matière de durabilité, nous avons cherché l'échange de vues avec des représentantes et représentants de nos parties prenantes (pages 15–17).

Par parties prenantes, on entend les acteurs susceptibles d'exercer une influence sur Valiant ou d'être influencés par Valiant.

2-30 Négociations collectives

Aucun·e employé·e de Valiant ne bénéficie de négociations collectives. Valiant formule ses propres conditions d'engagement conformément à la législation en vigueur en Suisse, et selon les principes éthiques et les valeurs de l'entreprise. Le Responsable Human Resources de Valiant s'engage en outre dans le Comité directeur de l'association « Employeurs Banques ».

GRI 3 : Thèmes pertinents 2021

Remarques générales concernant les thèmes pertinents : les thèmes de durabilité pertinents pour Valiant ont été déterminés dans le cadre d'un processus global. Des informations plus détaillées à ce sujet figurent aux pages 15–22.

Vous y découvrirez comment Valiant a procédé pour déterminer les impacts pertinents et comment les différentes parties prenantes ont été intégrées au processus. Les différentes parties prenantes n'ont pas été explicitement impliquées dans l'évaluation des mesures spécifiques et de l'efficacité de ces mesures.

Pour chaque impact d'un thème pertinent, ses répercussions sur les droits humains ont été évaluées et prises en compte dans l'évaluation de la thématique concernée. Du fait de l'engagement global de l'établissement à respecter les droits humains, les impacts des activités et des relations d'affaires sur ces derniers ne sont pas explicitement mentionnés dans les rapports sur les différents thèmes.

Élément d'information	Thèmes pertinents ¹	Référence ²	Informations complémentaires ou omissions, dont raisons et explication
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021			
3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents		Nos principaux thèmes de durabilité : – Dialogue avec nos parties prenantes (pages 15–17) – Double analyse de pertinence (pages 17–19) – Aperçu des principaux effets, opportunités et risques (pages 20–21)	<i>Informations complémentaires :</i> pour l'évaluation des impacts (ou thèmes) pertinents, les facteurs de probabilité de survenue, d'intensité, de portée, d'irréversibilité et de violation des droits humains ont été pris en compte.
3-2 Liste des thèmes pertinents		Nos principaux thèmes de durabilité : – Aperçu des principaux effets, opportunités et risques (pages 20–21)	<i>Informations complémentaires :</i> la liste des thèmes pertinents a été revue en profondeur en 2023, en rapport avec les exigences réglementaires du contre-projet à l'initiative Entreprises responsables (IER). En vue du rapport 2025, nous avons de nouveau contacté nos parties prenantes afin d'examiner les thèmes pertinents et revoir les priorités. Sur la base des conclusions, nous avons revu la hiérarchisation des thèmes en vue de refléter de manière appropriée les intérêts des parties prenantes.
3-3 Gestion des thèmes pertinents	Stabilité et rentabilité (aspect social)	Gestion d'entreprise responsable : – Stabilité et rentabilité (pages 29–31)	
	Durabilité de la politique en matière de risque et de crédit (aspect social, aspect environnemental)	Gestion d'entreprise responsable : – Durabilité de la politique en matière de risque et de crédit (pages 32–36)	
	Conformité socio-économique (lutte contre la corruption)	Gestion d'entreprise responsable : – Conformité socio-économique (pages 26–38)	
	Impacts économiques indirects (aspect social)	Gestion d'entreprise responsable : – Impacts économiques indirects (pages 39–40)	<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> efficacité des mesures, y compris les progrès réalisés pour la réalisation des objectifs et des instructions <i>Raisons :</i> informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication :</i> il n'existe actuellement aucun indicateur concret permettant de mesurer l'efficacité des mesures, y compris les progrès en matière de réalisation des objectifs et des instructions.

¹ Y compris affectation à un aspect lié à l'IER (contre-projet à l'Initiative Entreprises responsables)

² Sauf indication contraire, les noms de chapitre et les numéros de page se réfèrent au rapport de durabilité 2025

Élément d'information	Thèmes pertinents ¹	Référence ²	Informations complémentaires ou omissions, dont raisons et explication
	Vie sociale locale (aspect social)	Gestion d'entreprise responsable : – Vie sociale locale (pages 40–43)	<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> efficacité des mesures, y compris les progrès réalisés pour la réalisation des objectifs et des instructions <i>Raisons :</i> informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication :</i> il n'existe actuellement aucun indicateur concret permettant de mesurer l'efficacité des mesures, y compris les progrès en matière de réalisation des objectifs et des instructions.
	Transparence et intelligibilité des produits et services (aspect social)	Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes : – Transparence et intelligibilité des produits et services (pages 44–46)	<i>Informations complémentaires :</i> l'enquête de satisfaction auprès de la clientèle permet aussi d'obtenir des indications concernant la transparence et l'intelligibilité des produits et services. Valiant utilise les résultats de ces enquêtes ainsi que les retours provenant des autres canaux établis pour des mesures d'optimisation et des développements continus. Des informations plus détaillées sur les enquêtes de satisfaction auprès de la clientèle sont précisées à la page 47.
	Relations clientèle (aspect social)	Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes : – Relations clientèle (pages 46–49)	
	Protection des données, sphère privée et cybersécurité (aspect social)	Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes : – Protection des données, sphère privée et cybersécurité (pages 50–50)	
	Durabilité des financements (aspect environnemental, respect des droits humains)	Durabilité des produits et services : – Durabilité des financements (pages 53–54)	<i>Informations complémentaires :</i> – Les mesures et les chiffres-clés sont notamment détaillés au chapitre « Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux produits » pages 61–65 ainsi que dans le reporting climatique conforme aux TCFD, pages 112–121.
	Durabilité des placements (aspect environnemental, respect des droits humains)	Durabilité des produits et services : – Durabilité des placements (pages 55–61)	<i>Informations complémentaires :</i> – en particulier sur les mesures et les indicateurs – se trouvent dans le chapitre « Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux produits » aux pages 61–65 ainsi que dans le reporting climatique conforme à la TCFD aux pages 112–121.
	Modèles de travail (aspect relatif aux employé·e·s)	Engagement et promotion du personnel : – Modèles de travail (pages 66–70)	<i>Informations complémentaires :</i> Valiant s'est fixé pour objectif de maintenir la satisfaction et l'engagement du personnel à un niveau constamment élevé. Ces deux aspects sont régulièrement évalués. Les résultats des enquêtes sont discutés au sein du comité de direction et communiqués au conseil d'administration. Les résultats permettent également de suivre l'efficacité des différentes mesures et, le cas échéant, d'en déduire de nouvelles mesures ciblées.
	Santé physique et mentale (aspect relatif aux employé·e·s)	Engagement et promotion du personnel : – Santé physique et mentale (pages 70–73)	
	Formation et perfectionnement (aspect relatif aux employé·e·s)	Engagement et promotion du personnel : – Formation et perfectionnement (pages 73–75)	<i>Informations complémentaires :</i> Valiant s'est fixé pour objectif de maintenir la satisfaction et l'engagement du personnel à un niveau constamment élevé. Ces deux aspects sont régulièrement évalués. Les résultats des enquêtes sont discutés au sein du comité de direction et communiqués au conseil d'administration. Les résultats permettent également de suivre l'efficacité des différentes mesures et, le cas échéant, d'en déduire de nouvelles mesures ciblées.
	Information et consultation du personnel (aspect relatif aux employé·e·s)	Engagement et promotion du personnel : – Information et consultation du personnel (pages 76–78)	
	Inclusion et équité parmi le personnel (aspect relatif aux employé·e·s)	Engagement et promotion du personnel : – Inclusion et équité parmi le personnel (pages 79–82)	

¹ Y compris affectation à un aspect lié à l'IER (contre-projet à l'Initiative Entreprises responsables)² Sauf indication contraire, les noms de chapitre et les numéros de page se réfèrent au rapport de durabilité 2025

Élément d'information	Thèmes pertinents ¹	Référence ²	Informations complémentaires ou omissions, dont raisons et explication
	Respect des droits humains (respect des droits humains)	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société: – Respect des droits humains (pages 84–85) Gestion d'entreprise responsable: – Conformité socio-économique (pages 36–38)	
	Pratiques d'achat (aspect social)	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société: – Pratiques d'achat (pages 85–87)	
	Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles (aspect environnemental)	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société: – Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles (pages 87–90)	

¹ Y compris affectation à un aspect lié à l'IER (contre-projet à l'Initiative Entreprises responsables)

² Sauf indication contraire, les noms de chapitre et les numéros de page se réfèrent au rapport de durabilité 2025

GRI Normes thématiques

Élément d'information	Référence ¹	Informations complémentaires ou omissions, dont raisons et explication
GRI 201 : Performance économique 2016		
201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	Gestion d'entreprise responsable : – Stabilité et rentabilité (page 30) – Impacts économiques indirects (page 40) Compte de résultat consolidé (rapport de gestion de Valiant Holding SA, page 106)	<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> critères permettant de déterminer l'importance de la présentation séparée de la valeur économique générée et distribuée au niveau national, régional ou du marché <i>Raisons :</i> informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication :</i> l'importance n'est pas évaluée.
201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Durabilité des produits et services : – Émissions de gaz à effet de serre et consommation énergétique des produits (pages 61–65) Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : – Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles (page 89) Reporting climatique selon la TCFD – Stratégie (pages 96–108) – Chiffres-clés et objectifs (pages 113–114)	<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> valeurs chiffrées relatives aux implications financières du changement climatique pour l'organisation et autres risques et opportunités liés au changement climatique <i>Raisons :</i> informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication :</i> les implications financières du changement climatique pour l'organisation et autres risques et opportunités liés au changement climatique sont inclus dans l'évaluation des opportunités et des risques et ne sont donc pas indiqués explicitement.
GRI 202 : Présence sur le marché 2016		
202-2 Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	À propos de nous : – Valiant (page 8) Gestion d'entreprise responsable : – Impacts économiques indirects (page 40)	<i>Informations complémentaires :</i> le concept de « sites d'activité importants » comprend l'ensemble des sites et succursales de Valiant. <i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> définition de « cadres supérieurs » <i>Raisons :</i> informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication :</i> il n'existe aucune définition spécifique du terme « cadres supérieurs ».
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016		
203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	Gestion d'entreprise responsable : – Vie sociale locale (pages 40–43)	<i>Informations complémentaires :</i> dans le cadre d'un partenariat, Valiant attache une grande importance au fait de travailler « ensemble ». Une collaboration doit apporter une valeur ajoutée aux deux parties grâce à l'exploitation des synergies. Pour Valiant, un échange ouvert et respectueux sur un pied d'égalité représente une condition impérative. L'engagement dans la vie sociale locale consiste en premier lieu à apporter un soutien financier ou une contribution en nature.
203-2 Impacts économiques indirects significatifs Impacts	Gestion d'entreprise responsable : – Impacts économiques indirects (pages 39–40)	
GRI 204 : Pratiques d'achat 2016		
204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	À propos de nous : – Valiant (page 8) Gestion d'entreprise responsable : – Impacts économiques indirects (page 40) Voir GRI 202–2	<i>Informations complémentaires :</i> le concept de « sites d'activité importants » comprend l'ensemble des sites et succursales de Valiant.

¹ Sauf indication contraire, les noms de chapitre et les numéros de page se réfèrent au rapport de durabilité 2025.

Élément d'information	Référence ¹	Informations complémentaires ou omissions, dont raisons et explication
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016		
205-2 Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Gestion d'entreprise responsable : – Conformité socio-économique (pages 36–38)	<i>Informations complémentaires :</i> le code de conduite, un système de signalement externe indépendant et des mesures de formation ad hoc du personnel préviennent les cas de corruption et renforcent ainsi la confiance de la société envers Valiant. Le code de conduite est édicté par le conseil d'administration. Il est contraignant pour la totalité des plus de 1188 collaborateurs et collaboratrices (situation au 31.12.2025). <i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> – répartition des collaborateurs et collaboratrices et membres de l'organe de gouvernance – impacts sur les partenaires commerciaux <i>Raisons :</i> informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication :</i> la répartition n'est pas présentée car le code de conduite est obligatoire pour le conseil d'administration et l'ensemble du personnel. Le code de conduite n'est pas encore applicable aux partenaires commerciaux (voir « Objectifs », page 86). Il est toutefois prévu que les fournisseurs s'engagent à respecter ce code.
205-3 Cas avérés de corruption et mesures prises	Gestion d'entreprise responsable : – Conformité socio-économique (page 36)	<i>Informations complémentaires :</i> les mesures de lutte contre la corruption concernent l'ensemble de l'activité commerciale de Valiant. En 2025 comme déjà lors des trois exercices précédents, Valiant ne s'est vu infliger aucune amende ni sanction pénale pour manquement aux dispositions légales. Deux dénonciations ont été reçues par le biais du système externe indépendant de signalement des faits répréhensibles d'ENQUIRE et du point de contact interne concernant des violations observées ou présumées du code de conduite. <i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> la nature des cas de corruption confirmés ainsi que le nombre total de cas confirmés qui ont entraîné le licenciement d'un collaborateur ou d'une collaboratrice, ou la résiliation du contrat d'un partenaire commercial <i>Raisons :</i> obligation de confidentialité <i>Explication :</i> les données éventuelles ne sont pas communiquées.
GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel 2016		
206–1 Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Gestion d'entreprise responsable : – Conformité socio-économique (page 38)	<i>Informations complémentaires :</i> en 2025 comme déjà lors des trois exercices précédents, Valiant ne s'est vu infliger aucune amende ni sanction pénale pour manquement aux dispositions légales. De même, il n'a pas été nécessaire de constituer d'importantes provisions pour cas juridiques. <i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> l'issue principale des actions en justice achevées <i>Raisons :</i> obligation de confidentialité <i>Explication :</i> en principe, aucun renseignement n'est donné concernant les actions en justice en cours et achevées.
GRI 302 : Énergie 2016		
302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : – Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles (pages 88–89)	<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> – consommation d'énergie détaillée au sein de l'organisation – valeurs en joules <i>Raisons :</i> informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication :</i> les informations sont disponibles en kWh et en litres.

¹ Sauf indication contraire, les noms de chapitre et les numéros de page se réfèrent au rapport de durabilité 2025.

Élément d'information	Référence ¹	Informations complémentaires ou omissions, dont raisons et explication
302-2 Consommation énergétique en dehors de l'organisation	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : – Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles (pages 88–89)	<i>Informations complémentaires :</i> L'approvisionnement en énergie (scope 3, catégorie 3) est calculé dans le cadre de l'établissement du bilan carbone, qui répond aux directives du Greenhouse Gas Protocol et aux exigences de la norme ISO 140641, reconnues à l'international. Sont concernés l'extraction, la production et le transport de carburants et d'énergie acquis ou obtenus par Valiant, et qui ne sont donc pas couverts par les scopes 1 ou 2. Cet approvisionnement correspond à 7 620 819 kWh (diverses sources d'énergie et d'électricité) et 97 035 l d'essence et de diesel. Les facteurs de conversion utilisés, qui font l'objet d'une vérification externe, ont été compilés ou calculés à l'aide de différentes bases de données. <i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> valeurs en joules <i>Raisons :</i> informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication :</i> les informations sont disponibles en kWh et en litres.
302-3 Intensité énergétique	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : – Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles (pages 88–89)	<i>Informations complémentaires :</i> les kWh par EPT au sein de l'organisation ne sont pas indiqués séparément dans le rapport, mais les données relatives à la consommation énergétique (pages 88–89 et 84) ainsi que celles relatives aux effectifs (page 83) donnent des informations à ce propos.
302-4 Réduction de la consommation énergétique		<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> réduction de la consommation énergétique <i>Raisons :</i> informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication :</i> le bilan énergétique et le bilan carbone montrent la consommation énergétique sur une période de trois ans. Les données ne sont toutefois pas placées dans le contexte d'initiatives ou de mesures individuelles.
302-5 Réduction des besoins énergétiques des produits et des services		<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> réduction des besoins énergétiques des produits et des services <i>Raisons :</i> informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication :</i> les données relatives à la réduction des besoins énergétiques des produits et services ne sont pas relevées à ce jour.
GRI 305 : Émissions 2016		
305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1)	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : – Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles (pages 87–89)	<i>Informations complémentaires :</i> le calcul des émissions inclut tous les « gaz à effet de serre identifiés dans le protocole de Kyoto » (CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O, HFC, PFC, SF ₆ , NF ₃) et qui sont indiqués en CO ₂ . Les limites du système ont été définies selon l'approche du contrôle opérationnel. Pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre, des facteurs externes compilés ou calculés à l'aide de diverses bases de données (Ecoinvent, notamment) ont été utilisés. Valiant compile depuis 2016 un bilan carbone et a publié ses premiers objectifs carbone sur la base de l'année de référence 2023 dans le rapport de durabilité, page 89, et dans le reporting climatique, aux pages 118 et 120. Il n'a pas été nécessaire de recalculer les bilans précédents. <i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> émissions biogéniques <i>Raisons :</i> informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication :</i> les émissions biogéniques ne sont pas précisées.
305-2 Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : – Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles (pages 87–89)	<i>Informations complémentaires :</i> voir GRI 305–1 <i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> émissions indirectes de GES (scope 2) calculées selon la méthode basée sur la localisation <i>Raisons :</i> informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication :</i> les émissions indirectes de GES ont été calculées selon la méthode basée sur le marché.

¹ Sauf indication contraire, les noms de chapitre et les numéros de page se réfèrent au rapport de durabilité 2025.

Élément d'information	Référence ¹	Informations complémentaires ou omissions, dont raisons et explication
305-3 Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : – Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles (pages 87–89) Reporting climatique selon la TCFD – Chiffres-clés et objectifs (pages 117–118) – Notre plan de transition (feuille de route zéro net) (page 120)	<i>Informations complémentaires :</i> voir GRI 305–1 <i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> voir GRI 305–1
305-4 Intensité des émissions de GES	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : – Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles (pages 87–89) Reporting climatique selon la TCFD – Chiffres-clés et objectifs (pages 117–118) – Notre plan de transition (feuille de route zéro net) (page 120)	<i>Informations complémentaires :</i> les émissions de gaz à effet de serre par EPT ne sont pas indiquées séparément dans le rapport, mais les données relatives aux émissions (page 89) et aux effectifs (page 93) donnent des informations à ce propos. Voir aussi GRI 305-1
305-5 Réduction des émissions de GES	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : – Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie liées aux activités opérationnelles (pages 87–89)	<i>Informations complémentaires :</i> voir GRI 305–1 <i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> réduction des émissions de gaz à effet de serre résultant directement d'initiatives spécifiques <i>Raisons :</i> informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication :</i> depuis 2023, la réduction des émissions est indiquée de manière globale et par scope, mais n'est pas reliée à une mesure spécifique.
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016		
308-2 Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : – Pratiques d'achat (page 86)	<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> valeurs relatives aux évaluations et impacts environnementaux négatifs des fournisseurs <i>Raisons :</i> obligation de confidentialité <i>Explication :</i> les données ne sont pas relevées ou publiées. Pour l'évaluation des fournisseurs clés, le critère de la durabilité est également pris en compte.
GRI 401 : Emploi 2016		
401-1 Recrutement de nouvelles employées / nouveaux employés et rotation du personnel	Engagement et promotion du personnel : – Aperçu général des chiffres-clés relatifs aux effectifs (page 83)	<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> ventilation détaillée des données <i>Raisons :</i> informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication :</i> aucune ventilation des données n'est effectuée par groupe d'âge, sexe ou région.
401-3 Congé parental		<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> congé parental <i>Raisons :</i> obligation de confidentialité <i>Explication :</i> les données relatives au congé parental ne sont pas publiées.

¹ Sauf indication contraire, les noms de chapitre et les numéros de page se réfèrent au rapport de durabilité 2025.

Élément d'information	Référence ¹	Informations complémentaires ou omissions, dont raisons et explication
GRI 403: Santé et sécurité au travail 2018		
403-3 Services de santé au travail	Engagement et promotion du personnel: – Santé physique et mentale (pages 70–71)	<i>Informations complémentaires:</i> l'accès à des services de santé au travail est proposé au personnel sur l'intranet, qui en est donc informé. Les offres correspondantes font l'objet d'une évaluation régulière et sont adaptées si nécessaire.
403-5 Formation des travailleuses et travailleurs à la sécurité et à la santé au travail	Engagement et promotion du personnel: – Santé physique et mentale (pages 72–73)	
403-6 Promotion de la santé des travailleuses et travailleurs	Engagement et promotion du personnel: – Santé physique et mentale (pages 70–71)	<i>Informations complémentaires:</i> les employé-e-s se voient proposer sur l'intranet une vaste gamme de mesures de promotion de la santé, et sont informés en conséquence.
403-10 Maladies professionnelles	Engagement et promotion du personnel: – Santé physique et mentale (pages 70–73)	<i>Exigence(s) non couverte(s):</i> maladies professionnelles <i>Raisons:</i> obligation de confidentialité <i>Explication:</i> une comparaison triennale du taux d'absence figure à la page 71. Les autres informations concernant les maladies professionnelles ne sont pas publiées.
GRI 404: Formation et éducation 2016		
404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé-e	Engagement et promotion du personnel: – Formation et perfectionnement (page 74)	<i>Exigence(s) non couverte(s):</i> nombre moyen d'heures de formation, ventilé par sexe et catégorie professionnelle <i>Raisons:</i> informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication:</i> aucune ventilation supplémentaire du nombre de sessions de formation par personne n'est effectuée selon les critères d'heures, de sexe et catégorie professionnelle.
404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Engagement et promotion du personnel: – Formation et perfectionnement (pages 73–75) – Modèles de travail (page 67)	
GRI 405: Diversité et égalité des chances 2016		
405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employé-e	Engagement et promotion du personnel: – Inclusion et équité au sein du personnel (page 80)	
405-2 Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Engagement et promotion du personnel: – Aperçu général des chiffres-clés relatifs aux effectifs (page 83) – Inclusion et équité parmi le personnel (page 79)	<i>Informations complémentaires:</i> ce chiffre-clé est communiqué pour l'ensemble des effectifs et tous les sites d'activité. Le concept de « sites d'activité importants » comprend l'ensemble des sites et succursales de Valiant.
GRI 406: Lutte contre la discrimination 2016		
406-1 Cas de discrimination et mesures correctives prises	Gestion d'entreprise responsable: – Conformité socio-économique (page 38)	<i>Informations complémentaires:</i> la sensibilisation du personnel à la corruption, au harcèlement, à la discrimination et au mobbing est un processus permanent. Dans ce contexte, nous avons par exemple poursuivi nos séquences de formation sur le thème des biais inconscients et de la gestion des distorsions cognitives. Pour plus d'informations sur la question des biais inconscients, voir la page 82.
GRI 408: Travail des enfants 2016		
408-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société: – Respect des droits humains (page 85)	

¹ Sauf indication contraire, les noms de chapitre et les numéros de page se réfèrent au rapport de durabilité 2025.

Élément d'information	Référence ¹	Informations complémentaires ou omissions, dont raisons et explication
GRI 409: Travail forcé ou obligatoire 2016		
409-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société: – Respect des droits humains (pages 84–85)	<i>Informations complémentaires:</i> en agissant de manière responsable, intègre et orientée sur la clientèle et les solutions, Valiant mène son activité commerciale conformément à des principes éthiques et moraux. Valiant s'engage à réaliser cet objectif, qui implique de façon implicite le respect des droits humains.
GRI 411: Droits des peuples autochtones 2016		
411-1 Cas de violations des droits des peuples autochtones	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société: – Respect des droits humains (pages 84–85)	<i>Informations complémentaires:</i> en agissant de manière responsable, intègre et orientée sur la clientèle et les solutions, Valiant mène son activité commerciale conformément à des principes éthiques et moraux. Valiant s'engage à réaliser cet objectif, qui implique le respect des droits humains.
GRI 413: Communautés locales 2016		
413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	Gestion d'entreprise responsable: – Conformité socio-économique (pages 36–38) – Vie sociale locale (pages 40–43)	<i>Exigence(s) non couverte(s):</i> pourcentage des sites d'exploitation dans lesquels la communauté locale a été impliquée, avec des évaluations des impacts et/ou de programmes de développement <i>Raisons:</i> informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication:</i> Valiant soutient de nombreux programmes régionaux sur un grand nombre de sites distincts. Ces sites d'exploitation forment ensemble l'unité Valiant, qui soutient globalement la communauté locale. C'est pourquoi aucune ventilation n'a été effectuée.
413-2 Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	Gestion d'entreprise responsable: – Impacts économiques indirects (page 39)	<i>Informations complémentaires:</i> les explications concernent l'ensemble des sites d'activité et succursales de Valiant.
GRI 414: Évaluation sociale des fournisseurs 2016		
414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société: – Respect des droits humains (pages 84–85) – Pratiques d'achat (page 86)	<i>Informations complémentaires:</i> à la connaissance de Valiant, aucun fournisseur n'a d'impact social négatif et significatif réel ni potentiel. <i>Exigence(s) non couverte(s):</i> valeurs relatives aux évaluations et impacts sociaux négatifs des fournisseurs <i>Raisons:</i> informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication:</i> pour l'évaluation des fournisseurs clés, le critère de la durabilité est également pris en compte.
GRI 417: Commercialisation et étiquetage 2016		
417-2 Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Gestion d'entreprise responsable: – Conformité socio-économique (page 38)	
417-3 Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Gestion d'entreprise responsable: – Conformité socio-économique (page 38)	
GRI 418: Confidentialité des données des clients 2016		
418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clientes et clients et aux pertes des données de la clientèle	Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes: – Protection des données, sphère privée et cybersécurité (pages 50–52)	<i>Exigence(s) non couverte(s):</i> plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clientes et clients et aux pertes des données de la clientèle. <i>Raisons:</i> non applicable <i>Explication:</i> Valiant n'a identifié aucune plainte fondée.

¹ Sauf indication contraire, les noms de chapitre et les numéros de page se réfèrent au rapport de durabilité 2025.

Index IER

Rapport 2025 (dont TCFD)

Index relatif aux questions non financières en vertu de l'art. 964b ss. CO

L'index relatif au rapport sur les questions non financières renvoie aux sections correspondantes du rapport de durabilité 2025 de Valiant, conformément à l'art. 964b ss. CO.

Questions non financières	Chapitre/information	Référence
– Divulgations générales – Modèle d'affaires – Parties prenantes – Double matérialité	À propos de nous	Page 8
	– Valiant	
	– Notre marque	
	– Notre modèle d'affaires	
	– Notre stratégie	
	Nos principaux thèmes de durabilité	Page 15
	– Dialogue avec les parties prenantes	
	– Analyse de double matérialité	
	– Thèmes pertinents	
	– Traitement des principaux impacts, risques et opportunités	
Aspect environnemental	Modèle d'affaires responsable	Page 25
	Corporate Governance	Page 27
	Gestion d'entreprise responsable	Page 29
	– Durabilité de la politique en matière de risque et de crédit	
	Durabilité des produits et services	Page 53
	– Durabilité des financements	
	– Durabilité des placements	
	– Émissions de GES et consommation d'énergie liées aux produits	
	Reporting climatique conforme à la TCFD 2025	Page 91
Aspect social	Gestion d'entreprise responsable	Page 29
	– Stabilité et rentabilité	
	– Durabilité de la politique en matière de risque et de crédit	
	– Impacts économiques indirects	
	– Vie sociale locale	
	Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes	Page 44
	– Transparence et intelligibilité des produits et services	
	– Relations clientèle	
	– Protection des données, sphère privée et cybersécurité	
	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société	Page 84
Aspect relatif aux employé-e-s	– Pratiques d'achat	
	Engagement et promotion du personnel	Page 66
	– Modèles de travail	
	– Santé physique et mentale	
	– Formation et perfectionnement	
Respect des droits humains	– Information et consultation du personnel	
	– Inclusion et équité parmi le personnel	
	Durabilité des produits et services	Page 53
	– Durabilité des financements	
	– Durabilité des placements	
Lutte contre la corruption	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société	Page 84
	– Respect des droits humains	
	Gestion d'entreprise responsable	Page 25
	– Conformité socio-économique	
	Valiant est tenue de procéder à une vérification de l'applicabilité des obligations légales de diligence et de transparence relatives au travail des enfants et aux minerais issus de zones de conflit, ainsi que de documenter cette vérification. En raison de l'absence de soupçons fondés de travail des enfants et d'exposition à des minerais issus de zones de conflit, les obligations légales plus étendues ne s'appliquent pas.	Pages 85 et 86

Index TCFD Rapport 2025

Index relatif au reporting climatique selon la TCFD

L'index TCFD ci-dessous renvoie aux domaines pertinents de la gouvernance, de la stratégie, de la gestion des risques et des indicateurs et objectifs, conformément à l'ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques (art. 3).

Indications de la TCFD	Description	Référence
Gouvernance	a.) Surveillance par le conseil d'administration des opportunités et risques liés au climat	Page 94
	b.) Rôle du management dans l'évaluation et la gestion des opportunités et risques liés au climat	Page 95
Stratégie	a.) Opportunités et risques liés au climat qui se présentent pour l'organisation à court, moyen et long terme	Page 96
	b.) Impact des risques et opportunités liés au climat sur l'activité commerciale, la stratégie et la planification financière	Page 102
	c.) Résilience de la stratégie de l'organisation en tenant compte des différents scénarios climatiques, y compris d'un scénario à 2 °C ou moins	Page 104
Gestion des risques	a.) Processus internes visant à identifier et évaluer les risques climatiques	Page 109
	b.) Processus internes visant à maîtriser les risques climatiques	Page 109
	c.) Intégration des processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques climatiques dans la gestion des risques globale de l'organisation	Page 109
Chiffres-clés et objectifs	a.) Indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les opportunités et les risques liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques	Page 112
	b.) Indications sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1, 2 et, le cas échéant, 3, ainsi que sur les risques associés	Page 116
	c.) Objectifs de l'organisation pour gérer les opportunités et les risques liés au climat, et niveau actuel de réalisation des objectifs	Page 118

Rapport de l'organe de révision



Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant sur les indicateurs de durabilité sélectionnés pour 2025 dans le rapport de durabilité 2025 au Conseil d'administration de Valiant Holding SA, Lucerne

Nous avons été mandatés par le Conseil d'administration de réaliser une mission d'assurance limitée sur les indicateurs de durabilité sélectionnés pour 2025 (y compris les émissions sur les gaz à effet de serre (« GES »)) dans le rapport de durabilité 2025 de Valiant Holding SA (ci-après « Valiant ») au 31 décembre 2025.

Les indicateurs de durabilité pour 2025 sélectionnés suivants étaient dans notre périmètre :

- Tableau « Annonces transmises et traitées par le système de signalement des faits répréhensibles », à la page 38
- Les chiffres clés suivants concernant l'impact économique indirect, à la page 40 :
 - Charges de personnel
 - Autres charges d'exploitation
 - Dividendes
 - Charge fiscale
- Tableau « Notre exigence interne obligatoire : une note ESG minimale « A » de MSCI », à la page 58
- Tableau « Aperçu général des chiffres-clés relatifs aux effectifs », à la page 83, avec couverture des chiffres suivants :
 - Effectifs
 - Part totale de femmes en %
 - Part de femmes cadres et membres de la direction et du comité de direction en %
 - Emplois à temps plein
 - Emplois à temps plein en moyenne annuelle
 - Employé-es à temps partiel
 - Taux de travail à temps partiel en %
 - Taux de travail à temps partiel des femmes en %
 - Taux de travail à temps partiel des hommes en %
 - Nombre de personnes en formation
 - Nombre de stagiaires
 - Nombre d'apprentices
 - Nombre de Career Starters
- Tableau « Bilan énergétique et carbone 2025 – Émissions opérationnelles » avec couverture des chiffres clés pour le scope 1, le scope 2 et le scope 3 à la page 89 et page 116

PricewaterhouseCoopers AG, Birchstrasse 160, 8050 Zürich
+41 58 792 44 00

www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre du réseau mondial PwC, un réseau de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



- Tableau « Émissions financées 2025 », à la page 117, avec couverture des chiffres clés suivants et respectivement répartis entre fonds de placement de prestataires tiers, fonds de placement Valiant et placements directs :
 - Hypothèques
 - Immeubles d'habitation – Intensité par surface de référence énergétique
 - Immeubles d'habitation – Intensité par investissement
 - Score de qualité des données selon PCAF
 - Immeubles commerciaux – Intensité par surface de référence énergétique
 - Immeubles commerciaux – Intensité par investissement
 - Score de qualité des données selon PCAF
 - Crédits aux entreprises
 - Émissions de scopes 1 et 2
 - Émissions de scope 3
 - Intensité des émissions
 - Score de qualité des données selon PCAF
 - Crédits aux entreprises dans des secteurs à forte intensité d'émissions
 - Crédits aux entreprises dans des secteurs à forte intensité d'émissions (charbon, pétrole et gaz)
 - Patrimoine géré de manière discrétionnaire
 - Émissions de scope 1 et 2
 - Émissions de scope 3
 - Empreinte carbone (EVIC)
 - Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity – WACI) (ventes)
 - Score de qualité des données selon PCAF

Les indicateurs de durabilité sélectionnés pour 2025 (y compris les émissions de GES) ont été établis par la Direction de Valiant sur la base des normes de reporting en matière de durabilité de la Global Reporting Initiative, les « GRI Standards » (version 2021), de l'initiative Greenhouse Gas Protocol du World Resources Institute (WRI), du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) ainsi que des exigences du « Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) » pour le calcul des émissions financées (désignés ensemble comme les « Critères appropriés ») et du règlement sur la communication d'informations relatives au climat, comme présenté dans la section « À propos de ce reporting » du Rapport de durabilité 2025 à la page 7. Notre mission d'assurance portant sur les indicateurs de durabilité sélectionnés pour 2025 a été menée sur la base de ces Critères appropriés.

Incertitude inhérente

L'exactitude et l'exhaustivité de indicateurs de durabilité sont soumises à des incertitudes inhérentes à leur nature et aux méthodes utilisées pour déterminer, calculer et estimer ces données. En outre, la quantification des indicateurs de durabilité est soumise à une incertitude inhérente en raison du caractère incomplet des connaissances scientifiques utilisées pour déterminer les facteurs et les valeurs nécessaires pour combiner, par exemple, les émissions de différents gaz. Notre rapport d'assurance doit donc être lu en relation avec les Critères appropriés utilisé par Valiant.



Responsabilité du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation du rapport de durabilité 2025 conformément aux critères présentés dans la section « À propos de ce reporting » du Rapport de durabilité 2025 à la page 7. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en œuvre et le maintien du système de contrôle interne lié à la préparation et à la présentation du rapport de durabilité 2025 qui sont exempts d'inexactitudes significatives, qu'elles soient dues à des fraudes ou à des erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable de la sélection et de l'application des critères et de la tenue adéquate des registres.

Indépendance et notre gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux exigences d'indépendance et autres exigences éthiques du Code international de déontologie des experts-comptables (y compris les normes internationales d'indépendance) publié par l'International Ethics Standards Board for Accountants (Code IESBA), qui est fondé sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de comportement professionnel, ainsi que sur les exigences d'indépendance et d'éthique pertinentes telles que transposées en Suisse par EXPERTSuisse.

PricewaterhouseCoopers AG applique la norme internationale de gestion de qualité 1, qui exige de l'entreprise qu'elle conçoive, mette en œuvre et exploite un système de gestion de la qualité y compris des politiques ou des procédures relatives au respect des règles de déontologie, des normes professionnelles et des exigences légales et réglementaires applicables.

Responsabilité du professionnel en exercice indépendant

Notre responsabilité consiste à l'exécution d'une mission d'assurance et d'exprimer une conclusion sur les indicateurs de durabilité sélectionnés (y compris les émissions sur les GES) dans le rapport de durabilité 2025. Nous avons effectué notre mission d'assurance limitée conformément à la Norme internationale de missions d'assurance ISAE 3000 (Révisée) « Missions d'assurance autres que les missions d'audit ou de review (examen succinct) d'informations financières historiques » (norme ISAE 3000 (Révisée)) et à la Norme internationale de missions d'assurance 3410, « Missions d'assurance relatives aux bilans des gaz à effet de serre » (norme ISAE 3410), publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance. Ces normes exigent que nous planifions et réalisons la mission de façon à avoir une assurance limitée que les indicateurs de durabilité sélectionnés pour 2025 dans le Rapport de durabilité 2025 ont été préparés, à tous ses aspects significatifs, conformément aux Critères appropriés.

Sur la base de considérations relatives au risque et à l'importance relative, nous avons mis en œuvre nos procédures afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés. Les procédures sélectionnées dépendent du jugement du professionnel en exercice. Une mission d'assurance limitée selon les normes ISAE 3000 (Révisée) et ISAE 3410 a une portée nettement moins étendue qu'une mission d'assurance raisonnable, tant en ce qui concerne les procédures d'évaluation des risques, y compris la compréhension du contrôle interne, que les procédures mises en œuvre en réponse aux risques évalués. Par conséquent, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures visant à recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sont délibérément limités par rapport à une mission d'assurance raisonnable et, par conséquent, une mission d'assurance limitée fournit moins d'assurance qu'une mission d'assurance raisonnable.



Pour l'essentiel, nous avons effectué les travaux suivants :

- *Évaluation de l'application des normes*
Examen de l'application des directives relatives au reporting interne en matière de durabilité du point de vue des Critères appropriés.
- *Enquête auprès du management*
Enquête auprès des collaborateurs responsables de la collecte, du traitement des données ainsi que du reporting sur les investissements, les opérations de crédit et le climat.
- *Évaluation des indicateurs de durabilité 202 sélectionnés*
Vérification par échantillonnage des preuves relatives aux indicateurs de durabilité sélectionnés en 2025 en termes d'exhaustivité, d'exactitude, d'adéquation et de cohérence.
- *Examen de la documentation et analyse des documents de base pertinents*
Examen par sondage de la documentation pertinente, y compris la politique de durabilité de Valiant, la gestion des structures de reporting et la documentation.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion.

Conclusion

Sur la base de notre procédure limitée, nous n'avons pas relevé de faits nous permettant de conclure que les indicateurs de durabilité sélectionnés (y compris les émissions sur les GES) dans le rapport de durabilité 2025 aux pages 38, 40, 58, 83, 89, 116 et 117 de Valiant Holding SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 n'ont pas été établies en conformité avec les Critères applicables, dans tous ses aspects significatifs.

Autre point – informations comparatives, rétrospectives et prospectives

Ni les informations comparatives ni les informations rétrospectives sur les données des années précédentes (c'est-à-dire 2024 et antérieures) au 31 décembre 2025, ainsi que pour la période antérieure au 1er janvier au 31 décembre 2025, ni les informations prospectives incluses dans le Rapport de durabilité 2025 de Valiant Holding AG n'ont fait l'objet de cette mission d'assurance. Notre conclusion n'est pas modifiée à cet égard.

Utilisateurs visés et utilisation du rapport

Notre rapport est préparé pour et uniquement pour le Conseil d'administration de Valiant Holding SA et est à répondre au but de faire rapport sur les indicateurs de durabilité sélectionnés (y compris les émissions sur les GES) dans le rapport de durabilité 2025 et pas d'autre but. Nous n'acceptons ou déclinons toute responsabilité (légale ou autre) du fait de l'usage de notre rapport inclus notre conclusion conformément aux modalités de notre mission et ou pour toute autre raison pour laquelle notre rapport, y compris la conclusion, peut être utilisé, ou envers toute autre personne à qui notre le rapport est montré ou entre les mains duquel il peut arriver, et aucune autre personne ne pourra se fier à notre conclusion.

Nous autorisons la divulgation de notre rapport, uniquement et en combinaison avec les Critères appropriés, pour permettre au Conseil d'administration de démontrer qu'il a assumé sa responsabilité en matière de gouvernance en commandant un rapport indépendant sur les indicateurs de durabilité 2025 sélectionnés (y compris les déclarations relatives aux gaz à effet de serre) dans le rapport de durabilité 2025, sans assumer ou accepter aucune responsabilité ou obligation envers des tiers de notre part. Dans toute la mesure permise par la loi, nous



n'acceptons ni n'assumons de responsabilité envers quiconque autre que le Conseil d'administration de Valiant Holding SA pour notre travail ou ce rapport.

PricewaterhouseCoopers AG

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Romer'.

Thomas Romer

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Wiech'.

Patrick Wiech

Zürich, 20 mars 2026

La maintenance et l'intégrité du site Internet de Valiant Holding SA et de son contenu relèvent de la responsabilité le Conseil d'administration. Notre rôle en tant que les professionnels en exercice indépendants ne comprennent pas la prise en compte de la maintenance et de l'intégrité du site Internet. Par conséquent, nous n'assumons aucune responsabilité pour les modifications éventuelles apportées aux indicateurs de durabilité sélectionnés (y compris les émissions sur les GES) dans le rapport de durabilité 2025 ou les critères après leur première publication sur le site Internet.

Glossaire

Accord de Paris sur le climat

L'Accord de Paris sur le climat a pour principal objectif de limiter le réchauffement climatique à nettement moins de 2 degrés par rapport à l'ère préindustrielle, avec des efforts pour le limiter à 1,5 degré. En 2017, la Suisse, 192 autres États et l'Union européenne se sont, dans le cadre de cet accord, engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à contribuer à la protection globale du climat.

Analyse de double matérialité ou Double Materiality Assessment (DMA)

L'analyse de double matérialité est un concept lié au reporting de durabilité, qui met en évidence deux types de perspectives pour une entreprise : d'une part, l'impact financier que les développements et tendances en matière de durabilité ont sur elle (matérialité financière / perspective outside-in), d'autre part, l'influence de son activité commerciale elle-même sur l'environnement, la société et l'économie (matérialité d'impact / perspective inside-out). L'analyse de double matérialité vise à identifier les thèmes de durabilité les plus pertinents pour l'entreprise et à orienter les mesures correspondantes sur ceux-ci.

Art. 964a ss. CO

Le contre-projet à l'initiative populaire sur les entreprises responsables est réglé à l'article 964a ss. du Code des obligations. Depuis 2024, les grandes entreprises suisses d'intérêt public et/ou du secteur financier sont tenues d'établir un rapport annuel consolidé sur les questions environnementales, sociales et de personnel ainsi que sur le respect des droits humains et la lutte contre la corruption. Des obligations élargies de diligence et de transparence s'appliquent en outre aux entreprises exposées à des risques en lien avec le travail des enfants ou des minerais issus de zones de conflit.

Carbon Disclosure Project (CDP)

Le CDP ou Carbon Disclosure Project est une organisation internationale à but non lucratif, qui met à disposition un système de divulgation largement reconnu permettant aux entreprises et aux gouvernements d'évaluer leurs impacts environnementaux et d'identifier des potentiels. Le CDP se concentre principalement sur le changement climatique, la sécurité de l'eau et la protection des forêts.

Émissions de gaz à effet de serre / émissions de GES

Les émissions de gaz à effet de serre sont des rejets de gaz (par exemple dioxyde de carbone, méthane ou protoxyde d'azote) causés par les activités humaines dans des secteurs tels que l'industrie, les transports, l'énergie, l'agriculture et le bâtiment. Elles emprisonnent la chaleur dans l'atmosphère, accentuant ainsi l'effet de serre et contribuant au changement climatique. Ces émissions de gaz à effet de serre sont mesurées en équivalents CO₂ afin de pouvoir comparer leur impact sur le climat.

Émissions financées (scope 3.15)

Les émissions financées sont les émissions indirectes de gaz à effet de serre générées par les activités de financement et d'investissement des établissements financiers notamment, c'est-à-dire par les émissions des entreprises et projets que ceux-ci financent. Il s'agit entre autres des hypothèques, du financement des entreprises et des placements. En général, les émissions financées représentent de loin la plus grande part des émissions d'un établissement financier. Elles sont enregistrées comme appartenant aux émissions de scope 3 (scope 3.15) et constituent un levier important pour la réalisation des objectifs climatiques nationaux et mondiaux.

Équivalents CO₂ (CO₂e)

Les équivalents CO₂ (CO₂e) sont une unité de mesure reconnue servant à quantifier les impacts de différents gaz à effet de serre (GES) sur le climat. En convertissant différentes émissions de gaz à effet de serre en une quantité équivalente de dioxyde de carbone (CO₂), il est possible de comparer leurs impacts climatiques.

ESG (environnement, social, gouvernance)

L'acronyme ESG signifie environnement, social et gouvernance, et recouvre un cadre de critères destinés à évaluer la durabilité des entreprises. Ces critères sont utilisés par les investisseuses et investisseurs, les clientes et clients et les autorités réglementaires pour évaluer des risques et opportunités à long terme ainsi que pour orienter les flux de capitaux vers des domaines plus durables. L'ESG englobe des critères tels que les émissions de CO₂, les conditions de travail, la diversité et la gestion éthique de l'entreprise. Il complète les données financières classiques par des aspects pertinents liés à la durabilité.

Global Reporting Initiative (GRI)

La GRI est une organisation mondiale à but non lucratif qui a été fondée en 1997 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Coalition of Environmentally Responsible Economies. Elle a développé un cadre global pour un reporting de durabilité transparent, qui s'est établi comme standard largement répandu à l'échelle internationale. La GRI place l'accent sur les thèmes de la gouvernance, de la stratégie et du dialogue avec les parties prenantes ainsi que sur les aspects économiques, environnementaux et sociaux de la durabilité.

Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol)

Le GHG Protocol est une norme internationalement reconnue de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre. Il a été établi en 1998 dans le but de créer un cadre uniforme pour l'enregistrement et le reporting systématiques de ces émissions. Les émissions sont réparties en scope 1, 2 et 3 (plus d'informations sous « Scope 1 / scope 2 / scope 3 »).

Initiative populaire sur les entreprises responsables (IER)

Voir explications sous « Art. 964a ss. CO ».

ISO 14064-1

La norme internationale ISO 14064-1 établit un cadre pour quantifier, vérifier et déclarer les émissions de gaz à effet de serre ainsi que pour déterminer les limites de l'organisation et le périmètre de reporting. En créant de la transparence et de la cohérence, elle s'inscrit en soutien de l'instauration d'un reporting climatique fiable et de l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation d'objectifs climatiques.

MSCI Inc. (anciennement Morgan Stanley Capital International) / MSCI ESG

MSCI ESG est un système de notation du fournisseur d'informations financières MSCI Inc. dédié à l'évaluation des performances d'entreprises en matière de durabilité sur la base de critères ESG. Il évalue les entreprises à l'aide d'une notation allant de AAA à CCC, qui indique leur résilience face aux risques financiers ESG pertinents.

Objectifs de développement durable (ODD)

En 2015, les 193 États membres de l'ONU ont tous adopté l'Agenda 2030 pour un développement durable. L'Agenda 2030 constitue le référentiel de base sur lequel s'appuient tous les efforts déployés au niveau national et international pour relever des défis mondiaux. Il repose essentiellement sur 17 objectifs, appelés Objectifs de développement durable (ODD). Les ODD portent une vision du développement durable qui recouvre des aspects sociaux, économiques et environnementaux, et qui devrait être réalisée à l'horizon 2030. Au cours de ces 15 années, l'objectif est de mettre fin à l'extrême pauvreté, de lutter contre les inégalités et les injustices sociales et de protéger notre planète par des mesures de protection du climat, de préservation des ressources et de promotion de la biodiversité. La mise en œuvre des ODD obéit à une approche participative sous la responsabilité commune des États, du secteur privé, de la communauté scientifique et de la société civile.

Plan de transition / feuille de route zéro net

Un plan de transition (également nommé feuille de route zéro net) consiste en un programme stratégique adopté par des entreprises ou des secteurs en vue de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour atteindre le zéro net à l'horizon 2050. Un tel plan définit par exemple des objectifs climatiques scientifiquement fondés, décrit les mesures détaillées et les étapes importantes, les ressources requises et les responsabilités. Il est régulièrement examiné et doit rendre la transformation tangible et compréhensible pour les différentes parties prenantes. En Suisse, les grandes entreprises d'intérêt public et/ou du secteur financier sont tenues d'établir des rapports sur les questions climatiques les concernant et de publier un plan de transition.

Scope 1 / scope 2 / scope 3

Les scopes 1, 2 et 3 sont des catégories définies par le Greenhouse Gas (GHG) Protocol permettant de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre d'une entreprise (de plus amples informations à ce sujet figurent sous « Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol) »). Le scope 1 regroupe les émissions directes (par exemple flotte de véhicules détenue en propre, chauffage), le scope 2 les émissions indirectes provenant de l'achat d'énergie (par exemple électricité ou chauffage à distance) et le scope 3 toutes les autres émissions indirectes sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur (par exemple achats de biens et de services, voyages d'affaires, transports ou investissements).

Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

La TCFD était un groupe de travail international actif dans le secteur financier, qui a existé de 2015 à 2023. Elle a développé un cadre prescrivant les modalités de publication par les entreprises de rapports transparents et comparables sur les opportunités et risques financiers liés au climat ainsi que sur leur gestion de ceux-ci. Ce cadre porte sur les aspects tels que la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les chiffres-clés et objectifs. La Task Force a été dissoute en 2023 et l'approche TCFD a été intégrée dans les normes de reporting IFRS/ISSB.

Zéro émission nette

Zéro émission nette signifie que la quantité de gaz à effet de serre (GES) rejetée est compensée par une quantité égale de GES éliminée de l'atmosphère, de sorte que, globalement, les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère soient nulles. Pour atteindre cet objectif, les émissions doivent être réduites autant que possible, tandis que celles qui restent et sont inévitables doivent être éliminées de l'atmosphère au moyen de procédés naturels ou techniques.

Éditrice

Valiant Holding SA

Contact

Valiant Holding SA
Bundesplatz 4
Case postale · 3001 Berne
Téléphone 031 320 91 11
info@valiant.ch

Rédaction

Valiant Holding SA
Communication d'entreprise et durabilité

Conception, mise en page, production

NeidhartSchön AG, Zurich

Traduction

Apostroph Group SA, Lausanne

Le présent rapport de durabilité est une traduction de l'original allemand (« Nachhaltigkeitsbericht 2025, Valiant Holding AG »). Seul le rapport de durabilité en langue allemande fait foi.

valiant.ch

votre banque en toute simplicité

valiant